INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

ANTÉRIEURES A 1790

RÉDIGÉ PAR

A. VAYSSIÈRE, F. CLAULON ET P. FLAMENT

ARCHIVISTES

ALLIER

Série D. - Série E (articles 1 à 570)

MOULINS

IMPRIMERIE FUDEZ FRÈRES, RUE DU VERT-GALANT

1913

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

ANTÉRIEURES A 1790

RÉDIGÉ PAR

A. VAYSSIÈRE, F. CLAUDON ET P. FLAMENT

ARCHIVISTES

ALLIER

Série D. - Série E (articles 1 à 570)

MOULINS

IMPRIMERIE FUDEZ FRÈRES, RUE DU VERT-GALANT

1913

AVERTISSEMENT

Ce volume contient l'inventaire sommaire de toute la série D et des articles 1 à 570 de la série E. Il y a vingt-cinq ans environ qu'il est commencé, la mauvaise fortune l'ayant longtemps poursuivi, depuis l'époque où A. Chazaud entreprenait l'inventaire des premiers articles de la série D. M. A. Vayssière, qui succéda en 1886 à M. Grassoreille, successeur lui-même de Chazaud, crut devoir reprendre, sur un plan plus détaillé, le travail de ce dernier et acheva en 1889 l'analyse de toute cette série. Il commença en même temps, mais avec des interruptions fréquentes causées par le mauvais état de sa santé, le classement de la série E et en rédigea l'inventaire jusqu'à l'article 214 ; ce n'est toutefois que peu de temps avant son décès qu'il put donner son manuscrit à l'impression. Après lui, la rédaction de l'inventaire subit encore un arrêt qui permit de procéder à la revision du classement de la série E, revision rendue nécessaire par la connaissance insuffisante que l'on avait de l'ensemble des fonds qui la constituent. Ce n'est enfin qu'à l'automne de 1899 que l'impression commença de s'en poursuivre activement jusqu'à la présente année 1913, moins encore toutefois que l'on pouvait l'espérer, car le service des Archives eut, entre temps, à publier le gros volume d'analyse des documents communaux anciens de l'arrondissement de Moulins (E supplément, tome 1), qui parut en 1906, et le premier volume de la série L qui parut en 1912. J'ajoute, comme dernière explication de ces retards successifs, que la table du présent volume, dont M. Dénier a dressé les fiches alphabétiques, n'a pu que s'imprimer assez lentement, bien qu'elle fût prête depuis au moins deux ans.

On comprend qu'un catalogue, établi par trois archivistes en un si long espace de temps, ne présente pas une unité satisfaisante. De plus, les deux derniers ont dû subir en partie la méthode de classement adoptée avant eux et il n'est pas défendu de remarquer que cette méthode, peu rigoureuse, a parfois engendré des erreurs.

* * *

C'est la série D qui a le moins souffert. Elle ne comprend en effet qu'un seul fonds, bien homogène, celui du collège de Moulins (D. 1-140), auquel font suite les trois petits fonds de l'école (ou collège) de Brugheat (D. 141-143), de l'école (ou collège) de Montmaraud (D. 144) et des écoles charitables de Moulins (D. 145-149).

Le cadre de classement des titres du collège de Moulins est ici à peu près tel qu'il s'imposait par la connaissance de cet établissement. En tête (art. D. 1), deux pièces relatives au premier collège, fondé en 1539 et dont le recteur fut d'abord un certain Antoine Frachet (1), contemporain et sans doute parent du bourbonnais Jacques Fraichet auquel les échevins de Lyon confièrent en 1551 la direction du collège municipal de la Trinité (2). Puis, les titres du collège définitif, celui des Jésuites, qui ne fut supprimé qu'à la Révolution. En voici l'état sommaire : D. 2, fondation (1603-1607) ; D. 3 et 4, union du prieuré de Chantelle au collège en 1614 ; D. 5, 6 et 9, privilèges du collège ; D. 8, reliques ; D. 7, procès entre les Jésuites et la ville de Moulins ; D. 10 et 12, départ des Jésuites (1763) et nomination d'un principal en la personne de J.-G. Barthouilh, docteur en Sorbonne, qui choisit lui-même ses régents ; D. 11 et 13, installation et administration des prêtres de la Doctrine chrétienne (1780-1792) ; D. 14-21, titres de propriété et baux ; D. 22-29, titres de l'hôpital Saint-Julien, « autrement dit Saint-Nicolas », uni au collège en 1604 ; D. 30-42, titres de la terre de Pouzeux, donnée en 1604 pour la fondation du collège par Honoré d'Urfé et Diane de Châteaumorand (3), puis reprise à la suite de contestations et rachetée en 1634 par les Jésuites ; D. 43-136, titres du prieuré de Chantelle ; enfin, D. 137-140, pièces diverses et inventaires anciens : ces derniers eussent du reste été mieux à leur place en tête de la série.

On remarquera que le fonds du collège comprend deux fonds secondaires, l'un assez pauvre, celui de l'hôpital Saint-

(1) E. Bouchard, *Histoire du collège de Moulins*. Moulins, 1872 ; pages 11 et suiv.

(2) Chanoine Reure, *Le Bourbonnais Jacques Fraichet, directeur d'une école privée et principal du collège de la Trinité à Lyon...* Moulins, 1910 ; p. 8.

(3) Cf. Ch^{ne} Reure, *La vie et les œuvres de Honoré d'Urfé*, Paris, Plon-Nourrit, 1910 ; p. 124-126.

Julien, l'autre, celui du prieuré Saint-Vincent de Chantelle, desservi par les chanoines réguliers de Saint-Augustin, beaucoup plus riche et peu exploité jusqu'ici.

L'hôtel Saint-Julien fut fondé à Moulins par Jean de Bourgogne, sire de Bourbon, non pas, comme l'a dit M. Bouchard (1), en 1269, car le fondateur était à cette date mort depuis un an environ (2), mais en vertu d'un testament de celui-ci, du début de 1268 ou de la fin de 1267, confirmé le jeudi après la S.-Vincent (24 janvier 1269 n. st.) par sa veuve Agnès. Jean avait légué, sur ses biens personnels, une rente de 180 livres pour la création de l'hôpital où seraient chaque jour hébergés cent pauvres et célébrées deux messes pour les bienfaiteurs de la maison vivants et morts; en outre, le jour de la S.-Michel, 29 septembre, cent tuniques devaient être distribuées aux pauvres. En même temps qu'elle confirmait les dispositions de son mari, Agnès désignait Aymon, archiprêtre de Moulins, pour administrer jusqu'à sa mort le nouvel hôpital (3) et nous savons que vingt ans après, en 1290, c'est encore un archiprêtre de Moulins, Guillaume, qui en est le recteur (4). Les bâtiments n'étaient pas achevés à cette dernière date, car on lit dans une charte de Robert de Clermont, sire de Bourbon, garantissant, le mardi avant la S.-Michel 1290, un accord entre le prieur de Souvigny et Guillaume, que ce dernier avait, au mépris des droits du prieuré, installé un oratoire « in loco in quo prædicta domus Dei debet ædificari » (5). Oratoire et hôpital étaient situés à l'intérieur de l'enceinte, sur le côté nord de la rue tendant du puit des Quatre à la porte d'Allier (partie basse de la rue d'Allier actuelle) et tenait sans doute à cette porte même, devant laquelle s'ouvrait tout le quartier de la rivière. L'hôpital possédait sur l'autre côté de la rue une maison dont on voit qu'en 1519 Reine Garnier, « gouvernante de l'hostel et maison monsieur sainct Julien, » femme de chambre de la duchesse Anne, consentit bail moyennant 25 l. et 20 s. de cens en faveur de Mathieu Pynel, orfèvre, et de Pierre Goupy, « verrinier », bourgeois de Moulins (6). A l'exemple du duc Louis II, Anne de France prit des dispositions testamentaires au profit de Saint-Julien. D'autre part Louis II avait fondé en dehors des murs, pour ses vieux serviteurs, l'hôpital Saint-Nicolas (7) dont les revenus furent au XVI^e^ siècle partagés entre les hôpitaux Saint-Gilles et Saint-Julien (8); ainsi les Jésuites pouvaient écrire, au XVIII^e^ siècle, dans l'inventaire de leurs archives (9), en tête du chapitre de « Saint-Julien autrement dit Saint-Nicolas » : « cet hôtel n'est ni un hôpital ni une maladrerie, c'est un hôtel ou infirmerie fondé par les anciens ducs de Bourbon en faveur de leurs domestiques valétudinaires, de sorte que, pour être reçu dans ledit hôtel, il fallait deux choses, 1° avoir servi en qualité de domestiques, 2° être réellement et actuellement malade. »

Si le fonds du collège offre, pour l'histoire des hôpitaux de Moulins, qui reste à faire, plusieurs liasses et registres de documents, il fournit également des renseignements intéressants et inédits sur le pays compris entre Chantelle et Saint-Pourçain, frontière des anciens diocèses de Bourges et de Clermont.

Le prieuré de Chantelle fut fondé au X^e^ siècle en ce lieu (10) où s'élevait déjà une église en l'honneur de saint Vincent, sur les bords de la Bouble, dans le comté de Bourges, aux confins de l'Auvergne, et les fondateurs, Ainaldus et sa femme Rotilde, le donnèrent, par le même acte, aux moines d'Évaux (11) installés non loin sur la lisière du diocèse de Limoges. Le titre primordial est conservé aux Archives du Puy-de-Dôme, parce que la prévôté d'Évaux fut unie au XVIII^e^ siècle à la Sainte-Chapelle de Riom. Les auteurs de la *Gallia christiana*, qui en ont donné un extrait d'ailleurs assez fautif, dans leurs *Instrumenta* du diocèse de Bourges (12), avouent ne pas avoir confiance en son authenticité et basent leur opinion sur les éléments de la date qu'ils jugent discordants ; mais leur suspicion est illégitime ; il faut seulement

(1) *Op. cit.*, p. 41.

(2) Chazaud, *Etude sur la chronologie des sires de Bourbon*, Moulins, 1865, in-8°; p. 236.

(3) Arch. nat. P. 13552, cote 92 (Huillard-Bréholles, *Titres de la maison ducale de Bourbon*, n° 477).

(4) D. 22.

(5) Arch. de l'Allier. *Thesaurus silviniacensis*, H. 419 (n° prov.), p. 527. — Voir aussi D. 22.

(6) D. 23.

(7) *Chronique du bon duc Loys*, par Châteaumorand, éd. Chazaud, p. 318.

(8) Voir H. Faure, *Hist. de Moulins*, t. II, p. 554.

(9) D. 138, p. 37.

(10) Allier, ch.-lieu de canton de l'arrondissement de Gannat.

(11) Aujourd'hui dans la Creuse, chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Aubusson. — La prévôté d'Évaux était composée de clercs dénommés chanoines et suivant la discipline de Saint-Augustin ; le prévôt Widradus, cité dans la charte de Chantelle, est le premier connu.

(12) Ed. Palmé. Tome II, *Instr.*, col. 6 E.

reporter cette date à l'année 937 au lieu de 936. Une copie de la charte de fondation de Chantelle, faite au XIII[e] siècle, est conservée dans les archives du prieuré (1).

*
* *

Relativement à la partie de la série E dont l'on trouvera ici l'inventaire, il y a lieu de présenter quelques observations. Reconnaissant après Champollion-Figeac (2) que la série E, du cadre de classement des Archives départementales établi par les « Instructions » du 24 avril 1841, comporte une sous-série dite « Titres féodaux » dont on aperçoit mal la nécessité, le service des Archives de l'Allier, fort de l'autorisation de M. le Ministre de l'Instruction publique, mit, en 1900, un terme à la constitution de cette sous-série dont l'inventaire était déjà imprimé jusqu'à l'article 214 (seigneurie de Pierrefitte). Il avait paru en effet que les fonds d'archives, classés et inventoriés comme « titres féodaux » sous le nom *de la seigneurie dont ils provenaient, avaient été,* tout comme beaucoup de ceux de la sous-série dite des « titres de famille », saisis révolutionnairement au moment de l'émigration ou de la condamnation à mort de leur dernier possesseur à la fin de l'ancien régime (3). C'est donc au nom de ce dernier possesseur, à leur rang alphabétique parmi les « titres de famille », qu'il eût été convenable de les classer. Ainsi, les papiers des seigneuries d'Avril, Baleine, la Barre, etc. (art. 1-89) se seraient rangés au nom de *Dreuille,* comme le voulaient les conséquences d'une note mise par M. Vayssière lui-même en tête de l'inventaire de ces fonds (4); — ceux de la Bastisse (Puy-de-Dôme, arr. de Thiers, cant. de Châteldon, c[ne] de Puy-Guillaume) (art. 90-94), à *Du Serre du Rivail :* la Bastisse fut vendue vers 1790 par la veuve de Balthazar Du Serre du Rivail, qui habitait à Cusset au moment de la Révolution (5), mais les papiers saisis en 1793 sur Pierre Du Serre, fils de celle-ci, constituent un fonds assez important des « titres de famille » (6); — ceux de Belair (art. 95), à *Coiffier,* comme provenant de l'émigré Henri-Louis de Coiffier, baron de Breuil, seigneur de Belair (7); — ceux de Bressolles (art. 96 et 97), à *Millet,* Charles-Simon Millet, receveur général des finances de la généralité de Moulins ayant épousé la fille de François-Joseph Ménage de Mondésir, possesseur de la terre de Bressolles (8); — ceux de Brugheat (art. 98-104) à *Bouillé* (9); — ceux du Chaussin, Quinssat, etc. (art. 105-141) *à Talaru-Chalmazel,* César-Marie, maréchal de camp, possesseur de ces fiefs, ayant été guillotiné à Paris le 4 thermidor an II (10); — ceux de Chézelles et Dompierre (art. 142 et 143) à *Des Galois de la Tour,* cette seigneurie appartenant, à la fin de l'ancien régime, à l'intendant de Provence de ce nom (11); — ceux de Chitaing (art. 144) à *Du Buysson,* car le registre classé sous le nom de cette seigneurie est un terrier des fiefs de Montaigu-le-blin, Cindré et Saint-Gérand-le-puy, membres de Chitaing, et il provient probablement des titres du dernier possesseur du fief de Montaigu, Denis-Philibert Du Buysson-Douzon (12), classés d'autre part dans la série E (13); — le terrier des Fougis (art. 146), qui provient certainement d'une saisie révolutionnaire mais sans qu'on en suive la trace avec précision, à *Berthier,* famille nivernaise, ou à *Le Long* (14); — les titres d'Issard (art. 150-176) à *Dreuille,* le dernier possesseur en ayant été ce François-Sénetaire, visé par la note concernant l'article E. 1; — ceux du marquisat de la Palisse (art. 185-212) à *Chabannes,* nom de la famille qui détenait ce fief au moment de la Révolution; — ceux de Pierrefitte (15) (art. 213 et 214), ainsi sans doute que le terrier « du Theil, Diou, Mercily et du Grand Chambon » (16) (art. 145), à

(1) D. 43.

(2) *Manuel de l'archiviste,* Paris, 1860; p. 56.

(3) Il faut observer que même les titres qui ont une provenance non révolutionnaire doivent également être classés au nom du dernier possesseur.

(4) Cf. page 53, note 1.

(5) Aubert de la Faige et R. de La Boutresse, *Les fiefs du Bourbonnais; La Palisse*; p. 165.

(6) E. 889-893, n[os] provisoires; cf. série Q, dossier de la vente des biens mobiliers de Pierre Du Serre.

(7) Cf. E, fonds Coiffier, 593, n° prov. — H.-L. Coiffier de Breuil, ancien lieutenant des vaisseaux du roi, fut élu en 1789 député de la noblesse aux États généraux.

(8) C[te] du Broc de Segange, *La baronnie et la paroisse de Bressolles,* dans le *Bull. de la Soc. d'émulation du Bourbonnais,* année 1904.

(9) Cf. p. 186, col. 1.

(10) Aubert et La Boutresse, *op. cit.*, p. 143-146.

(11) A. Brette, *Recueil de documents relatifs à la convocation des États généraux de 1789,* t. I, p. 470.

(12) Aubert et La Boutresse, *op. cit.*, p. 276.

(13) E. 822-825, n[os] prov.

(14) Aubert et La Boutresse, *op. cit.*, p. 385. — Cf. E. 1299, n° prov.

(15) Pierrefitte-sur-Loire, arr. de Moulins, cant. de Dompierre.

(16) Membres de la seigneurie de Pierrefitte.

Lignerac-Caylus, une des filles de Charles-François de Lévis-Châteaumorand, Marie-Odette, ayant apporté Pierrefitte à son mari, M. de Lignerac, grand bailli d'Auvergne, et c'est sur le fils né de cette union, Joseph-Louis-Robert de Lignerac-Caylus, que fut saisie la terre de Pierrefitte pour être partiellement vendue en prairial an II. — Enfin, les terres de Gayette et de Lépine étant, en 1790, propriété l'une de l'hôpital de Gayette, l'autre du couvent des Chartreux de Moulins, leurs titres (art. E. 147-149 et E. 177-180) devaient sans hésitation prendre place dans la série H (1) et les quatre terriers de la seigneurie de Naves (E. 181-184), laquelle appartenait aux archevêques de Bourges, pouvaient, en l'absence d'un fonds de cet archevêché aux Archives de l'Allier, constituer, si l'on y tenait, un embryon de la sous-série, ainsi réduite, des « titres féodaux ».

Il ne fallait pas songer à anéantir les 214 articles « féodaux » déjà imprimés avant 1900. On les trouvera donc ici. Mais, à mesure que, dans la sous-série « titres de famille » la rédaction de l'inventaire rencontrera, à sa place alphabétique, le nom du possesseur d'un fonds déjà analysé dans la sous-série précédente, une note avertira qu'il convient de se reporter à ce fonds. C'est ainsi qu'au nom de famille *Bouillé* (p. 186), l'inventaire renvoie aux titres féodaux de Brugheas (art. E. 98 à 104), seigneurie ayant été saisie sur François-Claude-Amour, marquis de Bouillé, qui émigra, comme l'on sait, après la fuite de la famille royale (2); c'est ainsi également qu'au nom de famille *Chabannes* (p. 197), on ne trouvera qu'un petit article composé de trois pièces formant supplément au fonds classé sous la rubrique « seigneurie de la Palisse » dans la sous-série des « titres féodaux » (art. 185-212). On continuera, bien entendu, à suivre cette méthode de restitution dans le volume suivant de l'inventaire sommaire de la série E.

***

Ainsi qu'il a été dit plus haut, le présent volume a successivement été rédigé par M. A. Vayssière (série D entière et série E jusqu'à l'article 214), par M. F. Claudon, aujourd'hui archiviste de la Côte-d'Or (art. E. 215 à E. 456) et par le signataire de cet avertissement (art. E. 457 à E. 570).

P. FLAMENT.

(1) Les quelques pièces relatives à Gayette, que l'on trouvera aux Archives de l'Allier, ont été certainement distraites par accident du riche fonds conservé à l'hôpital même (c^ne^ de Montoldre, arr. de la Palisse) et inventorié en 1908 dans la collection des inventaires sommaires (Moulins, 1908, in-4°, IV-66 p.).

(2) Beaucoup de titres de la seigneurie de Brugheas, dont plusieurs terriers, furent brûlés en 1792 « par force et violence ». (Arch. de l'Allier, L. 60, fol. 168.)

Département de l'Allier.

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ANTÉRIEURES A 1790

SÉRIE D.

(Instruction publique. — Sciences et Arts. — Universités, Facultés, Collèges, Sociétés académiques.)

Collège de Moulins.

D. 1. (Liasse.) — 2 pièces, papier

1585-1595. — Donation, par François « de Beauquère (Beaucaire de Péguillon), evesque anthique de Metz » et abbé de Saint-Germain d'Auxerre, demeurant au lieu de la Creste, paroisse d'Aude, dans le but de venir en aide « à ceux qui de jeunesse delaissent toutes autres sortes d'aises pour apprendre les bonnes et sainctes lettres et sciences, par le moyen desquelles et faveur divine ledit seigneur est acreu des biens temporels qu'il a de present autant ou plus que de ses ancestres », de la somme de douze cents livres, devant être convertie en la somme de cent livres de rente, « pour dotation et entretenement du college de la ville de Molins », à charge, « chacun an, au jour de la presente fondation et dotation... faire, par le principal dudit college, en l'assemblée de ses escolliers, dire et prononcer une exhortation latine en la memoire perpetuelle dudit fondateur et des siens, et encore par les eschevins prier à haulte voix pour l'ame dudit fondateur » (7 fév. 1585). — Traité entre nobles Antoine Verne, trésorier de France au bureau de Moulins et maire de ladite ville, Antoine de Roddes, sieur d'Origny, premier président en l'élection ; Jean Prévost, sieur de Rochar et de Chassignolles, contrôleur au domaine ; Pierre Morellot, fourrier de la chapelle du Roi, et Pierre Giraudet, sieur de la Chaulme, écuyer d'écurie du Roi et maître de la poste dudit Moulins, échevins, d'une part ; et Claude Picquart, M^e ès arts, principal du collège de Marcigny-les-Nonnains, d'autre part, par lequel traité celui-ci s'engage à « regir et gouverner bien et dheuement, comme principal, le college de ceste dicte ville pour trois années consecutives, et en icelluy tenir, norrir et gager à ses frais et despens, pendant ledict temps, quatre regens quy seront catholiques, de bonne vie et conversation et de telle doctrine et erudition qu'il conviendra pour la capacité des enffans ; comme aussy entretiendra ung regent abecedaire. Et sera tenu, outre la norriture d'iceulx, de leur donner des gages, sçavoir : à celluy quy fera la premiere classe, du moings jusques à la somme de quarente escus sols par an ; à ceulx quy feront les seconde et troisième, jusques à la somme de trente escus pour chescun d'eulx ; au quatriesme, vingt escus, et au regent abecedaire luy delairra pour gages ung sol pour mois de chescun des enffans quy iront à ladite classe sur ce quy sera ordonné cy-après estre paié par eulx audict principal pour l'escolage de chescun mois. Et pour cest effect se sont lesdictz sieurs maire et eschevins obligez... paier audict Picquart... la somme de deux cens soixante-six escus quarente solz pour chescun

an ». Ce traité est suivi d'un règlement détaillé ; il fut continué, en 1598, pour trois nouvelles années (1595).

D. 2. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin ; 8 pièces, papier ; 1 sceau.

1603-1607. — Brevet de Henri IV permettant « l'establissement d'un college de Jesuistes en la ville de Moulins, quand les habitans auront preparé et mis en estat les maisons, demeures et autres commoditez et necessitez requises à l'establissement dudit college et qu'il y aura nombre suffisant de Jesuistes de la qualité et condition de ceulx qui peuvent resider en ce Royaume, pour conduire, entretenir et desservir ledit collège » (30 nov. 1603). — Lettres patentes du même permettant aux Jésuites d'établir à Moulins un collège « composé de tel nombre de personnes qu'ils verront estre necessaire pour le service divin et instruction de la jeunesse aux bonnes lettres, tant d'humanités, philosophie, que theologie », les autorisant à accepter les fondations qui leur seront faites par les sieurs de Saint-Geran et les nobles, bourgeois et habitants dudit Moulins, et accordant auxdits habitants le droit de prendre les maisons et jardins voisins du lieu choisi pour l'établissement dudit collège, en en payant le prix de gré à gré (29 juin 1604). — Traité entre R. P. Louis Richeome, provincial de la Compagnie de Jésus en la province de Lyon, et les échevins de la ville de Moulins pour l'établissement dans cette ville d'un collège de ladite Compagnie. Ce collège comprendra six classes ; la ville fournira pour son entretien la somme annuelle de quatre mille livres, dans laquelle entreront pour seize cents livres les revenus de l'hôtel Saint-Julien, donné par le Roi, et pour huit cents livres les revenus de l'ancien collège ; les habitants, « pour la commodité et saucté des regentz », promettent leur « achapter une maison champaistre, voisine de ladicte ville » ; ils cèdent tout l'ancien collège et promettent « achapter le logis et hostellerie du Chef Saint-Jehan et le logis de la Teste Noire quant on vouldra bastir l'esglize, leurs cours, jardins et appartenances, et quelques aultres maisons et bouticques joignantes du midi audict antien college, avec l'espasse qui est porté en la forme et modelle qui a esté faict par maistre Estienne Martelanges...auquelz espaces ladicte ville leur bastira à ses propres traiz et despens une maison pour l'habitation desdicts peres, une esglize pour les exercices de devotion et un corps des classes pour enseigner la jeunesse, le tout selon ledict desseing et modelle dudict maistre Estienne Martelanges » ; ladite ville donnera trois mille livres pour la bibliothèque ; le jour ou elle ajoutera mille livres à la dotation première, il sera fourni deux régents de philosophie ; etc. (14 sept. 1605). — Acceptation, par Claude Aquaviva, général de l'ordre des Jésuites, des conventions passées pour l'établissement du collège de Moulins (10 nov. 1606). — Ratification par Henri IV dudit traité et de la donation faite en faveur dudit collège par Honoré d'Urfé, comte de Châteauneuf, baron de Châteaumorand, etc., et par Diane de Châteaumorand, sa femme, de la somme de vingt-quatre mille livres dans laquelle entreront pour leur valeur d'acquisition les terres et seigneuries de Pouzeulx, Lallau et Mybonnet, à la condition que, « ledict college portera le nom de Chasteaumorand et sera ledict nom escript, gravé et taillé en pierre, au grand portail et frontispice dudit college, avec les armes de leur maison eslevées et taillées audit portal et en la grande, principalle et mestresse vittre de l'eglise... », à la condition également que les habitants feront nourrir et instruire audit collège, à perpétuité, deux enfants choisis par lesdits seigneurs et par leurs successeurs ; etc. (déc. 1607).

D. 3. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 17 pièces, papier.

1607-1710. — Traité entre le provincial des Jésuites de la province de Lyon et R. P. Antoine Chabraud, recteur du collège de Moulins, d'une part, et les maire et échevins de la ville, d'autre part, pour l'établissement d'une classe de philosophie dès la Saint-Luc (18 oct. 1607), attendu que de nombreux élèves de la région iraient étudier à Paris si cette classe n'était pas ouverte (1607). — Traité entre M. de Saint-Geran, les Jésuites du collège de Moulins et le maire et les échevins de ladite ville, au sujet du prieuré de Chantelle dont ledit sieur de Saint-Geran avait procuré l'union audit collège, à la suite de la résignation qu'en avait faite Jean de Vény de Cherette, religieux de l'ordre de Saint-Augustin. Il est stipulé que M. de Saint-Geran aura le titre d' « insigne et premier bienfaiteur » du collège et que les deux enfants que lui et ses successeurs auront le droit d'y faire élever, « pour marques de leurs qualités, seront revestus et porteront ordinairement une robe de gros drap commun, avec un passement de layne, le tout de couleur orange » (19 juillet 1613). — Confirmation, par Philippe de Birague, prieur de Souvigny, de la démission du prieur de Jenzat, dont

le bénéfice devait être uni au collège des Jésuites de Moulins, (19 décembre 1621). — Consentement donné par le procureur général de l'abbaye de Cluny à l'union au collège des Jésuites de Moulins du prieuré de Saint-Martin de Jenzat, à condition que lesdits Jésuites « seront tenus entretenir, loger et nourrir à tousjours au temps à venir » un jeune religieux étudiant du prieuré de Souvigny (5 janv. 1623). — Extrait d'un traité entre les officiers municipaux et les PP. Jésuites, au sujet de sommes restant à payer et des emplacements que la ville devait fournir pour la construction de l'église (23 avril 1626). — Abandon aux Jésuites du collège de Moulins, par le maire et les échevins, des halles du quartier d'Allier, en retour de l'établissement d'une chaire de théologie morale et pour les indemniser de la perte de 800 livres sur les revenus de l'hôtel Saint-Julien (mai 1680). — Donation, par Gaspard de Coligny, clerc tonsuré du diocèse d'Autun demeurant à Moulins, aux Jésuites du collège, de la somme annuelle de quatre mille livres, pour l'établissement d'un « séminaire » sous le titre de Saint-François-de-Salle, où seraient élevés douze jeunes gentilshommes pauvres (12 juil. 1688). — Approbation par Louis XIV de ladite fondation (1689). — Etc.

D. 4 (Liasse.) — 10 pièces, papier.

1607-1703. — Contrat entre les sieur et dame de Châteaumorand et Claude de Champfeu, premier échevin de Moulins, portant que le service funèbre devant être célébré chaque année pour lesdits seigneur et dame, après leur mort, sera fait aux frais du collège et dans sa chapelle (1607). — Lettres de Claude de Lingendes, écrites de Paris au P. Jean Pomereul, recteur du collège de Moulins, au sujet des difficultés survenues avec M. de Saint-Geran relativement à la fondation des sieur et dame de Châteaumorand (1616). — Lettre du P. Canaye (?), écrite d'Amiens et relative à la même affaire. « J'ay veu à Paris, dit l'auteur de cette lettre en parlant de madame de Montmorency, cette belle sépulture faite par les frères d'un des nostres, nommés Anguier, qui travailloient aux Tuileries. Je croy qu'estant en place elle fait un fort bel effect » (1651 ou 1657). — Mémoire contre les prétentions de M. de Saint-Geran de faire entretenir au collège de Moulins deux élèves boursiers désignés par lui. Il est dit dans ce mémoire, à propos du prieuré de Chantelle : « Ce prieuré, qui est de l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin, est situé dans le chasteau de Chantelle, et depuis les guerres et troubles de la Relligion, qu'il fut usurpé par les seigneurs de Bellenave, qui estoient calvinistes et en soustenoient le parti, avoit tousjours esté porté en confidence par de grands seigneurs, gouverneurs de la province, telz que feu monseigneur le mareschal de Saint-Geran, qui en jouissoit sous le nom de frère Jean Vény, dit Cherette, relligieux de Saint-Satur, et en percevoit annuellement la somme de 1,800 livres par les mains de maistres Pierre Colin et Louis Chareil, qui en estoient fermiers » (s. d.). — Fondation, par Pierre Perrin, conseiller au présidial de Moulins, moyennant la somme de six mille livres, d'une classe perpétuelle de théologie (21 sept. 1703). — Etc.

D. 5. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 17 pièces, papier.

1606-1758. — Permission donnée par Henri IV aux Jésuites du collège de Moulins « de prendre sur le tuyau de la fontaine du chasteau dudit Moulins qui passe en ladite ville, près de la grosse tour, l'eaue pour leur usage domesticque de telle grosseur que la diminution totale ne puisse apporter dommage ny incommodité, soit audit chasteau ou jardins d'icelluy et embellissement de la hauteur qu'elle jaillist » (17 sept. 1606). — Confirmation de ladite concession par Louis XIII (1611). — Permission donnée par les Jésuites aux religieuses de la Visitation d'adapter un tuyau sur celui qui leur a été concédé (1618). — Ordonnance des trésoriers de France du bureau de Moulins portant que les Jésuites et autres religieux de la ville de Moulins à qui il a été accordé de prendre de l'eau à la fontaine du château, contribueront « aux frais nécessaires pour ramasser dans le regard de la source les eaux qui s'y perdent » (1657). — Supplique des Jésuites pour être dispensés de contribuer auxdits travaux, attendu que la prise d'eau dont ils jouissent ne cause aucun préjudice (1657). — Abandon, par les Jésuites à madame Bolacre, de l'eau qui sort de leur réservoir pour l'arrosage des orangers de son jardin. — Arrêts et déclarations « contenant descharge en faveur des pères Jésuites de ce Royaume de toutes les impositions... pour la levée, subsistance, entretènement et logement des garnisons et gens de guerre... en payant les décimes. . et tailles royales » (1637-1663). — Ordonnance de M. Le Febvre de la Barre, intendant, déchargeant les Jésuites du droit établi par les échevins de Moulins sur le grand pont d'Allier pour les

réparations de l'horloge (1658). — Décharge pour lesdits Jésuites des droits d'octroi imposés pour la construction du pont (1714). — Requêtes des Jésuites pour être déchargés de la taille de trois livres mise sur eux, en qualité de seigneurs de Pouzeux, pour réparations au clocher d'Iseure. — Ordonnance de M. de Bérulle portant qu'il leur sera rendu trente-quatre livres qu'ils avaient payées pour les cloches d'Iseure (1758). — Etc.

D. 6. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin ; 8 pièces, papier.

1632-1745. — Ordonnance de Paul Coiffier, intendant des gabelles en la généralité de Moulins, portant que les Jésuites du collège jouiront d'un minot de sel par mois pendant les quatre premiers mois de 1632, en attendant qu'il ait été statué sur leurs prétentions, en qualité de possesseurs de la maison de Saint-Julien ou de Saint-Nicolas, au « droit de layde du sel, qui consiste en un boisseau par chacun muid de tout le sel que l'on mesure au port dudit Moulins, tant de celui que l'on descend pour estre mis au grenier du lieu, comme de celuy qui se mesure audit port pour mener ailleurs ; plus de celuy qui se vend en gros audit grenier ès jours de Saint-Martin et de Saint-Michel, depuis l'heure de midy jusqu'au lendemain pareille heure, de chasque muid une quarte, et de chasque quarte de sel que l'on mesure audit grenier pendant lesdits six mois ce que l'on en peut tenir sur les deux premiers doigts joints ensemble, ayant le poulce au milieu ; lesquels droits, appelés les mines, sont par eux perceptibles à cause de ladite maison de Saint-Julien, savoir est : au mois de janvier, un tiers ; en février, quand l'année est impaire ou paire, un tiers ; en mars, quand l'année est paire, un quart, et quand elle est impaire, un tiers ; en may, le tout ; en juillet, un tiers ; et en octobre un tiers » (1632). — Ordonnance des commissaires généraux du Roi portant que les Jésuites de Moulins représenteront les titres qu'ils ont au droit sur le sel mesuré au port de Moulins (1647). — Arrêt du Conseil d'État confirmant les Jésuites de Moulins dans leur droit de prendre chaque année quatre minots de sel au grenier dudit Moulins, en payant « douze livres pour le prix du marchand » (1656). — Autre confirmation du même droit à la suite du refus par l'adjudicataire des gabelles de maintenir lesdits Jésuites sur l'état des francs-salés (1675). — Lettres patentes relatives au même objet (1716), — et nouveaux arrêts du Conseil d'État (1719). — Ordonnance de M. de Vanolles, intendant, confirmant les Jésuites de Moulins dans leur droit de percevoir un péage audit Moulins (1733). — Requêtes diverses présentées à l'Intendant au sujet du franc-salé. — Etc.

D. 7. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin ; 14 pièces, papier.

1625-1714. — Ordonnance des trésoriers de France et autres pièces relatives au payement, par la ville de Moulins aux Jésuites du collège, de la somme de mille livres sur l' « apetissement de la mesure du vin » (1625-1626). — Consulte relative à la proposition faite par la ville de Moulins d'abandonner dix mille livres payées pour la construction de la chapelle et de dispenser les Jésuites de cette construction, à la condition d'être quitte du reste de la somme promise (1635). — Procédures instruites au bureau des finances contre le sieur Liendon, receveur du fait commun de la ville de Moulins, au sujet du refus de payer les pensions des Jésuites (1638). — Suppliques diverses adressées à Colbert. — Conclusions des pères Jésuites contre la ville de Moulins, tendant à faire déclarer celle-ci leur créancière pour la somme de 21,535 livres (1670). — Supplique présentée au Roi par les Jésuites de Moulins pour être payés des sommes qui leur sont dues par la ville ; — mémoire des habitants tendant à prouver qu'ils ne doivent rien, les Jésuites ne s'étant pas encore mis en mesure de tenir leurs engagements relativement à la construction d'une chapelle. — Arrêt du Parlement dans le procès entre les Jésuites de Moulins, d'une part, les boulangers de la ville et le maire et les échevins d'autre part, fixant les droits respectifs des Jésuites et des boulangers et condamnant la ville à parfaire la somme de huit cents livres due aux dits Jésuites sur le produit du droit de maille (1714). — Etc.

D. 8. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 12 pièces, papier ; 9 sceaux ou cachets.

1614-1721. — Authentique des reliques de saint Marcel et de saint Anastase (1614). — Brevet du provincial des Jésuites de la province de France portant qu'il a été délivré au collège de Moulins quelques os de saint Quirille et d'un autre martyr, provenant du cimetière de sainte Priscille *in via Salaria* (1622). — Permission donnée aux Jésuites de Moulins, par l'évêque d'Autun, d'exposer les reliques des saints Timothée, Gervais et Apolonius et de sainte Rosalie, qui leur ont été envoyées de Rome (1629). —

Authentique des dites reliques transmis au R. P. Claude de Lingendes, recteur au collège de Moulins (1644). — Authentique des reliques de saint Constantin et certificat de Claude de Lingendes, provincial de la province de France, portant que ces reliques lui ont été données par la princesse de Nerola et qu'il les a cédées au collège [de Moulins (1652). — Pièces servant à prouver l'authenticité de reliques de saint François Régis (1721). — Etc.

D. 9. (Registre.) — In-folio, papier, 52 feuillets.

1633-1666. — Déclaration du Roi pour l'exemption des tailles en faveur du clergé (1646). — Arrêts du Conseil d'État portant décharge de la taxe personnelle faite sur les ecclésiastiques pour l'ustensile, à cause du logement des gens de guerre (1654) ; — portant défense aux officiers des greniers à sel d'inquiéter les ecclésiastiques pour raison de l'imposition du sel, de visiter en leurs maisons, etc. (1656) ; — portant évocation de tous les procès mus et à mouvoir contre les PP. Jésuites à raison des bénéfices unis à leurs maisons, etc. (1656); — portant exemption en faveur des Jésuites pour les francs-fiefs et nouveaux acquêts (1634) ; — portant décharge des taxes faites à Mantes sur les bénéfices des Jésuites (1644) ; — portant que les maisons des Jésuites sont exemptes de l'imposition de cinquante-six mille livres à laquelle le clergé de France s'était obligé (1637) ; — portant exemption en faveur des Jésuites de toutes contributions pour la levée, la subsistance et le logement des gens de guerre (1637). — Arrêt du Conseil privé défendant aux habitants et collecteurs de Chantelle de comprendre en leurs rôles les valets, métayers et meuniers des Jésuites (1658). — Arrêt du Conseil d'État déchargeant tous les bénéficiers des droits de traite foraine pour les blés, vins et autres fruits provenant de leurs bénéfices (1666). — Etc.

D. 10. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin ; 13 pièces, papier.

1763-1770. — Répartition entre les commissaires nommés par les arrêts des 6 août 1762 et 24 mai 1763 pour s'occuper des collèges, des sièges royaux compris dans le ressort du parlement de Paris. — Lettre accompagnant l'envoi de cette liste et renfermant des instructions sur la façon de dresser différents états demandés, les moyens de correspondre avec les commissaires, etc. (27 avril 1763). — Plan d'administration économique pour les collèges où il a été, en exécution de l'édit de février 1763, formé des bureaux d'administration. — Requête du procureur général du Roi pour que le collège de Moulins soit pourvu de régents, attendu que les officiers municipaux, par une négligence blamable, avaient négligé d'en procurer, et arrêt du Parlement nommant, pour principal dudit collèges, Jean-Gabriel Barthouilh, docteur de Sorbonne, et l'autorisant à choisir, pour cette fois seulement et sans tirer à conséquence, les régents placés sous ses ordres (18 janv. 1763).— Acceptation, par les sieurs Montalan, Rousselin, Deformé et autres, des fonctions de régents à eux offertes par le sieur Barthouilh, principal au collège de Moulins (1763).— Procès-verbaux de prise de possession des bâtiments du collège par ledit Barthouilh et ses régents (25 fév. 1763). — Lettres patentes du Roi portant confirmation et règlement pour le collège de la ville de Moulins. Il est dit dans ces lettres que l'enseignement sera gratuit et conforme aux usages et méthodes de l'Université de Paris (20 juillet 1763). — Autorisation pour le collège de Moulins d'emprunter la somme de quatre mille francs destinée aux réparations urgentes, à l'achat de linge, etc. (1763). — Lettres patentes du Roi réglant d'une façon définitive l'administration et la police de collège de Moulins (31 août 1764). — Autorisation du Parlement d'établir un professeur de philosophie au collège de Moulins (1764). — Arrêt du Parlement mettant les nouveaux directeurs du collège de Moulins en possession des biens dont jouissaient les Jésuites dudit collège (1765). — Autorisation d'établir un second professeur de philosophie (1765). — Mémoire adressé par les professeurs du collège de Moulins aux administrateurs dudit collège à l'occasion des dépositions de plusieurs écoliers contre un de leurs maîtres. — Etc.

D. 11. (Liasse). — 4 pièces ou cahiers, papier.

1772-1790. — Procès-verbal de visite, par Jacques Vernin, maire de Moulins, Claude-Marie Merle et Claude Pinturel, procureurs du fait commun, des bâtiments et dépendances du collège de Moulins et des maisons lui appartenant dans la ville (1780). — « Établissement, revenus et charges du collège de Moulins, d'après la déclaration de messieurs les Doctrinaires, suivis de notes et observations ». — Lettre des Doctrinaires du collège aux officiers municipaux de Moulins, réclamant, par suite des difficultés qu'ils éprouvent pour la perception de leurs revenus, un à-compte sur les rentes que l'hôtel de

ville leur doit annuellement (1790). — « Récapitulation des fournitures, tant en livres qu'en impressions, faites au collège de Moulins par la veuve Faure, imp. lib. dudit collège » (1772-1778). — Etc.

D. 12. (Registre), grand in-folio, papier 101 feuillets.

1763-1780. — Registre des délibérations du bureau du collège de Moulins. — 6 avril 1763. Nomination de MM. de Champfeu de Givreuil, ancien capitaine d'infanterie, et Barraud, président en l'élection, comme notables de la ville faisant partie du bureau du collège. — 18 avril. Attribution d'un logement en ville pour le sieur de Montalant, professeur marié, sa femme et sa fille ne pouvant demeurer au collège. — 30 mai. Établissement d'un portier; achats de meubles indispensables pour les professeurs. — 27 juin. Mise de la chapelle du collège à la disposition des chanoines de N. D. à l'occasion de la procession en l'honneur de sainte Rosalie. — 26 juillet. Choix de M. Heulhard, doyen des avocats, pour remplir au bureau les fonctions de ministère public. — 22 août. Lettres patentes du Roi portant confirmation du collège et y établissant un pensionnat; autorisation pour le principal de retirer des mains du sieur Garo et autres les meubles et effets appartenant à la congrégation des Messieurs, établie par les ci-devant Jésuites. — 25 août. Arrêt du Parlement ordonnant que les titres et papiers des Jésuites, déposés au greffe de la sénéchaussée, seront remis dans les archives du collège; demande d'un cours de philosophie; offre faite par le principal de professer la logique. — 30 août. Distribution des prix. — 15 sept. Catalogue de la bibliothèque. — 23 sept. Arrêt autorisant le collège à emprunter quatre mille livres pour l'établissement d'un pensionnat. — 30 sept. Règlement pour le passage des écoliers dans une classe supérieure. — 27 déc. Achat de cartes géographiques et règlement pour l'enseignement de la géographie et de l'histoire, enseignement du catéchisme par les soins du curé de Saint-Pierre. — 3 février 1764. Congé à l'occasion de l'anniversaire de la naissance du Roi. — 24 fév. Défense aux écoliers de fréquenter le jeu de paume et les billards et de se masquer et déguiser pour courir les rues. — 14 mai. Règlement relatif au renvoi d'élèves par les professeurs. — 6 oct. État des revenus et des charges du collège; projet d'établissement d'une chaire de philosophie. — 19 nov Don, par M. de Flesselles, intendant, de croix destinées aux empereurs et dictateurs de chaque classe. — 24 janv. 1765. Arrêt du Parlement fixant à mille livres les honoraires du professeur de philosophie. — 21 fév. Délibération et lettre de M. Rolland, commissaire spécialement chargé du collège de Moulins, relatives au professeur de troisième qui avait refusé de faire composer ses élèves à l'occasion de la distribution des croix. — 25 février. Réparations aux bâtiments dépendant du prieuré de Chantelle et bail des biens et revenus. — 22 mars. Délibération tendant à transférer la fondation d'une messe de l'hôtel Saint-Julien dans la chapelle du collège. — 18 mai 1765. Démission du sieur Eckart, professeur de cinquième, qui avait été pourvu d'un canonicat. — 31 mai. Nomination par le bureau du sieur Cuny-Duvergé en remplacement du sieur Eckart. — 26 août. Établissement d'une seconde chaire de philosophie. — 15 oct. Nomination du sieur Baduel, M[e] de philosophie au collège de Navarre, à la seconde chaire de philosophie du collège de Moulins. — 8 mars 1766. Description de la nouvelle porte du collège, sur laquelle se voient les armes de M. Rolland, conseiller au Parlement et président des requêtes du palais, celles de M. de Flesselles, intendant et l'inscription suivante : COLLEGIUM RESTAURATUM ANNO 1764. Don de la somme de douze cents livres, par M. de Pont, intendant, pour l'établissement d'une porte en fer. — 20 mars. Service à l'occasion de la mort du dauphin. — 11 juin. Vente d'ornements d'église. — 4 nov. Règlement pour les vacances et congés. — 24 juil. 1767. Bail du domaine de Montlevé, dit de Saint-Julien, situé en la paroisse de Dornes. — 12 nov. Refus du bureau de permettre au sieur Rousselin, professeur de seconde, de loger en ville et de tenir des pensionnaires. — 25 fév. 1768. Traité avec les fermiers de la châtellenie de Verneuil au sujet des dix-sept poinçons de vin rouge et de la même quantité de vin blanc dus annuellement à l'hôtel Saint-Julien. — 17 déc. Traité semblable au sujet des redevances en froment. — 4 juillet 1769. Nouveaux articles à ajouter au règlement du collège. — 24 juillet. Soutenance d'une thèse de philosophie en présence de l'évêque d'Autun. — 18 sept. Engagement pris par M. Barthouilh, nommé chanoine de Moissac, de donner sa démission de principal avant le premier janvier et choix fait par le bureau du sieur Baduel pour le remplacer, avec charge de diriger immédiatement le pensionnat. — 3 oct. Nomination de M. Segaud, ancien professeur au séminaire d'Autun, en qualité de professeur de philosophie. — 22 déc. Gratification à M. Lelong, sous-principal. — 8 janv.

1770. Conditions imposées au nouveau principal ; établissement de cours de mathématiques pour les élèves de philosophie. — 23 janv. Bail de la terre de Pouzeux. — 4 sept. Vente d'une maison située rue de Bourgogne. — 17 janv. 1771. Demande tendant à obtenir l'interdiction de la chapelle Saint-Julien. — 12 juin. Réparations à l'horloge. — 13 juillet 1772. Abandon, par le curé de Chantelle, de tous ses droits aux dîmes en retour d'une portion congrue conforme aux règles établies par l'édit de mai 1768. — 13 nov. Arrangement avec le curé de Saint-Pierre pour le payement en argent de la redevance de soixante-quatre boisseaux de seigle due par celui-ci. — 12 janv. 1773. Pension viagère de deux cents livres accordée au sieur Fournery, professeur de quatrième. — 31 janv. Lettre du chancelier (M. Joly de Fleury) portant que c'est avec raison que le conseil supérieur de Clermont « réclame l'homologation des actes concernant le collège de Moulins. » — 9 juin. Nomination d'un receveur-secrétaire. — 6 sept. Décès de M. Vincent Baduel, principal. — 30 sept. Nomination de Guillaume Baduel, professeur de philosophie, en qualité de principal. — 3 sept. 1774. Nomination à la cure d'Ussel. — 28 mai 1775. Suppression de l'étude du grec. — 7 juil. Projet de vente de la terre de la Pelotte, situé[e] au Chambon, faubourg de Moulins. — 16 avril 1776. Nomination de Guillaume Mopinot, chanoine régulier de Sainte-Geneviève, à la cure de Chantelle. — 14 juin. Protestation du bureau contre un arrêt du Parlement qui déclare nulle la nomination de l'abbé Cuissot comme professeur de troisième, avec défense de le nommer de nouveau, parce que la première nomination avait été faite par un nombre de membre insuffisant. — 2 août 1777. Règlement relatif aux absences des professeurs pris à la suite d'une absence de plusieurs semaines faite par le sieur Formé, professeur de rhétorique, sans avoir prévenu le principal. — 26 août 1778. Prohibition de certaines punitions « qui pouvoient exposer les écoliers à être estropiés ou à être obligés de cesser l'exercice de leurs études. » — 10 avril 1779. Vente d'une maison située rue de l'Aumône. — 19 juin. Obligation pour les professeurs de porter la robe académique lorsqu'ils sont dans l'exercice de leurs fonctions. — 29 sept. 1780. Signification au bureau, par le P. Philippe Very, provincial de la congrégation de la Doctrine chrétienne pour la province de Paris, des lettres patentes du Roi confiant à ladite congrégation la direction du collège de Moulins et nommant le P. Claude Bourgoin recteur dudit collège. — 12 nov. 1780. Remise des comptes du collège par le bureau assemblé sous la présidence de l'évêque d'Autun. — Etc.

D. 13. (Registre.) — In-folio, papier, 105 pages.

1782-1792. — « Actes du vénérable chapitre général de la congrégation des prêtres de la Doctrine chrétienne, tenu à Paris, dans la maison de Saint-Charles, le 3 du mois de juin 1782 et jours suivants : discussion des constitutions ; mesures prises contre des membres de la congrégation qui en étaient sortis sans prévenir les supérieurs ; permissions de posséder des bénéfices (p. 1-24). — 29 déc. 1782. Procès-verbal de visite du collège de Moulins par le sieur Very, visiteur provincial. — Profession et réception des frères François Madaye, Remy Gillet et Romain Le Roy. — Actes de l'assemblée provinciale de 1783 ; compte-rendu de la situation des collèges appartenant à la congrégation. « L'assemblée s'est occupée des comptes de la maison de Moulins. On a vu, selon l'état détaillé qui en a été lu, que ses revenus montoient à la somme de dix-sept mille trois cent trente-huit livres, et ses charges, tant en pensions pour les Jésuites que décimes et réparations annuelles, et rentes contractées pour les emprunts, à celle de sept mille six cent soixante livres, d'où il résulte que le revenu net est de neuf mille six cent soixante-dix-huit livres ; mais comme il auroit fallu encore porter en charge les vestiaires et gages des domestiques, montant à deux mille sept cents livres, ainsi que les contributions provinciales, fixées à cent quatre-vingts livres, il s'ensuit nécessairement que le véritable revenu de ce collège ne monte réellement et au plus qu'à la somme de six mille sept cent quatre-vingt-dix-huit livres ». — Réparations aux bâtiments du collège de Moulins et renouvellement du terrier de Chantelle. — 27 sept. 1784. Permission donnée au père Bourgoin, recteur, d'emprunter cinq à six mille livres. — 4 janv. 1785. Délibération du « conseil général » où il est dit que le collège de Moulins, depuis que les Doctrinaires y sont établis, « par suite du peu d'ordre qui paroit avoir régné dans cette maison », a vu ses dettes s'accroître tous les ans. On propose d'abandonner ledit collège, qui faisait partie de la province de Paris, à la province d'Anjou. — 27 mars 1785. Procès-verbal de la visite du P. Jaubert, visiteur par commission du R. P. général. — Remplacement du P. Bourgoin par le P. Berrul, en qualité de recteur. — 3 sept. 1786. Requête à présenter au prince de Condé pour obtenir que les fondations de l'hôtel Saint-Julien

qui ont été transférées à la chapelle du collège par l'ordinaire, continuent à être acquittées dans ladite chapelle, et pour être dispensé de reconstruire ladite chapelle Saint-Julien et obtenir la permission d'élever des maisons sur son emplacement. — 14 nov. 1786. Profession et réception de Claude Noblot. — 22 avril 1787. Construction de l'hôtel Saint-Julien et d'une maison rue des Carmélites. — 28 déc. 1789. Agrégation des confrères Marfaing et Ossavy. — Actes du premier chapitre des PP. de la Doctrine chrétienne de la province d'Anjou, tenu dans le collège royal de la Flèche, le 10 sept. 1787.—Actes du chapitre général tenu à Paris, le 2 mai 1788.

D. 14. (Liasse.) — 16 pièces, parchemin ; 12 pièces, papier.

1522-1730. — Échange de cens assis sur des maisons situées dans la ville de Moulins, entre Jean Chanteau, sieur de Marcelange, auditeur des comptes de la duchesse du Bourbonnais, et ladite duchesse (1522). — Constitution de rente, par Jean Martinet, boucher et bourgeois de Moulins, et Antoinette Chapelle, sa femme, au profit de Mathurin Poupe et de Marie Martinet, sa femme (1599). — Reconnaissance de cens, par Jean Lucas, praticien de Moulins, au profit de dame Jeanne Le Roy, femme de noble Antoine Morelot, ci-devant président au présidial (1599). — Constitution de dix-huit livres quinze sols de rente sur une maison située rue de l'Aumône, par Jean Lucas, clerc juré en la châtellenie de Moulins, et François de Culant, avocat en la sénéchaussée, au profit de Jean Vernoy, aussi avocat (1617). — Acensement, par demoiselle Marie Aubery, veuve de Jean-Auguste Tallon, à Jean Lartaud, sergent royal de Chantelle, d'une maison située audit Chantelle (1625). — Constitution de dix-huit livres quinze sols de rente sur une maison située à Moulins, dans la rue allant de Notre-Dame au Palais, par Mathurin Goutaudier, procureur en la sénéchaussée, au profit d'Antoine Versier, un des douze prêtres de Saint-Pierre des Ménestraux (1626). — Reconnaissance, par Gilbert Legay, boucher de Moulins, au profit des Jésuites, d'un denier de cens assis sur quatre œuvres de vigne situées à Bardon (1611). — Constitution de trente-trois livres de rente sur le logis de Saint-Éloy, situé à Moulins, rue de Bipaulme, par Louise Pinel, Jean Taillon, sieur des Sallards et de la Coulhardie, son fils, et Gabriel Liendon, sieur de la baronnie de Thoury-sur-Allier », au profit de Louis Vincent, avocat (1645). — Vente, par Madeleine Brigandet à François Brigandet, son frère, d'une maison située rue Dessous-Saint-Jean (1651). — Vente, par Thomas de La Barre, seigneur de Lorgue, et Madeleine Gaulmyn, sa femme, à Nicolas Debard, pâtissier, d'une maison située à Moulins, sur une rue allant de la grande place à la rue Saint-Pierre (1651). — Quittance de cinq cent vingt-quatre livres donnée par dame Marie Mareschal, veuve de Jean Coyffier, seigneur de Demoret, aux Jésuites de Moulins, pour amortissement d'une rente de vingt-cinq livres constituée par Jean Provost, Me boulanger (1662). — Testament de Jean-Baptiste de Brinon, seigneur de Bonnay et major de la ville d'Alais, contenant un don de deux mille livres en faveur des Jésuites pour la construction d'une chapelle (1689). — Quittance des droits de confirmation payés par les Jésuites de Moulins à l'occasion de l'avènement du Roi à la couronne (1730). — Etc.

D. 15. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin ; 8 pièces, papier.

1602-1761. — Ventes à la ville de Moulins, en exécution d'une sentence du sénéchal de Moulins, par Pierre Quillet, d'une maison située en la rue de Paris, appelée « anciennement la maison de la Ceraine » (1606) ; — par Jean Moreau, en qualité de tuteur des enfants mineurs de Mathieu Foncelles, à nobles Claude de La Croix, maire, Antoine du Buysson, échevin, et autres membres du corps municipal de Moulins, du « logis auquel pend par enseigne le Chef Saint-Jehan, sur la grand'rue du faubourg de Paris, consistant en un grand corps d'hostel basty de brique à parement court, estableryes, apendis auquel y a boutique sur la rue, et plusieurs petites chambres, jardin, cave et autres aysances et appartenances » (1606). — Constitution, par Antoine Gentil, sieur d'Aglan, et Esmé-Paul de Bonnay, au profit de Gilbert Vauvrille, greffier en la sénéchaussée, d'une rente de trente-sept livres dix sols (1607) ; — vente de ladite rente à l'hôpital Saint-Gilles (1623). — Vente, par Gaspard de Monestay, sieur de Graveron, et Émée de Bonnay, sa femme, aux échevins de Moulins, « d'une maizon size au faubour de Paris, que l'on soulloit appeller la Teste-Noire et les Trois-Poissons » (1635). — Vente, par Jean Taillon, bourgeois, aux Jésuites de Moulins, d'une maison « située en la rue de Paris, faulxbourg dudict Molins, appelée la vieille Poste, autrement maison Saint-George » (1612). — Permission donnée par la veuve de Gilbert Yvelin, d'établir des lucarnes dans certaines parties des bâtiments du collège (1630). — Ventes, par Ni-

colas Yvelin, maître coutelier, d'une maison située rue de Paris (1633) ; — par Gilbert Desbordes, sergent, d'une maison également située rue de Paris (1646) ; — et par Gilbert Adam, maître boulanger, d'une maison voisine du logis du Loup (1662). — Vente, par les Jésuites de Moulins à Jean-Antoine de Charry, marquis des Gouttes, d'une maison située rue de Paris, près de son hôtel (1761). — Etc.

D. 16. (Liasse.) — 11 pièces, parchemin.

1586-1651. — Transport, par Claude Bellot, paroissien de Dornes, à Martin Bellot, prêtre, de la part et portion lui revenant sur une maison située « ès faulbourgs de Beaulpaulme de la ville de Molins, où pend par enseigne l'ymage de Sainct-Eloy » (1586). — Cession semblable par Jean Bellot (1589). — Revente de ladite maison, par Julien Bellot, curé de Saint-Parize-en-Viry, Martin Bellot, vicaire d'Aurouer, et autres, à Benoît Gouzon, pour le prix de quatre cents écus d'or sol, revenant à douze cents francs (1593). — Vente, par Blaize Vezier, greffier de Montempuy, à André et Michel Malletières, acquéreurs de l'hôtel Saint-Éloi, de deux écus trente sols de rente qu'il avait sur ledit hôtel (1596). — Revente par lesdits Malletières à Pierre Pinel, de Moulins (1599). — Accord entre ledit Pinel et Jean Dobins, au sujet des limites de leurs logis respectifs, situés rue de Bapaume (1613). — Vente, par Jean Taillon, sieur des Sallards, aux Jésuites du collège de Moulins, pour le prix de quatre mille six cents livres, de l'hôtel Saint-Éloi (1651). — Etc.

D. 17. (Liasse.) — 18 pièces, parchemin ; 5 pièces, papier.

1592-1719. — Vente, par Jean Taillon, bourgeois de Moulins, à Martin Bellot, vicaire de Dornes, pour le prix de vingt écus d'or sol, d'un jardin situé sur la grande rue de Bapaume, tendant dudit Moulins à l'étang Chauveau (1592). — Acquisition par le même, de Pierre d'Abert, notaire royal, pour le prix de huit écus d'or sol, de partie d'un jardin situé dans la *susdite rue de Bapaume (1592).* — Vente, par François Taillon, huissier en la généralité de Moulins, à Jean de Saint-Paul, sergent royal, d'une étable et d'un jardin situés rue de Bapaume (1594). — Vente, par ledits de Saint-Paul à Aignan Moreau, recteur du collège des Jésuites, pour le prix de deux cent dix-huit livres, desdits étable et jardin (1613). — Échange entre Guillaume Ricaud, maître coutelier, Gabriel Baillon, « maistre artillier », et autres, d'une part, et Jean Dumas, marchand mercier, d'autre part, du « logis où est par enseigne la Royne, sis en la rue de Bapaulme », contre divers contrats de rente (1620). — Vente dudit logis de la Reine, par Philibert Dumas, maître pâtissier, à François Béraud (1636). — Revente de la même maison par ledit François Béraud à Mathieu Durye (1648). — Acquisition dudit immeuble, par Gilbert Petit, recteur du collège des Jésuites, des créanciers de Claude Durye (1719). — Vente, par Jean Durand, docteur en médecine, à Jean Dérolineau, recteur du collège des Jésuites, d'une maison située rue de Bapaume, et titres de propriété dudit immeuble (1614-1695). — Etc.

D. 18. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin ; 92 pièces, papier.

1626-1785. — Baux pour Gilbert Pelletier, marchand-libraire, d'une maison située près du collège (1626) ; — pour Jean Palierne, sieur de Mimorin et du Moustier, capitaine du château et parc de Chevagnes, d'une maison « où anciennement estoit par enseigne le Chef Saint-Jehan, size en la rue de Paris » (1626) ; — pour Pierre Tavernier, étudiant en philosophie, de deux chambres comprises dans la maison du sieur Pelletier, libraire (1627) ; — pour demoiselle Antoinette de Vilaine, femme de Gilbert de Milles, sieur des Morelles, de la susdite maison du chef Saint-Jean (1632) ; — pour Jacques Vernoy, marchand libraire et imprimeur, d'une « maison des despendances dudit collège, qui est proche l'entrée de la cour du collège, du costé de bize, consistant en deux caves, chambre basse servant de boutique, deux chambres haultes et deux greniers » (1643 ; — pour noble Antoine Bordet, docteur ès-droits, sieur de la Massolle, de la maison du chef Saint-Jean (1654) ; — pour Grégoire Gaulmyn, seigneur de la Guyonnière, et damoiselle Gilberte Gaulmyn, sa sœur, du « logis neuf où estoit pour enseigne la figure du Loup, avec la moitié du logis ancien » (1659) ; — pour Guillaume Jullien, du logis « où pendoit par enseigne le Louvre », situé rue de Paris (1668) ; — pour Philibert du Buysson, sieur de la Cave et de Mont, de partie de la même maison (1668) ; — pour Claude Vernoy, marchand libraire et imprimeur du Roi, d'une maison voisine du collège (1672) ; — pour Antoine Astier, M^e^ coutelier, de partie d'une maison située rue de Paris, proche l'église (1711) ; — pour Simon Ponsat, M^e^ savetier, d'une maison située rue de Paris et touchant à la

porte de l'église (1713); — pour Jean Faure, imprimeur et marchand libraire, d'une maison qu'il occupe déjà depuis plusieurs années (1737); — pour Gilberte Garraud, veuve dudit sieur Jean Faure, d'une maison située rue de Paris (1783); — etc.

D. 19. (Liasse.) — 82 pièces, papier.

1616-1792. — Bail, par Marguerin Hervier, procureur du collège, au profit de Jacques Prévost, sieur de Lisle, de la maison de l'Ours, dépendant dudit collège (1616). — Bail du logis Saint-Éloi, pour Claude Satin, sergent au présidial (1650). — Baux de maisons situées rue de Bapaume, pour Jacques Degand, maître sergier (1668); — François Mérat, aubergiste (1691); — Charles Legimbre, maître vinaigrier (1694); — Henriette Guérin de Chermont, veuve de François Gascoin, trésorier de France (1713); — Anne Merle, veuve de Louis Esbaudy, avocat (1738); — Claude-Bernard Thierry, intéressé dans les affaires du Roi (1734-1740); — Louis Besson, maître de danse et joueur de violon (1746); — Gabriel Chalmand, huissier en la maîtrise des eaux et forêts (1743); — Antoine Jourdier, écuyer (1754); — Charles Dupin, maître écrivain (1761); — etc. — Bail, par les prêtres de la Doctrine chrétienne, au profit de Gabriel Argillet, commis à la direction des domaines du Roi et au bureau de la guerre, à Moulins, d'une maison située rue des Carmélites (1782). — Par le procureur du collège, à Pierre Raisin, ancien marchand papetier, d'une maison située rue d'Allier (1792). — État des cens que doivent les maisons appartenant au collège dans la ville de Moulins (s. d.) — Etc.

D. 20. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin ; 56 pièces, papier.

1628-1785. — Vente, par Guillaume Blondeau, Jean Blondeau et autres, au P. Jacques Pallu, recteur des Jésuites de Moulins, d'une maison située rue de l'Aumône (1659). — Vente, par Marguerite Saillant auxdits Jésuites, d'une autre maison également située rue de l'Aumône (1685). — Vente, par les administrateurs du collège de Moulins au sieur Mignot, moyennant trois cents livres de rente, de la même maison (1779). — Vente, par Sébastien Amonin, sieur du Bouis, aux Jésuites, pour le prix de douze cents livres, d'une maison située rue de l'Aumône (1724). — Adjudication, par le châtelain de Moulins, au profit des Jésuites, d'une maison située rue de l'Aumône, qui avait été saisie sur la dame Lefèvre (1700). — Bail de la maison de l'Ours, située rue de l'Aumône, au profit de Jean Roux, sieur du Moisset, élu en l'élection de Moulins (1652). — Baux des susdites maisons de la rue de l'Aumône, au profit de Jean Clément, tailleur (1669); — de Nicolas Palierne, trésorier de France (1672); — de François Reynaud, sieur de Venise (1672); — de Catherine Rouher, veuve de Charles Fournier, châtelain de Bellenave (1672); — d'Antoine Delbaisse, maître cloutier (1686); — de Burcard Parmain, employé des fermes (1706); — de Marc Labrosse, marchand de chevaux (1713); — de François Tridon, praticien (1733); — de Jean de Lachaussée, receveur des mines de Fins (1754); — de François-Hyacinthe de Dreuille, chevau-léger de la garde du Roi (1754); — de Nicolas Ripoud, trésorier de France (1754); — de Gilbert Guérin, tailleur (1783); — etc.

D. 21. (Liasse.) — 16 pièces, papier

1686-1753. — Baux, par les Jésuites, de logements compris dans une maison située rue de Bourgogne, au profit de Catherine de Thianges, veuve de messire Charles d'Escorailles (1686); — de messire Louis de Rougny, seigneur du Tremblay (1690); — de Louis Feillet, commissaire des troupes (1698); — de Florimonde Bodinat-Lamotte et de Françoise Heuillard (1726); — de Jean de Nozier, garde marteau en la maîtrise des eaux et forêts de Moulins (1732); — de Michel Foussier, bourgeois (1739); — de Florimonde-Josèphe Michel, veuve de Jean-Baptiste Destrapières (1753); — etc.

D. 22. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 11 pièces, papier.

1290-1770. — Lettres de Henri IV unissant au collège des Jésuites de Moulins l'hôtel ou hôpital Saint-Julien, autrement dit Saint-Nicolas (12 nov. 1604); — lettres confirmatives de Louis XIII (1627); — vérification desdites lettres par la Chambre des comptes, en vertu de la clause de jussion y contenue, « à la charge que lesdits pères Jésuites seront tenus de dire par chacun jour de l'année une messe et l'*Exaudiat* à l'intention des feu ducs de Bourbon, du roy à présent règnant et ses successeurs, et qu'il en sera fait mention sur un tableau qui sera apposé en lieu éminant de ladite église » (1627). — Lettres de Robert de Clermont et de Béatrix de Bourbon, sa femme, garantissant l'accord fait entre le prieur et le couvent de Souvigny, d'une part, et Guillaume, ar-

chiprêtre de Moulins, recteur de l'hôtel-Dieu nouvellement fondé par eux audit Moulins, d'autre part, au sujet de la chapelle construite par ledit recteur dans le lieu où devait s'élever ledit hôtel-Dieu (sept. 1290). — Confirmation par Hugues, évêque d'Autun, de l'accord mentionné dans l'acte précédent et texte de cet accord dont voici les principales dispositions : *Nos frater Stephanus, humilis prior Silviniacensis... ad supplicationem dicti rectoris, concedimus et volumus quod possit edificare et edificari facere oratorium in quo sit unum altare tantum, et quod in dicto oratorio possint celebrari qualibet die due misse et non plures, et quod possit ibi habere duas campanas parvas, ita tamen quod non possit ibi habere cemeterium per quod esset predicta ecclesia nostra in aliquo dampnificata..... Volumus etiam et concedimus quod oblationes provenientes in dicto oratorio percipiat et habeat rector dicte domus qui pro tempore fuerit, ita tamen quod ratione dictarum oblationum nobis priori et successoribus nostris qui pro tempore fuerint, aut mandato nostro, rector dicte domus qui pro tempore fuerit reddat quolibet anno in perpetuum, apud Molinas, in festo Pasche, sexaginta solidos monete currentis...* (fév. 1251, n. s.) — Extrait des lettres d'Anne de France confirmant la fondation verbale faite par le duc Louis II de l'hôtel Saint-Nicolas, assis au faubourg d'Allier de la ville de Moulins, « pour illec establir et colloquer à vie... les anciens pauvres serviteurs de nostre maison qui par aage, mutilation de membres ou autres accidens ne pouvoient plus servir » (10 juin 1510). — Extraits de onze comptes rendus par Remy de Beauvais, maître et gouverneur de l'hôtel-Dieu de Saint-Julien, de 1584 à 1595, de l'administration dudit hôtel-Dieu. Ces extraits sont relatifs aux redevances acquittées par les fermiers de la châtellenie de Billy. — « Inventaire des papiers, titres et enseignements que messieurs les maire et échevins de la ville de Moulins délivrent à messieurs les révérends pères Jésuites du collège étably en la Ville de Moulins, concernant le revenu de l'hôtel Saint-Julien » (1606). — Sentence rendue par « les commissaires généraux députés par le Roy », en faveur d'Isaac de Saconnin, baron de Bressolles, au sujet de son « droit de layde » sur le sel (1648). — Permission donnée aux Jésuites par les maire et échevins de Moulins de transporter sur le derrière du bâtiment de l'hôtel Saint-Julien « l'escalier qui va sur la muraille », de « démolir un bout de pilier fait en arboutant, près la porte, qui ne sert de rien au public, pour donner aysance » à une boutique qu'ils veulent construire sur l'entrée dudit Saint-Julien, contre le bout de la chapelle, et en même temps de percer la tour dont ils jouissent (1657). — Ordonnance des trésoriers de France autorisant les Jésuites à avancer de deux pieds seize pouces la façade de leurs boutiques établies entre les contre-forts de la chapelle Saint-Julien (1743). — Ordonnance du Parlement invitant le principal du collège de Moulins à agir auprès de l'ordinaire pour faire interdire la chapelle Saint-Julien et obtenir le transfert dans l'église du collège de la messe quotidienne qui devait s'y dire (1770). — Etc.

D. 23. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 6 pièces, papier.

1519-1744. — Bail, par demoiselle Reine Garnier, « gouvernante de l'hostel et maison monsieur sainct Julien de ceste villle de Molins, femme de chambre de » madame la duchesse de Bourbonnais, au profit de Mathieu Pynel, orfèvre, et de Pierre Goupy, verrier, pour la rente annuelle de vingt-cinq livres et vingt sols de cens, d'une maison appartenant audit hôtel Saint-Julien et située en face de sa chapelle, sur la rue tendant du puits des Quatre à la porte d'Allier (3 déc. 1519). — Approbation dudit bail par Anne de France (6 déc. 1519). — Vente, par Mathieu Pynel, orfèvre, à Pierre Regnaud, ouvrier en cire, pour le prix de cent vingt livres, de la maison qu'il tenait à rente perpétuelle de l'hôtel Saint-Julien (5 mars 1523, n. s.) — Reconnaissance, par Pierre Cheneau et François Thomas, au profit des Jésuites, de douze livres dix sols de rente et dix sols de cens assis sur une maison située près de la porte d'Allier (1616). — Sentence rendue en la sénéchaussée contre Guillaume Destrapières qui réclamait une réduction des arrérages de rentes dus sur une maison de la rue d'Allier, à cause « de la non-jouissance et des troubles à lui faicts pendant les guerres » (21 janv. 1619). — Transaction entre les Jésuites et Jean Giraud, chanoine, au sujet de la mitoyenneté d'une ruelle et du partage de terrains situés derrière une maison voisine de l'hôpital Saint-Julien (24 sept. 1660). — Convention entre les Jésuites et les sieurs Moreau et Michel de Bellecour, marchands drapiers à Moulins, au sujet d'une ruelle séparant l'hôtel Saint-Julien de la maison desdits sieurs (1744). — Etc.

D. 24. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 13 pièces, papier.

1583-1733. — Sentence du châtelain de Moulins

condamnant les époux Rebilhard à payer une rente assise sur un « mollin à bled, scitué sur la riviere d'Allier, au-dessoulz les grandz pontz de ceste ville de Molins, au-devant les baptimentz de la meterye Sainct-Jullien » (1583). — Note sur les « moulins de devant la Plotte Saint-Julien. » — Permission à Pierre Bisson et Jean Aumaistre « de mectre leur molin à fromant au pas et compas appartenant audit college à cause de leur maison de Sainct-Jullian », à charge d'entretenir un chemin, de planter des saules et de payer une rente annuelle de vingt-six boisseaux de froment (1618). — Reconnaissance de dix sols tournois de rente dus par Remy Gofreteau, cloutier, aux Jésuites de Moulins, à cause de leur maison de Saint-Julien, pour « un compax et place où est attaché leur molin appelé le molin Saint-Nicolas, et duquel compax et place bail a esté faict à la charge desdits dix sols de rente et d'entretenir le chemin estant entre ledit compax et la tere du lieu de la Plotte, despendant dudit Saint-Julien » (1634). — Reconnaissance semblable pour le moulin de Saint-Julien (1634). — Bail, pour le prix annuel de quatre-vingt-cinq livres, au profit de Jacques Mallerie, des maisons, terres et prés de la Plotte (1660). — Requête des Jésuites à Hardouin Mansart, intendant de la généralité, pour obtenir décharge de la taxe et impôt dont avaient été frappés les « manants » de leurs maisons de Pouzeux et de la Plotte (1708). — Réclamation adressée au lieutenant général du Bourbonnais contre la taxe de blairie imposée sur Jean Larbot, qui cultivait les terres de la Pelotte, situées au Chambon-Colombeau. — Etc.

D. 25. (Liasse.) — 13 pièces, parchemin, 18 pièces, papier.

1569-1737. — Sentence du lieutenant général du domaine de Bourbonnais condamnant le fermier de Verneuil à conduire à ses frais, dans les greniers de l'hôtel Saint-Julien, un reste de grains qu'il n'avait pas payé (1569). — Autres sentences du domaine contre ledit fermier et la duchesse d'Angoulême, intervenante (1591-1594). — Sentences obligeant le fermier de Verneuil à fournir aux Jésuites, à cause de l'hôtel Saint-Julien, trente-quatre boisseaux de vin, moitié blanc et moitié rouge, chaque année; procès-verbal d'experts appelés à constater la qualité du vin fourni et autres pièces de procédures (1628-1639). — Procès entre Gilbert Loizel, fermier de Verneuil, et les Jésuites (1695). — Mémoire des Jésuites contre le sieur Mestraut, fermier dudit Verneuil, avec répliques, au sujet de la mesure à employer pour les grains dus auxdits Jésuites (1737). — Etc.

D. 26. (Registre.) — In-4°, 57 feuillets, papier.

1526-1566. — « C'est le terrier des cens, rentes et devoirs annuelz deubz chascun an en l'ostel Sainct-Julien, assis en la ville de Molins, près la porte d'Allier, ledit terrier fait à l'instance et requeste de venerable et discrette personne maistre Jehan Archimbaud, prebtre, curé de Coulandon, au nom et comme maistre et gouverneur dudit Sainct-Julien, par nous Jehan Penard et Jehan Rouaud, notaires de la chancellerie Bourbonnois ». — Lettres d'Antoine Chauveau, lieutenant général en la sénéchaussée de Bourbonnais, pour la confection dudit terrier (1526). — Reconnaissances de Pierre Regnaud et de Jean Gouppy, « peintre, bourgeois de Molins », pour une maison située rue d'Allier (1526 — f° 2); — de Roze Segault, veuve de Jean Tarraby, pour un banc en la petite boucherie (f° 4); — d'Olive Philipote, pour un tènement anciennement appelé le tènement Saint-Julien, « assis au-dessus de l'esglise de Bardon » (f° 7); — de dame Marguerite de Mareul, prieure du prieuré conventuel de Saint-Pierre d'Iseure, pour un pré situé à la Font-Grillet; — de Louis Mesnier, pour le tènement de la Plotte, situé au Chambon-Colombeau (f° 8, v°). — Acensement, par Pierre Péan, gouverneur de Saint-Julien, à Jean Bérier, pour vingt-six sols huit deniers de cens, du tiers de deux bancs de la petite boucherie (1540 — f° 11). — « Declaration des maisons, granges, vacheries, estables, court, jardin, prés, terres, pasturaulx, boys, chaulmes et autres heritages, membres et appartenances de la mectairie Sainct-Julien, appelée le lieu Allyet et le lieu des Brigandiniers », dans les paroisses d'Aurouër et de Dornes (f° 20). — Acensements, pour Pierre Péan, chanoine de Notre-Dame de Moulins et gouverneur de l'hôtel Saint-Julien, à Pierre Merle, boucher, pour quinze sols tournois de cens, d'un banc en la petite boucherie. « Et oultre paiera ledit preneur, avec les aultres bouchiers de ladite boucherie, la cuisse de beuf deue chacun an au Roy » (1535 — f° 37, v°); — par le même, à Jean Duret, d'un « compas et place pour attacher molin, situé et assis au-davant la mestarye de la Plotte » (f° 41, v°). — Reconnaissance de Jean Legay envers Michel Mynard, doyen de l'église Notre-Dame et maître de l'hôtel Saint-Julien, pour un banc de la petite boucherie (1547 — f° 47). — « Memoire du

droit de layde du sel quy se lieve au rivaige de Molins, et aussi de celuy qui se vend au grenier à sel » (f° 52). — Décision de la chambre des comptes du Bourbonnais déchargeant le receveur de Souvigny de la redevance due à l'hôtel Saint-Julien et mettant cette redevance à la charge du trésorier de Bourbonnais (1528 — f° 53). — « S'ensuyt ceulx qui prennent droyt de lâide en tous les moys » (f° 55, v°). — Etc.

D. 27. (Registre.) — In-folio, 184 feuillets, papier (table non comprise).

1510-1686. — Livre de Saint-Julien, contenant des copies authentiques de la plupart des titres de cette maison. — « Fondation de Saint-Nicolas de Molins, faicte en l'année mil cinq cens dix, par feue madame Anne de France, duchesse de Bourbonnoys et d'Auvergne » (f° 1). — Nomination, par ladite duchesse Anne, de Pierre Roy, prêtre, à l'une des vicairies de l'église Saint-Julien (1518 — f° 10). — Terrier de Saint-Julien, dressé par les soins de Jean Archimbaud. Voir l'article précédent. (f° 12).— « Noms et surnoms de ceux qui tiennent et portent de present les boutiques qui sont au-devant de l'eglise et maison de Saint-Julien » (f° 23). — Payement, par Isaac de Sacconin, baron de Bressolles, des arrérages de deux années d'une rente de vingt-deux livres dix sols, constituée au profit de l'hôtel Saint-Julien, par Symphorien de Sacconin et Jacquette de Bressolles, sa femme (1614 — f° 41). — Mémoire sur le droit de layde du sel (f° 43). — Layde de la boucherie. « Et est assavoir que les dessus dits laydiers ont semblablement droit de prendre... en la boucherie... tous les pieds triés des bœufs et vaches que l'on vend en ladite boucherie, chacun en son moys ». Layde des pots de terre et de verre (f° 44). — Lettres de Louis XIII pour l'union de Saint-Julien au collège de Moulins (1627 — f° 50). — Vente, par Jean Cordier, écuyer, sieur de Valière et de la Motte-de-Chapeau, à madame Anne de France, pour le prix de trois mille écus, de sa métairie de Tronsay, située dans la paroisse de Chevagnes, et de divers droits. A l'occasion de ladite vente, la duchesse octroie audit Cordier l'office de capitaine et concierge du château de Chevagnes (1506 — f° 54). — Don, en faveur de l'hôtel Saint-Julien ou Saint-Nicolas, de la métairie de Chevagnes, pour permettre l'entretien de trois nouveaux « rendus » (1514 — f° 54 v°). — Titres relatifs à la redevance en grains et en vin due à l'hôtel Saint-Julien par les fermiers de la châtellenie de Verneuil (f° 61, v°). — Titres relatifs au domaine de la Plotte (f° 64). — Sentence de la cour des grands jours de Bourbonnais ordonnant que la métairie de Montlevé sera vendue pour M^e^ Mathieu Espinette, gouverneur de l'hôtel Saint-Julien (1519 — f° 84). — Adjudication de ladite métairie, située dans les paroisses de Dornes et d'Aurouër, à demoiselle Reine Garnier, gouvernante de Saint-Julien (1522 — f° 102). — Sentence du présidial contre les bouchers de Moulins, au sujet de la layde des pieds de bœufs et vaches, au profit de Jean de Lingendes, seigneur de Pouzeux, et des habitués de l'hôtel Saint-Julien (1566 — f° 113).— Ordonnance des trésoriers de France en la généralité de Moulins, au sujet de treize livres dues à l'hôtel Saint-Julien par le fermier général du Bourbonnais, sur la châtellenie de Moulins (1630 — f° 127). — Procès-verbal de visite, par François de La Croix, seigneur de Pomay, trésorier de France, des places dépendant de l'hôtel Saint-Julien (1638 — f° 139, v°). — Lettres patentes de Henri IV pour l'union de l'hôtel Saint-Julien au collège des Jésuites (1604). — Échange avec les dames d'Iseure de la rente de huit sols due par celles-ci sur le pré de la Font-Grillet, contre une rente de quatre boisseaux de seigle assise sur une vigne située à Pouzeux (1680 — f° 166). — Transaction entre les Jésuites de Moulins et les chevaliers de Saint-Lazare et de N.-D. du Mont-Carmel, au sujet des fonds provenant de Saint-Julien, fonds que les Jésuites devaient abandonner pour se conformer à une sentence de la chambre royale de l'Arsenal attribuant huit cents livres de rente auxdits chevaliers sur les fonds et héritages dépendant dudit hôtel Saint-Julien (1678 — f° 166). — Etc.

D. 28. (Cahier.) — In-4, 23 feuillets, papier.

XVIII^e^ siècle. — Lièvre du terrier de Saint-Julien. — L'article reconnu par Olive Philipote (voir D. 26) fut tenu, à partir de 1742, par M. Semin, qui n'acquitta pas les arrérages de sa rente. « M. Semin est mort en avril ou mai 1756. De son vivant, j'avois parlé plusieurs fois à M^me^ Semin de payer les arrérages. On ne finit jamais rien avec ces sortes de grands ». — « Les petites boucheries ne subsistent plus; l'emplacement en a été adjugé à M^me^ Roulier, qui en a cédé la plus grande partie à M. de Chermont, qui y a fait bâtir son écurie » ; — Moulin de Saint-Julien. « Depuis plus de vingt ans, le cours de la rivière d'Allier a détruit le moulin et ruiné les terres du pas et compas. Il n'est plus d'hypothèque, par conséquent nul devoir. Arresté ce 7^e^ may 1729. Poncet ». — Etc.

D. 29. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin ; 142 pièces, papier.

1519-1789. — Copie de l'acensement, par Reine Garnier, gouvernante de l'hôtel Saint-Julien, au profit de Pynel et Goupy, d'une maison située près de la porte d'Allier (1519). — Bail aux enchères publiques, au profit du sieur Mazurier, de deux boutiques dépendant de Saint-Julien, situées à la porte d'Allier (1600). — Baux, par les Jésuites, au profit de Jean Varinier, boulanger, d'une grande cuisine et d'une chambre haute de l'hôtel Saint-Julien (1613) ; — de Jean Vigier, boulanger, d'une chambre basse, où il y a un four, et d'une chambre haute, le tout faisant partie de l'hôtel Saint-Julien (1617) ; — de Jean Turgis, maître écrivain, du « corps de logis du derrière de la maison Saint-Julien » (1619) ; — de Nicolas Symonin, de l'hôtel Saint-Julien, « ses aisances et appartenances, y compris la tour et apandis proche la muraille de la ville » (1613) ; — de François Michel, maître savetier, d'une des boutiques dépendant de l'hôtel Saint-Julien (1635) ; — de sire François Morel, orfèvre, de deux boutiques touchant à la chapelle Saint-Julien (1634) ; — de dame Louise des Bruyères, veuve de Jean Turgis, d'une chambre située dans la partie de l'hôtel Saint-Julien qui est adossée aux murailles de la ville, « avec l'estude qui est sur les murailles de ladite ville » (1643) ; — de Claude Janton, maître cordonnier, de plusieurs chambres et des deux petites boutiques qui sont à l'entrée de la chapelle (1665) ; — de demoiselle Geoffroise Gaulmyn, femme séparée quant aux biens de Charles Descoux, écuyer, d'une maison située rue d'Allier (1669) ; — de Jean Denison, archer en la grande prévôté, de la même maison de la rue d'Allier (1670) ; — d'Étienne Hurtebise, maître boutonnier, de deux chambres au logis neuf de Saint-Julien (1675). — Baux divers passés par Vincent Baduel, principal du collège, avec l'assentiment des administrateurs. — Etc.

D. 30. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 10 pièces, papier.

1561-1790. — Donation, par Honoré d'Urfé et Diane de Châteaumorand, sa femme, pour la fondation du collège de Moulins, de la terre et seigneurie de Pouzeux, Lallau et Mibonnet, achetée par Gabrielle de Lévy, mère de ladite Diane de Châteaumorand, pour le prix de vingt-quatre mille livres (1604). — Vente, par Jean Fradel, écuyer, sieur de Censat, à Jean de Lingendes, lieutenant général criminel de Bourbonnais, pour le prix de cinq mille deux cent cinquante livres, de la seigneurie de Pouzeux, située dans la paroisse d'Iseure, « consistant en maison, chapelle, grange, peasons, estables, court, courtillages, jardins, garennes, coulombier, pescheries, prés, terres, bois et buissons, vignes, dixmes de bleds et vins, droict de laude perceptible ès mois de juillet et octobre avec le maistre de l'eglise de Sainct-Julien, en la forme que les predecesseurs sieurs dudict Pouzeulx ont accoustumé d'en jouir, cens, rentes, droictz et debvoirs, droicts de chapelle et sepulture », etc., lesdits héritages, droits et devoirs chargés seulement « du fief deub au Roy à cause de son chastel de Moulins » (1561). — Échange entre Jean de Lingendes et Louis de Launay, docteur en médecine, sieur de Panloup, de cens et rentes dépendant de Pouzeux (1567). — Délaissement, par les maire et échevins de Moulins, aux Jésuites du collège, de la terre et seigneurie de Pouzeux (1608). — Procès-verbal de l'état des bâtiments et terres de Pouzeux (1629). — Vente, par Jean-Claude de Châteaumorand et Catherine de la Baume, sa femme, à Jean du Buysson, trésorier de France en la généralité de Moulins, pour le prix de quatorze mille cinq cents livres, de la terre et seigneurie de Pouzeux, et subrogation des Jésuites de Moulins en ladite acquisition (1634). — Vente, par Jacques Peronneau, laboureur demeurant à Iseure, aux Jésuites de Moulins, d'un pré situé au terroir de Pouzeux (1661). — Bail des terres, prés et vignes dépendant de Pouzeux, pour Jean Bouchard, laboureur (1738). — Bail de la dime de Pouzeux, consistant en soixante-quatre boisseaux de seigle (1737). — Etc.

D. 31. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin ; 4 pièces, papier.

1560-1728. — Dénombrement des héritages compris dans la dîmerie de la Bruyère-Marteau, appartenant à Guillaume Guénard, lieutenant général en la cour des eaux et forêts de Bourbonnois (4 août 1560). — Vente, par Jean de Villeneuve, écuyer, sieur de Rangoux, à Gabrielle de Lévy, veuve d'Antoine de Châteaumorand, de la dîme de Rangoux, comprise dans la dîmerie de la Bruyère-Marteau (6 juil. 1587). — Sentence arbitrale adjugeant aux Jésuites, en qualité de seigneurs de Pouzeux, la dîme de la Bruyère-Marteau (1609). — Sentence du châtelain de Moulins adjugeant aux Jésuites partie de la dîme de la Bruyère-Marteau (1609). — Déclaration des terres et héritages dépendant des terres de la Bruyère-Marteau, Rangoux, Billonnat et Cantat, comprises dans la seigneurie

de Pouzeux et appartenant aux Jésuites (1616-1639). — Sentence du sénéchal de Bourbonnais maintenant les Jésuites en possession de la dîme des Brosses, comprise dans la paroisse d'Iseure (1638). — Vente, par Gilbert Belin, vigneron, aux Jésuites de Moulins, de quatre œuvres de vigne situées à Iseure (1711). — Cession, par Claude Perrin, jardinier, aux Jésuites de Moulins, d'une rente assise sur une terre située au terroir de l'Éperon, paroisse d'Iseure (1722). — Etc.

D. 32. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 23 pièces, papier.

1604-1761. — Mémoires, requêtes, accords et autres pièces relatifs à un droit de passage prétendu par les Carmes du couvent de Moulins sur une prairie dépendant de la seigneurie de Pouzeux (1660). — Certificat des maire et échevins de Moulins portant que les vignes de la seigneurie de Pouzeux ont été tellement battues par la grêle qu'au lieu de soixante pièces de vin qu'ils récoltent habituellement, les Jésuites n'en recueilleront que le dixième (1726). — Ordonnance de M. de Laporte, intendant, exemptant les métayers de Pouzeux de la corvée (1743). — Copies des contrats entre M. de Châteaumorand et la ville de Moulins (1604) et entre celle-ci et les Jésuites, au sujet de la seigneurie de Pouzeux (1608). — Acte de foi et hommage prêté par Claude de Lingendes, recteur du collège de Moulins, pour la terre de Pouzeux. Il est dit dans cet acte que ledit de Lingendes s'est « transporté au-devant de la grande porte du chasteau de cette ville de Moulins, principal manoir de Sa Majesté en ce pays de Bourbonnois, où estant, et ledit révérend père de Lingendes teste nue et à genoux, a baizé le loquet de ladite porte en signe de foy et hommage » (1635). — Dénombrement des possessions et appartenances de la seigneurie de Pouzeux, où il est dit que cette seigneurie appartenait, en 1357, à Thibaud de Chevigny ; que Jean de Saligny la possédait en 1405; qu'elle passa à Pierre, puis à Antoine de Saint-Aubin et que celui-ci la vendit, en 1449, à Etienne Pournin, barbier; que Jean Pournin la céda, en 1512, à Jacques de Lorme, écuyer, sieur de Praviet, « lequel sieur de Lorme estoit riche et avoit espousé Isabeau Fradel, dont il n'eut point d'enfans » ; qu'elle passa à la famille Fradel et que Jean Fradel la vendit, en 1561, à Jean de Lingendes (1675). — Autre hommage rendu au Roi par les Jésuites de Moulins, pour la seigneurie de Pouzeux (1717). — Fondation, par Angélique de Laval, veuve de Jean de Lingendes, en exécution d'un vœu fait « durant le peril de la peste dans lequelle elle s'est trouvée cy-devant engagée en servant ledit deffunt sieur son mary, deceddé de la maladye contagieuse », d'une lampe ardente à perpétuité devant l'image de Sainte-Rosalie (1631). — Etc.

D. 33. (Cahier.) — In-4°, 28 feuillets, papier.

1555-1557. — « Coupie du terrier de la seigneurie de Pouzeulx », dressé par Gilbert Sevin, notaire royal, pour messire Gilbert Fradel, chevalier, seigneur des Granges et dudit Pouzeulx. — Reconnaissances de soixante-dix sols de rente, par Hugues Soret, laboureur, sur une maison, un jardin et une vigne situés rue de Pouzeux (f° 5) ; — de vingt-neuf sols de rente, par Gilbert des Goutes, sur une vigne de trois œuvres, située au terroir de Montfand (f° 6, v°) ; — de trente sols de rente, par François Lescuyer, coutelier et bourgeois de Moulins, sur sept œuvres de vigne situées à Pouzeux ; — de six sols huit deniers, par les Carmes de Moulins, sur une vigne longeant le chemin de Moulins à Chapeau (f° 11, v°) ; — de vingt-cinq sols tournois, par Philibert Pascallon, concierge des prisons de Moulins, sur une vigne située en haut de Bardon (f° 12) ; — de quarante-deux sols sept deniers de rente, par Jean de Launay, docteur en médecine, sur une vigne située à Panloup ; — de soixante sols tournois de rente et deux sols six deniers de cens, par Damien Fesvre, capitaine et garde du château de Moulins, et Louis Papillon, bourgeois, sur une vigne située à Pouzeux (f° 16) ; — de quinze sols, par Jean Campane, sergent royal, sur un jardin situé en la rue de Bapaume (f° 19) ; — de quatre livres, par Gabriel Lagaron, avocat, sur une maison située à Moulins, rue des Marmousets (f° 22) ; — de douze sols six deniers, par Simon Fontenel, procureur du Roi en la sénéchaussée, sur un jardin situé au terroir de la Géole (f° 28) ; — etc.

D. 34. (Registre.) — In-4°, 37 feuillets, papier.

1610-1611. — Terrier de Pouzeux, reçu par Revangier et Berthomyer, notaires. — Reconnaissances de Louis Gaulmyn, vigneron demeurant en la rue de Pouzeux, de cinquante sols de rente pour une maison et jardin (f° 4) ; — de Robert Grand, sergent royal, pour quatre œuvres de vigne situées au terroir de Pouzeux (f° 4, v°) ; — de René de Villaine et autres, pour un clos et tènement de vignes situé en haut de

Pouzeux et de Montfand (f° 13); — de François Bodinat, enquêteur de la sénéchaussée, pour une vigne située en haut de Bardon (f° 24); — de nobles Antoine et Thomas Vichy, sieurs de la Besche, avocats en la sénéchaussée, pour une vigne située près de la garenne de Pouzeux (f° 32); — etc.

D. 35. (Registre.) — In-folio, 21 feuillets, papier.

1675-1677. — Terrier de la seigneurie de Pouzeux, dit terrier Vigier. — Lettres royaux pour le renouvellement du terrier de la terre, baronnie et seigneurie de Pouzeux (28 sept. 1675). — Reconnaissances de Pierre de la Grange, vigneron; Gilbert Garsault, jardinier; Pierre du Treuil, jardinier; Isabelle Bryron; Jacques Peronneau, laboureur; François Rossereau, jardinier; Jacques Judet, jardinier, tous demeurant aux Bataillots, pour des immeubles situés dans ledit lieu (f°s 2-7); — d'Antoine Sallard, vigneron, pour une maison située à Moulins, rue de Refamble (f° 9); — de Claude Potier, hôte des Trois-Mores, pour une maison située rue des Carmes (f° 9, v°); — d'Isabelle Semyn, veuve de François de Culan, seigneur de Laugère et conseiller au présidial, pour quatre œuvres de vigne situées au territoire de Pouzeux (f° 11); — de Marie Joly, femme d'Antoine Vauvrille, sieur de Bagneux, pour une vigne située près de la garenne de Pouzeux (f° 13). — Abandon, par les Jésuites de Moulins, à Gaspard de Savignac, curé d'Iseure, en retour d'une redevance annuelle de seize quartes de blé, de dîmes annexées et inféodées à la seigneurie de Pouzeux (1677 — f° 15). — Etc.

D. 36. (Cahier.) — In-folio, 39 feuillets, papier; deux pièces jointes.

1732-1754. — Nouvelles reconnaissances du terrier de Pouzeux, reçues par Palierne, Pissevin et Barbara, notaires. — Reconnaissances de Louis Hautefeuille, archer en la prévôté, pour une maison située en la rue de Refamble (f° 11); — de Nicolas Semyn, seigneur de Bransat, pour une vigne (f° 12); — de Claude Gaulmyn, seigneur de Beauvoir, pour deux quartiers de vigne (f° 15); — de demoiselle Jeanne Adam, fille, pour une vigne située au territoire de Champagne, près de la rivière d'Allier (f° 25); — etc.

D. 37. (Registre.) — In-folio, 54 feuillets (table non comprise), papier.

1781-1782. — « Terrier de la seigneurie de Pouzeu, dépendante du collège royal de Moulins, renouvellé à la diligence de M. Claude Bourgoing, un des prêtres de la Doctrine chrétienne, recteur dudit collège, devant M° Jarroufflet, notaire, ès années 1781 et 1782. » — Reconnaissances de rentes et cens sur des immeubles situés rue de Refembre (f° 1); — à Chamore (f° 4); — aux Bataillots (f° 8); — à Pouzeux (f° 19, v°); — au clos de Bardon (f° 24, v°); — à Montfand (f° 27, v°); — aux Ploux (f° 38); — au pâtural du Naux (f° 40, v°); — aux Champins, *alias* Champagne (f° 43); — et aux Garceaux (f° 46).

D. 38. (Registre.) — In-4°, 27 feuillets, papier.

1706-1734. — Lièvre du terrier de la seigneurie de Pouzeux, faite par Vigier, notaire, en 1675. — Dîmes de Pouzeux. « M. le curé de Saint-Pierre d'Yzeure doit au collège des pères Jésuites de Moulins, à cause d'abandon de partie des dîmes dépendantes de leur seigneurie de Pouzeux, la quantité de seize quartes de seigle, mesure Moulins, faisant 64 boisseaux, par chacun an, sans pouvoir jamais prétendre aucune diminution pour quelqu'accident que ce soit. » — Reçus des cens et rentes payés au procureur du collège; liste des possesseurs successifs des héritages mentionnés.

D. 39. (Registre.) — In-4°, 38 feuillets, papier; 2 pièces annexées.

1745-1776. — Lièvre du terrier de la seigneurie de Pouzeux achevé en 1737, par Barbara, notaire. Plan des héritages possédés par Nicolas Semyn, sieur de Bransat.

D. 40. (Registre.) — In-4°, 9 feuillets, papier.

1717-1729. — Recette des devoirs des cens des terriers de l'hôtel Saint-Julien et de la seigneurie de Pouzeux, faite en qualité de procureur du collège royal de la Compagnie de Jésus, à Moulins, depuis le 3 septembre 1717 jusqu'en 1729, par le sieur Poncet.

D. 41. (Registre.) — In-4°, 82 pages, papier.

1782-1791. — Lièvre du terrier de Saint-Julien-Pouzeux, reçu par M° Jarroufflet, notaire, en 1781 et 1782, faite par Claude Bourgoing, recteur du collège royal de Moulins, et contenant des reçus donnés par ledit Bourgoing et par Lavau et Canard, ses successeurs. Table alphabétique des possesseurs d'immeubles.

D. 42. (Registre.) — In-folio, 104 feuillets, papier.

1460-1666. — Copies collationnées par Vigier, Macé et Garraud, notaires, des titres concernant la seigneurie de Pouzeux. — Acquisition, par Jean du Buysson, de la maison, terre et seigneurie de Pouzeux, pour le compte des Jésuites de Moulins (1634). — Prestation de foi et hommage par le P. Claude de Lingendes (1635 — f° 10, v°). — Saisie de la seigneurie de Pouzeux et d'autres immeubles appartenant aux Jésuites, à la requête de Pierre Bourderel, trésorier de France à Moulins (1636 — f° 12, v°). — Vente de quatre livres dix sols de rente, par Diane de Châteaumorand à Jean de Lingendes, avocat au présidial de Moulins (1594 — f° 23, v°). — Transaction entre les Jésuites et Thomas de Vichy, sieur de la Besche, au sujet de la haie et du fossé de la garenne de Pouzeux (1636 — f° 28). — Échange de vignes entre les Jésuites et Jean de Culant, sieur de Laugère, avocat en parlement (1651 — f° 35, v°). — Enquête sur l'étendue de la dimerie de Pouzeux, à l'occasion des prétentions du curé d'Iseure (1659 — f° 42, v°). — Acquisition de vingt-six œuvres de vignes, situées au territoire de Montfant, de Jean de Launay, sieur de Bost, lieutenant en la sénéchaussée de Bourbonnais (1642 — f° 60). — Transaction entre les Jésuites, d'une part, et le curé d'Iseure et les douze chapelains de Saint-Pierre des Ménestraux, d'autre part, au sujet des lods et ventes d'une maison jadis appelée les Trois-Oisons (1658 — f° 67, v°). — Titre de la dîme de Lusigny, appelée la dîme des Seigneurs, où le seigneur de Pouzeux prend une part (1460 — f° 73). — Vérification des confins de la dîme de la Bruyère-Marteau, dépendant de Pouzeux (1560 — f° 75). — Etc.

D. 43. (Liasse.) — 13 pièces, parchemin; 2 pièces, papier.

936-1251. — Copie du XIII^e^ siècle de la charte de fondation du prieuré de Chantelle. *Notum est in toto orbe terrarum primus humani generis parens de paradisi gaudiis culpa exigente expulsus est eo quod maluit obedire voci chelindri quam preceptis summi Conditoris; nos etenim propter illius scelera ad istam crumpnosam condescendimus vallem..... Idcirco, ego Ainaldus, consenciente uxore mea Rotilde, in nos reversi cogitamus de Dei timore et jehenna ignis ut pius dominus nobis omnibusque parentibus nostris tribuere dignetur veniam in die ultima, decrevimus construere monasterium in quamdam ecclesiam que in honore beati Vincencii martirisque quondam fundata est, in Christi amore, pro cujus nomine cuncta jubemur facere, ortantibus quoque consanguineis nostris seu vicinis Cantellensi pago degentibus. Est autem pretitulata ecclesia sita in pago Biturico, in confinio Arvernensis, super fluvium quod dicitur Bubula, quam funditus beato Petro, principi apostolorum, nec non et Widrado, preposito, ceterisque canonicis Evaunensis cenobii sub eo degentibus, trado ad construendum cenobium quatinus illic sanctus canonicalis ordo relevetur ac indesinenter sit custoditus..... Peracta est carta vel edicio ista VII. kalendas aprilis, anno ab Incarnatione Domini DCCCC XXX et VI, indictione VI, anno VIII regnante Chludovico, Francorum et Aquitanorum rege. S. Gerunti, archiepiscopi Biturigensis; S. Turpionis, episcopi Lemovicensis; S. Arnoldi, episcopi Arvernensis; S. Odonis, abbatis; S. Aimerici, abbatis; S. Waloni, abbatis; S. Guidonis, comitis; S. Guillelmi, comitis; S. Aulberti; S. Hildegarii, vicecomitis.* — Charte d'Archambault III où il est dit qu'à la suite du refus par les chanoines d'Évaux de lui fournir une bête de somme chaque fois qu'il se mettait en campagne, à cause de leur église de Blanzat, il s'était emparé violemment de tout ce qu'ils possédaient dans sa terre, à Montluçon, à Chantelle et ailleurs. Amené à de meilleurs sentiments par les procédés d'Humbert Lafola, nouveau prévôt d'Évaux, il avait renoncé à ses exigences, avait rendu tout ce dont il s'était emparé et, pour ce qui regardait Chantelle, avait confirmé la donation du comte Ainaud; puis il avait prié le prévôt Humbert de conférer à Guy de Bellenave, son clerc, la chapellenie dudit Chantelle, ce qui lui ayant été accordé, il avait donné à l'église d'Évaux, en témoignage de son affection, les églises de Néris, de Mazirat et de Neuville (XI^e^ siècle; publié par Chazaud, *Chronol. des sires de Bourbon*, preuves, p. XXXII). — Donation, par Ildinus, abbé de Saint-Lieu de Ruinec, à l'église et aux chanoines de Chantelle, de l'église dudit Saint-Lieu de Ruinec. *Ego Ildinus, gratia Dei abbas Sancti Loci de Ruinec, de assensu et voluntate omnium fratrum meorum, dono et concedo ecclesiam Sancti Loci de Ruinec, cum omnibus pertinentiis suis ecclesie de Cantella et canonicis, ita tamen quod ego, dum advixero, retineo quicquid ecclesia Sancti Loci de Ruinec habet ultra villam francam, quod post decessum meum totum ad ecclesiam de Cantella redibit. Ipsi quoque canonici de Cantella recipiunt Stephanum, fratrem meum, in canonicum et donant mihi et frati meo partem suam*

decime de Voleac, tam in frugibus quam in animalibus, et domum suam que appellatur abbatia. Et ego, sub juramento debeo procurare fideliter pro posse meo cum domino episcopo Claromontensi et domino Bituricensi, et etiam cum domino papa quatinus quod ego et omnes fratres de Ruinec facimus ecclesie de Cantella in perpetuum stabile sit et firmum. Quod ut magis ratum sit, dominum B. archipresbiterum de Cantella, investio de ecclesia et regimine Sancti Loci de Ruinec precise et ad opus ecclesie de Cantella, ita quidem quod si me contigerit obire in itinere romano, ipse ecclesiam de Ruinec in pace reddet canonicis de Cantella. Dictum etiam est quod domum quod canonici mihi et fratri meo fecerunt de decima de Voleac et de abbatia, post decessum meum fratri meo remanebit quamdiu advixerit; preterea vinea de Lochec mihi remanet et fratri meo. Hoc juraverunt H. prior de Ruinec; Girbertus, sacerdos; P. d'Escaroles, sacerdos; Stephanus Arvei, sacerdos; W. de Claromonte, subdiaconus; J. Telajorn, diaconus; Stephanus de Porta, diaconus; P. de Brançac, laicus; W. Raphael, laicus. Ad majorem vero rei tenorem, ego et dominus B. archipresbiter de Cantella, huic pagine sygilla nostra apponimus. Actum in capitulo de Cantella, pridie idus octobris, anno Domini millesimo ducentesimo quinto decimo. — Sentence arbitrale rendue par Archambaud, seigneur de Bourbon, entre Jean, prieur de Chantelle, et Pierre de Fenerol et Blanc, son beau-père, par laquelle le cinquième de la dîme des grains du Mas et la moitié de la paille sont adjugés à ces derniers, avec cette réserve que le prieur aura le droit de lever toute la dîme et de la donner à bail, en remettant le cinquième du produit (janv. 1222, v. s). — Testament de Bernard de la Porte, reçu par Jean, prieur de Chantelle, et Gautier, chapelain de Fourilles, contenant élection de sépulture dans l'église de Chantelle, les legs de la terre *de Plantis*, en faveur de ladite église de Chantelle; du pré *de Piscato*, en faveur de l'église de Fourilles *(Foregles)*, pour l'entretien d'une lampe; de trois deniers pour le curé de Fleuriel *(Fluriaco)*; de trois deniers de cens pour l'église du Vernet *(Veirenet)*; de trois deniers de cens pour l'église d'Ussel, etc. (1230). — Don, par Guillaume de Chantelle, fils d'autre Guillaume, chevalier, à l'église Saint-Vincent dudit Chantelle, de tous les droits qu'il pouvait avoir sur une vigne tenue par Jean de Larira, prêtre (avril 1225). — Abandon, par Jean Raygne, au profit du prieuré de Chantelle, de tous les droits qu'il avait à prétendre sur les vignes appelées au Magnos, situées dans la paroisse de Fourilles (juil. 1235). — Engagement, par Brandin de Vilette et Denise, sa femme, au prieur et aux chanoines de Chantelle, du quart de la dîme d'Ussel, en garantie d'un prêt de quinze livres de Souvigny (sept. 1233). — Vente, par Mathieu Jobert et sa femme, de deux pièces de pré situées à Ussel (mai 1241). — Vente, par Bernard Blans, de Chantelle, pour le prix de vingt livres, d'une vigne, d'un setier de froment et d'une quarte de fèves assis sur un pré; d'une quarte de froment assise sur le moulin de Rueican, situé à la Salonne; d'un setier de froment, mesure de Bellenave, assis sur le champ de Font-Bourave; d'une émine de froment et de deux quartons d'avoine assis sur la vigne de Fognat, et d'autres rentes, avec hommage prêté par ledit Bernard audit prieur de Chantelle pour son champ situé près de la motte de Changec, qu'il reconnut tenir à titre de fief lige (mai 1248). — Échange entre Hemenricus, prieur de Chantelle, et Guillaume, précepteur du temple de la Marche, de onze quartes de froment de cens assises sur divers immeubles contre la quatrième gerbe que ledit précepteur prenait sur des dîmes appartenant au prieur de Chantelle (sept. 1251). — Lettres de l'évêque d'Auxerre, de frère Dreu, ministre des frères mineurs de la province de Bourgogne, de Guy de Dampierre et de Béraud de Mercœur, exécuteurs testamentaires d'Archambaud VII, ordonnant à Eudes de Bourgogne, mari de Matilde, fille dudit Archambaud, d'assigner sur la terre d'Hérisson le legs d'un setier de froment et d'un muid d'avoine fait par son beau-père en faveur d'un clerc (1251, v. s.). — Etc.

B. 14. (Liasse.) — 13 pièces, parchemin; 1 pièce, papier.

1260-1344. — Vente, par Perrin de Vilette, damoiseau, à Thomas, sacristain de l'église de Chantelle, pour trente-deux livres, de vignes situées sur le chemin conduisant du château de Chantelle à Charroux (fév. 1260, v. s.). — Vente, par Guillaume de Jozerand au prieur de Chantelle, pour le prix de cent sous forts de Souvigny, d'une quarte d'orge, de trois sous de taille et des droits seigneuriaux qu'Isabelle de Jozerand, sa mère, veuve de Guillaume de Sauzet (Sozey), chevalier, s'était réservés sur le domaine de Néron de Percenat lorsqu'elle avait légué sur ledit domaine une quarte d'orge pour son anniversaire (août 1261). — Acquisition, par Geoffroy de Chézelle, prieur de Chantelle, de P. de la Faye *(de*

Faya), pour le prix de dix livres de la monnaie locale *(patrie Borbonensis)*, de quatre setiers de froment, seigle, orge et avoine et de droits seigneuriaux que ledit de la Faye possédait sur les biens du prieuré (août 1296). — Accord entre le prieur de Chantelle et le prieur de Chézelles au sujet de redevances réciproques (1296). — Reconnaissance d'une dette de cent cinquante livres souscrite par Guyonnet de la Garde au profit de Philippe de la Garde, son frère, chanoine et pitancier de Chantelle (1316). — Donation, par Mathieu du Breuil, *alias* de Biolet, et par sa femme, au prieuré de Chantelle, de leurs personnes et de leurs biens, à la charge d'être nourris, logés et vêtus (1338). — Testament de Jean du Breuil, *alias* Biolet, prêtre, contenant donation générale de tous ses biens entre les mains de Philippe de la Garde, prieur de Chantelle, à la charge d'être nourri, logé, habillé et enterré aux frais dudit prieuré (1342). — Amortissement, par Denis de Caudebec et Guillaume d'Aubigny, conformément aux lettres du duc Pierre, du 29 mars 1344, insérées dans l'acte, des biens que la femme de Mathieu Biolet, damoiseau, avait donnés au prieuré (5 juin 1344). — Etc.

D. 45. (Liasse.) — 11 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier.

1347-1580. — Ventes, par Jean Junhet, paroissien de Chareil, à frère Philippe de la Garde, prieur de Chantelle, pour le prix de six livres tournois, d'une vigne située au territoire de Barbon (1347) ; — par Guillaume Mantesac, d'une quarte de froment de cens sur une vigne située au territoire de la Chambière (1347) ; — par Jean Gonivet de Clameuz, paroissien de Cesset (*de Seciaco*), pour onze livres tournois, d'une vigne située au terroir de Terguin (1347). — Extrait du testament de Guillaume, seigneur de Montaigu-le-Blin, relatif à la nomination pour ses exécuteurs testamentaires des prieurs de Souvigny et de Fleuriel *(Floriaci)*, du seigneur de Saligny et de Henri d'Isserpent (1350). — Mandement des gens des comptes du duc de Bourbonnais au receveur de Verneuil de payer désormais sur sa recette la somme annuelle de soixante sols (1383). — Lettres de l'archevêque de Bourges, datées de son château de Naves, donnant mission au chapelain de Chantelle de dénoncer l'excommunication contre Jean de la Garde, prieur de Chantelle, dans le cas où il n'aurait pas acquitté la somme de vingt écus qu'il devait au receveur de l'archevêché pour les droits de procuration accordés par le pape (1398). — Concession, par frère Roger de Turpin, prieur de Chantelle, à frère Pierre du Tremblay, pitancier du prieuré, d'une place inoccupée pour y construire un bâtiment destiné à recevoir les grains dudit prieuré (1411). — Échange, par le prieur de Chantelle, de la tour d'Amourette, d'une ouche, d'une terre et de deux prés en dépendant, ladite tour tombant en ruine, contre une maison située à Chantelle et appartenant à Robert de Chars, damoiseau (1422). — Permission de Charles de Bourbon, comte de Clermont, fils aîné du duc de Bourbonnais et gouverneur de ses pays, terres et seigneuries en son absence, à frère Pierre de la Motte, prieur de Chantelle, de reconstruire une chambre touchant aux murs de la basse-cour du château et de faire percer une fenêtre dans lesdits murs (1428). — Acceptation par les religieux de Chantelle de la donation d'une terre labourable faite au vicaire de Saint-Nicolas, par Pasques Dédier et Isabelle, sa femme, pour certains services religieux (1493). — Procuration de Gilbert de Bellenave, abbé du Val, prieur de Chantelle et seigneur de Chirat, à Blaise Chareil, praticien, pour affermer les revenus de son prieuré (1580). — Cession, par Jean Vény de Chérette à M. le maréchal de Saint-Geran, du droit de percevoir les revenus du prieuré de Chantelle des mains de son fermier (1611). — Mémoire sur l'antiquité et les droits honorifiques du prieuré de Chantelle (s. d.)

D. 46. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 14 pièces, papier.

1612-1615. — Lettres du Roi portant qu'à la suite de la remise faite entre ses mains, par le sieur de Saint-Geran, du prieuré de Chantelle, ordre de Saint-Augustin, dont était prieur frère Jean Vény de Chérette, S. M. a icelui conféré aux Jésuites de Moulins, « pour estre à perpetuité uny et annexé au college que sadite Majesté fait bastir en ladite ville de Moulins » (1612). — Consentement des religieux de Chantelle à l'union de leur prieuré au collège des Jésuites de Moulins, à condition « que les offices claustraux, qui sont le sous-prieur, le secretaire, le chamberier, le pidancier, le boutelier, le bailly ou boille, ensemble les viqueries de Banassat et de Saint-Quintin, demeurent à ceux qui en sont jà pourveus, et que, vacation en arrivant, la provision en appartiendra au sous-prieur...; qu'il leur sera dellessé la portion de huit religieux, savoir cinq prestres et trois novices, consistant chascune portion, savoir des prestres, en six setiers froment et ung setier soi-

gle, mesure Saint-Pourcain, deulx tonneaux vin pur et douze livres d'argent; celle des novices, de la moitié de celle d'ung prestre...; que le bois appellé le bois Saint-Vincent demeurera auxdits religieux pour leur chauffage...; que deulx novices dudit prieuré de Saint-Vincent, ou au moingtz ung, seront norris, habillés et entretenus en ladite ville de Moulins pour estre escolliers audit college jusques à ce qu'ils ayent entierement achevé leur cours en philosophie... » (30 mars 1614). — Cession, par les maire et échevins de Moulins aux Jésuites du collège, du revenu du prieuré de Chantelle en attendant l'union définitive (9 déc. 1614). — Consentement du prévôt d'Évaux à l'union du prieuré de Chantelle au collège de Moulins, avec réserve de son droit de visite et de juridiction (16 mars 1615). — Concordat entre les religieux de Chantelle et Henri de Lapelin, premier échevin de Moulins, député par les habitants de ladite ville, au sujet de l'union du prieuré dudit Chantelle (15 avril 1615). — Procuration de Jean Vény de Chérette pour résigner son prieuré de Chantelle entre les mains du Pape afin qu'il soit uni au collège de Moulins (7 juin 1615). — Consentement du chapitre d'Évaux à ladite union, avec cette condition que dans le cas où le prieuré de Chantelle ne fournirait aucun écolier au collège de Moulins, celui-ci serait tenu d'en accepter un fourni par ledit chapitre (27 juil. 1615). — Etc.

D. 47. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 10 pièces, papier.

1616-1617. — Bulle du pape Paul V unissant le prieuré de Chantelle au collège des Jésuites de Moulins et déterminant les obligations dudit collège envers les huit religieux que devra comprendre le prieuré (15 août 1616). — Traduction en français de ladite bulle; — requête des Jésuites au grand Conseil pour obtenir son enregistrement. — Enquête faite par Étienne Lemareschal, official métropolitain de Bourges et vicaire général de l'archevêque, sur la fulmination des bulles du pape Paul V. Parmi les témoins entendus figurent : Claude Feydeau, doyen du chapitre de Notre-Dame, Jean Aubery, chanoine; Philibert de Chazerat et Charles de La Mure, grènetiers au grenier à sel; Antoine de Laval, ancien maître des eaux et forêts de Bourbonnais; Jean du Buysson, lieutenant particulier au présidial; etc. (17 mars 1617). — Prise de possession du prieuré de Chantelle (19 mai 1617). — Acceptation, par les religieux de Chantelle, des réparations faites à leur église par les Jésuites et accord portant que ceux-ci seront désormais déchargés de ces dépenses, à la condition de payer soixante livres par an (2 juin 1617). — Etc.

D. 48. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 10 pièces, papier.

1633-1673. — Don par le Roi aux Jésuites de Moulins d'une maison située dans l'enceinte du château de Chantelle. « Attendu, dit-il, que nous avons ordonné le razement et demolition du chasteau dudit Chantelle, nous leur avons de grace specialle... fait et faisons don... de la maison que l'on tient avoir autreffois esté bastie dans ledit chasteau par le prieur dudit Chantelle pour luy servir de logement et retraicte et aux prieurs dudit prieuré, depuis toutesfois tenue et occupée par les cappitaines dudit chasteau » (déc. 1633). — Lettres patentes du Roi confirmant l'union du prieuré de Chantelle au collège de Moulins (27 fév. 1636). — Accord entre les Jésuites et frère Jean Harenc, curé de Chantelle, par lequel celui-ci abandonne ses prétentions aux dîmes des novales en retour d'une pension de cinquante livres (13 oct. 1644). — Catalogue dressé par le sieur Giraud des reliques existant dans l'église Saint-Vincent de Chantelle. Parmi ces reliques figuraient : « de la robe de Nostre-Seigneur et de l'esponge ; du laict de la glorieuse vierge Marie et cheveux ; des os des patriarches Abraham et Isaac; des os des saincts Innocens ; de la mamelle de sainte Agathe ; de la cire tombée sur le corporal qui estoit sur l'autel lorsque saint Marcial disoit la messe et que sainte Vallère luy aporta sa teste entre ces deux mains; il y a aussy un morceau du corporal ensanglanté... » (1653). — Mandement du Roi aux gens de son grand Conseil d'avoir à enregistrer la bulle d'union du prieuré de Chantelle au collège de Moulins (5 mars 1655). — Transaction entre les Jésuites et les religieux de Chantelle par laquelle ceux-ci renoncent au droit de faire entretenir un étudiant au collège de Moulins en retour d'une pension de cent vingt livres (2 juin 1644). — Contrat pour le partage, entre les Jésuites et les religieux, des biens dépendant du prieuré de Chantelle et projet de partage (1673). — Requête des Jésuites au prince de Condé pour obtenir d'être déchargés de la pension qu'ils payaient, comme s'il eût compté au nombre des religieux du prieuré, au capitaine du château de Chantelle (s. d.). — Etc.

D. 49. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin.

1217-1678. — Donation, par Mahaut, dame de Bourbon, à l'église de Chantelle, de la dîme de Changec, située sur les confins d'Échiat, et de partie de la dîme de Taxat, qu'elle avait achetées de Guy *Bellapeca*, chevalier. *Ego Mathildis, domina Borbonii, notum facio universis presentibus et futuris, quod Guido Bellapeca, miles, vendidit michi decimam Changec, sitam in confinio ville de Eschiac, et partem suam vini quam habebat in decima de Tacac. Ego vero, pro anime mee salute et predecessorum meorum, dedi et concessi in perpetuum ecclesie de Chantella omnia supradicta... Quod ut ratum et inconcussum habeatur, presentem cartam ad peticionem sepedicti militis fieri volui et sygylli mei munimine roboravi. Actum anno Domini M°. CC°. XVI. mense januarii.* — Donation, par Pierre *de Duabus Aquis* et B. de Laporte, à l'église de Chantelle, de tout ce qu'ils avaient sur la dîme d'Ussel *(de Yssello)*, à savoir : d'un setier de froment, de deux setiers d'avoine et d'un setier d'orge (mars 1227). — Vente, par Jean Reine et Ermengarde, sa femme, au couvent de Chantelle, pour le prix de neuf livres de Souvigny et un setier de froment, de trois setiers de grain qu'ils avaient sur la dîme d'Ussel (sept. 1233). — Vente, par Brandin de Vilette et Denise, sa femme, pour le prix de cinquante cinq livres fortes de Souvigny, de la quatrième partie de la dîme d'Ussel, le vin excepté (sept. 1237). — Achat, par Garaud, chapelain de Chantelle, au nom du couvent, de la moitié de la grande dîme d'Ussel, sauf les cens dont elle était grevée, à savoir : deux setiers de froment et un setier de fèves au chambrier de Chantelle ; un setier de froment à l'église de Neufontaines ; un setier de froment et un setier d'orge à l'église de Pont-Ratier ; etc. Autres achats, par le même, d'une émine de froment assise sur la maison d'Étienne Falai ; de la quatrième partie de la dîme de Doulouvre ; de la moitié de la quatrième partie de la dîme de Vernusse, et de la quatrième partie du produit de la dîme de Chareil (mars 1241). — Bail à quart fruits, pour huit ans, par Guillaume Brun, clerc, à Jean de Beaucaire, chanoine de Chantelle, d'une vigne située au terroir « dou Coynh » (1291). — Ventes, par Gabrielle Bort, veuve de Pasquet Fontenel, aux Jésuites de Moulins, d'une vigne de sept œuvres, située aux garennes d'Ussel (27 mai 1676) ; — par Henri Hannequin, sieur de Bourbonnat, aux mêmes, de dix-huit œuvres de vigne situées aux Garennes d'Ussel (20 août 1677) ; — et par Blaise et Louis Menoux, aux mêmes, d'une autre vigne de dix œuvres située également au même lieu (16 mars 1678). — Etc.

D. 50. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 11 pièces, papier.

1287-1761. — Vente, par Hugues de Lorme, damoiseau, et Marguerite d'Ussel, sa femme, à Godefroy, prieur de Chantelle, de la moitié de la dîme de *Saint-Porsaneysa*, située dans les dépendances de Leu, pour le prix de cent sous de la monnaie ayant cours dans la baronnie de Bourbon (1287). — Échange, entre Louis Colin, docteur en médecine à Chantelle, et Jean ès Gilbertz, parroissien d'Ussel, d'immeubles situés à Leu (1586). — Baux, par les Jésuites de Moulins à Blaise et Louis Menoux, Antoine Gaudon et Jacques Artaud, de la grande dîme de Leu, la Flotte, les Marteaux et les Épinacières, paroisse d'Ussel, pour un chariot de paille et cinquante setiers et plus de blés, mesure de Saint-Pourçain, « bon blé, net de van, balle, terre et espigeons. Se paye bled par tiers, savoir tiers froment, tiers moudure ou soigle fromenteuse pour la moudure ; bailleront un tiers froment et les deux autres tiers bréchère pure ; et l'autre tiers blé de mars qui se paye par tiers, savoir tiers bréchère, tiers couvet ou nantilles et l'autre tiers avoine, ladite avoine à raison de six quartes, mesure Chantelle, pour le setier, mesure Saint-Pourçain » (1670-1676). — Baux semblables pour Annet Giraud, Louis Gominon, Jean Chomet, Pierre Rebillard, Antoine et Claude Bonamour et François Gaudon (1677-1679). — Bail des mêmes dîmes au profit de Gilbert et Jean Boucaumont, pour cinq cent cinquante boisseaux de froment, mesure de Moulins, cinquante boisseaux d'orge et cent trousses de paille (1751). — Tableau de ce qui est dû à chacun des offices du prieuré de Chantelle. — Etc.

D. 51. (Liasse.) — 11 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier.

1230-1473. — Vente, par le viguier de Fleuriel et Pierre, son fils, à l'église de Chantelle, d'un champ situé sur le chemin qui descend de la croix de Taxat à Fourilles, et de partie d'autres terres (1230). — Vente, par Bonnet Aalens et Agnès, *sa femme*, pour quarante-sept sous forts de Souvigny, de toute la terre qu'ils possédaient à Taxat du chef de la dame de Breuil (fév. 1234, n. s.). — Vente, par Odin de Taxat au prieur de Chantelle, pour vingt livres

clermontoises, de tout ce qu'il possédait à Taxat, de la Dolouvre à la Bouble (mai 1246). — Étienne de Taxat reconnaît que lui et son frère ont vendu au prieur de Chantelle tout ce qu'ils ont à Taxat, de la Dolouvre jusqu'à la Bouble (juin 1246). — Vente, par Guillaume Rousset, de Taxat, paroissien de Fleuriel, à Robert de Chars, écuyer, d'un pré situé au terroir des prés Saint-Vincent, village de Taxat, à condition qu'il payera un cens de quatre deniers obole au prieur de Chantelle (mars 1423, n. s.). — Amortissement, par Marie de Berry, duchesse de Bourbonnois, ayant le gouvernement du pays en l'absence du duc, des immeubles et rentes qui avaient été donnés aux religieux de Chantelle, par Robert de Chars, en échange de la tour de Taxat et de ses dépendances (1422). — Vente, par Pierre de Taxat, prieur de Fleuriel, à Robert de Chars, d'une pièce de terre située au terroir de la Font et d'autres immeubles (fév. 1430, n. s.).— Vente, par Guillaume Rousset à Robert de Chars, écuyer, d'un champ situé au terroir de Fromenteaux, « ès aises de Taxat » (3 mars 1433, n. s.). — Vente, par noble François de Montepedon, pour lui et pour Marguerite, Antoinette et Françoise, ses sœurs, à Jacques Mareschal, pour le prix de cent soixante livres tournois, d'une « tour, moute, foussés, prés, terres, bois, garennes, buissons,... » (26 fév. 1473, n. s.). — Etc.

D. 52. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 10 pièces, papier.

1623-1718. — Vente et rétrocession, par Jean de la Rivière, sieur dudit lieu et de Martenay, d'un pré situé aux aises de Taxat-sous-Fleuriel, appelé le pré d'Amourette ou de la tour d'Amourette (1623). — Vente, par Pierre Determes, notaire à Taxat-sous-Charroux, en son nom et au nom d'Anne Lomet, pour la rente annuelle de trois cents livres, à Jean Pasquier, marchand de Vichy, d'un domaine comprenant deux maisons, situé à Taxat, sur le chemin tendant de Fourilles à Chirat, et d'autres immeubles (1676). — Vente, par Jean Tabutin aux Jésuites de Moulins, pour le prix de cent trente-cinq livres seize sols, d'une terre de quatre séterées, située à Fleuriel, au terroir de la Croix-aux-Morts (1680). — Vente, par Françoise Sivadon, veuve de Jacques Bouchet, lieutenant en la châtellenie de Chantelle, aux Jésuites, d'un domaine situé au village de Taxat-sous-Fleuriel (1698). — Vente, par Pierre Piot, notaire à Saint-Pourçain, et Suzanne Baron, sa femme, de bâtiments et héritages situés au village de Taxat-sous-Fleuriel (1711). — Guerpine entre les mains des Jésuites de Moulins, par Péronnelle Lartaud, veuve, de plusieurs héritages chargés de devoirs qu'elle déclare trop élevés (1714). — Guerpines semblables par plusieurs autres particuliers. — Etc.

D. 53. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin ; 11 pièces, papier.

1230-1753. — Sentence arbitrale entre le prieur et les chanoines de Chantelle, d'une part, et la veuve du châtelain Théobald et ses fils, au sujet du cens de trois moulins situés sur la Bouble. *Ego Bartholomeus, archipresbiter Cantelle, notum facio presentibus et futuris quod cum querela verteretur inter Johannem, priorem, et canonicos de Cantella, ex una parte, et relictam Theobaldi, quondam castellani, et filios ejus, ex altera, super censu trium molendinorum sitorum super Bibulam, per manum meam et per manum Willelmi de Advenariis, militis, et aliorum prudentum virorum spacificatum fuit in hunc modum : videlicet quod dicta relicta et filii ejus reddent annuatim censualiter ecclesie et priori de Cantella, de molendino de Tinarel, unam eminam frumenti in festo sancti Michaelis, et in festo sancti Vincentii quator sextarios vini boni et optimi, vel precium boni vini, et duos solidos; de molendino de Borriana, unam eminam frumenti in festo beati Michaelis, et in festo sancti Vincentii quatuor sextarios vini boni et optimi, vel precium boni vini et duos solidos; de molendino novo quod antiquitus dicebatur Jarigi, unam eminam frumenti in festo beati Michaelis, et in festo beati Vincentii duos solidos..... Actum apud Cantellam, in ecclesia beati Nicholai, anno Domini M° CC° vicesimo nono prima die mensis marcii.* — Vente, par Pierre, dit Frémois, de Rochedagoult, Godefroy, son fils, et Marguerite, sa femme, à Bernard de Senat, queux de la dame de Bourbon, de tous leurs droits sur le moulin de la Planche, situé sur la rivière « de Conoure » (déc. 1270). — Transaction entre les religieux de Chantelle et noble homme Jean de Bort, au sujet d'un moulin que celui-ci avait établi sur la Bouble, entre les moulins appartenant auxdits religieux, lequel moulin faisait « regoulger » l'eau et produisait l'engorgement du moulin qui le précédait (1428). — Nouvelle transaction pour le même objet, entre Antoine et Jean de Bort, frères (1450). — Échange, entre Antoine de Gouzolles, prieur, et le sacristain de Chantelle, de cens dus aux religieux de Chantelle sur un moulin et une métairie appartenant au prieur (1546). — Vente,

par Toussaint Bourgougnon, habitant de Verneuil, paroisse de Bransat, à Élie de la Chaussée, pitancier du prieuré de Chantelle, d'une terre située sous le château et contiguë au moulin dudit prieuré (1648). — Échange, entre le prieur de Chantelle et Pierre de Bort, de deux moulins, appelés les moulins de Bort, pour une quarte et deux coupes de froment de rente et la dîme d'une vigne située au terroir de Verrières (1533). — Bail, par frère François Augeard, prieur de Chantelle, à Nicolas Deschaumes, pour trente-cinq setiers de blé, de deux moulins à blé assis sur la rivière de Bouble (1598). — Bail des mêmes moulins, pour Toussaint Delabussière, pour vingt setiers de mouture et vingt-six setiers de seigle (1678). — Etc.

D. 54. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 19 pièces, papier.

1280-1758. — Conclusions sans date pour le prieur de Chantelle contre le prieur de Bellenave, relativement à la dîme de Crépollière, située dans la paroisse de Chézelle. — Vente, par Agnès de Caccat (Taxat), veuve de Godefroy, autrefois prévôt *de Masa*, au doyen et au chapitre de l'église Saint-Pierre de Verneuil, pour le prix de quarante-sept livres, du quart et du demi-quart de la dîme des paroisses de *Chantelle-la-Vieille*, *Chézelle* et Monestier « l'Escoble », laquelle dîme se partage avec le prieur de Chantelle (3 sept. 1280). — Transaction entre Jean Pichanin, chapelain de Chézelle, dont l'église dépendait immédiatement du prieuré de Chantelle, et Godefroy de Cluzel, prieur dudit Chantelle, au sujet des dîmes qu'il avait le droit de lever dans les confins de la grande dîme de Pragon (1296). — Enquête relative aux confins de la dîme de Pragon, faite par les soins de Philibert du Buysson, lieutenant particulier en la sénéchaussée et siège présidial de Bourbonnais (1640). — Notes diverses établissant les limites de la dîmerie de Pragon, comprise dans la paroisse de Chantelle-la-Vieille. — État des terres situées dans l'étendue de la dîmerie de Pragon ; « mémoire des terres anciennes et patrimoniales du prieuré de Saint-Jean de Chézelle. » — Baux divers de la dîme de Pragon pour la quantité habituelle, les charges grevant ladite dîme non comprises, de quarante-neuf setiers de grain, mesure de Saint-Pourçain (1694-1758). — Etc.

D. 55. (Liasse.) — 17 pièces, parchemin ; 23 pièces, papier.

1642-1770. — Sentence de la sénéchaussée de Bourbonnais maintenant les Jésuites de Moulins, en qualité de prieurs de Chantelle, dans la possession des dîmes de Pragon, contre Me Louis Rouher, prieur-curé de Chézelle (1641). — Nouvelle sentence pour lesdits Jésuites contre ledit Rouher portant que ce dernier sera tenu de déclarer s'il est détenteur d'une pièce de terre grevée d'un cens de huit coupes de froment, mesure de Charroux (7 sept. 1641). — Transaction entre lesdites parties en vertu de laquelle toutes les dîmes de grains perceptibles dans la dîmerie de Pragon, dans les paroisses de Chantelle-la-Vieille, Chézelle et Monestier, appartiendront aux Jésuites et que le charnage et la dîme des vins, dans l'étendue de ladite dîmerie et sur les terres de l'ancien domaine de la cure de Chézelle, appartiendront au curé (28 avril 1662). — Procès-verbal de plantation de bornes (1670). — Procès-verbal du refus, par Étienne et Gilbert de Varennes, de payer la dîme du territoire des Chaillots, paroisse de Chézelle, et des injures et violences exercées par eux contre le frère Hérisson, jésuite (1671). — Procès avec le fermier de la dîme de Pragon (1652). — Procès entre les Jésuites et les chanoines de Verneuil, au sujet de la dîme de Pragon dont ils étaient propriétaires par indivis; enquête établissant que sur seize gerbes les Jésuites en ont perçu dix et les chanoines six (1661). — Cession, par les chanoines de Verneuil aux Jésuites de Moulins, de la part leur revenant sur la dîme de Pragon, moyennant la rente annuelle de soixante-dix boisseaux de seigle (1759). — Procédures entre les chanoines de Verneuil et les Jésuites, d'une part, et le curé-prieur de Monestier, d'autre part, au sujet de sept setiers de froment que ledit curé de Monestier avait le droit de prélever sur la dîme de Pragon (1653-1770). — Etc.

D. 56. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 3 pièces, papier.

1257-1772. — Mandement de l'official de Bourges au chapelain d'Ussel d'inviter le chapelain de Fleuriel à rendre au sacristain et au chambrier de Chantelle la valeur de quatre setiers de blé qu'il avait pris à tort sur la dîmerie de Doulouvre (1257). — Provisions de l'office de prieur de Fleuriel, prieuré de l'ordre de Saint-Augustin devenu vacant par la résignation de Louis de Givry, pour Pierre de la Porte, curé de Saulzet (1490). — Provisions dudit prieuré de Fleuriel, vacant par le décès de Gilbert Rouher, dit de Montrognon, données par Florent Le Maire, recteur des Jésuites, en faveur de Pierre Auvergnat, prêtre du diocèse de Clermont (1654). — Résignation,

par Annet Augier, chanoine régulier de Saint-Augustin, du prieuré-cure de Notre-Dame de Fleuriel (1701). — Etc.

D. 57. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 25 pièces, papier.

1398-1758. — Mandement de l'official de Bourges au chapelain de Voussac pour citer frère Philippe de Byotières qui, sans aucun titre, s'était emparé du prieuré-cure de Target *(de Targiaco)*, au préjudice de frère Jean de Billac (5 octobre 1398). — Bail, pour dix septier de blé, mesure de Saint-Pourçain, de la dîme du Pleix, située dans la paroisse de Fleuriel et appartenant aux Jésuites de Moulins à cause du prieuré de Chantelle (1671). — Bail de la même dîme pour la quantité de quinze setiers de blé (1672). — Autre bail pour la somme de soixante livres (1730). — Baux de la dîme de Gizat, située dans la paroisse de Chantelle, au profit de Toussaint et Gilbert Labussière, meuniers, pour la quantité de trente-trois setiers de blé, mesure de Saint-Pourçain (1670) ; — à Antoine Gominon, pour trente setiers de blé et un chariot de paille (1671) ; — à Michel Mignon, marchand, pour cent-cinquante-trois livres (1675) ; — à Gilbert Chavenon, marchand, pour deux cent quatre-vingts livres, des dîmes de Gizat, du Coustilleux et des Côtes (1720) ; — à Claude Petit, maître teinturier, des mêmes dîmes et d'un pré, appelé le pré du Goutte, pour le prix de trois cent quarante livres (1758). — Etc.

D. 58. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 20 pièces, papier.

1444-1754. — Transaction entre les religieux de Chantelle et Gilbert Gastet, au sujet de la dîme d'une vigne située au territoire de Cueillat, paroisse d'Ussel, que ledit Gastet tenait à cens du seigneur de la Motte-Barberier (1444). — Transactions semblables avec Jannet Leymard, dit Fanjoux, et Durand Barat (1445). — Transaction entre les Jésuites et les religieux de Chantelle au sujet des dix-huit tonneaux de vin à fournir à ces derniers, portant que ce vin sera pris autant que possible sur les dîmes de Cueillat (1627). — Transaction entre lesdits Jésuites et noble Jean Bonnelat, lieutenant particulier en la châtellenie de Chantelle et siège de Charroux, au sujet d'une pièce de terre située aux environs du pressoir de Cueillat (1667). — Baux de la dîme de Cueillat, pour dix-huit setiers énime de blé (1669) ; — pour six setiers, mesure de Saint-Pourçain, au profit de Jean Turpin, bourgeois de Charroux (1671) ; — pour seize setiers, moitié orge, moitié avoine, au profit d'Antoine Gaudon, d'Ussel (1676). — Mémoire sur les limites des dîmeries de Cueillat et de Leu, et sur celles de Voussac. — Etc.

D. 59. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 34 pièces, papier.

1602-1748. — Baux au profit de divers, pour la quantité de un à trois setiers de seigle, mesure de Saint-Pourçain, de la dîme des Côtes, qui se perçoit dans la ville et paroisse de Chantelle (1670-1679). — Baux, pour la quantité de onze à vingt-quatre setiers de blé, mesure de Saint-Pourçain, et un chariot de paille, de la dîme du Coustilleux, qui se perçoit dans la paroisse de Chantelle (1670-1707). — Vente, par les religieux de Chantelle, pour satisfaire aux taxes imposées sur eux au profit du Roi, à Jean de Gouzolles, écuyer, pour la somme de neuf cents livres, 1° d'une vigne située aux faubourgs de Chantelle, au terroir de la Jarrige ; 2° du pré des Quartiers, situé à Fourilles ; 3° du pré de la tour d'Amourette, situé à Taxat, 4° du pré Béraud, situé à Chantelle ; 5° du pré Saint-Vincent, situé à Taxat (1602). — Commission du grand Conseil portant que les détenteurs de biens aliénés par le prieuré de Chantelle seront tenus de les délaisser après qu'ils auront été remboursés du prix d'achat (1622). — Rétrocession, par le sieur de Douzon, des prés situés dans la prairie du Rosey, appelés les prés des Quartiers ou du Capitaine (1623). — Baux, pour trente-six à cinquante setiers de blé, mesure de Saint-Pourçain, de la dîme dite de Fourilles (1671-1679). — Bail de la même dîme pour la quantité de trente-deux setiers de blé (1748). — Etc.

D. 60. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 8 pièces, papier.

1256-1627. — Donation, par Agnès, veuve de Pierre Chavant, du consentement de Roger, son fils, à l'église de Chantelle, de tout ce qu'elle pouvait prétendre sur la dîme du vin de Taxat, qui se partage avec les chanoines d'Hérisson et avec les Hulduin de Charroux (janv. 1256, n. s.). — Transaction entre Jean de Chareil et les religieux de Chantelle, en vertu de laquelle ces derniers auront le droit de prendre chaque année, sur les dîmes de Chareil, Montord et Souite, quinze setiers de froment, quinze setiers d'orge et six muids de vin, mesure de Saint-Pourçain (1295). — Abandon, par Gilbert de Bellenave, abbé du Val et prieur commendataire de Chantelle, aux religieux

de la Sainte-Trinité de Vichy, de trente setiers de blé et de six tonneaux de vin, dont un de « persurys », qui leur appartenaient sur la dîme de Chassignet, paroisse de Chareil, en retour d'une dîme située dans la franchise de Charroux (12 juill. 1575). — Transaction entre le prieur de Chantelle et Alexandre de Rollat, seigneur de Chinière et de Buchepot, au sujet de leurs droits respectifs sur des terres situées aux aises de Champdun, des Rifs de la Ravelle et de Champbaron (7 avril 1580). — Bail, par les Jésuites de Moulins à Antoine et Jean Bourdichon, marchands demeurant à Charroux, pour le prix annuel de cent quatre-vingts livres, de la dîme dite des Célestins, perceptible dans le territoire de la franchise de Charroux, par moitié avec le commandeur du Mayet (11 juin 1627). — Vente, par Gilbert de Bellenave, prieur commendataire de Chantelle, à Guillaume Dufraisse, pour le prix de trente-sept écus et demi, de deux setiers de seigle, mesure de Charroux, de cens dus par Blaise Rouher, contrôleur ordinaire des guerres, sur son moulin de la Courcelle (1583). — Etc.

D. 61. (Liasse.) — 14 pièces, parchemin; 15 pièces, papier.

1564-1750. — Vente, dans le but de satisfaire aux impôts mis sur le clergé, par le prieur de Chantelle à Louis Jean de Bellenave, pour le prix de neuf cent vingt-deux livres, de la métairie de Moyrat, *située dans la paroisse de Senat* (1564). — « Les choses aliénées du prieuré de Chantelle qu'il faut retirer des mains de M. de Bellenave ». — Lettres du Roi ordonnant la rétrocession aux Jésuites de Moulins de divers immeubles détenus par les seigneurs de Bellenave (1686). — Procédures entre les Jésuites de Moulins, d'une part, et Gaspard de Monestay, sieur de Graveron, et Claude de Montaignac de l'Arfeuillère, ancien commandeur de la Racherie, au sujet des dîmes de Moyrat (1642-1648). — Bail, pour trente-trois setiers de blé et un chariot de paille, de la dîme du blé qui se lève au lieu de Moyrat, les terres de la commanderie de la Racherie réservées (1671). — Bail de la même dîme pour trente-huit setiers de blé (1750). — Etc.

D. 62. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 26 pièces, papier.

1519-1761. — Sentence de la Chambre des requêtes obligeant les religieux de Chantelle à faire desservir provisoirement par un vicaire l'église Saint-Pierre de Charboulat en attendant la solution du procès intenté contre eux par Pierre de Montjournal, chevalier, seigneur de Chastenay, et autres, qui prétendaient que ladite église avait toujours été église paroissiale, attendu qu'on y conservait le saint sacrement, qu'on y célébrait la messe les dimanches et jours de fête, qu'on y faisait l'eau bénite et la procession autour du cimetière, qu'on y bénissait les fonts, qu'on y allumait le cierge pascal, qu'on y faisait les enterrements, etc. (1519). — État de toutes les terres de Charboulat, dressé en 1644. — Ventes, par Gilbert Roux, d'Ussel, aux Jésuites de Moulins, pour le prix de cinquante-sept livres tournois, d'une terre de deux séterées, située au terroir de Tizon, paroisse de Fourilles (1673); — par Antoinette Millet, veuve de Gilbert Lebel, pour le prix de quarante-cinq livres et de quatorze quartes de seigle, de deux pièces de terre situées près de la métairie de Charboulat (1680); — par Claude Petit, teinturier, de deux séterées de terre situées au territoire des Charabonnes, près Charboulat (1761). — Plan du domaine de Charboulat. — Mémoires sur la vicairie Saint-Pierre de Charboulat produits à l'occasion des difficultés entre les religieux de Chantelle et les Jésuites, pour le payement de six setiers de seigle dus au prêtre chargé de la desserte de cette paroisse ou de cette vicairie (1668). — Lettres du F. Hérisson, du P. de la Faluère, recteur du collège de Moulins, et d'autres, relatives à la chapelle de Charboulat. — Etc.

D. 63. (Liasse.) — 36 pièces, papier.

1611-1753. — Bail à moitié fruits du lieu et domaine de Charboulat (1618). — Reconnaissance envers le prieur de Chantelle, par le métayer de Charboulat, de cent dix-sept setiers de blé, mesure de Charroux, et de treize livres d'huile de noix pour la moitié des blés et de l'huile qui se recueilleront audit domaine de Charboulat (1611). — Bail dudit domaine comprenant une énumération détaillée des biens dont il se compose (1680). — Cheptel de la métairie de Charboulat (1722). — Transaction entre les Jésuites et le fermier de M. de Blanzat, qui prétendait ne payer que la demi-dîme pour une terre située au terroir de Lesbaupin, entre Charboulat et Fourilles (1662). — Bail, pour la quantité de cinq setiers de blé et un charroi, de la grande dîme de Charboulat (1670). — Bail de la même dîme pour « la quantité de soixante septiers bon bled » (1675). — État des

terres comprises dans la dimerie de Charboulat qui ont été converties en prés. — Etc.

D. 64. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 9 pièces, papier.

1597-1686. — Partage en huit lots des biens délaissés par Gilbert Barbier, sieur de la Courcelle, élu de Bourbonnais (1597). — Vente, par Gilbert Raynaud, sieur de la Courcelle, demeurant à Chantelle-la-Vieille, à François Hérisson, avocat en parlement, pour la somme de dix-huit cents livres, de la métairie de la Courcelle, consistant « en maison, grange, establerye, pré, terre, parturaux (sic), bois taillis et haute fustaye... comme noble Symon Joly en jouissoit en son vivant » (1619). — Vente, par Louis Hérisson, M^e^ apothicaire demeurant à Taxat, aux Jésuites de Moulins, pour le prix de deux mille six cent quarante livres, de la métairie de la Courcelle, située sur les paroisses de Chantelle-la-Vieille, Monestier et autres (1674). — Confins du domaine de la Courcelle (1674). — Procès-verbal des réparations à faire audit domaine (1675). — Donation générale de biens, par Louis Hérisson et dame Marie Moreau, sa femme, aux Jésuites de Moulins (20 avril 1676). — Transaction entre les Jésuites et les héritiers naturels du sieur Hérisson (15 nov. 1696). — Échange de quelques terres du domaine de la Courcelle avec Claude de Bosredon, seigneur de Banassat (1686). — Vente, par Philippe Boudet, sieur de Beaulieu, Jacques Rouchon, tailleur, et autres, aux Jésuites de Moulins, pour le prix de sept cents livres, d'une maison, cuvage, cour et jardin situés à Chantelle, près des murailles de la ville, sur la rue des Rolards (1665). — Procès-verbal constatant l'état de ladite maison (1665). — Etc.

D. 65. (Liasse.) — 14 pièces, parchemin; 20 pièces, papier.

1626-1722. — Transaction portant délaissement d'un pré par Gilbert Bougarel au profit des Jésuites de Moulins (1634). — Vente, par Jean Tamisier, de Chareil, pour le prix de deux cent soixante livres, d'une terre de six quartelées, située sur le chemin de Chantelle à Fourilles, et d'une vigne de six œuvres, située au terroir de Tizon (1663). — Vente, par Annet Giraud, pour le prix de vingt-huit livres, de tous ses droits sur une fenêtre de sa cave, ouvrant sur une maison appartenant aux Jésuites (1667). — Achats de la maison Reynaud, située à Chantelle, au cul-de-sac (1667); — d'une vigne de sept œuvres, ou environ, située au terroir du Bas-du-Bachat, paroisse d'Ussel, pour le prix de cent quatre-vingts livres (1675); — de dix-huit séterées de terre au terroir de la grange des Champs, et de sept quartelées de terre au terroir de la Bosne, lesdites terres appartenant à Charlotte Georgeon, dame de Merville, femme de Jacques Simon, sieur des Carreaux (1676); — de sept à huit œuvres de vignes, pour la somme de deux cent dix livres, ladite vigne située au lieu de la Garde et appartenant à Jacques Tamisier, bourgeois habitant Fourilles (1678). — Échange d'immeubles avec Charles du Buysson, écuyer, sieur de Mont, président et lieutenant particulier en la sénéchaussée de Bourbonnais (1677). — Achat, pour le prix de cent quatre-vingts livres, d'une terre de six séterées, située au village de Leu, paroisse d'Ussel (1679). — Achat, pour le prix de trois cents livres, de la maison du Cheval-Blanc, située à Chantelle, au faubourg de l'Horloge, proche la croix Bohat (1680). — Rachat, par les Jésuites, de six cents livres en principal dues à Gilberte Bouchon, veuve de François Lomet, sieur de la Grelatte, pour les vignes de la Contrôleuse (1720). — Etc.

D. 66. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 89 pièces, papier.

D 66 : 1539-1645 et D 66 BIS : 1646-1732

1476-1732. — « Extraict d'un livre en parchemain estant en la voste et tresor où sont deposés les tiltres du domaine de Bourbonnois, en l'archive de la chastellenie de Moulins, appelé Talamus ou abutement des mesures de Bourbonnois, fait par délibération du conseil de monseigneur le duc de Bourbonnois et d'Auvergne » (15 mars 1476, n. s.). — Bail passé par Louis Jean, seigneur de Bellenave, en qualité de procureur spécial de Gilbert Jean, son fils, prieur de Chantelle, pour le prix de trois mille livres et soixante-quinze setiers d'avoine conduits au château de Bellenave, de tous les biens et revenus dudit prieuré de Chantelle, à l'exception des métairies de Moyrat et de Charboulat (31 oct. 1568). — Dans un autre bail, passé le 5 juillet 1565, pour le prix de deux mille cinq cent cinquante livres tournois, il est dit que le fermier « sera tenu paier chascun an la penssion à neut relligieux et demy, faire les aulmosnes accoustumées, payer le boutheillier et touttes autres charges necessaires et accoustumées ». — État des dimeries dépendant du prieuré et de la cure du prieuré de Chantelle; nature et importance des dîmes (s. d.). — Abandon, par F. Étienne Fontenel, prieur de Saint-Vincent et curé de Chantelle, de ses droits

à la dîme des novales (1645). — Sentence de la sénéchaussée de Bourbonnais maintenant les Jésuites en possession de percevoir la dîme du vin à la onzième tinée sur un héritage situé au lieu de Tizon, paroisse de Fourilles (1673). — « Mémoire des terres de novalles qui sont dans les dixmeries des PP. Jésuites » (1672). — Estrousses des dîmes du prieuré de Chantelle (1540-1549). — Autres baux des dîmes dudit prieuré (1541-1729). — Requête au châtelain de Chantelle pour obtenir la saisie des biens de Jacques Chavenon, qui refusait de payer le prix du bail de plusieurs dîmes (1732). — Etc.

D. 67. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 34 pièces, papier.

1603-1752. — Bail à titre de métairie du domaine de la Rivière, paroisse de Cintrat, passé par Gauthier, fermier général de la seigneurie et château dudit lieu de la Rivière (1603). — Bail général du revenu du prieuré de Chantelle, la métairie de Charboulat non comprise, passé par le prieur Vény de Chérette, pour le prix annuel de dix-huit cents livres (1611). — Prise en charge par les fermiers de Chantelle du bétail qui leur a été fourni par les maire et échevins de Moulins pour l'exploitation de la ferme de Charboulat (1613). — Bail, pour deux mille cent livres, du domaine de Chantelle (1615). — Bail semblable, pour le prix de dix-neuf cents livres, avec réserve du bois Saint-Vincent et de la métairie de Moyrat, et obligation, pour les preneurs, de payer les décimes ordinaires; d'acquitter, entre les mains des religieux de Chantelle, la somme de cent deux livres et celle de cent cinquante livres entre les mains d'un novice; de fournir auxdits religieux cinquante setiers de froment, dix setiers de seigle et trente-six poinçons de vin, d'acquitter soixante livres pour les réparations de l'église du prieuré; de distribuer en deux fois aux pauvres, le dimanche gras et le jeudi saint, le pain de quinze setiers de blé moudure; etc. (1623). — Bail général passé par le P. Claude de Lingendes, recteur du collège de Moulins, à Jacques Turpin, procureur au siège de Charroux, pour le prix de seize cents livres (1637). — Bail des terres de la cure de Saint-Nicolas de Chantelle (1676). — Bail de la maison du Cheval-Blanc, pour le prix annuel de treize livres et deux voyages avec cheval pour conduire au collège des fruits ou autre chose (1680). — Bail des prés du Rosay, de la Borde et du Capitaine, pour la somme annuelle de trente livres (1743). — Bail des vignes et terres de Chareil et de la dîme du chanvre de Fourilles, pour le prix annuel de trente-quatre livres, avec l'obligation pour le fermier de planter quatre noyers chaque année (1747). — Etc.

D. 68. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 33 pièces, papier.

1409-1664. — Quittance de cinq livres tournois donnée au prieur de Chantelle par Mathieu *de Bosco*, faisant pour Michel d'Albes, chanoine de Rodez, la levée dans le diocèse de Bourges de la demi-dîme accordée récemment à Paris pour la poursuite de l'union de la sainte Église (27 mai 1409). — Procès entre les Jésuites de Moulins et les Augustins réformés du prieuré de Chantelle, au sujet de la qualité de cinquante setiers de froment et de dix setiers de seigle, mesure de Saint-Pourcain, dus annuellement par les Jésuites ; inventaire des pièces produites par les Jésuites par-devant le châtelain de Chantelle ; quittance de quarante-cinq livres donnée par les Jésuites à Nicolas Grandpré, prieur claustral, pour les frais et dépens du procès ; etc. (1664).

D. 69. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 35 pièces, papier.

1636-1723. — Sauvegarde du Roi faisant défense de loger des gens de guerre au prieuré de Saint-Vincent de Chantelle et dans la métairie de Charboulat, et d'y prendre des vivres sans le consentement des PP. Jésuites ou de leurs fermiers (6 janv. 1636). — Arrêt rendu au grenier à sel de Gannat, portant défense aux collecteurs de la ville de Chantelle de comprendre dans leurs rôles les serviteurs et meuniers des Jésuites (28 août 1657). — Sauvegarde de l'intendant Lefebvre de la Barre faisant défense aux officiers « estant en garnison à Chantelle d'envoyer aucuns soldats ez domaines et maisons appartenants aux révérends pères Jésuites... soulz quelque prétexte et occasion que ce puisse estre » (1er juin 1657). — Défense, par l'intendant, aux collecteurs de Chantelle de comprendre les domestiques des Jésuites employés à la culture du domaine de Charboulat et leurs meuniers dans les rôles des tailles (1658). — Arrêt du Conseil privé rendu contre les habitants de Chantelle au profit des Jésuites et portant que ceux-ci sont exempts des *tailles*, *taillon*, *subsistance*, entretènement et logement de garnison et autres impositions, à condition de payer les décimes (9 juin 1658). — Ordonnance de Charles de Faucon de Ris, intendant, condamnant les consuls de Chantelle à rembourser aux fermiers de Charboulat le

montant des billets de logement de dix-sept dragons que ceux-ci avaient dû loger (1678). — Sauvegarde du marquis de Lévy-Charlus, lieutenant général en Bourbonnais (7 mars 1689). — Etc.

D. 70. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 3 pièces, papier.

1532-1659. — Déclaration d'un religieux de Chantelle, prieur d'Ussel, portant que le sacristain dudit Chantelle est tenu, pour les réparations de l'église, « fornir cloux, lacte, douelle, et les journées des recouvreurs; et le pryeur de Chantelle doit fournir tout le reste, comme chaulx, sable, thuille, les despens des maneuvres et toutes aultres chozes nessessayres pour recouvrir ladicte esglize; plus, est tenu ledict secraitain faire rellier les livres de ladicte esglize... à ses fraiz, ormys que ledict pryeur est tenu norrir les rellieurs; plus est tenu ledict secraitain entretenir les lampes et les cloches de cordes, et aussy ladicte esglize de cyre et huille; plus, est tenu ledict secraitain reparer et tenir en estat deu les chappes, chaisubles, ornementz d'esglize, et aussy en toutes autres reparations quelzconques » (7 oct. 1532). — Transaction entre Antoine de Gouzolles, prieur de Chantelle, et frère Louis de Cluys, sacristain, au sujet de la part respective de réparations qui leur incombe pour l'église dudit prieuré (1544). — Clause du concordat passé entre les religieux et les Jésuites relativement à l'entretien et aux réparations des bâtiments (15 avril 1615). — Procès-verbal de visite et d'acceptation par les religieux des réparations faites à l'église du prieuré (2 juin 1617). — Etc.

D. 71. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 10 pièces, papier.

1661-1667. — Mémoires divers sur le prieuré de Chantelle, où il est dit qu'après la réunion du Bourbonnais ce « prieuré a esté la proye des grands seigneurs du pays et des gouverneurs de province », et que sa directe, qui montait à quatre cents setiers de grain, se trouva réduite à cent. — « Motifs » pour amener le clergé de France à s'intéresser au procès que les Jésuites avaient contre la ville de Chantelle, au sujet de la taille. — Requête des Jésuites contre Philibert de Barton, sieur de Douzon, au sujet de deux devoirs de cens que ledit sieur de Douzon refusait de payer, sous prétexte que la prescription était acquise (1663). — Sentence du présidial de Moulins contre Antoine Barrois, Antoine Reynaud, Gilbert Lartaud et autres, les bannissant du duché de Bourbonnais pour le temps et espace d'un an et leur enjoignant de tenir leur ban sous peine de la hart, et les condamnant en outre à faire amende honorable aux PP. Jésuites, déclarant « à haulte voix que témérairement et à dessein de calomnier les pères Jésuittes ils ont renfermé dans leur maison de la ville de Chantelle les filles pantionnaires de la dame de la Chapelle, relligieuze, et ensuitte faict charivary avecq tambourg, poilles et choderons au-devant de ladicte maison, jetté des pierres contre les fenestres de ladicte maison, prophéré plusieurs parolles injurieuses contre l'honneur desdits pères Jésuittes, représanté sur le téatre, le dimanche du carnaval, tout ce qui a esté faict par eux les jours des Roys et dimanche suivant, expozé pour cest effect publiquement soulz l'aile dudit Chantelle... » (12 mai 1661). — Arrêt du Conseil portant que cette sentence du présidial sera exécutée selon sa forme et teneur (3 juin 1661). — Arrêt du Conseil d'État où sont rappelées les difficultés qui se sont élevées entre les habitants de Chantelle et les Jésuites au sujet de l'exemption de la taille et de l'impôt du sel prétendue par ces derniers et les vexations et injures dont ils ont été l'objet, et qui les place sous la sauvegarde royale (18 juil. 1661). — Transaction entre les Jésuites et les sieurs Bougarel, Secretain et Bord, accusés d'avoir soustrait des titres concernant le prieuré de Chantelle (1667). — Etc.

D. 72. (Liasse.) — 10 pièces ou cahiers, papier; 1 pièce, parchemin.

1660-1778. — État de plusieurs cens assis sur des héritages situés à Asnières et à Bort (1661). — Extraits des terriers Rouer et Migeon et diverses pièces relatives à l'opposition formée par les Jésuites au décret des biens de Jean Chapon (1668). — Extraits de divers terriers contenant des reconnaissances d'Alexandre de Rollat, seigneur de Chinière et Buchepot; de Pierre des Allots, seigneur dudit lieu et de Boulevin; de Louis de Bonnevie, sieur de Mézière; de Pierre Bonnelat, bourgeois de Charroux; de Pierre de Bort, écuyer; etc. — Relevé des articles possédés par dame Marguerite Verne, veuve d'Antoine Guillomet. — Procès-verbaux de collation de divers titres dont les plus anciens sont de 1560 (1668). — Extraits de terriers et de l'enquête faite à demande des Jésuites contre François de Rochechouard, seigneur de Chandenier et de Bellenave, au sujet des dîmes du chanvre et du vin du village

d'Asnières, paroisse de Bellenave (1661). — Transaction entre Claude de Bellenave, mestre de camp d'un régiment entretenu au service du Roi, et les Jésuites, au sujet du domaine de Mayrat, et autres pièces relatives à la rétrocession de ce domaine réclamée par lesdits Jésuites. — Établissement, à l'aide de reconnaissances anciennes, des confins d'héritages situés dans la paroisse de Voussac (1778). — Etc.

D. 73. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1727-1728. — Procès-verbal dressé par Philippe Chevallier, sieur de Molles, procureur en la châtellenie de Chantelle et subdélégué de l'Intendant, des pertes résultant de l'incendie de la ferme de la Courcelle, située dans la paroisse de Monestier (1727). — Supplique des Jésuites à l'Intendant, où ils lui « remonstrent que après avoir essuyé en mil sept cent vingt-six une gresle universelle sur tous leurs biens, tant à Pouzeux qu'à Chantelle; qu'après avoir eu, en 1727, une grange pleine de foin et de blés incendiée par le feu du ciel, dont la perte monte à six mille livres... ils ont fait une perte encore plus considérable par la gresle arrivée le trantiesme juin de la présente année 1728. Cette gresle a désolé la pluspart des dixmeries, tant en bleds qu'en vins, dépendantes dudit prieuré de Chantelle, aussi bien que les domaines et les vignes appartenant en propre aux suppliants »; ils demandent, en conséquence, des diminutions sur la subvention et les décimes. — Procès-verbaux de pertes (1728). — Etc.

D. 74. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

1541-1695. — « Afferme » des prés du prieuré de Chantelle, pour 1541. — Estrousse des prés du prieuré de Chantelle de l'année 1545. — Baux du pré du Gouttay (1581-1661). — Baux des prés de la tour d'Amourette (1625-1666). — Baux du pré Saint-Vincent de Taxat (1580-1652). — Acenses du pré Béraud (1581-1648); — du pré du Rosay (1581-1666); — du pré du Capitaine (1666); — du pré du Quartier (1670-1695).

D. 75. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 10 pièces, papier.

1561-1667. — Vente, par le prieur de Chantelle, pour satisfaire aux charges extraordinaires mises sur son prieuré, au profit de Jean de Gouzolles, du pré du Rozay, pour cent quatre-vingts écus; de la vigne de la Jarrige, pour quarante écus; du pré de la tour d'Amourette, pour soixante écus; du pré Béraud, pour vingt écus (4 déc. 1602). — Revente du pré Béraud au profit des Jésuites, par le sieur de la Grelatte (1628). — Vente, par François Reynaud, vigneron, pour une quarte de seigle et moyennant la remise des arrérages de rentes qu'il peut devoir aux Jésuites, d'une vigne de cinq œuvres, située au terroir de Bequessat, paroisse d'Estroussat (1667). — Enquête faite pour la dîme d'Asnières, paroisse de Bellenave, contre François de Rochechouart, marquis de Chandenier et seigneur dudit Bellenave (1661). — Bail, par Gilbert Jean, seigneur de Chirat et prieur conventuel de Saint-Vincent de Chantelle, pour quarante livres tournois par an, de la dîme d'Asnières. Passé en présence du métayer de Charboulat et de Claude Roussel, paroissien de Bellenave, qui ont dit « n'estre clercs et parce ne savoir signer » (1574). — Etc.

D. 76. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 19 pièces, papier.

1568-1713. — Vente, par Sébastien Péronnet le jeune, bourgeois de Chantelle, à Antoine Rouher, sieur de Blanzat, de huit livres dix sols cinq deniers de rente annuelle à percevoir sur une maison située aux aises de Bourneuf et provenant d'un échange avec feu Gilbert Rouher, lieutenant de Chantelle (12 juin 1568). — Fondation, par noble Blaise Rouher, contrôleur ordinaire des guerres et seigneur de la Reau, et par Pâquette de Laubespin, sa femme, d'une messe et d'un salut hebdomadaire dans l'église Saint-Nicolas de Chantelle, moyennant une rente de deux écus cinquante-sept sols cinq deniers assise sur une maison située aux aises de Bourgneuf, et donation d'un pot d'huile de noix, lesdites fondation et donation acceptées par les habitants de Chantelle et frère Jacques Labbé de la Tour, curé dudit Chantelle (1587). — Vente, par Antoine et Jean Péronnet, frères, à Annet Bondonnet, charpentier originaire de Bussière près Montaigut, pour le prix de quatre-vingt-seize livres, d'une maison, d'une étable, d'un jardin et d'une chenevière situés au faubourg de Bourgneuf, à Chantelle (29 déc. 1605). — Transaction entre les Jésuites et Louis Charcil, portant cession au profit desdits Jésuites de la susdite maison de Bourgneuf (1624). — Acensement, pour le prix annuel de quatorze livres tournois, de ladite maison de Bourgneuf (1626). — Requête des Jésuites au

sénéchal de Bourbonnais pour être remis en possession de leur maison de Bourgneuf, pour cause de délaissement de l'immeuble et de non-payement de cens; ordonnance conforme (26 mars 1667). — Vente, au nom de Jean Chartier, d'Ussel, en ce moment absent de la province, pour le prix de cent cinquante-sept livres treize sols, d'une maison en mauvais état, située au faubourg de Bourgneuf (1667). — Autres achats par les Jésuites, des sieurs Dugeon, Gilbert Roux dit Mouricaud, et Antoine Alabrune, procureur, d'immeubles situés à Bourgneuf (1667-1668). — Guerpissement, par François Boutonnet, d'une maison, d'un jardin de cinq coupées et de cinq œuvres de vigne en friche, situés au terroir de Bourgneuf, et de neuf coupées de terre au terroir des Partages (1709). — Délaissement, par Charlotte Rouchon, en qualité de tutrice des enfants de Pierre Lebel, marchand tanneur, son premier mari, en conséquence des gros arrérages de rente qu'elle devait sur lesdits héritages, de plusieurs terres aux terroirs de la Chaumette, du Piout, du Soulier et des Noyers-Saccot (1713). — Etc.

D. 77. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin ; 9 pièces, papier.

1484-1772. — Testament de Pasquet Dédier et d'Isabeau Lordin, sa femme, contenant élection de sépulture au cimetière de « Senycollas » (St-Nicolas), donation à l'œuvre de Saint-Nicolas de Chantelle et à frère Jean Vassault, religieux dudit Chantelle et curé dudit Saint-Nicolas, d'une terre de quatre séterées et plusieurs fondations pieuses (30 août 1484). — Présentation à l'archevêque de Bourges, par Jean Foissey, recteur du collège de Moulins, de frère Jean Busson, de l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin, pour être pourvu de la cure de Saint-Nicolas de Chantelle-le-Château, vacante par la résignation de frère Pierre Joly (4 mars 1621). — « Exposé touchant la qualité de curé primitif de la parroisse de Saint-Nicolas de Chantelle que les religieux du prieuré dudit Chantelle usurpent sur les pères Jésuites de Moulins », et autres mémoires tendant à prouver que les Jésuites ont le droit de donner la cure de Chantelle à un prêtre séculier, aujourd'hui qu'ils ne trouvent plus parmi les anciens religieux de sujets capables d'exercer les fonctions curiales (s. d.). — Mémoires pour les Jésuites contre le père Philippe de Guérin, curé de Chantelle, qui demandait une pension congrue de trois cents livres et cent-cinquante livres pour un vicaire. — Résignation, par Étienne Viallet, prieur de l'abbaye de Foix, de l'ordre de Saint-Augustin, entre les mains du recteur du collège de Moulins, de la cure de Chantelle (30 janv. 1749). — Lettres du Roi ordonnant qu'il sera fait estimation de tous les revenus de la cure de Chantelle qui ont été abandonnés au collège de Moulins par Pierre Havard, prieur-curé, en retour d'une pension congrue (1772). — Sentence de la sénéchaussée de Bourbonnais condamnant la veuve Chareil et consorts à payer aux Jésuites la dime du chanvre de leurs fonds situés dans la paroisse de Chantelle (14 avril 1663). — Vente par décret des biens de Gilbert Mitenier, dit le jeune, situés à Taxat-sous-Fleuriel et ailleurs (4 sept. 1698). — Etc.

D. 78. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1635. — Supplique adressée à l'Intendant par Antoine Chabrat, Fiacre Trappet et autres, maçons « subrogés au razement et desmolition du chasteau de Chantelle par Françoys Maussarel et Anthoine Marmion, adjudicataires dudit razement, disant que aux termes du bail et contract par eux faict ilz ont desmoly et razé ledit chasteau de Chantelle, reservé une puissante tour appellée la tour Charles, qui joinct au logement du prieuré dudit Chantelle, située sur un lieu et rocq grandement eslevé, au pied duquel est basty ung moulin à bled et maison servant de demeure au musnier, appartenant aux reverendz peres Jesuistes du college de Moulins, laquelle tour ne peut estre desmolye sans que les materiaulx d'icelle ne fassent dommage et ruynent ladite maison et moulin ». — Ordonnance de M. de Voyer d'Argenson, intendant, portant que « ladite tour Charles, faisant partie dudit chasteau de Chantelle, estant sapée de tout costé et appuyée sur les pilotis, les pilotis qui se trouveront de l'autre costé que celuy au pied duquel sont les moulins desdits PP. Jesuistes seront ostés, sans toucher aux autres pilotis, afin que le ruine de ladite tour puisse tomber ailleurs qu'au lieu où sont bastis les moulins » (22 avril 1635). — Requête des Jésuites pour obtenir que leurs moulins soient estimés avant la démolition de la tour Charles. — Estimation desdits moulins. — Procès-verbal dressé à la suite de la démolition. « Avons trouvé, disent les auteurs de ce procès-verbal, que par la cheutte d'une grosse tour, appellée la tour Charles... elle est tombée sur ledit moulin et maison, lesquels elle a escrazés et abattus, ce qui ne ce pouvoit esviter, attandu la haulteur et espesseur des

murailles qu'avoit ladite tour...; que les pierres et materiaux... ont comblé le bief... tellement que l'eau en est destournée ». (28 août 1635).

D. 79. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin ; 19 pièces, papier.

1556-1755. — Vente, par Laurence Cornichon et Sébastien Mistenier, son fils, du village de « Tarsat », à Sébastien Migeon, bourgeois de Chantelle, de cinq œuvres de vigne en friche, au terroir de Pierrelongue, pour le prix de dix-huit livres tournois (7 déc. 1556). — Quittance des lods et ventes donnée par Laurent Perrin, fermier du prieuré de Chantelle (janv. 1556, v. s.). — Bail, par Louis Jean, seigneur de Bellenave, au nom de Gilbert Jean, son fils, prieur de Chantelle, pour le prix de deux mille cinq cent-cinquante livres, des revenus du prieuré de Chantelle (1er juil. 1565). — Transaction et échange de cens et rentes entre le prieur de Chantelle et noble Claude Lapelin, seigneur d'Artange et de la Mothe (18 janv. 1585). — *Bail, par Jean Milles, écuyer, seigneur des Morelles,* « conseiller du roy nostre sire, president en la generalité establie à Molins, et garde du sel royal estably aux contractz de Bourbonnoys », au nom de frère Adrien Douillon, prieur de Chantelle, des revenus dudit prieuré (25 mai 1588). — Bail des mêmes revenus, par Gilbert de Chazeron, maréchal et sénéchal de Bourbonnais, au nom de frère François Augeard, prieur titulaire du prieuré conventuel de Saint-Vincent-de-Chantelle (2 mars 1599). — Vente, par noble Jean de Saint-Julien, demeurant à Estroussat, à messire Blaise de Chaumejean, chevalier, seigneur de Fourilles, des Chaumes de Fourchaud, Montreuil et l'Archidiacre, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi et capitaine de ses gardes, pour la somme de dix-huit livres, de quatre coupes de froment de cens assises sur divers héritages (18 oct. 1611). — Prix fait de travaux de charpente à exécuter au château de Fourilles (21 déc. 1611). — Vente, par Louis de la Rivière, écuyer, sieur de Châtenay, et Charlotte de Laboric, sa femme, à Blaise de Chaumejean, pour le prix de cent quatre-vingts livres tournois, d'une vigne de dix-huit œuvres située aux aises de Leu *(12 déc. 1611).* — *Quittances de partie des fermages* du prieuré de Chantelle données par M. de Saint-Geran, au nom du prieur (1613). — Monitoire de l'official de Bourges contre ceux qui détiennent « malicieusement » des titres pouvant servir à établir les droits de propriété du prieuré de Chantelle (28 janv. 1626). — Bail de la métairie du Grand-Domaine, appartenant à René de Chaumejean, marquis de Fourilles, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi et capitaine de ses gardes (1630). — Description sommaire des immeubles qui ont été adjugés à Philibert Gautier, le jeune, et à Antoine Gautier, sieur de Parviel, et qui composent la terre et marquisat de Fourilles, saisie et mise en criée sur Pierre Lambert, avocat, tuteur honoraire de Jean-Jacques de Chaumejean, héritier sous bénéfice d'inventaire de René de Chaumejean, « ladite terre et marquisat de Fourilles... consistant en maison forte, motte, fossez, pont-levis, un grand portail en forme de pavillon, trois grosses tours, dont deux sont découvertes, court renfermée de murailles... » (8 mai 1647). — Arrêt du Parlement condamnant dame Anne Faure, veuve de Thomas Lelièvre, maître des requêtes et président au grand Conseil, à payer aux PP. Jésuites, à cause de leur prieuré de Saint-Vincent de Chantelle, les droits et devoirs de cens dus d'ancienneté aux religieux dudit prieuré par les *possesseurs de la terre et marquisat de Fourilles,* auteurs dudit sieur Lelièvre (1678). — Etc.

D. 80. (Liasse.) — 18 pièces, parchemin ; 12 pièces, papier ; 5 plans.

1622-1754. — Sentence d'ordre et de distribution des deniers provenant de la vente des biens saisis sur noble Jean de Launay, lieutenant en la vicesénéchaussée de Bourbonnais, et Isabelle Harel, sa femme, à la requête des Jésuites de Moulins (1654). — Décret de la terre de Marmignolles, située près de l'enclos de la ville de Chantelle, saisie sur Marie Deschatres, veuve de Durand Bergerot, procureur général au bailliage et duché de Montpensier, adjugée, pour le prix de six cents livres tournois, à Me Simon Bonnet, notaire audit Chantelle, et chargée d'un cens de six coupes de froment envers les PP. Jésuites, à cause de leur *prieuré de Saint-Vincent* (1665). — Sentence du présidial de Moulins condamnant Me Étienne Bougarel à payer aux Jésuites les arrérages de deux setiers d'avoine et d'autres cens assis sur divers immeubles situés dans la paroisse de Monestier (1665). — Bail du domaine de la Juche, paroisse de Voussac, consenti par Marie de Murat, veuve de Charles de Louant, sieur de Persat, à Anne Auzel, veuve d'Antoine Guillaumin, et à François Guillaumin, son fils, pour le prix de deux cents livres, plus les cens dus aux Jésuites et à la châtellenie de Chantelle (1746). — Bail du domaine des Guillomiers, situé à Taxat-sous-Fleuriel et appar-

tenant à Jean-Baptiste Fillastre, hôte du logis Saint-Honoré, en la ville de Gannat (1747). — Donation, par Claire Giraud, femme de Simon Achard, sieur des Monins, lieutenant des eaux et forêts en la maîtrise de Montmaraud, à Louise Gouin, sa cousine, du domaine de Lamivois, situé en la paroisse de Fourilles, et de deux « louageries » en la paroisse d'Estroussat (1737). — Plan des terroirs du Lac, des Preaux, des Rues, de la Belin et de Guignarde, vendus par les sieurs Renaud du Bessat aux sieurs de Chirat (1728). — Etc.

D. 81. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 56 pièces, papier.

1422-1749. — Lettres où Nicolas Perdrighat, fermier de la dîme que les religieux de Chantelle « ont acoustumé de prendre et percevoir un chascun an en la paroisse, territoyre et appartenance de Vouçat », rapporte qu'il est de coutume de loger cette dîme « en la grange au prieur dudit Vouçat. Et sur ycellui disme ledit prieur prend un chascun an la moitié des gluys, paille et grains (ou esgrenés) et cinq sestiers de soille de feaulx; mais toutevoye l'année presente ledit Perdrighat, par doubte des gens d'armes qui bien souvent conversent au lieu de Vouçat, n'a osé mectre ne colliger ledit disme en ladite grange, doubtent de le perdre » (30 juil. 1422). — Quittances données par Charles de Buysson, président en l'élection de Gannat, de dix quartons de seigle et dix quartons d'avoine à lui dus sur les dîmes de Voussac (1620) ; — par Gilbert de Louant, sieur de la Motte-Vergier, de douze quartons de seigle et dix-huit quartons d'avoine sur les mêmes dîmes ; — par Jacques Charbonnier, prieur de Voussac et archiprêtre de Chantelle, de cinq setiers de seigle à prendre sur les dîmes dudit Voussac (1620) ; — etc. — Mémoire des terres de la dîmerie de Voussac dépendant du prieuré de Chantelle, dans lesquelles les Jésuites ou leurs fermiers ont été troublés par les dîmiers de Target, aux moissons de 1657. — Reconnaissances diverses de cens assis sur le max de Plessenay, situé dans la paroisse de Voussac (1447-1488). — Bail, pour le prix de cent deux livres, au profit de Gilbert Simonin, de la dîme de blés et charnage appartenant aux Jésuites en la paroisse de Voussac (1713). — Concession, par François Augeard, prieur, et par les religieux de Chantelle, à Philippe Chartier, bougeois dudit Chantelle, de six quartelées de terre situées au terroir de Gizat, tenant au chemin qui conduit à Chantelle-la-Vieille, moyennant une coupe d'avoine de cens annuel (20 janv. 1604). — Etc.

D. 82. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 29 pièces, papier.

1551-1620. — Dénombrement donné par-devant Jacques Corniller, lieutenant général en la sénéchaussée de Bourbonnais, par Gilbert Rouher, lieutenant général en la châtellenie de Chantelle, de ce qu'il tient en fief en ladite châtellenie (27 nov. 1551). — Échange d'immeubles entre Blaise Rouher, contrôleur ordinaire des guerres, paroissien de Cesset, et Blaise Chareil, procureur en la châtellenie de Chantelle (1590). — Proclamation de biens à vendre dans la paroisse de Saint-Allire-ès-Montagnes, biens provenant de défunts François et Claude de la Vauvre (1577). — Transaction et échange de cens entre Gilbert de Bellenave, abbé de N.-D. du Val et prieur de Chantelle, demeurant en sondit prieuré, et Claude Lapelin, seigneur d'Artange et de la Mothe (18 janv. 1585). — Promesse des sieurs Lourdin et Varex de payer à Louis Jean de Bellenave, prieur de Chantelle, la somme de cent quarante francs pour l'amodiation de cens et de terres à Taxat-sous-Fleuriel (13 juil. 1586). — Vente, par dame Simonne Perrin, veuve de Louis Colin, en son vivant docteur en médecine à Chantelle, à Louis Chareil, praticien, pour le prix de six-vingt écus sol, d'une maison, grange, etc., et d'un pré, le tout situé aux aises de Leu (10 juin 1588). — Vente, par Guillaume à La Simonne, marchand de Chantelle, à Marguerite Barbaras, pour le prix de cent francs, d'une maison située à Deneuille (22 janv. 1589). — Contrat de mariage entre Gilbert de Guize, paroissien de Saint-Pourçain, et Isabelle Migehon, fille de Jean Migehon, écuyer, sieur des Brosses, homme d'armes en la compagnie de monsieur le duc de Guize (31 juil. 1606). — Pièces diverses, consistant pour la plupart en extraits de terriers, relatives au procès entre les Jésuites et Me Jean Bonnelat, président en la châtellenie de Chantelle, au sujet du pressoir que lesdits Jésuites possèdent au lieu de Culhat. — Etc.

D. 83 (Liasse.) — 56 pièces ou cahiers, papier.

1545-1638. — Saisie des biens de Gilbert Rouher, seigneur de Blanzat, à la requête de Gilbert de la Chaussée, le jeune, procureur en la châtellenie d'Ussel. Lesdits biens consistaient en la seigneurie

de Blanzat, paroisse de Chareil, qui comprenait deux châteaux, « assavoir celluy nouvellement construit en deux grands corps de logis edifiié sur une mothe... auquel chasteau il n'y a que une tour parachevée », et en immeubles et droits sur les paroisses de Fourilles et de Chantelle (1615). — Sentence d'ordre pour la distribution des deniers provenant de la vente faite de la terre de Blanzat, pour le prix de vingt-sept mille livres, à François Chrestien, exempt des gardes, capitaine commandant en l'absence de monseigneur le Prince au château de Chantelle (17 mars 1623). — Causes d'opposition des Jésuites et de Mes Louis Hérisson et Claude Fournier, leurs fermiers, à la sentence d'ordre de la seigneurie de Blanzat, poursuivie à la requête de demoiselle Marie Aubery. — Copies de terriers servant de productions pour lesdits Jésuites (1545-1548). — Procès-verbal de distribution des deniers provenant de la vente de la terre de Blanzat (13 mai 1623). — « Memoire de ce que monsieur de Blanzat doibt chescun an de cens au prioré de Chantelle sur les recongnoissances de Fourilhes ». — Mémoire des articles de cens dus par les héritiers de M. Chrestien, sieur de Blanzat, et procédures engagées devant la juridiction du domaine de Bourbonnais entre les Jésuites et ledit sieur Chrestien et ses héritiers (1638). — Etc.

D. 84. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin; 29 pièces, papier.

1621-1750. — Baux des dîmes de Blanzat, par les Jésuites, au profit de Martin Gidet et François Gouyon, de Fourilles, pour la quantité de dix-neuf setiers de seigle, mesure de Saint-Pourçain (1670); — au profit de Gilbert Lartaud et Jacques Bougarel, pour dix setiers de seigle (1677); — au profit d'Antoine Amary, vigneron de Chareil, pour sept setiers émine (1740); — etc. — Reconnaissance, par Jean Daubert, procureur d'office au bailliage de Naves, de huit coupes de froment, mesure de Charroux, au profit des Jésuites de Moulins, sur une terre située aux aises de Chézelle (3 juin 1621). — Assignation donnée à la requête des Jésuites à Louis Rouher, prieur-curé de Chézelle, pour avoir à reconnaître un cens de huit coupes de froment sur une terre située au terroir dudit Chézelle (2 avril 1639). — Procédures entre ledit Rouher et les Jésuites. — Transaction entre lesdites parties (28 août 1662). — Donation entre vifs, par Louis Rouher, prieur de Chézelle, à Antoine Rouher, sieur de Pontilhard, et Gaspard Rouher, sieur de Montmian, ses neveux, de tout ce qui lui appartient à Bellenave, Échassières et la Lisolle (9 juillet 1672). — Accord entre Antoine et Gaspard Rouher, au sujet de la liquidation de la succession de Louis Rouher, leur oncle (24 août 1672). — Continuation des procédures entre les Jésuites et les héritiers dudit sieur Louis Rouher (1673-1674). — Etc.

D. 85. (Liasse.) — 50 pièces, parchemin; 37 pièces, papier.

1560-1725. — Bail, par Jacques de Gouzolles demeurant en son château du Mas, paroisse du Theil, à Jean Taillardat, pour la quantité annuelle de huit setiers de seigle, de son moulin de Chantelle-la-Vieille (22 fév. 1560). — Divers baux du prieuré de Chantelle passés par Louis Jean de Bellenave, Gilbert de Chazeron et Jean-François de la Guiche (1560-1611). — Enquête relative à la prétention des Jésuites d'exiger deux setiers de froment, mesure de Charroux, de cens annuel sur la maison, motte et seigneurie des Forges (14 fév. 1619). — Procédures entre les Jésuites de Moulins et Gilbert de Basmaison, suivies d'une sentence de la sénéchaussée de Bourbonnais condamnant ce dernier à payer les arrérages de deux setiers seigle, deux setiers avoine et une émine froment, mesure de Montmaraud, pour sa maison forte de Bosrond, paroisse de Voussac (1629-1630). — Procédures relatives à la demande formée par les Jésuites contre dame Claude Bougarel, veuve de Paul Chareil, sieur des Picaudelles, au sujet du payement de quatre coupes et demie de seigle pour un pré de deux œuvres, situé aux aises de Chantelle, au terroir de la Garde (1652-1671). — Désignation d'experts chargés de vérifier les registres de recettes du prieuré de Chantelle, au sujet d'une demande en payement de cens formée par les Jésuites contre Philibert de Barton, seigneur de la Roche, Massenon et Douzon (1655). — Dénombrement de la maison d'Ussel et reconnaissance des tenanciers du max Begusand, assis dans ladite paroisse d'Ussel (1656). — Sentence de la sénéchaussée de Moulins condamnant Jean Chapon à reconnaître au prieuré de Chantelle les devoirs de six coupes de froment et trois coupes de seigle pour deux séterées de terre assises aux aises de Taxat (2 juin 1661). — Extrait de la mercuriale des grains vendus aux marchés de Saint-Pourçain, de 1654 à 1657. — Arrêt du Parlement confirmant une sentence rendue au profit des Jésuites contre Pierre de Louant, sieur de la Jolivette, au sujet de différents devoirs de cens (7 sept. 1667). — Etc.

D. 86. (Liasse.) — 53 pièces, parchemin; 31 pièces, papier.

1623-1760. — Sentence de la sénéchaussée de Bourbonnais condamnant Antoine Rozet à reconnaître le devoir d'une coupe et demie de froment sur une terre de neuf coupées, assise sur le chemin tendant de Saint-Pourçain à Chantelle (4 avril 1623). — Adjudication, au profit de Pasquet Bourgougnon, d'une maison et de terres appartenant à Étienne Givaudan et situées au faubourg de la Font-Neuve, sur le chemin de Chantelle à Saint-Pourçain (16 janv. 1624). — Vente, par Guillaume Lourdin, laboureur de Chantelle, à Julien Pélisson, pour le prix de trente livres tournois, d'une terre d'une séterée, située sur le chemin de Charboulat à Charroux (17 mai 1626). — Contrat de mariage entre honnête femme Antoinette Savoye, veuve de Me Jean Fontenel, maître d'école, et René Guillaumet, notaire royal et procureur en la châtellenie de Chantelle (20 janv. 1646). — Sentence de la sénéchaussée de Bourbonnais condamnant Philippe Mangonnet à reconnaître un devoir de neuf coupes de cens sur un héritage situé au terroir de la Ronde (1644). — Procès-verbal de distribution des deniers provenant de la vente de partie de la dîme de Vernassaut, de celle de Fournerion et d'autres, appartenant à Jean de Launay, lieutenant en la vicesénéchaussée de Bourbonnais (12 juin 1654). — Sentence de la sénéchaussée de Bourbonnais contre Pierre de Louant, sieur de la Jolivette, au sujet d'un devoir de dix-sept coupes de seigle assises sur le terroir de la Bernarde (22 déc. 1657). — Vente, par les Jésuites, des cens par eux prétendus sur le village de Verzun, aux sieurs Alexandre et Antoine Roussant, frères (21 mai 1660). — Vente, par demoiselle Marie Richard, veuve de Jacques Chrestien, seigneur de Blanzat, aux Jésuites de Moulins, pour la quantité de quarante coupes de froment, de deux coupes de froment de cens annuel sur une terre située au terroir de Cercel, paroisse de Chareil (20 janv. 1677).— Liquidation d'arrérages de rentes dus aux Jésuites par le sieur Forestier, héritier de Péronnelle Lartaud. On fixe dans cet acte, à l'aide des mercuriales de Saint-Pourçain, le prix du froment, du seigle, de l'orge et de l'avoine pour les années 1711-1719 (1722). — Liquidation semblable d'arrérages de cens dus par Jean d'Alexandre, sieur d'Andelot (1722). — Etc.

D. 87. (Liasse.) — 58 pièces, parchemin; 18 pièces, papier.

1544-1786. — Transaction entre les Jésuites de Moulins et noble Jean Bonnelat, lieutenant particulier en la châtellenie de Chantelle, au sujet d'une terre située aux aises du cuvage et pressoir de Cueillat (21 janv. 1667). — Vente, par Nicolas Joly, demeurant aux Allots, paroisse de Monestier, à Claude Chartier, notaire royal à Fleuriel, pour le prix de six cents livres, de la moitié des bâtiments, terres et prés qui lui peuvent appartenir par indivis avec Jean Joly, son frère, comme héritier de Claude Semyn, leur mère (11 fév. 1672). — Transaction avec Jacques Chrestien, sieur de Blanzat, portant reconnaissance d'un devoir de quinze coupes de froment, de deux gelines et de vingt-deux deniers obole sur une terre située au bas de la font de Taxat (11 avril 1674). — Vente, par les Jésuites, à Gilbert Chavenon, marchand, pour un devoir de deux coupes et demie de froment de cens annuel et perpétuel, de la maison du Cheval-Blanc, sise à Chantelle, au faubourg de l'Horloge, proche la croix Bohat (25 sept. 1712). — Échange de devoirs avec messire Gaspard de Biottières, seigneur de Chassincourt (12 déc. 1718). — Transaction portant obligation de trente-quatre livres dix sols et reconnaissance de cens, passée avec François de la Boulaye, sieur de Marillac (19 mars 1717). — Reconnaissances nouvelles consenties par Me Gilbert-François Mioche, châtelain d'Ussel, pour ce qu'il tient du prieuré de Chantelle dans ladite paroisse d'Ussel et dans celles de Taxat-sous-Charroux, Chantelle et autres (8 fév. 1741). — Reconnaissance de deux coupes de seigle, mesure de Charroux, sur une terre située en la paroisse de Deneuille, au terroir des Vignauds, par Henri de Lapelin, écuyer, et Madeleine de Sainnebut, sa femme (20 août 1746). — Vente, au nom des mineurs Prélier et au profit des Jésuites de Moulins, du vignoble de Louchy (23 avril 1761). — Bail, par les membres du bureau du collège de Moulins, au profit de Claude Petit et de Mathieu Jutier, marchands, pour le prix annuel de sept mille sept cents livres, charges non comprises, de toutes les dépendances et de tous les revenus du prieuré de Chantelle (28 janv. 1771). — Prorogation dudit bail pour le prix de huit mille quatre cents livres (28 mars 1777). — Cession, par dame Anne Chevalier, veuve de Claude Petit, à Antoine Petit, son beau-frère, du bail du prieuré de Chantelle (21 juin 1786). — Etc.

D. 88. (Registre.) — In-4°, 77 feuillets, papier.

1627-1634. — « Pappier auquel seront enregistrés tous les contracts d'acquisitions qui seront presantés à Me Gilbert Bougarel et Paquet Bour-

gougnon, fermiers des cens deubs au prieuré Saint-Vincent de Chantelle, appartenant aux reverandz peres Jesuistes du college de Molins... ». — Ventes, par Guillaume Lourdin, laboureur, à Philippe Chartier, licencié ès lois, pour le prix de vingt-sept livres, d'une terre située aux aises de Chantelle, terroir du Pioux (20 fév. 1628 — f° 2); — par Pierre Penot, M^e^ salpêtrier, à Pierre Lartaud, notaire de Chantelle, pour le prix de cinquante-cinq livres, de trois œuvres et demie de vigne situées à Chantelle, au terroir de la Jarrige (f° 7); — par Louis Deschaumes, ci-devant greffier au bureau des finances de Moulins, à Julien Pélisson, laboureur au lieu de Charboulat, pour le prix de soixante livres, d'une séterée de terre située au terroir du Pré-Béraud (f° 8); — par René Guillomet, notaire à Chantelle, à Sébastien Lebel, marchand, d'un domaine et métairie situés en la ville de Chantelle, au faubourg de Bourgneuf (f° 9); — par M^e^ Louis Chareil, procureur, à M^e^ Gilbert Merle, aussi procureur, de six séterées de terre situées au max de Leu (f° 12); — par Noël Lomet, praticien, à Louis Lucat, laboureur de Senat, de prés, terres et vignes situés à Senat (f° 21); — par Louis et Ligier Mistenier, frères, à noble Jean Sivadon, élu en l'élection de Gannat, pour le prix de quatre cents livres tournois, de maisons, terres, vignes et prés situés au territoire de Taxat (16 juin 1629 — f° 28); — par René Guérin, sieur des Terceries, paroisse de Saint-Éloi, à Louis Lucat, clerc de la paroisse de Senat, pour le prix de quinze livres, de trois quartelées de terre situées au terroir de la Vignole (f° 30); — par Antoine Bergier, notaire royal, à François Pasquier, chirurgien, pour le prix de quatre-vingts livres, d'un pré assis au terroir de l'Orme, paroisse de Chantelle, « contenant à faire de deux à trois charrettes de foing » (17 déc. 1630 — f° 43); — par demoiselle Claude Lebel, femme séparée de biens de Claude de Rolland, sieur de Cueilat, à Gilbert Merle, procureur, pour le prix de trois cent soixante livres, d'une terre de sept séterées et d'un pâturage (29 janv. 1631 — f° 45); — par Alexandre de la Roche, sieur de Chassincourt, et Louise de Dreuille, sa femme, à Gilbert de Basmaison, sieur de Bosrond, pour le prix de mille livres tournois et trois pistoles pour les étrennes, d'un domaine situé au village de Bosrond, paroisse de Voussac (3 fév. 1633 — f° 67, v°); — etc.

D. 89. (Registre.) — In-4°, 78 feuillets, papier.

1560-1668. — Lettres compulsoires pour les Jésuites de Moulins, enjoignant à tous notaires, greffiers et tabellions, et autres personnes publiques de représenter tous contrats, actes, titres et enseignements qui pourront leur être utiles dans l'instance engagée par eux au parlement de Paris, comme créanciers du marquis de Chandenier, contre Antoine de Ribeyre, maître des requêtes, et Pierre Brillac, conseiller au Parlement (14 juil. 1668). — Procédures criminelles contre Marc Mizon, coupable d'avoir vendu des titres servant à établir les droits du prieuré de Chantelle, et contre Toussaint, Simon et Claude Bougarel, Gilbert Secrétain et autres, qui avaient brûlé ces titres (1667 — f° 11). — Sentence du présidial de Moulins condamnant Antoine Roux « à estre apliqué au pillory par l'exécuteur de la haulte justice pour y demeurer le temps et espasse de deux heures; et luy sera mis un escriteau devant et derrière, où seront escripts ces mots : Faux tesmoing » (3 juin 1661 — f° 12). — Autre condamnation du sieur Jean de Saint-Sipierry à demander pardon au père Le Maignen des paroles injurieuses qu'il a proférées contre lui (20 oct. 1660). — Copies de lettres se rapportant à la restitution d'une partie des titres de Chantelle qui se trouvaient entre les mains d'un sieur du Mazeau, dont le père avait été intendant des affaires de la maison de Bellenave (1665 — f° 24). — Monitoire de l'official de Bourges et autres pièces relatives aux injures, menaces et voies de fait dont plusieurs particuliers de Chantelle se rendent coupables envers les Jésuites, annonçant qu'ils mettront le feu au domaine de Charboulat, qu'ils détruiront les moulins de la Bouble, qu'ils pilleront les greniers où sont les grains provenant des fermes, etc., *etc. (1652-1658).* — Monitoire de l'official de Bourges contre certains particuliers qui détiennent malicieusement des titres du prieuré de Chantelle et des prieurés de Fleuriel et d'Ussel, qui en dépendent (28 sept. 1661). — Bail, par Michel Dupous, prieur et curé de N.-D. de Fleuriel, à Antoine Bouchet, pour le prix de cent écus d'or sol, *de la moitié des cens et lods et ventes dudit* prieuré (15 oct. 1601 — f° 57). — Baux des revenus du prieuré de Chantelle, passés par André de Gouzolles (1560); Louis Jean, seigneur de Bellenave, et Gilbert de Chazeron, maréchal et sénéchal du pays de Bourbonnais (1599). — Etc.

D. 90. (Registre.) — In-f°, 324 feuillets (table non comprise), papier.

1387-1682. — Bulle du pape pour l'union du prieuré de Chantelle au collège des Jésuites de Mou-

lins (15 mars 1615 — f° 1). — Consentement du prévôt d'Évaux à ladite union (15 avril 1615 — f° 5). — Concordat entre les religieux de Chantelle et la ville de Moulins (15 avril 1615 — f° 8). — Consentement du chapitre d'Évaux (27 juil. 1615 — f° 10). — Enquête de l'official de Bourges au sujet de l'union (17 mai 1617 — f° 12). — Prise de possession du prieuré par les Jésuites (19 mai 1617 — f° 18). — Traité entre les religieux et les Jésuites, au sujet des réparations de l'église (2 juin 1617 — f° 21). — Lettre du prince de Condé au sieur Chrestien, capitaine de Chantelle, lui défendant de recevoir à l'avenir des Jésuites « la pention de moines de Chantelle » (6 juin 1623 — f° 22). — Sentence du sénéchal de Bourbonnais condamnant les Jésuites à faire moudre gratuitement le blé de la pension des religieux (15 janv. 1621 — f° 25, v°). — Résignation de la cure de Saint-Nicolas de Chantelle, par Pierre Joly, religieux du prieuré (3 mars 1621 — f° 26, v°). — Requête présentée par les Jésuites contre les religieux de Chantelle, pour les obliger de donner l'habit de leur ordre à Jacques Aubery, afin qu'il puisse être pourvu de la cure de Saint-Nicolas après le décès de Jean Brisson (30 janv. 1627 — f° 28). — Transaction entre les Célestins de Vichy et Gilbert de Bellenave, prieur commendataire de Chantelle, portant échange de la dime que les Célestins levaient sur la franchise de Charroux, contre trente setiers de blé, cinq tonneaux de vin et un tonneau de « persuris » à prendre sur les dîmes du village de Chassignet (12 juil. 1575 — f° 29). — Échange entre les religieux de Chantelle et Pierre de Bors, seigneur dudit lieu et de Verrière, de divers devoirs de cens contre deux moulins dits les moulins de Bors (8 nov. 1533 — f° 33, v°). — Transaction entre Gilbert de Bellenave, prieur de Chantelle, et Alexandre de Rollat, seigneur de Chinières et Buchepot, au sujet de droits de dîme donnés en échange de part et d'autre (7 avril 1580 — f° 36). — Brevet du Roi pour l'union du prieuré de Chantelle au collège de Moulins (20 fév. 1612 — f° 53). — Sentence de la sénéchaussée de Bourbonnais contre damoiselle Marguerite de la Valette, dame des Magnoux, pour un devoir de sept quartes de seigle et douze deniers d'argent dû sur le max de Barnisson (31 janv. 1618 — f° 54). — Sentence de la juridiction du domaine de Bourbonnais contre Gabriel des Forges, écuyer, sieur dudit lieu, au sujet d'une rente de deux setiers de froment due sur la maison et motte des Forges (29 avril 1620 — f° 59). — Sentence contre Annet Peyret, sieur de la Croisette, au sujet de deux quartes de froment dues sur une pièce de terre située au terroir de Grand-Champ (22 juin 1622 — f° 65). — Rétrocession faite par Jean de la Rivière du pré de la tour d'Amourette (7 juin 1623 — f° 66). — Rétrocession, par Jean-Paul Odier, sieur de Vidignat, la Chazotte et Douzon, des prés des Quartiers, situés dans la prairie de Rosay (4 juil. 1623 — f° 68). — Revente, par François Louis, sieur de la Grelatte, homme d'armes de la compagnie du Roi, d'un pré situé aux aises de Chantelle, appelé le pré Béraud (5 janv. 1628 — f° 100, v°). — Transaction entre les Jésuites et François Chrestien, sieur de Blanzat, maître d'hôtel ordinaire de la maison de monseigneur le Prince, portant vente de différents devoirs contestés (2 oct. 1641 — f° 124). — Transaction relative à la pension du religieux de Chantelle, étudiant à Moulins, qui réduit ladite pension à cent vingt livres payables aux membres du prieuré (7 juin 1644 — f° 142, v°). — Sentence des élus de Gannat faisant défense aux consuls de Chantelle, sous peine de cent livres d'amende, d'imposer dans leurs rôles les métayers et meuniers des Jésuites (5 juil. 1660 — f° 163). — Sentence de la sénéchaussée de Bourbonnais contre les chanoines de Verneuil et M^re^ Antoine Choquart, prieur-curé de Monestier, au sujet des novales de Pragon (16 avril 1661 — f° 203, v°). — Sentence de la sénéchaussée de Bourbonnais condamnant Claude Gravière à faire réparation d'honneur au frère Hérisson, qu'il prétendait avoir « trouvé à heure indhue soubz des ormeaux aveeq une personne suspecte » (7 nov. 1666 — f° 272, v°). — Vente, par les Jésuites, à Florimont de Troussebois, seigneur de Ris, et à Marie du Clédat, sa femme, veuve en premières noces de Pierre Gaudon, seigneur de Souys et Bannassat, des cens de la seigneurie de Bannassat (13 mars 1668 — f° 306, v°). — Procès-verbal de délimitation de la dîme de Pragon, faite d'accord avec le prieur de Chézelle (15 avril 1670 — f° 318, v°). — Etc.

D. 91. (Registre.) — In-4°, papier, 415 feuillets.

1446-1448. — « C'est le terrier de la chevance du prieuré de Ch[antelle], fait à la requeste de frere Jaques Mareschal, prieur dudit prieuré, par moy Anthoine Canier, clert, notaire juré de la chancellerie de Bourbonnois, par vertus des lettres de commission données de monsieur le duc de Bourbonnois et d'Auvergne, à moy adroissans », du 10 juin 1446. — Reconnaissances de Jean Montassigier, de Chantelle, d'une quarte de froment de cens « en toute

directe seigneurie de loz et ventes, sellon la coustume du lieu », pour une vigne et terre de trois quartelées, et de sept coupes de froment, pour une terre de cinq quartelées, assise au territoire de la Chomette, *alias* de la Jarrige (f° 24); — de Chatard de Roher, de Chantelle, d'une quarte de froment pour une terre de trois quartelées, située au terroir du Solier; de trois coupes d'orge pour une terre assise au terroir de Lonzat (f° 24, v°); — de Dinet de Roher, de deux coupes de froment pour une terre assise au terroir du Puyol (f° 34); — de Pierre Bohat, *alias* Sancortoisie, de Chantelle, de trois coupes de seigle pour une terre située au terroir du Lonzat (f° 39); — de frère Pierre du Tramblay, prieur de Chézelle, de trois coupes de froment pour une vigne assise au terroir de la Jarrige (f° 52); — de noble homme Rougis Bouguerel, écuyer, d'une quarte de froment pour une maison située en la ville de Chantelle, où était anciennement le grenier du prieuré (f° 59). — Reconnaissances pour des héritages situés au village de Verrière (f° 69); — à Deneuille (f° 76); — à Eschiat (f° 83); — à Cintrat (f° 111); — à Fourilles (f° 113), par Jean Lapelin, clerc et notaire de Bourbonnais, du village et paroisse de Chareil (f° 132, v°); — à Leu, paroisse d'Ussel (f° 137); — à Senat (f° 154); — à Taxat (f° 174); — à Fleuriel (f° 199); — à Borbonnat (f° 211); — à Fourilles (f° 214); — à la Teillie (f° 217); — au Plaix (f° 127); — à la Vauvre (f° 237); — à Barbignat (f° 259); — à la ville franche de Montcelat (f° 164), par noble Robert de Chars, écuyer, seigneur de Montcelat (f° 267); — à Grateloup, paroisse de Monestier (f° 270); — à Beauvoir (f° 272); — à Chantelle-la-Vieille (f° 276); — à Verzun, paroisse de Tarjet (f° 282); — à Chirat, paroisse de Voussac (f° 306); — aux Forges, paroisse de Taxat (f° 315), par noble homme Gilbert des Forges, écuyer (f° 319); — à la Chassagne de Montmaraud (f° 324); — à Saint-Priest de Montmaraud (f° 334); — à Charmes et Tortelay (f° 340); — au max de Plassenat, village des Chasaulx (f° 341); — au max des Brosses, paroisse de Voussac (f° 343, v°); — au max de la Ville (f° 344); — au max de Bosrond, par nobles Philippe de Bosrond et Jean Clément, paroissiens de Voussac (f° 345); — à Larfeuille, paroisse de Voussac (f° 347); — à la Bruyère (f° 350); — à Saint-Didier (f° 353); — à Écolette (f° 356); — à Chareil (f° 360); — à Chassignet (f° 391); — à Montord (f° 398); — à Saint-Pourçain (f° 403, v°); — à Cesset (f° 405); — etc.

D. 92. (Registre.) — In-4°, papier, 324 feuillets.

1446-1448. — « C'est le terrier du prieuré de Chantelle, com[mencé] le XII^e^ jour de juilhet l'an mil IIII^c^ XL et six ». — Reproduction du terrier précédent, avec la signature du notaire Canier au bas de chaque reconnaissance, des notes marginales et des tables des noms des censitaires ajoutées au XVII^e^ siècle, à la fin de chaque chapitre.

D. 93. (Registre.) — In-4°, papier, 387 feuillets (tables non comprises).

1446-1448. — « C'est le terrier du prieuré de Chantelle, commancé le unsiesme jour de juillet, l'an mil quatre cens quarante-six ». Copie de la fin du XVII^e^ siècle des terriers Canier, avec tables établissant la concordance de la pagination des originaux avec celle de la copie.

D. 94. (Registre.) — In-4°, papier, 434 feuillets.

1486-1489. — Terrier du prieuré de Chantelle reçu par le notaire Pastouret. — Reconnaissances de cens dus pour des héritages situés à Jenzat (f° 1); — à Saint-Germain, Salles et Saint-Cybran (f° 15), par Jean David, sergent de M. le comte de Montpensier, paroissien de Saint-Germain (f° 16, v°); — par messire Guillaume Charles, curé de Saint-Germain (f° 18, v°); — à Charroux (f° 21); — à la Jonchère, paroisse de Saint-Bonnet (f° 24); — à Chalignat (f° 26, v°); — à Cueillat (f° 28); — à Saint-Bonnet-de-Bellenave, par messire Pierre Menat, prêtre (f° 34); — par Jean Perrin, sergent de M. le duc (f° 35, v°); — à Bellenave (f° 36), par Louis Rouer (f° 37, v°); — par André Dubuisson (f° 37, v°); — à Neuville-sous-Rochefort (f° 39, v°); — à Eschiat (f° 40); — à la Vauvre (f° 49), par messire Jean de Saint-Aubin, curé de Montvicq (f° 53, v°); — à Grateloup (f° 56); — à la Teillie (f° 61); — au Plaix (f° 75), par Jacques de Montgilbert, écuyer (f° 80); — à Chantelle, par Pierre Decortis, notaire (f° 86); — à Fourillette (f° 90); — à Chirat (f° 93); — au max de l'Orme (f° 95); — au max de Plessenay (f° 97); — au max de Bosrond, par Jean de Bosrond, sieur dudit lieu (f° 98); — à Larfeuille (f° 100); — à Chirat (f° 104); — à la Bussière (f° 107); — à Beauvoir (f° 109); — à Leu (f° 135), par messire Jean Aubert, curé de Randan (f° 159); — à la ville neuve de Persenat (f° 160); — à Blanzat (f° 163, v°); — à Louchy (f° 168); — à la Chassagne de Montmaraud (f° 169); — à Saint-Priest, près Montmaraud (f° 174); — au bourg des Laudes (f° 176, v°); — à Fourilles (f° 185); — à Chareil (f° 220), par messire Pierre Tixeran, curé de Chareil (f° 228);

— par noble homme Christophe Roullaud, sieur du Couldray (f° 238); — à Bourbonnat (f° 253); — à Tignat (f° 256); — à Chassignet (f° 262); — à Louchy, par messire Durand Crespillon, curé de Louchy (f° 261); — à Senat (f° 277), par Louis Rouer, des Forges (f° 311); — aux Forges (f° 323), par honorable homme Jean Blonde, secrétaire de M. le duc (f° 328); — par noble Jacques de Mons, écuyer (f° 228, v°); — à Eschiat (f° 331); — à Fleuriel (f° 334); — à Chantelle-la-Vieille, par Mathieu Guiot, notaire, sergent de M. le duc (f° 350); — à la ville franche de Montcelat (f° 354); — à Berbignat (f° 359); — à Eschiat (f° 375), par Antoine Meschin, notaire à Chassignet (f° 382); — par honorable homme Antoine Barbier, grènetier de Gannat (f° 385, v°); — par noble Pierre de Bors, écuyer (f° 386); — à Taxat (f° 389); — à Chézelle, par messire Jean Bellughan, curé de Senat, demeurant à Chézelle (f° 391); — à Pragon (f° 392, v°); — à Leu (f° 403); — à Ussel (f° 309); — à Doulouvre (f° 426); — etc.

D. 95. (Registre.) — In-4°, papier, 291 feuillets et tables.

1486-1489. — Copie faite au XVII[e] siècle, du terrier Pastouret, avec table établissant la concordance de l'original avec la copie.

D. 96. (Registre.) — In-4°, papier, 380 feuillets et table.

1520-1524. — Terrier du prieuré de Chantelle, signé Rouer et du Buysson. — Reconnaissances de cens sur des héritages situés à Chantelle (f° 1), par honorable Jacques Verne, bourgeois de Chantelle (f° 7); — par honorable Robert Berger, notaire de Bourbonnais (f° 15); — par Gabriel de Laval, notaire à Saint-Pourçain (f° 25); — par damoiselle Gabrielle de Châteauvert, veuve de haut et puissant seigneur Jacques....., seigneur de Beauvoir et de Montfant (f° 49); — à Pragon et Cussac f° 52); — au bas de Chézelle (f° 60); — à Leu (f° 95), par Jean Mantin, notaire du village de Fourilles (f° 106); — à Fourilles, par Antoine de Chaumejean, écuyer, sieur de Fourilles (f° 118); — par Martin Blanc, écuyer, sieur de Sauzet (f° 135); — par Jean Reynault, licencié en lois, bailli de Naves (f° 136, v°); — à Ussel (f° 138); — au mas de Bosrond, par Jean de Bosrond, écuyer, sieur dudit lieu (f° 142 bis); — à Taxat-sous-Fleuriel (f° 143); — à Verzun (f° 193); — à Chassignet, par Jacques de la Rivière, écuyer (f° 209); — à Saint-Germain, Salles et Saint-Cybran (Saint-Cyprien) f° 235; — à Jenzat (f° 241), par Antoine Pastier, notaire dudit lieu (f° 248; — par Denis de Beaumont, greffier dudit Jenzat (f° 248); — à Chareil (f° 258), par discrète personne Antoine Bigorat, prêtre de Chareil (f° 259); — par messire Claude Tixeran, curé de Chareil (f° 264); — à Senat (f° 281), par Gilbert Rouer, des Forges (f° 281, v°); — aux Forges, par Jean de Mons, écuyer (f°292); — à Naves et la Jonchère (f° 297); — aux Forges, en la paroisse de Taxat (f° 299); — à Eschiat et Taxat (f° 304), par André de Beaucaire, sieur de Buchepot (f° 306)— à Bellenave (f° 326); — à Saint-Bonnet-de-Bellenave (f° 329); — à Fleuriel (f° 333), par Antoine Gautier, vicaire dudit Fleuriel (f° 340); — à Fourillette (f° 342); — à Montord (f° 344); — à Doulouvre (f° 347); —à Beauvoir (f° 373); — à la Chassagne-les-Montmaraud, paroisse de Sazeret (f° 378 v°). — Procès-verbal de remise, par M[e] Louis Coquin, procureur en la châtellenie de Chantelle, entre les mains des Jésuites de Moulins, de deux terriers, l'un signé Rouher et l'autre Migeon, « qu'il avoit en sa puissance » (30 août 1616). — Etc.

D. 97. (Registre.) — In-4°, papier, 215 feuillets.

1520-1524. — « Double du terrier [du prieuré] de Chantelle, fait [par M[e]] Gilbert Rouer, notaire royal..... [du] Buysson, en l'an mil..... collationné de mot en mot sur ledit terrier ». Copie du registre précédent.

D. 98. (Registre.) — In-4°, papier, 225 feuillets.

1520-1524. — Terrier du prieuré de Chantelle. Copie de la fin du XVII[e] siècle du terrier Rouer et du Buysson.

D. 99. (Registre.) — In-4°, papier, 379 feuillets, table non comprise.

1544-1551. — Terrier signé Migeon, contenant les reconnaissances des cens dus à « reverent pere en Dieu maistre Anthoine de Gouzolles, abbé de Saincte-Marguerite, maistre des requestes de la Royne, prieur de Chantelle », pour son prieuré de Chantelle. — Reconnaissance des cens dus à Deneuille (f° 1), par Étienne Lomet, notaire royal de Senat (f° 4, v°); — à Chantelle-la-Vieille (f° 6); — à Chantelle-le-Château (f° 9), par Pierre Guillaumet, notaire royal dudit Chantelle (f° 33); — par Jean Lartaud, lieutenant particulier en la châtellenie (f° 50). — Échange de cens entre le prieur et les

religieux de Chantelle, d'une part, et Jean, François, Antoine et Claude de la Courcelle, frères (f° 54). — Reconnaissances des cens dus à Jenzat (f° 64), par honorable homme Denis de Beaumont (f° 70, v°); — à Sauzet (f° 75); — à Saint-Germain, Salles et Saint-Cybran (f° 76); — à Cueillat (f° 84); — à la Buxière (f° 92); — au max de Millay, par Christophe Ramillon, notaire royal (f° 93); — au max de Plessenay (f° 94); — à Beauvoir (f° 95, v°); — à Larfeuille, paroisse de Voussac (f° 97); — au max des Teilles (f° 101); — à Chalignat (f° 103); — à Neuville (f° 104, v°); — à la Vauvre (f° 106), par Pierre de Rochechouard, écuyer, seigneur de Chappes et du Plaix (f° 106, v°); — par Blaise Vouet, écuyer (f° 115); — à Doulouvre (f° 116), par Nicolas Gaulmyn (f° 119); — à Berbignat (f° 123), par damoiselle Françoise de Bors, veuve du sieur Antoine des Allots, comme tutrice de Pierre et de Marguerite des Allots, ses enfants (f° 124); — à Grateloup (f° 125); — au Plaix, (f° 130), par Pierre de Rochechouard (f° 134); — à la Villefranche-sous-Montcelat (f° 137); — à Persenat (f° 141), par Nicolas Archimbaud, marchand de Saint-Pourçain (f° 149); — à Montord (f° 146); — à Cesset (f° 148); — à Chirat-Guérin (f° 157); — à la Tellie (f° 162); — à Fourilles (f° 177), par Guillaume Yver, sergent royal dudit Fourilles (f° 188); — par Gabriel Doize, aussi sergent royal dudit Fourilles (f° 180); — par Antoine de Chaumejean, écuyer, sieur de Fourilles (f° 188); — par honorable homme Christophe Lapelin (f° 190, v°); — par Blaise Vouet, écuyer, sieur de la Vauvre (f° 193); — à Banassat-de-Presles (f° 199); — à Leu, par Barthélemy Douet, bourgeois de Charroux (f° 215); — à Ussel (f° 224); — à Chareil (f° 233); — à Blanzat (f° 249); — à Cintrat (f° 250), par René de Pérégrin, écuyer, et damoiselle Jeanne de Varennes, sa femme (f° 251, v°); — à Verzun (f° 253); — à la Chassagne près Montmaraud (f° 277); — à St-Priest près Montmaraud (f° 280); — à Eschiat (f° 287), par demoiselle Anne de Chavenon (f° 290, v°); — par André de Beaucaire, sieur de Chinière et de Buchepot (f° 297); — à Senat (f° 309); — à Taxat et Forges (f° 323), par demoiselle Péronnelle de Rochedragnon et Maurice de Monts, son fils (f° 325); — à Chézelle (f° 327); — à Bellenave (f° 340); — à Fleuriel (f° 345), par Gilbert Vallex, notaire royal (f° 348, v°); — à Taxat-sous-Fleuriel (f° 356); — etc.

D. 100. (Registre.) — In-4°, papier, 146 feuillets.

1581-1586. — « C'est le terrier des cens, rentes et aultres droictz et devoirs deubz chacun an à reverend seigneur messire Gilbert de Bellenave, abbé du Val-Nostre-Dame et prieur du prieuré de Saint-Vincent de Chantelle, et à messieurs les religieux et convent dudit Chantelle.... faict par moy Louis Chareil, notaire royal au pays et duché de Bourbonnois, en vertu de commision » du Roi du 22 décembre 1581. — Reconnaissances de cens dus à Saint-Priest, près Montmaraud (f° 4); — au bourg des Laudes (f° 11, v°); — pour la Font et la Chassagne (f° 12, v°), par Jacques des Maignoux, écuyer, sieur de la Garde (f° 14); — à Banassat-de-Presle (f° 15, v°); — au max de Plessenay (f° 22, v°), par Claude de Sedeville, écuyer, sieur de la Forêt (f° 22); — au max de Barnisson (f° 27); — à la Bussière, par Renée de Beauregard, veuve de Pierre de Beaupert, de Montmaraud (f° 28); — à Chirat-Guérin (f° 29); — à Doulouvre (f° 38 , v°); — à Chareil (f° 46, v°); — à Fourilles, par Jean Delesvaux, laboureur (f° 64); — par Philippe « de Rolard » sieur de Coleray, au nom des enfants mineurs de Gilbert de la Borde, écuyer, et de Marguerite des Brandons (f° 75); — à Cueillat (f° 79); — à Leu (f° 84 v°); — à Fleuriel (f° 89, v°), par Gilbert Brossard, hôte dudit lieu (f° 93); — à la Tellie (f° 95); — à Taxat et Forges (f° 101, v°); — à Chézelle (f° 103 v°); — à Chantelle-le-Château (f° 110, v°), par Charles Barrois, chirurgien de Chantelle, (f° 123); — par Philippe de Laval, sergent royal (f° 128); — à Sauzet (f° 134); — à Jenzat (f° 135), par Antoine Robert, notaire royal et procureur en la châtellenie de Jenzat (f° 139); — par Ythier de Beaumont, notaire royal de Jenzat (f° 140, v°); — à Grateloup (f° 141, v°), par noble Pierre des Allots (f° 145); — etc.

D. 101. (Registre.) — In-4°, papier, 708 feuillets (table non comprise).

1618-1622. — Terrier du prieuré de Chantelle, reçu par Louis Chareil. — Reconnaissances de cens et devoirs dus à Deneuille (f° 1), par Alexandre de Chambort, écuyer, sieur de Verrière et Bors, et Philibert du Cluzier, mari de Diane de Chambort (f° 4); — par M^e^ Noël Bourgougnon, notaire royal et procureur en la châtellenie de Chantelle (f° 6); — à Chantelle (f° 17), par Antoine Bergier, notaire royal dudit Chantelle (f° 22); — par René Guillomet, notaire royal à Louchy (f° 57); — par Philippe Prugnard, praticien de Chantelle (f° 64, v°); — par Philippe Deschaumes, commis greffier du bureau des finances de Moulins (f° 66); — par Jean Tridon, receveur du domaine du

Roi en châtellenie de Chantelle (f° 68); — par Toussaint Joly, avocat à Chantelle (f° 82); — par Antoine Botisson, lieutenant général en la châtellenie d'Ussel (f° 88); — par noble Étienne Roulier, sieur de la Ruau, demeurant audit lieu, paroisse de Cesset (f° 92); — par Gilbert Hérisson, procureur postulant en la châtellenie de Chantelle (f° 100); — à Jenzat, par Jacques Tourault, procureur postulant en la châtellenie d'Ussel (f° 155); — par Jean Allier, procureur d'office en la châtellenie de Jenzat (f° 172); — à Saint-Germain-de-Salles (f° 191); — à Cueillat (f° 197), par Gaspard de Rollat, écuyer, sieur dudit Cueillat (f° 211); — au max de Plassenay (f° 215); — à Larfeuille (f° 223), par Antoine Dalips, écuyer (f° 226); — à la Vauvre (f° 233), par damoiselle Claude Mareschal, veuve de Michel Lebel, sieur de la Vauvre et de Boys (f° 235); — à Doulouvre (f° 243); — à Grateloup (f° 251); — à la ville franche de Montcelat (f° 267); — à Persenat (f° 269); — à Cesset, par Alexandre de Chambort, écuyer (f° 273); — à Senat (f° 280); — à Chirat (f° 287); — à la Tellie, par Jeanne de Bris, veuve du sieur de Verneil (f° 291); — par Jean des Allots, sieur dudit lieu (f° 296); — à Fourilles (f° 299), par Gervaise de Troussebois, veuve de François de Vouet, écuyer, sieur de la Vauvre (f° 313); — par Anne de Lapelin, veuve de Claude de Lapelin, sieur d'Artanges, demeurant à Chareil (f° 345); — par Péronnelle de Chaumejean, demeurant à Fourilles (f° 359); — à Banassat-de-Presles (f° 392), par Gabriel Le Long, sieur de Banassat (f° 393); — à Leu (f° 402), par Louis Lomet, huissier au bureau des finances de Moulins (f° 413); — à Ussel (f° 449), par Annet Peret, capitaine du château d'Ussel (f° 452); — à Chareil (f° 457), par Louis Morin, écuyer, seigneur de Chareil (f° 458); — par Antoine de Lapelin, écuyer, sieur de Molles (f° 476); — à Cintrat (f° 504); — à Taxat et Forges, par Gabriel des Forges, écuyer, seigneur dudit lieu et des Ferrières (f° 507); — à la Chassagne (f° 519); — à Eschiat (523), par Antoine Guillomet, notaire royal à Martilly (f° 528); — par Alexandre de Rollat, écuyer, seigneur de Chinières, Sauget et Buchepot (f° 541); — par Louis de Bonnevie, écuyer, demeurant à Randan (f° 549); — par Gasparde Bechonnet, veuve de noble Annet Bonnelat, docteur en médecine (f° 551); — à Senat (f° 584); — à Taxat-sous-Fleuriel (f° 598); — à Chézelle, par Jean Daubert, procureur d'office au au bailliage de Naves (f° 658); — à Bellenave (f° 686); — à Fleuriel (f° 698), par Marguerite Vallex, veuve d'Antoine Bouchet, procureur du Roi en la châtellenie de Chantelle (f° 706); — etc.

D 102. (Registre.) — In-4°, papier, 479 feuillets.

1675-1683. — Terrier du prieuré de Chantelle, reçu par Barnier, notaire royal, présent et acceptant R. P. Louis de Ronfreboc, procureur du collège des Jésuites de Moulins. Minutes signées par le notaire, par le P. de Ronfreboc et par les reconnaissants. — Reconnaissances de cens sur des héritages situés à Chantelle (f° 1), par Philippe Chartier, avocat en parlement (f° 7); — par Étienne Bougarel, notaire royal (f° 9); — par Antoine Bort, notaire royal (f° 15); — par Philippe Bouchet, lieutenant général en la châtellenie de Chantelle (f° 22); — par Toussaint Bougarel, sieur de la Courcelle (f° 24); — à Chantelle et Taxat, par Charles du Buysson, écuyer, sieur de Monts (f° 26); — par dame Claude Bougarel, veuve de Paul Chareil, sieur des Picaudelles (f° 27); — par Gilbert Boutet, écuyer, sieur de Chatet, demeurant à Saint-Pourçain (f° 39); — par Jean Boireau, sieur des Tizons, demeurant à Montluçon (f° 40); — par Gilbert Bougarel, sieur de la Boulaude, lieutenant particulier en la châtellenie de Chantelle (f° 42); — par dam^elle^ Charlotte Georgeon, dame de Merville, femme de Jacques Simon, écuyer, sieur des Carreaux (f° 45); — par Pierre Lomet, sieur de la Grelatte (f° 57); — par François-Gabriel de Fomberg, sieur de Saint-Allire, demeurant à Saint-Pourçain (f° 81); — par Antoine Chartier, sieur de Balloyses (f° 86); — à Chareil, par Michel Monamy, sieur du Mas et de Chareil, et Louis Meschin, prévôt de Fourilles (f° 95); — par Louis Marmion, sieur de la Montée (f° 96); — par damoiselle Claude Bourlet, femme de Claude Guillomet, sieur de l'Abbaye (f° 98); — par Pierre Monamy, sieur de Cintrat (f° 103); — par Annet de Chambon, écuyer, sieur de Chaumejean (f° 104); — par Henri Preault, écuyer, curé de Chareil (f° 109); — par Nicolas-Louis de Villelume et Marie du Buysson (f° 114); — par Louis Marmion, avocat en parlement, sieur de la Montée (f° 120); — par Gilbert de la Roche, écuyer, sieur de Laval, et Madeleine de Saint-Julien, sa femme (f° 125); — par Antoine Cluzel, sieur de Molles, demeurant au château de Blanzat (f° 125 bis); — à Blanzat, par Claude Chrestien, seigneur de Blanzat (f° 127); — à Fourilles (f° 133), par Jean Lebel, écuyer, sieur de la Vauvre (f° 134); — par Antoine Védrine, prieur de Fourilles (f° 140); — par Claude Chrestien, écuyer, sieur de Briailles et de la Rivière (f° 170); — à Taxat-sous-Fleuriel (f° 177), par Jean Durand, sieur de la Croizette (f° 193); — à Leu (f° 213); — à Chézelle, par Pierre Mont-

roignon, chanoine régulier de Saint-Augustin et prieur de Chézelles (f° 219); — à Cueillat, par Charles-François de la Boulaye, écuyer, sieur de Reillat (f° 224); — à Eschiat (f° 233), par Gilbert Bourgougnon, sieur de Sainte-Marie (f° 236); — par Simon Guillomet, vicaire de Montord (f° 255); — à Taxat-sous-Charroux, par Édouard de Montmorin, comte de Saint-Hérem (f° 262); — par noble François Morant, conseiller au présidial de Moulins (f° 264); — à Bellenave (f° 270); — à Neuvialle-sous-Rochefort (f° 273); — à Beauregard (f° 281); — à Chantelle-la-Vieille (f° 282); — à Villefranche, par Gabriel Farjonnet, sieur de Villefranche (f° 283); — par Claude Mareschal, chevalier, seigneur de Bompré, Loutaud, Persenat et autres ses terres, demeurant en son château de Bompré, paroisse de Persenat (f° 289); — par noble Jacques Veytard, contrôleur au grenier à sel de Gannat (f° 292); — à Saint-Germain-de-Salles (f° 299); — à Saint-Cybran (Saint-Cyprien), par Jeanne de Bréchard, veuve de Claude de la Roche, écuyer, sieur des Monteeaux et de Seron (f° 300); — à Leu, par Philibert Barthon, seigneur de Douzon (f° 301); — à Jenzat (f° 309), par Marie-Gilberte Veytard, veuve de Jean Roubert, sieur de Merturet (f° 322); — par Jeanne Descharnes, veuve de Jean Assolant, sieur de Beaulieu (f° 339); — à Deneuille, par Pierre de Cluzier, sieur dudit lieu (f° 336); — par Toussaint de Labussière, meunier (f° 341); — par Philippe de Chambort, sieur de Verrière (f° 344); — à Taxat, par Françoise Joly, veuve de Michel Syvadon, élu en l'élection de Gannat (f° 382); — par Hyacinthe Carrel, écuyer, sieur de Rancy (f° 409); — par Jean Bouchet, sieur de la Ra (f° 411); — par Jacques de Coustart, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine dans la compagnie de ses gendarmes, seigneur des Granges et Châteauvert, demeurant à Paray-sous-Briailles (f° 412); — à la Vauvre, par Jacqueline Darson de Laudan, veuve de Jean Lebel, écuyer, sieur de la Vauvre (f° 418); — par Pierre de Louan, écuyer, sieur du Plaix, de la Jolivette et de Persat (f° 421); — par Madeleine de Saulnier, veuve de Jacques Rouel, écuyer, sieur des Genevriers (f° 424); — par Jean-François-Claude de Sarrien, écuyer, seigneur de la Tellie (f° 428); — à Chirat (f° 443), par Gilbert Aumaistre, avocat en parlement (f° 449); — à Voussac, par Gabrielle de Beaubost, veuve de Gilbert de Chuis, écuyer, sieur du Plex (f° 453); — par Louis de Biottières, sieur de Bosrond (f° 454); — au max de la Bruyère, par Louis de Rollat, seigneur de Brughat (f° 471); — etc.

D. 103. (Registre.) — In-folio, parchemin, 518 pages et 26 feuillets, les tables non comprises.

1675-1683. — « Papier terrier des cens, devoirs, redevances et féaux deubs au prieuré de Saint-Vincent de Chantelle, fait en 1675 et années suivantes », et signé par Barnier, notaire royal. Copie, après classement dans un ordre différent, des reconnaissances composant le terrier précédent. A la fin du registre est le « terrier de la cure Saint-Nicolas de Chantelle », qui seul doit être analysé ici. — Reconnaissances de cens dus à Chantelle, par Louis Duteil, marchand (f° 1); — par Gilbert Boutet, écuyer, sieur de Châtet, demeurant à Saint-Pourçain (f° 2); — par Jean Boireau, sieur des Tizons, demeurant à Montluçon f° 5); — par Jean Chaumeil, marchand de Chantelle (f° 7); — par Antoine Moderat, concierge des prisons de Chantelle (f° 10); — à Fourilles, par Marie Richard, veuve de Jacques Chrestien, écuyer, sieur de Blanzat (f° 11); — à Leu, par Jean de Lachaussée, praticien (f° 11); — à Chantelle-la-Vieille (f° 14); — à Taxat-sous-Fleuriel, par Antoine Choquart, M° chirurgien et apothicaire (f° 15); — à Eschiat, par Gilbert Bourgougnon, sieur de Ste-Marie et de Peuchenyn (f° 17); — par Gilbert Chartier, châtelain d'Ussel (f° 20); — par Claude Chrestien, écuyer, seigneur de Briailles et de la Rivière, demeurant au château de la Rivière, paroisse de Cintrat (f° 22); — etc.

D. 104. (Registre.) — In-folio, papier, 721 pages.

1675-1683. — « Papier terrier des cens, rentes, redevances, féaux, dixmeries, héritages, dépendances et appartenances du prieuré de Saint-Vincent de Chantelle ». Reproduction du terrier précédent, avec la signature de Barnier, notaire, au bas de chaque reconnaisance. On a ajouté: un arrêt du Parlement condamnant dame Anne Favre, veuve de Thomas Le Lièvre, maitre des requêtes et président au grand Conseil, et autres, à payer des arrérages de cens dus sur trente-huit articles compris dans les dépendances de la paroisse de Fourilles (1683 - p. 628). — 2° Une liste des héritages qui sont dans les dépendances et appartenances du prieuré Saint-Vincent de Chantelle, « soit d'antiquité, soit par acquisition ou autrement... Les bastimens de la métairie de Charboulat consistent en une chapelle, une grande grange, chambre à four, petit cuvage, estableries, maison du métayer et autre maison avec des greniers au-desssus... Un pré appelé de la Tour, à cause d'une tour qui estoit autrefois sur une mothe qui est encore

entourée de fosséz... Deux pièces de terre situées en la paroisse de Deneuille, sur lesquelles on a droit de prendre quatre gerbes de vingt, desquelles quatre le Roy en prend deux, les R. pères Jésuites, à cause de leur prieuré, une, et le seigneur de Bellenave, à cause de Venière, la quatriesme » (p. 652). — Terres et vignes de la dépendance de la cure de Saint-Nicolas de Chantelle. — Dîmeries dépendant du prieuré : la dîme de Charroux, qui se partage avec le commandeur du Mayet ; la dîme des Côtes, comprise dans la paroisse de Chantelle ; — les dîmes de Costilleux, de Charboulat et de Gizat, également comprises dans la paroisse de Chantelle ; — la dîme de Blanzat, qui se perçoit dans les paroisses de Chantelle, Fourilles et Chareil ; — la dîme d'Asnières, dans la paroisse de Bellenave ; — la dîme de Voussac, dans la paroisse de ce nom. Le prieur de Chantelle en prend la moitié, l'archevêque de Bourges un quart, le sacristain de Chantelle un demi-quart et les chanoines de Verneuil et la vicairie de Chirat l'autre demi-quart ; — etc.

D. 105. (Registre.) — In-4°, 27 feuillets, papier, en mauvais état et incomplet du commencement.

1446-1453. — Terrier de la cure de Chantelle, reçu par Antoine Canier, notaire. — Reconnaissances de cens et devoirs pour des héritages situés à Chantelle, par Bleynet Mancier (f° 4) ; — par Jean Tortelat (f° 6, v°) ; — par Gonin Pellisson (f° 10, v°) ; — par Gilbert Joly, de Chantelle-la-Vieille (f° 12) ; — par Mathé Decortis, bourgeois de Chantelle-le-Château (f° 14) ; — à Pragon et Fognat, par Jean Alasimonne, de Chézelles (f° 19) ; — à Balladi, par Jean Alabrune (f° 20, v°) ; — à Leu et Ussel, par Pierre Agier, dit le Bœuf (f° 23) ; — à Fourilles, par Guyot de Boucaumont (f° 25, v°) ; — etc.

D. 106. (Registre.) — In-4°, 31 feuillets, papier, en mauvais état.

1519-1586. — Terrier de la cure de Chantelle, contenant les reconnaissances de cens dus à frère Blaise Vigier, prieur de Chézelles et curé dudit Chantelle, et à Pierre Joly et Louis Bourgougnon, ses successeurs, par Jean et Robert Constantin, bourgeois de Chantelle, sur une terre située au terroir de Chandun (f° 1) ; — par Jean de Boucaumont, bourgeois de Chantelle, sur une terre située au terroir des Balloises (f° 2, v°) ; — par M^e^ Gabriel Barbier, lieutenant général de la châtellenie de Chantelle, sur une maison située dans ladite ville (f° 3, v°) ; — par Jean Colin, secrétaire de monsieur le duc, sur une terre assise au terroir de la Jarrige ou de Lardiller (f° 5) ; — par Charles Barbier, châtelain de Douzon, sur une maison assise en la ville et franchise de Chantelle (f° 6) ; — par Sébastienne Dugué, veuve de Jean Reynaud, bailli de Naves (f° 24, v°). — Acensement, par frère Pierre Joly, curé de Chantelle, au profit de François Joly, moyennant deux coupes de froment de cens, mesure de Charroux, d'un journal de pré situé au terroir des Pregnats, paroisse de Chézelles (f° 30). — Etc.

D. 107. (Cahier.) — In-4°, 20 feuillets, papier.

XVII^e^ siècle. — Copies informes de reconnaissances tirées des terriers Canier, Pastouret, Migeon et Rouer.

D. 108. (Registre.) — In-4°, 76 feuillets, papier.

1491-1497. — Reconnaissances sommaires, signées Pastouret, de cens et devoirs dus au prieuré de Chantelle sur des héritages situés à Deneuille (f° 1) ; — à Verrières (f° 9), par frère Jean de Villelume, pour Antoine de Villelume, écuyer, son frère (f° 46) ; — par Antoine Decortis et ses frères (f° 50) ; — par honorable homme Jean Colin, licencié ès droits canon et civil, procureur général du duché d'Auvergne (f° 64, v°) ; — etc.

D. 109. (Registre.) — In-4°, 305 feuillets, papier.

1544. — Liève des cens dus au prieuré de Chantelle, comprenant l'analyse des reconnaissances contenues au terrier Migeon, avec mention en marge des changements de censitaires. — « Les cens que mons. a heu en recompance de mons. de Baudreulx, des cens de Louchy » (f° 294). — Reconnaissances de cens sur Cesset et Chirat, signées Migeon (f° 296). — Table des noms de lieux.

D. 110. (Registre.) — In-4°, papier, 165 feuillets.

1611-1630. — Liève du terrier de Blaise Chareil, comprenant les cens dus au prieuré de Chantelle sur Chantelle-le-Chastel (f° 1) ; — la Greffière ou Saint-Pourçain (f° 54) ; — Deneuille (f° 55) ; — Chantelle-la-Vieille (f° 65) ; — Jenzat (f° 69) ; — Saulzet (f° 79) ; — Saint-Germain, Salles et Saint-Cibran (f° 80) ; — Cueil-

lat (f° 84) ; — etc. — Des notes marginales mettent les reconnaissance en concordance avec celles des terriers Rouer et Migeon, mentionnent les changements de censitaires et fournissent d'autres détails.

D. 111. (Registre.) — In-4°, papier, 41 feuillets.

1630. — « C'est le receu des cens et féaux deubz au prieur de Saint-Vincent de Chantelle, fait par nous Gilbert Bougarel et Pâques Bourgougnon, fermiers des revenus dudit prieur, de la recepte qui c'est faicte dudit revenu du terme Saint-Jullien mil six cens trente », — Détail des cens acquittés avec les noms des censitaires et l'indication de la maison dans laquelle a été effectuée la recette.

D. 112. (Registre.) — In-4°, papier, 880 feuillets, tables non comprises.

1633-1655. — Liève confinée du prieuré de Chantelle, rédigée par le P. Melchior Sambeyn, religieux du collège de Moulins, pendant le temps qu'il a fait la recette dudit prieuré (1643-1645). — En tête du volume est placée une une table des « terroux » sur lesquels sont assis des cens au profit du prieuré. Des tables alphabétiques des mêmes « terroux » précèdent les divisions par paroisses. Des notes ont été ajoutées par les successeurs de Melchior Sambeyn. — Jean Petit et Annet Gaillard doivent deux coupes de froment, mesure de Saint-Pourçain, pour un jardin de trois coupées, « situé sur les remparts du chasteau de Chantelle, à présent démoly » (f° 1 v°). — Le sieur Le Bel fait réduire à deux coupes la quarte d'orge due pour trois quartelées de terre situées sur le chemin de Chantelle au Pont-Neuf, « sans laquelle réduction il les auroit abandonnées » (f° 169). — « Ce 28e juillet 1662, par vertu des sentences de monsieur le séneschal de Bourbonnois contre le sieur président Bonnelat, qui avoit usurpé les aisances d'alentour de nostre cuvage de Culhat, nous sommes remis en jouissance et avons partagé et perceu la moitié de la despouille avec Philippe Michel, laboureur, et pour nostre part avons faict amener à Charboullat 115 gerbes de soille fromenteuse (f° 397, v°). — Etc.

D. 113. (Registre.) — Petit in-4°, papier, 178 feuillets.

1643-1664. — Petite liève (1er vol.) du prieuré de Chantelle, rédigée par le P. Melchior Sambeyn et mise en concordance avec les terriers Canier, Rouer, Pastouret et Migeon. Les changements de tenanciers sont indiqués parfois avec certains détails. « Le 16 décembre 1672, ledit curé (de Chézelles), nommé Louis Roulier, est décédé en son presbytère de Chézelles » (f° 11). — La terre de la Cheniche, paroisse de Taxat, est possédée successivement par Antoine des Forges, curé de Tizon et prieur de Tarjet; M. du Riage; le comte de Pionsat, son gendre; M. de Saint-Hérem et dame Marie de Champfeu (f° 19, v°). — En 1561, la terre du moulin des Forges est labourée par Pierre Chevenon, et personne ne se présentant pour la moisson, le procureur des Jésuites prend « le droict, qui se montoit à 51 gerbes froment, pour le tiers » (f° 23, v°). — Les articles contenus dans ce volume sont compris dans les paroisses ou villages de Chézelles (f° 11) ; — Eschiat (f° 17) ; — Senat (f° 82) ; — Naves et la Jonchère (f° 118); — Saint-Bonnet-de-Bellenave (f° 122) ; — la Charrière (f° 125); — Ballady (f° 125) ; — Bellenave (f° 127) ; — Valignat et Cesset (f° 132) ; — Montord (149); — et Bannassat (f° 155). — Au f° 172 et suivants, se trouve la liste des cens échangés avec M. de la Cave, sur le village de Verzun.

D. 114. (Registre.) — Petit In-4°, papier, 279 feuillets.

1643-1664. — Petite liève (2e vol.) du prieuré de Chantelle, rédigé par le P. Melchior Sambeyn et mise en concordance avec les terriers Canier, Rouer, Pastouret et Migeon. Les articles contenus dans ce volume appartiennent aux villages de Fleuriel (f° 1) ; — Tignat (f° 11); — Taxat-sous-Fleuriel (f° 33); — la Teillie (f° 115); — la Vauvre (f° 151); — le Plaix (f° 177) ; — Doulouvre (f° 188) ; — Grateloup (f° 209) ; — Chirat-Guérin (f° 219) ; — Villefranche (f° 230) ; — Barbignat (f° 238) ; — Saint-Priest (f° 243) ; — bourg des Laudes (f° 248) ; — la Chassagne (f° 249) ; — Beauvoir (f° 257) ; — la Ville (f° 258); — la Buxière (f° 259) ; — Saulzet (f° 260) ; — Fourillette (f° 261) ; — Larfeuille (f° 264). — Tables des terroux de chaque paroisse ou village.

D. 115. (Registre.) — Petit in-4°, papier, 156 feuillets.

1643-1664. — Petite liève (3e vol.) du prieuré de Chantelle, rédigée par le P. Melchior Sambeyn et mise en concordance avec les terriers Canier, Rouer, Migeon et Pastouret. Les articles compris dans ce volume appartiennent aux paroisses ou villages de Fourilles (f° 1) ; — Persenat (f° 82) ; — Cintrat (f° 91) ; — Blanzat (f° 95) ; — et Chareil (f° 107). — Tables des terroux de chaque paroisse ou village.

D. 116. (Liasse.) — 10 cahiers, petit in-4°, papier.

1679-1756. — Cahiers de la lève du prieuré de Chantelle. — En tête de chaque cahier, table des censitaires, et, dans le corps des articles, notes intéressantes pour l'histoire des familles. — « Marie de la Chaussée avoit épousé le sieur de la Combe, et, par contrat de mariage, luy avoit donné tous ses biens. Après la mort de la donnatrice, il épousa la demoiselle Fallier, laquelle, après la mort de son mary, a épousé le sieur de la Chaussée. Elle paye en qualité de tutrice de la fille qu'elle a eue du sieur de la Combe. » (1er cahier, f° 40). — « Le septier avoine, mesure de Montmaraud, contient huit quartons combles, ou bien 12 quartons ras. Le septier des autres grains, même mesure, ne contient que huit quartons ras ». (couvert. du 2e cahier). — Etc.

D. 117. (Registre.) — In-f°, papier, 212 pages.

1765-1770. — « Lève du terrier du prieuré de Chantelle, réuny au collège de la ville de Moulins, pour le bail de MM. Boirot et Dumons, pour les années 1765 » et suivantes. — Principaux censitaires : Mme de la Rouzières (p. 15); — Nicolas Boucaumont, cavalier de maréchaussée (p. 28); — Mme de Champflour (p. 53); — M. Dinet, au lieu du seigneur de Chenillat (p. 57); — Le sieur de la Chaussée (p. 85); — Mlle de Franchèze, au lieu du sieur de Chambord (p. 98); — M. de Flayat, au lieu de Claude Chrestien, seigneur de Briailles (p. 106); — Pierre Chevalier, sieur de la Montée (p. 135); — M. de Ramantières, au lieu de Michel Monamy, écuyer (p. 142); — M. Bourgougnon des Granges (p. 159); — Mme Artaud de Buchepot (p. 163); — le sieur Dorat de Châtelus et le sieur Girard de Charbonnières (p. 186); — le sieur Le Bel de Bellechassagne, au lieu de la dame de Louan (p. 201); — les sieurs de Puyguillon, de Bosrond et de Saint-Cirgues (p. 204); — le sieur de Lyonne, au lieu de Louis de Rollat (p. 209); — etc.

D. 118. (Liasse.) — 2 Cahiers in-4°, de 50 et 45 feuillets, papier.

1544-1554. — Fragments du terrier Migeon et de la lève du même terrier se rapportant aux paroisses de Deneuille et de Taxat. Reconnaissances d'honorable homme Étienne Lomet, notaire royal (f° 4); — de Jean de Boucaumont, au nom d'Antoinette Lourdin, sa femme (f° 21, v°); — de François Boisson, bourgeois de Chantelle (f° 39, v°); — de Me Jehan Lartaud, lieutenant particulier en la châtellenie de Chantelle (f° 45); — etc. — Échange de rentes entre Antoine de Gouzolles et les religieux de Chantelle, et Jean de Courcelle, écuyer, sieur dudit lieu (f° 49). — Etc.

D. 119. (Liasse.) — 1 cahier in-4°, de 42 feuillets, papier, en mauvais état.

1639. — « C'est la lève des cens deubz à monsieur le pidancier de Chantelle, à cause de son office de la pidancerie », à Chantelle, par Simon Verne, receveur de Chantelle (f° 5); — et par Gilbert Rouer, grenetier de Moulins (f° 6); — à Saulzet, par François et Étienne Villet (f° 8); — à Senat, par Étienne Lomet (f° 10); — à Chézelles, par messire Rougier Chasseret (f° 16, v°); — aux Forges, par Gilbert et Antoine Rouer des Forges (f° 19); — et par Jean des Fourneaux, seigneur de Monts (f° 20); — à Cintrat, par Gilbert Rouer, greffier de Moulins (f° 30, v°); — à Saint-Bonnet-de-Bellenave, par Antoine du Buysson (f° 36); — etc.

D. 120. (Liasse.) — 1 cahier in-4°, de 27 feuillets, papier.

XVIe siècle. — « C'est la lieve des cens, rantes et devoirs anuelz dheuz chacun an à une chacune feste de sainct Julien, à monsieur le curé de Chantelle, à cause de la cure de Sainct-Nicolas dudict lieu », par honorable Gabriel Barbier, lieutenant général en la châtellenie de Chantelle (f° 3); — par Jean Colin, secrétaire de monseigneur le duc (f° 4); — par Jacques Verne, clerc et notaire de Chantelle (f° 6); — pas Étienne Joly, notaire de Madame (f° 12); — par vénérable et discrète personne messire Gabriel Gosse, vicaire de Chantelle (f° 17); — par Antoine Decourtis, juge de Saint-Pourçain (f° 19); — etc.

D. 121. (Cahier.) — In-4°, papier, 22 feuillets.

1597. — « Lieve des cens, rentes et debvoirs annuelz deubs chacun an à une chescune feste Saint-Julien, à la cure de Saint-Nycolas de Chantelle, ladicte lieve faicte par moy Claude Perreaud, notaire royal, le 18e mars 1597 ». — Cens dus par « dame Anne de Chevagnes, voifve feu Estiennne Joly », pour une terre située au Vernet (f° 1, v°); — par Jean de Boucaulmont, bourgeois de Chantelle; — par Gabriel Barbier, lieutenant en la châtellenie; — par Jean Colin, secrétaire de Mgr le duc (f° 2); — par Étienne Joly, notaire de Madame (f° 9, v°); — par Bastienne Dugué, veuve de Jean Renaud, bailli de

Naves (f° 12) ; — par Antoine Descourtis, juge de Saint-Pourçain (f° 14) ; — etc.

D. 122. (Cahier.) — Petit in-4°, papier, 24 feuillets.

XVIII^e siècle. — « Abrégé du papier terrier du prioré de Chantelle, pour voir ce qui est deu et pour connoître les propriétaires. » — Note sur les mesures de Montmaraud, Chantelle, Charroux et Saint-Pourçain (f° 1 et f° 3). — Mercuriales de Saint-Pourçain, de 1700 à 1715. — Compte de dépenses (f° 15, v°). — Notes relatives aux frais de divers procès. — Etc.

D. 123. (Registre.) — In-4°, papier, 25 feuillets.

1677-1682. — « Terrier de la cure de Saint-Nicolas de Chantelle, renouvellé en 1677, par Barnier, notaire. » — Reconnaissances de dame Claude Bougarel, veuve de Paul Chareil, sieur des Picaudelles (f° 1) ; — de Jean de la Chaussée, praticien du village de Leu, paroisse d'Ussel (f° 4) ; — de Gilbert Boutet, écuyer, sieur de Châtet, demeurant à Saint-Pourçain (f° 6) ; — d'Étienne Bougarel, notaire royal de Chantelle (f° 7) ; — d'Antoine Bort, notaire royal de Chantelle (f° 8) ; — de demoiselle Marie Richard, veuve de Jacques Chrestien, sieur de Blanzat (f° 9) ; — de Jean Boyreau, sieur des Tisons (f° 10) ; — d'Antoinette Millet, veuve de Gilbert Le Bel (f° 15) ; — de Toussaint de Labussière, meunier demeurant au moulin des Pierres (f° 17) ; — de Gilbert Chartier, châtelain d'Ussel (f° 19) ; — de Gilbert Bourgougnon, sieur de Sainte-Marie et de Peuchenyn, demeurant à Eschiat (f° 21) ; — de Claude Chrestien, seigneur de Briailles et de la Rivière, demeurant au château de la Rivière, paroisse de Cintrat (f° 22) ; — etc.

D. 124. (Liasse.) — 2 cahiers in-4°, de 14 feuillets et 29 pages, papier.

XVII^e siècle. — Liève confinée du terrier de la cure de Chantelle (incomplète, non datée et non signée). — Gilbert Omy doit trois coupes de seigle « à cause d'une absolution généralle que ledit curé ou ses successeurs sont tenuz de dire chacun dimanche sur la tombe des parans et amys trespassés dudit Omy ». — Liève confinée du terrier Barnier.

D. 125. (Cahier.) — In-4°, 20 feuillets, papier.

1608-1611. — « Papier de reçu des cens du segretain de Chantelle, du terme de Sainct-Jullien six cent et huict, par honnorable homme M^e Claude Perreaud et Estienne Lomet. » — « Papier de reçu des cens dubz à la cure de Chantelle et la recepte faitte par Estienne Lomet et Loys Perreaud, fermiers, des années six cens et huict... et six cens et dix. »

D. 126. (Registre.) — In-8°, 56 feuillets, papier.

1662-1672. — Journal du procureur des Jésuites relatif au prieuré de Chantelle. — Note relative au prédicateur du carême et à la façon dont se fait l'aumône du dimanche gras et du jeudi saint. — « Le dimanche 25 mars 1663, jour de Pasques, environ 7 heures du matin, décéda M^re Felipes Fontenel, religieux, antien curé de Saint-Nicollas de Chantelle, natif dudit Chantelle, âgé d'environ 67 ans, d'une létargie. » — Note sur la façon de vendre les cens à la mesure de Saint-Pourçain (f° 1). — « Louis Rouher, prieur-curé de Chézelles, est décédé le 16^e décembre 1672, en son presbytère, à Chézelles » ; — Note relative à divers procès. — « Le... jour de 1670, décéda Antoine Bouchet, procureur du Roy, qui a esté fermier des cens du prieuré ; il a laissé Jean, Annet et Jacques Bouchet, ses filz. Quelque peu de temps après, décéda frère Gabriel Girauld, curé de Saint-Nicolas. » (f° 15 bis). — Détails sur le procès fait à « certains quidams » qui avaient enfermé les Jésuites de Chantelle « en leur maison le jour des Roys, fait charivary enssuitte plusieurs fois, chantans chançons deshonnestes et les représentant sur un téastre soubz la halle de Chantelle, en haine de ce qu'ilz font valloir leur prieuré eux-mesmes... M^e Estienne Bougarel, procureur à Chantelle, eut seullement la ville de Moulins pour prison, à la solicitation de messieurs du Buisson la Cave et de Mons, conseillers, et autres leurs amys... » (f° 25). — Recettes pour la guérison de diverses maladies. — Etc.

D. 127. (Liasse.) — 6 pièces ou cahiers, papier.

1546-1697. — Reconnaissance d'une quarte d'orge, par Antoine Bonamour, d'Ussel, au profit d'Antoine de Gouzolles, prieur de Chantelle (1546) et vente par Antoine Bouchet, procureur en la châtellenie de Chantelle, à Jean Tabutin et Annet Gidet, d'un pré situé à Taxat (1661). — Reconnaissances de cens acquis par les Jésuites de Moulins de Philibert du Buysson, sieur de la Cave et lieutenant particulier en la sénéchaussée de Bourbonnais, le 12 août

1636, par Giraud de la Planche, laboureur de Valignat; Gilbert Faugeroux, laboureur de Bellenave; Jean Daudin, clerc de Tarjet; Me Gilbert Mathieu, châtelain de Jenzat; Gilbert de Fontais, sieur de Champigou, « gentilhomme ordinaire à monseigneur de Bellenave »; etc., lesdites reconnaissances reçues par Dagonnyn, notaire royal (1637). — Reconnaissance de Denis Doriat, sieur de Boutcon (1697). — Recettes de cens à Jenzat et à Fourilles (1672). — Etc.

D. 128. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

1709-1784. — Bail, par Jean Perron, procureur-syndic du collège de Moulins, à Jean Pacquier, d'Ussel, et Jean Flory, chirurgien de Chantelle, pour quarante setiers de blé, de la dîme de grains possédée à Charroux par les Jésuites de Moulins (1609). — Bail de la même dîme, « moyennant la quantité de vingt-trois setiers de bleds, mesure grenier Charroux, les quatre quartes faisant le septier, portez rendus, conduitz et mesurez dans le grenier desdits révérends pères, audit Chantelle....., savoir deux tiers froment et un tiers orge » (1719). — Sous-ferme, pour le prix annuel de trois cents livres, d'un vignoble appartenant aux jésuites de Moulins, à cause de leur prieuré de Chantelle, dans la paroisse de Louchy (1784). — Etc.

D. 129. (Liasse.) — 61 pièces, papier, et nombreux feuillets détachés d'un registre.

XVe siècle. — Fragments et extraits de terriers et lièves du prieuré de Chantelle. — Extrait sur feuilles volantes des cens dus à Fleuriel, à Taxat-sous-Fleuriel et à Fourillette. — Articles possédés par Gilbert Bourgougnon, sieur de Sainte Marie, qui sont de la censive du prieuré de Chantelle. — Cens dus annuellement à cause d'un domaine situé en la paroisse de Deneuille. — Articles possédés par Me François Chrestien, sieur du Tramblay. — Articles possédés par François de la Chaussée, le jeune, dans la censive du prieuré de Chantelle. — Etc.

D. 130. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 30 pièces, papier.

1555-1677. — Extraits et fragments de terriers et de lièves de la cure de Chantelle. — Fragments de la liève de Louis Desprez (1555); — et de la liève de Pierre Joly (1611). — Bail, par frère Pierre Joly, au profit de Gilbert Perreaud, pour le prix de huit écus sol, des « debvoyrs, centz, lotz, ventes et rentes deubz audit Joly, à cause » de la cure de Chantelle (1597). — Reconnaissances de cens et devoirs au profit de frère Pierre Joly, religieux du prieuré de Saint-Vincent de Chantelle et curé de Saint-Nicolas du lieu (1620). — Traité entre Philippe Fontenel, curé de Chantelle, et Gilbert Laurant, lieutenant criminel en la châtellenie de Verneuil, au sujet d'un service à célébrer pour Pâques Bourgougnon, service dont les frais avaient été « adjugez par arrestz sur les biens des accuzés, convaincus d'avoir homicidé ledit deffunct Bourgougnon » (1646). — Quittances de cens dus à la cure de Chantelle, données par frère Élie de la Chaussée (1663-1667). — Etc.

D. 131. (Liasse.) — 73 pièces, papier.

1558 - XVIIe siècle. — Extraits de lièves et de terriers. — Articles possédés par Gilbert Bourgougnon, sieur de Sainte-Marie et de Peschenyn; — par Jacques Bouchet, lieutenant général en la châtellenie de Chantelle; — par dame Marie Marsas, au lieu de François Chrestien, sieur du Tremblay; — etc.

D. 132. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin, 20 pièces, papier.

1530-1711. — Échange d'héritages entre Louis Lappelin, de Chareil, et Jeanne Bois, veuve de Gilbert Besol (1530). — Contrat de rente de douze livres, au capital de deux cent dix-huit livres quinze sols, souscrit par Huguette Auroux, au profit de Jacques Guillomet, prieur de Deneuille (1572). — Échange d'immeubles entre Claude Perreaud, notaire royal à Chantelle, et Antoine Constantin (1595). — Testament de damoiselle Jaquette de Laubespin, veuve de noble Blaise Rouer, sieur de la Ruau, contrôleur ordinaire des guerres, contenant plusieurs fondations pieuses et un partage détaillé de sa succession entre Étienne Rouer, lieutenant général en l'élection de Gannat, Philippe Rouer, sieur du Vernet, François, Antoine et Gilbert Rouert ses fils, et Isabelle Rouer, sa fille (1611). — Vente par décret, au profit de Gilbert Maréchal, des seigneuries de Persenat et de Bompré, pour le prix de 21,600 livres (1632). — Vente, par Jacques Perreaud, élu en l'élection de Gannat, audit Gilbert Maréchal, d'un domaine situé à Persenat (1637). — Vente, par Gilbert Merle, notaire, à Louis Moderat, concierge des prisons de Chantelle, d'une maison située devant le château dudit Chantelle

(1633). — Obligation de quinze cents livres souscrite par François Chrestien, sieur de Blanzat, maître d'hôtel ordinaire de M. le prince de Condé, en faveur des Jésuites de Moulins (1639). — Contrat de communauté entre Jean Tabutin et Annet Gidetz, beaux-frères, laboureurs à Fleuriel (1659). — Vente, par Gilbert Odier, sieur de Belleville, à Nicolas des Palles, sieur du Lact, et à demoiselle Marguerite de Reilhac, sa femme, du lieu et domaine des Galliot, situé dans la paroisse de Brout (1665). — Note indiquant la façon « d'abutter la couppe de Saint-Pourçain, selon le Talamus qui est dans la voulte, à Moulins ». — Etc.

D. 133. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1568-1669. — Extraits des comptes de la trésorerie et recette ordinaire des pays et duché de Bourbonnais relatifs aux châtellenies de Billy et Gannat (1568). — Bail passé à Varennes, par Pierre Drollin, receveur général de la reine douairière Isabelle, duchesse de Bourbonnais, pour le prix de quatre cents écus sol, au profit du sieur Mury, du domaine de la châtellenie de *Billy* (1578). — Nouveau bail de la châtellenie de Billy, pour le prix de trois cent quatre-vingt-dix écus, au profit du sieur Aubert (1581). — Bail de Murat et Billy, avec le détail des charges imposées au fermier et des droits qu'il pourra percevoir (1593). — Autre bail desdites châtellenies de Murat et Billy (1594). — Etc.

D. 134. (Registre.) — In-4°, 82 feuillets, papier.

1495-1779. — Copie du terrier de la seigneurie de Bannassat. Reconnaissances en faveur d'Isabeau de Ballaville, veuve de messire Jean de Saint-Hant *(sic)*, par pierre Raimond, paroissien de Voussac (f° 1-1495) ; — par André Alamarque, aussi paroissien de Voussac (f° 10). — Constitution de procureur, par Jean Dumont, seigneur du Monts, la Cave, Bannassat et autres lieux, pour exiger des extraits de reconnaissances (1773). — Renouvellement des reconnaissances de 1495, par Jean de Presle et Pierre Martinet, au profit dudit Jean Dumont (1778). — Etc.

D. 135. (Liasse.) — 1 cahier de 38 feuillets et 5 pièces, papier.

1495-1779. — « Terrier de le terre et seigneurie de Bannassat pour ce qui concerne le village de la Bruyère ». — Vente, par Charlotte Georgeon, dame de Merville, femme de Jacques Simon, sieur des Carcaux, à Blaise de la Chaussée, procureur en la châtellenie d'Ussel, demeurant au château de Douzon, d'une maison située à Chantelle (1652). — Vente, par Pierre Gaudon, écuyer, seigneur de Souie et gentilhomme ordinaire de la maison du Roi, à Jean de Malfant, seigneur dudit lieu, pour le prix de trente mille livres, de la terre et seigneurie de Bannassat (1654). — Vente, par noble Jean Mercier, seigneur de Chamboirat, à Gabriel et Claude Mercier, ses frères, de sa métairie de Verzun (1669). — Etc.

D. 136. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 1 cahier de 49 feuillets, papier.

1419-1628. — Fragment du terrier de « hault et puissant seigneur messire Bertrand de la Tour, chivalier, à cause de nouble et puissante dame, dame Jaquete du Peschin, sa femme ». — Détail des terres et propriétés que lesdits seigneur et dame « tiennent en leurs mains, appartenant audit lieu du Peschin. Et premierement la moute dudit lieu du Peschin, les foussés dudit tout autour de ladite mote. Item, est assavoir que le lieu du Peschin a usanse, costume et liberté de vendre vin à detailh et autrement au moys d'aoust sans nul contredit ». — Reconnaissances par Pierre de Biottières, écuyer (1429) ; — par Margot, fille et héritière de feu Guillaume Meschin, de Chassignet ; — par Étienne Nebot, prévôt de Rosiers ; — par Colas Vilhon, clerc demeurant à Chantelle ; — par Guillaume Frant, prêtre de Montord ; — etc. — Vente, par Martin de la Tour, écuyer, à noble Lyonnet Voizin, seigneur de Saint-Laurent, de la terre et seigneurie du Coudray, située dans la paroisse de Chappes (1618). — Etc.

D. 137. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1746-1783. — Diplôme de membre de la congrégation établie au collège des Jésuites de Moulins, pour Pierre Giraudet de Boudemanche, élève de troisième (1746). — Programme d'une représentation devant avoir lieu dans la salle du collège royal de Moulins et dont voici le titre : *D. O. M. Aneroclerus, seu vir importunus, fabula dabitur a selectis secundanis collegii regii Molinensis Soc. Jesus. Scena est Parisiis, in ædibus Clitandri* (1750). — Thèses sur la *logique* et la *morale que devront soutenir, le 5 et le 7* août 1761, François-de-Salles Couppery, Jean-Baptiste Bonand de Montaret, Jean-Baptiste Vilhardin de Montigny, et autres, dans la salle du collège de Moulins. — « Exercice pour la distribution solemnelle

des prix » (6 septembre 1773). — Programme d'un concert (1783).

D. 138. (Registre.) — In-f°, 142 pages, papier ; 1 pièce, papier.

XVIII^e siècle. — « Estat des papiers et titres des archives du collège de Moulins », en 1660. — Inventaire analytique des titres du collège avec remarques de l'auteur donnant à cet inventaire la forme d'une dissertation historique. Notice sur la fondation du collège (p. 1). — « Affaires du collège avec messieurs les maire et échevins de la ville de Moulins » (p. 9). — Fondation particulière de dame Angélique de Laval, veuve de Jean de Lingendes; vœu de la ville de Moulins à l'occasion de la peste de l'année 1630 (p. 29). — Fondation de deux retraites (p. 32). — « Saint-Julien, autrement dit Saint-Nicolas »; notice et analyses (p. 37). — Documents relatifs à Pouzeux (p. 65); — à la maison de la rue de Bourgogne (p. 83); — aux maisons de la rue de Bapaulme (p. 89); — au jardin du collège (p. 37); — aux maisons de la rue de l'Aumône (p. 99); — aux maisons de la rue de Paris (p. 103); — à la fontaine (p. 111); — au droit d'entrée des vins (p. 113); — etc. — Détail du revenu et des charges du collège de Moulins (p. 121); — liste des principaux débiteurs de rentes constituées au profit dudit collège (p. 138); — etc.

D. 139. (Registre.) — In-f° 92 feuillets, papier.

XVIII^e siècle. — « Inventaire raisonné des papiers et titres qui concernent le collège de Moulins », avec notes pour servir à l'histoire dudit collège. Ce registre est en grande partie la reproduction du précédent. — Fondation du collège (f° 1). — Fondation, par madame de la Fond, de deux retraites annuelles, l'une pour les dames, l'autre pour les bourgeois et servantes (f° 17). — Fondation, par Pierre Perrin, sieur des Thierry, d'une chaire de théologie scolastique (f° 18). — Procès avec les commandeur et chevaliers du Mont-Carmel, au sujet de l'hôpital Saint-Julien (f° 22, v°). — Titres relatifs au domaine de Montlevé et à la locaterie de la Pelotte (f^os 29 et 30); — au prieuré de Chantelle et aux charges dont il est grevé (f° 79; — aux emprunts faits par le collège et rachetés (f° 90; — etc.

D. 140. (Registre.) — In-f°, 326 pages, papier.

XVIII^e siècle. — « Inventaire raisonné des papiers, titres et enseignements qui concernent le prieuré de Saint-Vincent de Chantelle, ordre de Saint-Augustin, diocèse de Bourges, réuni au collège royal des pères de la compagnie de Jésus, à Moulins-en-Bourbonnois ». — Comme les deux précédents, cet inventaire affecte la forme d'une dissertation historique. — Union du prieuré au collège (p. 1). — Procès au sujet des trente-six poinçons de vins dus aux chanoines réguliers de Chantelle (p. 7); — au sujet de la portion congrue du curé de Saint-Nicolas (p. 13); — au sujet de la pension du chanoine devant faire ses études au collège de Moulins (p. 25); — au sujet du prédicateur (p. 29). — Chapelle de Charboulat (p. 37). — Remarques sur les prieurés-cures de Fleuriel et Ussel (p. 39). — Domaine de Taxat-sous-Fleuriel (p. 103). — Domaine de la Courcelle (p. 131). — Moulins du prieuré (p. 207). — Dîmes d'Asnières, paroisse de Bellenave (p. 243); — de Charroux (p. 255); — de Pichalet (p. 263); — de Pragon (p. 271); — de Blanzat (p. 291); — de Fourilles (p. 293); — de Taxat-sous-Charroux (p. 295); — de Boussac (p. 299); — Etc. — Droit d'oblat (p. 303). — Lettres patentes d'évocation générale au grand Conseil en faveur des chanoines réguliers de la congrégation de France (p. 305). — Etc.

ÉCOLE DE BRUGHEAT

D. 141. (Liasse.) — 4 pièces parchemin ; 29 pièces, papier.

1612-1781. — Fondation, par M^e Claude Croisier, principal du collège de Fortet, fondé en l'Université de Paris, sous le patronage du chapitre de Notre-Dame, moyennant l'abandon de trois maisons qui sont situées, l'une en la rue St-Jacques et où pend pour enseigne l'Épée de bois, et les deux autres à St-Germain-des-Prés, de quatre bourses, dont deux seront réservées aux « neveux dudit Croisier, enfans de ses frères et sœurs, et de leurs descendants en loyal mariage », et les deux autres aux « pauvres enfants natifs dudit lieu de Brughat, issus de laboureurs et artisans. Et au défaut d'enfants natifs de Brughat, les autres enfants des lieux plus proches; et aussi au défaut des parents dudit Croisier, fondateur, les deux bourses qui leur sont affectées pourront être tenues, l'une encore par quelque natif de Brughat, de la qualité susdite ou des lieux circonvoisins, et l'autre par l'un des enfants issus en loyal mariage de M^e Jean Yzambert, procureur en la cour de parlement » (11 août 1612). — Testament dudit Claude Croizier où il « or-

donne que les parens qui amenderont de sa succession fassent bastir une maison au lieu de Brugheat, où il y ayt une cave, salle, cuisine, des chambres hautes et un grenier pour y loger les pauvres enfans et maistres pour les instruire'; et au cas qu'ils ne veulent le faire, il donne et lègue à la paroisse dudit Brugheat la somme de six mille livres pour faire bastir ladite maison. Et outre, donne et lègue à laditte parroisse deux maisons sizes à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris, rue du Four, où sont pour enseignes les images saint Augustin et saint Hiérosme, pour sûreté de laditte fondation, qui sera de six cent cinquante livres par an ». Le testateur « donne et lègue aux Célestins de Vichy-en-Bourbonnois la somme de huit cents livres payée pour une fois, à la charge qu'ils auront soin, tiendront la main à la fondation faite ou à faire par ledit testateur pour les pauvres filles, enfans et maistres d'escole, à Brugheat, affin de corriger les abus qui s'y pourroient commettre » (27 fév. 1620). — Arrêts du Parlement condamnant les héritiers du sieur Croizier à payer aux habitants de Brugheat une rente annuelle de 650 livres, ou à leur assigner six cents livres de rente sur des immeubles situés dans le voisinage de la paroisse, avec obligation pour lesdits habitants d'employer deux cents livres pour marier quatre pauvres filles, deux cent cinquante livres pour les gages du maître d'école et le reste pour l'entretien du collège (12 juin 1626); — déclarant que la correction des abus introduits dans le collège de Brugheat appartient aux Célestins de Vichy (15 août 1650). — Ordonnance de l'Intendant maintenant les Célestins dans leur droit d'assister aux assemblées tenues par les habitants de Brugheat pour procéder à la nomination du maître d'école (1737). — Règlements divers faits par les prieurs des Célestins de Vichy, soit pour l'exécution des fondations du sieur Croisier, soit pour la conduite particulière du collège de Brugheat (1627-1700 ?). — « Instruction pour veiller à la fidèle administration de la fondation faite en faveur de la parroisse de Brughat, sous le nom de collège..., dressée par le P. Bonaventure Bauduy, prieur et profès du monastère de la très sainte Trinité de Vichy, en 1688 ». — Généalogie de Marguerite Croisier, sœur de messire Claude Croisier, fondateur du collège de Brugheat, décédé à Paris, le 6 mars 1620. — Procès-verbal d'une visite du collège de Brugheat par le P. Bauduy, prieur de Vichy. Les habitants déclarent que les femmes des villages voisins viennent faire leurs couches à Brugheat ou y font baptiser leurs filles dans le but de leur créer des droits aux fondations du sieur Croisier (1685). — Traité entre Jacques de Rollat, seigneur de Brugheat, et Georges de Croisier, sieur de Beaumont, capitaine au régiment du Plessis-Praslin, représentant les héritiers du sieur Claude Croisier, au sujet des fondations faites par ce dernier (1669). — Délibération des habitants de Brugheat autorisant le curé et les marguilliers à recevoir le capital de la rente fondée par Claude Croisier (1781). — Constitution, par dame Barbe-Françoise Doridant, veuve de Charles Le Groing, colonel des grenadiers de France, au nom des religieuses de Laveine, de six cent cinquante livres de rente au profit des habitants de Brugheat (1781). — Etc.

D. 142. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 14 pièces, papier.

1621-1783. — Transaction entre les Célestins de Vichy, d'une part, et Georges Croisier, bourgeois de Paris, Martin Catriot, huissier des tailles à Moulins, et Ligier Saulnyer, notaire royal, héritiers de Claude Croisier, d'autre part, au sujet des fondations dudit Claude Croisier (1621). — Traité entre les Célestins de Vichy et les habitants d'Aigueperse par lequel ceux-ci s'engagent à payer auxdits Célestins la somme de trois cent cinquante livres dans le cas où le collège de Brugheat serait transporté dans leur ville (1636). — Nomination du sieur Minard comme principal, en remplacement du sieur Caryas, qui avait été destitué par sentence du châtelain de Vichy (1651). — Nomination de syndics pour la paroisse de Brugheat (1686). — Procès-verbal de l'élection de Jacques Desnottes comme principal du collège, en remplacement du sieur Minard, décédé (1737). — « Délibération des habitants de Brugheat portant nomination de la personne de M. Beaucé pour principal du collège de Brughat », en remplacement du sieur Desnottes, décédé (1783). — Procès-verbaux de l'état des bâtiments du collège (1713, 1737, 1783). — Etc.

D. 143. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin ; 27 pièces, papier.

1626-1769. — Arrêt du Parlement réglant l'emploi des fonds provenant de la fondation de Claude Croisier (1626). — Transaction entre les habitants de Brugheat, d'une part, et Louis-Charles Minard, d'autre, au sujet d'arrérages dus sur leurs gages de principaux du collège dudit Brugheat (1715). — Transaction entre le sieur Minard, procureur des habitants de Brugheat, et Charles Mahoudeau, avocat,

acquéreur d'une maison ayant appartenu au sieur Croisier, au sujet de huit mille livres d'arrérages dus sur la fondation dudit sieur Croisier (1713). — Ratification de ladite transaction par les habitants de Brugheat (1713). — Arrêt du Parlement déboutant M. Charles Mahoudeau de ses prétentions à racheter la fondation du sieur Croisier par une rente de six cents livres assise sur les aides et gabelles (1716). — Procuration des habitants de Brugheat à Joseph Tachard, demeurant au collège de Fortet, pour poursuivre la levée de la saisie faite par le sieur Minard sur les sommes dues à la paroisse par le sieur Mahoudeau (1716). — Arrêt du Parlement condamnant le sieur Mahoudeau à payer la rente des filles de Brugheat entre les mains des Célestins de Vichy (1716). — Procuration des habitants de Brugheat à Louis Minard pour soutenir le procès engagé « pardevant nosseigneurs des requestes du palais » contre Charles Mahoudeau (1725). — Sentence de la chambre des requêtes condamnant ledit Mahoudeau à payer les sommes restant dues sur la fondation Croisier (1726). — Assemblée des habitants de Brugheat relative à la fondation faite en faveur des pauvres filles dudit lieu (1685). — Règlement pour le payement de ladite fondation et état des pauvres filles qui ont été dotées (1687). — Désignation, en assemblées générale, des pauvres filles à doter (1688-1695). — Etc.

École de Montmaraud.

D. 144. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 7 pièces, papier.

1574-1722. — Le 1er novembre 1574, « c'est presentée... en la maison du Roy du present lieu de Montmeraud, lieu acoustumé pour faire et tenyr consulat selon les privilleges et antienne coustume de ladicte ville, honneste dame Catherine Auvergnatz, voifve feu honorable homme Me Symon Malley, quant vivoyt seigneur de Concise, Praviel et Montpansin, bourgeoise de Montmaraud, laquelle auroyt dict et remonstré à honorables hommes Me Jehan Bonnet, Berthomyer Berthomier, Gilbert Laudin et Anthoine Burnet, consulz de ladicte ville, et à maistre Lancellot Forestz, à present recteur des escolles dudict lieu, Me Anthoine Demares.... et plusieurs autres tous bourgeoix, marchans et habitans de lad. ville de Montmaraud..... que elle, dès long temps, ayant veu et congneu la jeunesse et escolliers de ladicte ville avoyr renom d'avoyr esté regiz et instruictz par personnaiges doctes, qui auroyent faict grand prouffict à la jeunesse pour l'instruction d'icelle ez lectres et bonnes meurs, chose sur toutes aultres requise et plus necessaire en toutes republicques, et que puys quelque temps elle auroyt veu et congueu ladicte jeunesse estre tellement desbordée et presque adonnée à tous vices par faulte de ladicte instruction, discipline et correction de meurs, à quoy ladicte Auvergnax auroyt prins grand desplaisir; et y voullant remedyer à son pouvoir... elle faict donnation et dotation d'ung colleige en cedict lieu de Montmeraud. Et pour icelluy fonder, a donné et donne... une maison qu'elle a à ceste fin acquize... appellée la maison des Troys Roys... Et pour la dotation, fondation et entretenement dudict colleige, tant pour les gaiges du maistre principal de ladicte escolle que payement des cens et entretenement de ladicte maison... a donné et donne ladicte Auvergnatz la somme quatre centz livres tournois. » Ladite fondation fut faite à la charge « que ledict maistre principal et regens dudict colleige ne prendront aulcun salaire des pauvres enffens de ladicte ville, ny de ceulx du nom de ladicte Auvergnatz. Et pour le regard des aultres venans à ladicte escolle, estans de ladicte ville et parroisse de Montmerault, payeront pour chacun moys XX d. t.....; que les dictz regens seront tenus, ou l'ung d'eulx, chascun jour, auparavant que faire leçon aux escolliers, faire priere à Dieu..... ». — Donation, par la même, « pour augmentation de la susdite fondation et gaiges des regents, de... dix livres tournois de rente » (1583). — Extrait d'un procès-verbal de visite de Jean-Baptiste Pinson, grand archidiacre de Bourbon, portant que le nombre des pauvres devant être instruits gratuitement par le principal du collège de Montmaraud sera désormais reduit à six, vu la modicité du revenu dudit collège (1686). — Déclaration par laquelle Louis de Saint-Martin, écuyer, sieur de Villars, et Marie Michelon, sa femme, renoncent aux droits honorifiques qu'ils prétendaient sur une chapelle de l'église de Montmaraud, appelée de Saint-James, qui avait appartenu à la fondatrice du collège (1686). — Signification d'une sentence de l'archidiacre de Bourbon à Me Isambert Le Gastellier, « soy-disant précepteur du collège de la ville de Montmaraud » (1691). — Fondation, par Louis et Jean Martin, frères, d'une rente de six livres au profit du collège Montmaraud (1722). — Etc.

Écoles charitables de Moulins.

D. 145. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 15 pièces ou cahiers, papier.

1685-1728. — Vente, par Étienne Baugy, seigneur de Rochefort et trésorier de France à Moulins, à Louis Aubery, vicaire de Saint-Pierre des Ménestreaux, d'une maison située à Moulins, rue de la Courairie (1685). — Donation, par ledit Aubery, à Gaspard de Savignac, curé d'Iseure et de Saint-Pierre, de la susdite maison, pour le service des « petites écoles establies depuis quatre ans pour instruire en la piété, lecture et escriture les petits enfans des pauvres habitans de cette ville » (1686). — Supplique de Gaspard de Savignac adressée aux trésoriers de France à Moulins pour obtenir la concession d'une place vide, prise dans les anciennes fortifications de la ville et destinée à l'agrandissement des écoles charitables (1700). — Ordonnance des trésoriers de France accordant le terrain demandé. — Ordonnance de l'official de l'évêque d'Autun portant qu'une partie des messes fondées dans l'église Saint-Pierre des Ménestraux, par Élisabeth Harel, mère de Pierre Girault de Mimorin, seront dites à dix heures du matin, pour la commodité des écoles charitables (1705). — Mémoires divers relatifs à l'enregistrement des lettres patentes données par le Roi au mois de juin 1717, pour l'établissement des écoles charitables de la ville de Moulins. — « Règlement concernant la conduite et la direction des écoles charitables établies en la ville de Moulins, sous le titre et la protection du saint enfant Jésus ». Ce règlement, qui entre dans tous les détails de l'enseignement, comprend soixante-dix articles ; il fut approuvé par l'évêque d'Autun, le 12 novembre 1712. — Arrêt d'enregistrement, par le parlement de Paris, des lettres patentes de 1717 (18 mars 1728). — Etc.

D. 146. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 24 pièces, papier.

1708-1792. — Requête de Gaspard de Savignac, curé de Saint-Pierre, à l'évêque d'Autun, pour obtenir des lettres patentes pour les écoles charitables de Moulins (1708). — Requête semblable adressée aux maire et échevins de Moulins — Ordonnance des trésoriers de France accordant quarante pieds des murs de la ville pour la construction des écoles charitables (1711). — Lettres patentes autorisant l'établissement à Moulins d'écoles charitables (1717). — Permission de M. d'Hallencourt, évêque d'Autun, pour solliciter les susdites lettres (1717). — Certificat des officiers des compagnies supérieures de la ville de Moulins constatant les heureux résultats obtenus par l'établissement des écoles charitables (1717). — Noms des personnes ayant déposé dans l'information *de commodo et incommodo* ordonnée par le Parlement avant de procéder à l'enregistrement des lettres patences de 1717. — Documents relatifs à l'établissement d'écoles publiques dans la paroisse Saint-Laurent de la ville de Marseille; règlement pour lesdites écoles. — Noms de ceux qui ont assisté à l'assemblée tenue, le 26 juin 1719, au sujet de l'établissement des écoles de Moulins, avec notes sur leur attitude. — Inventaire de tout ce qui s'est trouvé dans la maison des écoles (1728). — Lettre de l'abbé de Chanteyrac à l'évêque d'Autun, relative à la situation des écoles de Moulins. « Les écoles actuelles... consistent en deux chambres de dix-huit pieds à peu près en quarré ». Celle où l'on écrit « ne peut contenir que soixante et dix enfants, avec la chaire du frère; l'autre, d'égale grandeur, n'en peut contenir que cent au plus... Cependant, depuis plusieurs années, chaque frère a plus de quatre-vingts élèves dans l'une des classes et cent vingt dans l'autre... » (1759). — Procès-verbal de la levée des scellés apposés sur une armoire, dans la maison des frères des écoles chrétiennes (1792). — Etc.

D. 147. (Liasse.) — 11 pièces, parchemin ; 26 pièces, papier.

1595-1786. Titres relatifs aux maisons des écoles charitables de Moulins. — Contrat entre Benoît Marguenceau, tailleur d'habits, et Jean Thion, huissier collecteur, pour la reconstruction à frais communs d'un pignon mitoyen entre deux maisons situées dans la rue de « Courairie » (1608). — Concession, par les maire et échevins de Moulins, à Jean Thion, du droit de passer dans une ruelle allant de la rue de la « Corrairie » à la tour Fredel (1614). — Vente, par Jean Thion, bourgeois de Moulins, à Jean Feydeau, sieur de Rochefort, pour le prix de deux mille quatre cents livres, d'une maison située dans la rue allant de la rue Saint-Pierre à la maison du feu sieur de Launay (1643). — Vente, par Jacques Couraud, Me coutelier de Moulins, à Louis Aubery, vicaire de l'église Saint-Pierre des Ménestreaux, d'une maison située entre la rue de la Courairie et le cours d'Aquin (1700). — Prise de possession, par les directeurs des écoles charitables, de la maison de la rue de la Cou-

rairie (1728). — Vente, par les directeurs et administrateurs de l'œuvre des écoles chrétiennes, à Jean-Baptiste Sallé, seigneur de Ferrières, de partie de la susdite maison (1758). — Baux passés par le sieur Louis Aubery et les administrateurs des écoles, d'une maison appartenant auxdites écoles, située rue de la Courairie (1725-1768). — Baux d'autres maisons situées rue du Pont-Ginguet et près du pont des Cannes (1785-1786). — Vente, par Pierre Poncet, trésorier de France à Moulins, à Louis Aubery, vicaire de l'église Saint-Pierre des Ménestreaux, d'une place où se voyaient les matériaux d'une maison ruinée, ladite place située rue de la Courairie, joignant les murailles de la ville (1711). — Vente, par Claudine Bayard, aux directeurs des écoles charitables, d'une maison située rue du Pont (1759). — Vente, par Claude Saint-Aubin et Anne Dalodière, sa femme, à Claude Turpin, d'un bâtiment servant de tannerie, situé faubourg de Bourgogne, « joignant le petit pont » (1725). — Revente de la même maison, par les sieurs Félix, aux administrateurs des écoles charitables (1767). — Etc.

D. 148. (Liasse.) — 24 pièces, parchemin ; 44 pièces, papier.

1694-1786. — État du revenu et état des biens des écoles charitables de Moulins (1727). — Constitution de trente livres de rente au profit des écoles charitables de Moulins, par Jean, François, Marie-Antoinette et Antoinette Bardon, frères et sœurs (1694). — Cession de rentes, par Pierre Compost, bourgeois de Moulins, au profit desdites écoles (1702). — Don de diverses sommes au profit de la « marmite », des écoles, des prisonniers et du refuge, par madame Legendre de Saint-Aubin (1703). — Constitution, par Claude Vilhardin, sieur d'Aubigny, bourgeois de Moulins, et dame Marie Rougon, sa femme, de cent cinquante livres de rente au profit des écoles (1706). — Constitution d'une rente de deux cents livres, par Gilbert de Fombert, sieur de Jarry, au profit de François de Culan, seigneur de Laugère (1720) ; — testament de Marie du Buysson, veuve dudit de Culan, contenant le don, sur le principal de la susdite rente, de la somme de quatre mille livres au profit des écoles charitables (1735). — Donations diverses par Louis Aubery, directeur des écoles charitables, au profit desdites écoles (1728). — Constitution de quarante livres de rente au profit des écoles, par dame Marie-Dominique de la Gaudière, veuve de Remy Aubery, seigneur du Goutet (1741). — Obligation de soixante livres de rente souscrite par la compagnie des notaires de Moulins au profit du bureau de l'administration des écoles chrétiennes (1780). — Etc.

D. 149. (Liasse.) — 3 cahiers, papier ; 8 plans.

1780-1784. — Détail estimatif des réparations à faire à une maison située cours d'Aquin et appartenant aux frères des écoles chrétiennes de Moulins (1780). — « Devis des ouvrages à faire pour la construction d'un corps de bâtiment destiné pour la communauté des frères de l'école chrétienne, où se donneront les instructions aux enfans » (1784). — Plans se rapportant aux travaux. — Etc.

Collège DE MOULINS

D 150

- Mémoire proposé pour l'implantation du collège de Moulins, descriptions intéressantes sur les limites, disposition des locaux, matériaux à employer ; 17 janvier 1605 signée d'Estienne Martellange religieux de la Compagnie de Jésus ; à l'appui plan du collège, même date, même auteur.

- Copie de la fondation de Saint-Nicolas de Moulins faite en l'année 1510 par Anne de France.

- Diplôme décerné à Joannem Bonnellat, 1617.

- Pièce de théatre jouée au collège de Moulins par les élèves en 1653 intitulée : "*Amor In Conceptione Dominica Deum inter ac honinem sequester tripertitum drama*" – affiche

- Contrat d'échange entre René de Jozian sieur de Grandval et Thomas de Meschatin sieur du Tilloux, 1657, copie délivrée pour les R.P. Jésuites du collège de Moulins par Meschatin dont l'un des biens relève de la censive du prieuré Saint–Vincent de Chantelle : 1675.

- Louis Ollivier Ermard Recteur du collège de Moulins rend foy et hommage à Sa Majesté à cause du fief et seigneurie de Pouzeux et pour l'heureux avènement de sa majesté à la couronne "au devant de la grande porte du château tete nue et à genoux a baisé le verroux de la dite porte : 15 janvier 1717.

- Copie de titres pour les R.P. Jésuites : 1718.

- Mémoire sur l'indemnité dûe au collège de Moulins par les maires et eschevins et copie de l'ordonnance de M. Brunet d'Evry, intendant : 1726.

- Requête du prieuré de Chantelle tendant à faire saisir la récolte de Jean de Joux vigneron au territoire du Petit Bourbon à Chareil dépendant du prieuré, pour non paiement d'une somme de 45 livres , 1741.

- Lettres patentes du roi concernant le collège de Moulins, 1764.

- Exercice pour la distribution solennelle des prix par Jacques Decamp écolier de troisième, 1775.

- Lettres patentes du Roi établissant la Congrégation des Prêres de la Doctrine Chrétienne au collège de Moulins, 2 septembre 1780 (4 exemplaires imprimés) au verso du dernier feuillet, liste nominative des maîtres et pensions viagères accordées par le roi par forme de récompense.

- Ce dernier feuillet repris manuscrit sur parchemin

- Parties d'imprimés ayant servi de couvertures et rassemblées ici.

Collège de MONTLUCON

D 151

- 1 pièce imprimée, 1740 en latin, exercices pour la distribution des prix.

PAGINATION : 1 à 52 pour la série D

TABLE GÉNÉRALE

Les noms de personnes sont en petites capitales; les noms de lieux en italiques; les noms de matières en caractères du corps. Les chiffres qui suivent chaque nom renvoient au numéro de la page du volume. Les noms de personnes n'ont été identifiés qu'en cas d'homonymie; on a fait suivre les noms de femmes du nom du mari. Les noms de lieux n'ont également été identifiés qu'en cas d'homonymie; lorsque, dans l'identification, le département n'est pas indiqué, il s'agit du département de l'Allier.

A

Abbaye (l') (cne de Chareil-Cintrat), 40; — (cne de Monestier), 176.
Abergement (l'), 126.
ABERT (Pierre d'), 9.
ABIN (Christine d'), femme d'Antoine d'Apchon, 154, 155, 158, 159; — (Nicole d'), 154; — voir Dabin.
ABRAHAM, reliques, 20.
ABRART, ou EBRARD (Antoine), 83; — (Louis), 83; — voir Ebrard.
Abrest, 87, 103, 104, 106, 108, 141, 196.
ABRÊT (Simonin d'), 125.
ABRIARD (Mathias), 78.
Abron, rivière, 62.
ACHARD (Simon), s. des Monins, 32.
Acolin, rivière, 62.
ACYS, ou ASSIS (l'), frégate, 190.
ADAM (Gilbert), 9; — (Jeanne), 16.
ADELINE, femme de J. de Vaugenay, 61.
ADELLES (Gui), 159.
ADVENIER (Martin), s. du « Lix », 141.
AVIGNON (Jean), 141.
AGATHE (se), reliques, 20.
Agen (évêque d'), 135.
Agenais, 197.
AGIER (Pierre), dit le Bœuf, 42.
Aglan, 8.
AGNÈS, femme de Bonnet Aalens, 21; — veuve de Pierre Chavant, 24; — fille de Girard Mache, 81; — DE TAXAT, veuve de Godefroy, 23.
Agnon, ou *Aignon*, 56, 63, 73, 145, 189, 190.
Agonges, 122, 123.
AGUESSEAU (François d'), 135.
Aide aux quatre cas, 145.
Aigueperse, 41, 85, 123, 184, 199, 210; — bailliage, 210; — ursulines, 86.
AIMERICUS, abas, 17.
AINALDUS, AIRAUD (Airaldus, d'après la *Gallia christ.*), 17.
Ainay-le-Château, 177, 180, 204; — châtellenie, 114, 204.
Aise (l'), 86.
ALABRUNE (Antoine), 30; — (Jean), 42.
ALADANE (Claude), 59; — (Jean), 65.
Alais, 8; — (régiment d'), 78.
ALAMARGOT (Antoinette), femme d'Antoine-Gaston de La Richardie, 108; — (François), 185.
ALAMARGOT DE FONTBOUILLANT (Élisabeth-Émée), veuve de J. de Lambertye, 198.
ALAMARION (Jaques), 141; — (Jean), 141.
ALAMARQUE (André), 47.
ALANT (Guillaume), 82; — (Jeanne), 82.
ALAROSE (Gilbert), procureur du roi, 141; — DE LA BRESNE (Gilbert), trésorier de France, 141.
A LA SIMONNE (Guillaume), 32.
ALASIMONNE (Jean), 42.
Alberoche, 157.
ALBON (Balthazar d'), 104, 141; — (Claude d'), comte de Brioude, 141; — (Gilles d), 148; — (Guichard d'), s. de S.-André, 149, 151, 153; — (Guillaume d'), 148; — (Jacques d'), s. de S.-André, maréchal de France, 149, 150, 155; — (Jean d'), s. de S.-André, 88, 107, 149, 151, 153; — (Marguerite d'), dame d'Apchon, 89, 150, 154, 155, 157.
ALBOST (François), 157.
ALBRET (Mgr d'), 160.
ALÈGRE (François d'), s. de Beauvoir, 142.
ALENAY. Voir Aulenay.
ALEXANDRE VI, pape, 158.
ALEXANDRE (Antoine), s. de Beausson et Blanzat, 142; — (Claude), chanoine, 142; — (Gilbert-Nicolas), 142; — (Jean d'), s. d'Andelot, 34.
ALEXELINE (André), 142.
ALIDRAN (Georges d'), 103; — (Gilbert d'), 103; — (Jean d'), laboureur, 103; — (Jeanne d'), femme de François Charasse, 103.
Alidran, 103.
Alidrans (le grand Clodis des), 103.
ALISSAN (Louis-Robert), dominicain, 115.
ALIXAND ou ALLIXAND (Antoine), 53, 55.
ALIXAND (Louis), s. de Paraize, 65, 67, 70; — (Pierre), avocat, 56.
ALLAIRE (Antoine), 168.
ALLAIX (Gilbert), 134.
Allarde, 212.
ALLEAUME (Antoine), s. des Granges, 69.
ALLÈGRE (Jean d'), s. de Saint-Désiré, 143.
Allemagne, 114.

ALLEMAND (Gilbert), chatelain de Cérézat, 156.
ALLEMANT, 106.
Alliault (l'). Voir Lallau.
ALLIER (Jean), 40, 143.
Allier, rivière, 12, 13, 16, 106, 107, 112, 127, 130, 138, 144, 166, 169, 197; — (faubourg d'), à Moulins, 11, 141, 191, 196; — (porte d'), à Moulins, 11, 12, 14; — (quartier d'), à Moulins, 3; — (rue d'), à Moulins, 10-12, 14.
ALLIGIER (Marie), femme de G. Fournier, 166, 167, 170.
ALLIGNY (d'Aubigny d'), 205.
Alligny, 70-72, 74.
ALLIX (François), 143; — (Gilbert), 209.
Allots (les), 34. Voir Des Allots.
ALLOURY DE GRANDFOND (Guillaume), 61, 63. Voir Grandfond.
ALLY (le comte d'), 96, 97.
Allyet, 12.
ALUDE (Sirot), 55.
Amaille, 192.
AMANSE (Dalmais d'), 92; — (Hugues d'), 92.
AMARY (Antoine), 33.
Ambierle, 182.
AMBOISE (Gui d'), s. de Ravel, 154.
Ambon, 210.
AMEIL (Claude-Joseph), s. de Grammont et des Combes, 150-153; — (Claudia), veuve de J. Mousson, 85; — (François), 106.
AMELOT (Guillaume), 143; — DE CHAILLOU (Jacques), 113.
Amiens, 3, 78.
Amis (les), domaine, 197.
AMONIN (Martin), 114; — (Sébastien), s. du Bouis, 10.
Amourette (la tour d'), 19, 29, 36.
AMY (Gilbert), 143; — (Gilles), 143; — (Jean), 143.
ANASTASE (saint), reliques, 4.
Ande, 125, 127, 128, 138, 161.
Andelot, 95.
ANDRAULT (Geoffroy), s. de Langeron, 143; — (Guillaume), s. de Langeron, 143; — (Jacques-Pierre), s. de Langeon, 143; — (Jean), s. de Langeon, 143; — (Louis-Théodose), comte de Langeron, baron de la Perté, 66, 73; — (Philippe), s. de Lngeron, 143; — (Pierre), s. de Largeron, 143.
ANDRÉ (Etienne), s. de S.-André, 133; — (Jean), 143; — (Jeanne), femme de Claude Bernachon, 178.
ANDRIVAULT (Jean), 172.
« Anerocerus, seu vir importunus », pièce jouée au collège de Moulins, 47.
Anesses (les), 126.
ANGEVILL (le s. d'), 96.
ANGIOUX (Augustin), 174.
ANGLARDS (Charles d'), 89; — (Jacques d') 89.
Angles (les), 163, 164, 166-168, 170, 171.
ANGOULÊME (Diane de France, duchesse d'), 12.
Angoulême 155.
Angoulet-Kerdière (rue d'), à S.-Pierre-le-Moûtier, 56.
Angoûmois 112.
ANGUIER, 3.
ANJOU (le duc d'). Voir Henri III et Orléans (Philippe, duc d').
Anjou, 7, 8.
ANLEZY (Françoise d'), femme de Jacques de Neufchaises, 118; — (Gilbert d'), 176; — (Jean d'), s. du Boishut, 67; — (Jean d'), s. du Plessis, 56; — (Louis d'), s. du Plessis, 16; — (Perrette d'), femme de Robert de Chevigny, 67; — (Pierre d'), 112.
ANNIBAL (sculpture représentant), 100.
Anoblissement des Cadier, 193; — de Pierre Ossandon, 78.
ANTIN (le duc d'), 185.
APCHON (famille d') (1), titres, 153-157; — (Anne d'), mari de Jeanne de La Molière, 154; — (Anne d'), femme de Gilbert Desmoulins, 155; — (Annette d'), femme de Jean de La Molière, 154; — (Antoine d'), s. de Cérezat et de Chanteloube, abbé de Cérisy et de Féniers, puis époux de Christine d'Abin, 95, 150, 154, 155, 157-159; — (Artaud d'), s. de Montrond, 157; — (Artaud d'), s. du Vaulmier et de Montrond, différent du précédent, 154, 157; (voir Jacques-Artaud d'Apchon;) — (Charles d'), 127; — (Claude d'), s. de Cérezat, [gouverneur de Cusset,] 151, 153, 155-157; — (Claude, mis d'), s. de Cérezat, grand sénéchal d'Auvergne, 151-153; — (Claude d') comte de Saint-André, 157; — (Claude d'), s. de S.-Germain et du Chambon, 157; — (Claude d'), femme de Baltazar d'Albon, 104, 141; — (Dominique d'), baron du Vaulmier, 157; — (Faustine d'), 157; — (Gabriel d'), 154, 157; — (Gabrielle d'), femme de Gabriel de Chabannes, 127; — (Guillaume d'), 154; — (Guillaume d'), s. de Vernières, différent du précédent, 154; — (Gui d'), 153; — (Henri d'), s. de Saint-André et Cérezat, 150, 155; — (Henri d'), s. de Fretté et Poncenat (le même que le précédent?), 127; — (Jacques, comte d'), 152; — (Jacques d'), s. de Cérezat, 150, 151, 153, 157: — (Jacques d'), s. de Chanteloube, supérieur de l'Oratoire de Moulins, 155, 157; — (Jacques d'), s. de Saint-André, 155; — (Jacques d'), baron de S.-Germain, 89, 95, 155; — (Jacques-Artaud d'), s. de Cérezat, 151-153, 157; (voir Artaud d'Apchon;) — (Jean d'), s. de Cérezat, gouverneur de Cusset, 150, 151, 154-157; — (Jean d'), dit de S.-Germain, chanoine de Lyon, 154; — (Jean d'), different des précédents, 154, 157; — (Jeanne-Simonne d'), 104; — (Louis d'), s. de la Voûte, 154; — (Louise d'), femme d'Artaud de S.-Germain, 154; — (Marguerite d'), femme du

(1) Pour la généalogie, assez difficile à établir, de cette famille, voir le *Mémoire des enfants de messire Artaud d'Apchon et de Marguerite d'Albon*, Montbrison, impr. de Brassart, 1909, in-4°.

seigneur de la Voûte, 154 ; — (Marguerite d'), différente de la précédente, 127 ; — (Paul d'), baron de Cérezat et du Vaulmier, 150, 157 ; — (Philiberte d'), femme de Gilbert-Gaspard de Chabannes, 150, 158 ; — (Philiberte d'), femme de Jacques-Artaud d'Apchon, 151 ; — (Ysabel d'), femme de Beraud Dauphin, s. de Saint-Ilpize, 154 ; — voir S.-Germain (de).

Apchon, 89, 136, 150, 151, 153, 154, 156-158.

Apolonius (s.), reliques, 4.

Appetard (Denis), cordonnier, 173.

Apremont (pierre d'), 117.

Aquaviva (Claude), 2.

Aquin (cours d'), à Moulins, 51, 52, 165.

Aquitaines (le primat des), 124.

Aragons (les), 179.

Arbayat (dîme d'), 163, 169.

Arbelat, 76.

Arbert de Saint-Rémy (Jean), 107.

Arc-en-Barrois, 189.

Arcelin (Gilbert), curé de Livry, 59.

Archambaud de Bourbon. Voir Bourbon.

Archambaud (Françoise), veuve d'Ét. André de Saint-André, 133, 134.

Archambault (Antoine), 67, 76 ; — (Gabrielle), femme de Claude Arnault, 72 ; — (Pierre), 55, 56.

Archambault (le fief et le terrier), 72.

Archidiacre (l'), 31.

Archimbaud (Jean), 12, 13 ; — (Nicolas), 39.

Archimbault (Pierre), chirurgien, 211, 212.

Archives d'Antoine Alexandre, 142 ; — de Bois-Rigault, 91 ; — de Cérezat, 156, 157 ; — du prieuré de Chantelle, 35, 48 ; — de Châtel-Montagne, Nizerolles, etc., 192, 193 ; — du Chaussin, 89, 92 ; — de Cressanges et des Noix, 162 ; — de Montperroux, 89, 91 ; — du collège de Moulins, 6, 11, 48 ; — des Jésuites de Moulins, 6 ; — de la Palisse, 137.

Arcis (les), fief, 192 — tènement, 132.

[Arcy] (Hugues d') évêque d'Autun, 11.

Arcy, 192.

Ardaine (Péronnelle d'), femme de J. de Montassiégé, 15, 118.

Ardaine, 115-118, 121, 122, 161.

Ardelles (les), terroir, 196.

Ardenant, terroir, 81.

Ardenne, Ardennes (es). Voir Ardaine.

Ardentes, 158.

Ardigny, terroir, 123.

Ardillers (les), 80.

Arfayet (dîme d'), 107.

Arfeuilles (dom Lonard d'), 72.

Arfeuilles, 60, 70, 71, 74, 81, 86, 94, 132, 133, 138, 173, 192, 193, 205.

Argental, 187.

Argentières, 193.

Argillet (Gabriel), 10.

Argnyol (l'ouche), 8.

Arizolles, 69.

Arlais (Gilbert), 18.

Arloing (Gilbert), 59.

Arloings (les), 159.

Armée de Sambre-et-Meuse, 195.

Armes (inventaires d'), 91, 98, 100, 101, 156.

Armet (J.-B.), 143.

Armoiries de Dreule, 116, 117 ; — — d'Escorailles, 73 ; — de MM. Rolland et de Fleselles, 6 ; — du prieuré de S.-Pierre-le-Moûtier, 73 ; — sculptées sur la porte du collège de Moulins, 2, 6 ; — indéterminées, 90, 111.

Arnaison (Quintien), 144.

Arnaud (Benoît), 14 ; — (Jean), 171 ; — (Pierre), 144 ; — (Simon), 54.

Arnault, 76 ; — (Claude), 72 ; — (Jean), dit Poisson 122.

Arnefaux (les), 165.

Arnoldus, episcopus *arvernensis*, 17.

Arnoulx (Philippe), 180.

Arnoux (les) (cne de St-Étienne-de-Vicq), 147 ; — (anj. les Arnauds, cne de S.-Gérand-de-Vaux), 197.

« Arnux » (Hugues), 206.

Arod (Gaspard), 96 ; — voir Montmélas.

Arpheuilles, 143, 145.

Arronnes, 104-106, 187.

Arrost (René-Élisée d'), mis de la Popelinière, 102.

Ars, 145.

Arsenal (chambre royale de l'), 13.

Arson (Balthazar d'), 177.

Artanges, 31, 32, 40.

Artaud, avocat en parlement, 173 ; — (Antoine), substitut du procureur du roi à Chantelle, 144 ; — (Antoine), s. de Champforêt, notaire royal, 144 ; — (Jacques), 21 ; — (Jean-François), 164, 168 ; — (Marguerite), 144 ; — (Pierre), 144 ; — (Simon), procureur au parlement de Paris, 144 ; — (Simon-Claude), chirurgien, 144 ; — de Buchepot (Mme), 44.

Arthonne (Hugonin), 82.

Artonne, 61, 188.

Arvernense (confinium), 17.

Arvernensis episcopus, 17. Voir Clermont-Ferrand.

Aschard (Étienne-François), s. de la « Cresne », 144.

Asnières (cne de Bellenaves), 28, 29, 42, 48 ; — terroir (cne de Creuzier-le-Neuf), 149 ; — (cne de S.-Pierre-des-Étieux), 180.

Assemblées des habitants de Brugheat, 49, 50 ; — de Montmaraud, 50.

Assis, ou Acvs (l'), frégate, 190.

Assolan (Anne), femme de Michel Jabin, 192.

Assolant (Jean), s. de Beaulieu, 41.

Astier (Antoine), 9.

Atilly, 98.

Aubé (Florent), s. de Braquemont, 144.

Aubepierre (Alisia d'), fille de Hugues, 81 ; — (Étienne d'), 81 ; — (Hugues d'), 81 ; — (Hugues d') différent du précédent, 81.

Aubepierre, 147, 148.

Auberchicourt (François d'), s. de Rochefort, 82.

Auberger (Anne), 210.

Aubert, 47 ; — (André), 194 ; — (Antoinette), 58 ; — (Jean), marchand,

206 ; — (Jean), prévôt, 126 ; — (Jean), curé de Randan, 37 ; — (Marguerite), femme de Charles de Villars, 191 ; — (Nicole), 160.

Aubery (Andrée), 116 ; — (Antoine), s. du Plessis, procureur du roi à Moulins, 120, 122 ; — (Antoine), docteur en médecine, 115, 116 ; — (Antoine), s. du Goutet, président en l'élection de Moulins, 144 ; — (Bertrand), avocat, 116 ; — (Élisabeth), femme de F.-N. de Beaucousin, 115 ; — (Françoise), femme de Guillaume Blondeau, 182 ; — (Geoffroy), s. du Plessis, marchand, 115, 117, 121 ; — (Gilbert-Bon), s. du Goutet, 60 ; — (Hugues), s. du Plessis et d'Ardaine, 116, 117, 121 ; — (Jacques), 36 ; — (Jean), s. du Plessis, médecin du roi, 115, 116 ; — (Jean), chanoine de Moulins, 20 ; — (Louis), vicaire à Moulins, 51, 52, 144 ; — (Louise), 116 ; — (Magdeleine), 116 ; — (Marie), femme de Jacques de Dreuille, 114, 116 ; — (Marie), femme de J.-A. Tallon, 8, 33 ; — (Nicolas), s. d'Ardaine et de la Vignole, avocat, 114, 116, 161 ; — (Nicolas), s. de Chappes, 144 ; — (Rémy), s. de la Grange du Bois, 117, 122 ; — (Rémy), s. du Goutet, 52, 119, 120 ; — du Goutet (Mlle), 122.

Aubeterre, 154, 155.

Aubigny (Gabriel d'), s. de Jenzat, 144, 145 ; — (Gabriel d'), s. de la Lande, 72 ; — (Gilbert d'), s. de Bonnay, 177 ; — (Guillaume d'), 19 ; — (Guillaume d'), s. de Jenzat, différent du précédent, 82 ; — (Jacques d'), s. de Jenzat, 145 ; — (Jean d'), s. de Jenzat, 145.

Aubigny (Allier), 52, 122.

Aubigny d'Alligny (d'), 205.

Aubiscourt. Voir Auberchicourt.

Aubouer (Huguet), 68 ; — (Jean), 180.

Aubrun (Antoine d'), s. du Boucheron, 116.

Aucouturier (André), 145 ; — (Jacques), 145, 202 ; — (Jean), 145.

Auda, femme de Guillaume du Breuil, 124.

Aude, 1.

Audibert, 190.

Audran (Girard), 82.

Audry (Dimanche), 62.

Augay (J.), 58.

Augeard (François), 23, 31, 32.

Augendre (Claude), 145.

Auger (Gilbert), 87.

Augeran (Gilbert d'), s. d'Estivaux, 185 ; — (Jeane d'), femme d'Antoine Du Morteil, 93 ; — (Louis d'), s. de Bois-Rigault, 91 ; — (Thaurin d'), 93.

Augerand (Anne d'), femme de François de Séneret, s. du Chaussin, 89, 92, 93, 95.

Augère (l') (cne de Châtel-de-Neuvre), 182. Voir Laugère.

Augères, 108.

Augerolles (Antoine d'), 145 ; — (Gilbert Jacqulot, dit d'), 160 ; — (Guillaume d' 145.

Augier (Annet), 24 ; — (Jean), 145.

Augustines. Voir Hospitalières (religieuses) de S. Augustin.

Augustins (rue des), à Moulins, 176.

Augustins de Chantelle, 3 et voir Chantelle ; — de Gannat, 207, 208.

Augy, 56, 142, 186.

Aujay (Gilberte), femme d'Antoine de Biotière, 184.

Aujohannet (Gilbert), procureur, 182.

Aulenay (Jacquelne d'), femme d'Archimbault de Murat, 113, 114 ; — (Jean d'), s. d'Aignon, 145 ; — (Marie d'), femme de Robert de La Bastisse et d'Henri Du Chaussin, 87, 92 ; — (Piere d'), 92.

Aultry (Françoise-Élisabeth d'), 146 ; — (Marie-Louse-Jacqueline d'), 146.

Aumaistre (Claude), femme de Philibert Chacaton, 99 ; — (François), 173 ; — (Gilbert), 41 ; — (Jean), 12 ; — (Pierre), 199.

Aumône (rue de l'), à Moulins, 7, 8, 10, 48, 162, 183.

Aunis, 142.

Aunoble (Gilbert), 180.

Aureclus (Jean), 123.

Aurondat (François), 145 ; — (Jean), 145.

Aurouer (André), 145.

Aurouer, 9, 12, 13.

Auroux (Huguette), 46.

Aury (Charles d'), s. de la Garenne, 113 ; — (Louis d'), 113 ; — (Philippe d'), 113.

Aussavy (Berlande), femme d'Étienne Maltrait, 123. Voir Ossavy.

Aussy (Suzanne d'), femme d'Esmé de La Vaux, 131.

Autbertus, 17.

Autingues, 146.

Autry, 60, 114 - 120, 147, 173.

Autun, 3, 140, 199 ; — évêque, 4, 6, 7, 11, 51, 205 ; — S.-Ladre, 140 ; — S.-Martin, 65.

Auvergnat (Pierre), 23.

Auvergnatz (Catherine), femme de Simon Malley, 50.

Auvergne (Jean Veissière, dit d'), 111.

Auvergne, 87, 106, 143, 145, 149, 150, 153 - 158, 162, 167, 186, 193, 206, 211 ; — comté, 94 ; — duché, 42 ; — sénéchaussée et présidial, 79, 97, 129, 154, 174, 188, 210, et voir Riom ; — vice-sénéchaussée, 186 ; — maréchaussée, 109 ; — coutume, 210 ; — tapisserie, 101 ; — (montagnes d'), bailliage, 157.

Auvergne (rue d'), à Moulins, 175.

Auxerre (évêque d'), 18 ; — abbaye de S.-Germain, 1.

Auzel (Anne), femme d'Antoine Guillaumin, 31.

« Avencins » (Agnès de), 191.

Avenier (Marie), 207.

Avermes, 117.

Avocats de Moulins (communanté des), 177.

Avril (Abel d'), s. de la Garenne, 62, 74 ; — (Antoine d'), 77 ; — (Charles d'), s. de la Garenne, 62 ; — (Charles d'), 62 ; — (Claude d'), 62, 69, 77 ; — (Étienne d'), 61 ; — (Gilbert d'), 61 ; — (Guillaume d'), 61 ; — (Jean d'), 61 ; — (Jean),

soldat, 145 ; — (Jeanne d'), femme de Jacques de Murat, 62, 77 ; — (Lazare d'), 62 ; — (Louis d'), 74 ; — (Robert d'), 62.
Avril, 53 - 62, 69, 74, 76, 77.
AVYOL (Antoinette), femme de S. Bouthonnet, 190.
Azy-le-vif, 56, 59, 67, 76, 77, 190.

B

BABOT, 57, 67 ; — (Catherine), femme de Jean Bergeron, 55.
Babots (les), 132.
BABOU (François), 58 ; — (Simon), 58.
BABUT (Pierre), 141.
Bac (rue du) [à Paris], 135.
BACHELIER (Edme), 188 ; — (Gilbert Gaudin, dit), 62 ; — (Péronnelle), femme d'Étienne Daguant, 106.
Bachelier en droit (diplôme de), 202.
BACHELLIER (Nicolas), 155.
BACHETTE, 207.
Bachins (les), vigne et louagerie, 115.
« *Bachiroliés* » (prairie de), 148.
BACQUET (Jehan), 142.
BADIER (Antoine), 156 ; — (Gilbert), laboureur, 180 ; — (Philippe), s. de Verseilles, 148.
BADIER DE VERSEILLES (famille), 145 - 148, 150 - 153, 159, 160 ; — (Alexandre-Marie-Henri), 146, 148 ; — (Félicien-Eugène-Hippolyte), 145, 146, 148, 151 - 153, 159 ; — (François de), 151 ; — (Gilbert), 145, 160 ; — (Jacques), maréchal général des camps et armées du roi, 104, 145, 146, 148, 150, 151, 153 ; — (Marguerite-Louise-Victoire), femme d'Antoine de Gayardon, 151 ; — (Pierre-Jacques-Louis), 145, 146, 151 ; — voir Verseilles.
BADUEL (Guillaume), 6, 7 ; — (Vincent), 7, 14.
BAFFAUT (Jean), 68.
BAGATZ (Guyot de), s. de Ferrières, 88. Voir Ferrières.
Bagatz, 88.
Bagna (?), 92.
Bagneux, 122.
Bagnolet (forêt de), 122.
Bagneux, 16, 79, 196.
Bail à champart, 74.
BAILLEUL (Philippe le), veuve du marquis d'Uxel, 185.
BAILLON (Gabriel), 9.
BAILLOT (Gabriel), 83.
Baillots (les), village, 166.
BAILLY (Robert), commissaire de l'artillerie, 119.
BAIN (Jacques), dit Coquet, 128.
Balady, 42, 43, 176.
BALANZ, 202.
BALEINE (le s. de). Voir Pierrepont.
Baleine, 53, 60, 63, 67, 69 - 71, 92, 147, 192.
BALENNE ou BALEINE (Martin), 140, 141 ; — (Rémy), 141.
BALHERANS (Jean), 25.
Balladi. Voir Balady.
Ballards (les), 160.
BALLAVILLE (Isabeau le), veuve de Jean de S.-Hant, 47.
BALLET (Pierre), 160.
BALLONNIÈRES (les), 34.
Balloises (les), 40, 42.
BALMONT (Jean de), 99 ; — (Louise), femme de Pierre Nestreau, 137.
BALORRE (Claude de), s. du Moulin-Neuf, 182.
Balorre, 186.
Ban et arrière-ban, 74, 204, 205.
Banassat, 19, 26, 36, 40, 43, 47.
Banassat-de-Presles, 38, 40.
BANEINS (le seigneur de), 126.
Baneins (Beseneins ?), 94.
BANNACHON (Louise), femme de Jean Boudet, 185.
Banoire (la), domaine, 160.
Banvin (droit de), 131, 139.
Bapaulme (faubourg de), à Moulins, 9.
Bapaulme (rue de), à Moulins, 8 - 10, 15, 48, 182.
BAPTIER (Antoine), 10.
BAR (Étienne de), 161 ; — (Gui de), 160 ; — (Hugues de), 147 ; — (Julien de), 192 ; — (Marie de), veuve d'Alexandre Du Buysson, 124 ; — (Renaud de), 138.
Bar. Voir Bert.
BARACHY. Voir La Loire.
Baragots (les), domaine, 197.
BARAT (Durand), 24.
BARATHON (Antoine), s. des Ballards, 160 ; — (Gilberte), femme de Pomponne Deschiers, 173 ; — (Jean), s. de Clémentière, 160.
Barathons (les), 159.
BARATIER (Denis), 176 ; — (Gilbert), 185.
Barauds (les), 173.
Baravelle (la), 73.
BARBANÇOIS (Louise de), femme de Gilbert Bertrand, 158.
Barbançon, 146.
BARBARA, 16.
BARBARA DE LA GRANGE (Étienne-Yves), 160.
BARBARAS (Maguerite), 32.
BARBARIN (Jean), 160.
« *Barbary* », 162.
BARBE (Jean), 201 ; — (Pierre), 188.
Barbe, moulin, 179.
Barbe-d'or (la), 119.
BARBERIN (Jean-Simon de), s. de la Chaume, 63.
BARBEROUSSE (Marguerite), femme de Philippe Lobereau, 200.
BARBIER (Antoine), 38 ; — (Catherine, femme de Valentin Vivier, 186 ; — (Charles), 42 ; — (Claude), 186 ; — (Gabriel), 42, 44 ; — (Gilbert), s. de la Courcelle, 26, 186 ; — (Gilberte), femme d'Antoine Choquard, 186 ; — (Marguerite), femme d'Antoine Joly, 186.
BARBIGNAT, 37 - 39, 43.
BARD (Etienne), 161 ; — (Jacques de), 141 ; — (Jean de), 140 ; — (Jean-Gilbert de), s. de Croisat et des Bost, 103.
BARDET (Antoine), 161 ; — (Benoit), 129 ; — (Bertrand), dit le Gard, 102 ; — (Gilbert), 111 ; — (Jacques-Pierre), 161 ; — (J.-B.), garde du dépôt de sel de Cusset, 161 ; — (Jean), 67 ; — (Jean), différent du précédent, 106 ; — (Jean-Baptiste), garçon perruquier, 161 ; — (Jérôme), 80.

Bardillet (Catherine), 161 ; — (Jean), 161.
Bardin (Antoine), 123; — (Jean), 176.
Bardinière, 179.
Bardon (frères et sœurs), 52; — (Antoine), 179 ; — (Antoinette), femme de Jean Delaroche, 52, 161 ; — (Claude), s. du Méage, 165 ; — (Étiennette), femme de Claude de Vellard, 161 ; — François, 52; — (François-Joseph-Marie de), s. du Méage, 162, 211 ; — (François-René), s. de la Motte-Mourgon, 162 ; — (Gabriel), 161 ; — (Gabrielle), veuve de François Chastellier, 114 ; — (Godefroy de), s. du Méage, 166 ; — (Jacques), notaire royal, 179 ; — (Jacques), s. du Méage, 162 ; — (Jean), 61 ; — (Jean-Claude), s. du Méage, 52, 161, 167, 170-172 ; — (Marie-Antoinette), 52 ; — (Philippe), s. du Méage, 161, 164, 172 ; — (Pierre), s. du Méage, 161, 164.
Bardon, 8, 12, 16 ; — eaux minérales, 163
Bardonnet (Bonnet), conseiller au présidial de Moulins, s. de Gondailly, 162-164; — (Claude), mari de Gabrielle Vernois, s. de Gondailly, 162-165, 168-171 ; — (Claude), s. de la Motte des Noix, fils du précédent, 163-165; — (Claude), garde particulier, 162 ; — (François), s. de Chabanne, 162, 164 ; — (François), s. de Togue et de la Toulle, 163-173; — (François-Blaise), fils du précédent, 153-167, 170; — (Gaspard), curé du Mayet-de-Montagne, prieur de Souvigny, 162-164; — (Jean-Victor), s. des Martels, 162, 164; — (Josèphe), femme de Pierre Martinant de Préneuf, 164 ; — (Marie), femme de Joseph Rougane, 16 ; — (Marie), femme de Christophe de La Poix de Fréminville, 16 ; — (Marie-Jeanne), femme de F.-A. Fromenton, 164 ; — (Marie-Joseph), femme de Gilbert-Nicolas Perrot, 163, 164 ; — (Pierre), 163.
Bardonnes (les), terroir, 108.
Bardonnère (Geoffroy-Charles de), 159.
Bardoux, vignoble, 80.
Barême de Cremille, 173.
Baret (Antoine), 173 ; — (Gilbert), 173 ; — (Simon), 173.
Barghon (Antoine), 87.
Bargoin Antoine), 173 ; — (Marie), 173.
Barine (lechamp), 67.
Barlat (Léon), s. du Châtellier, 155.
Barmat (Jean), 86.
Barnier, notaire, 40, 41, 45.
Barnier, 165, 167-170, 172.
Barnisson (le mas de), 36, 39.
Barnouys ?), 191.
Baron, notaire, 117 ; — (Claude), maréchal, 80 ; — (dame Claude), 173 ; — (François), 55 ; — (Henri), 173 ; — (Philibert), 80 ; — (Pierre), s. des Barauds, 173 ; — (Suzanne), femme de Pierre Piot, 22.
Baron (la terre du), 105.
Barons (les), 122.
Barrais, 25, 135, 139, 168.
Barrant Guillaume), 158.
Barras (Philippe), 173.
Barraud, 6.
Barravea (Louise), femme de Jean Barathon, 160.
Barray, domaine, 73.
Barre (la), 53, 56, 59, 63-65, 69-74, 76, 112 143.
Barres (le), 121.
Barreul (Jean), 173; — (Odile), 173.
Barrière (la), 188.
Barrin de Ruilliers, 173.
Barrod (Anne), veuve de Joseph Chabrier, 109.
Barrois (Antoine), 28 ; — (Gaspard), 174 ; — (Charles), 39 ; — (Jeanne), femme de Gilbert Maréchal, 132 ; — (Philbert), cordonnier, 165.
Barron (Alexandre), référendaire en la chancellerie de la Cour des aides de Clemont, 174 ; — (François), 174 ; — (Gabriel), doyen du chapitre d'Ennezat, 210 ; — (Gabriel-Alexandre), s. de Chardin, avocat en parlement, 174, 210 ; — (Jean), 148 ; — (Jeanne), femme de Gilbert Berchon, 210 ; — (Philippe), 210.
Barruel (Georges-Pierre), 174.
Bars (les), 106.
Barsse (le P. Jacques), célestin, 132.
Bartaud, domaine, 159.
Barthelas (Claude-Marie de), s. du Clos-Richard, 174 ; — (Gilbert de), 174.
Barthelat (Étienne), 147 ; — (Pierre), 85 ; — voir Berthelat.
Barthélemy (Antoine), 174 ; — (Jean), 147.
Bartholmier (Michel), 82.
Bartholomeus, archipresbiter Cantelle, 18, 21.
Barthon. Voir Barton.
Barthonnat (Anne), femme de M. Chacaton de la Garde, 199 ; — (Jean) (deux personnages de ce nom), 199.
Barthouilh (Jean-Gabriel), 5, 6
Barton (Philibert de), s. de Douzon, 28, 33, 41.
Baruel (Georges), changeur à Moulins, 174 ; — (Louis-Pierre), 174.
Barutel, 179.
Bas-du-Bachat (le), terroir, 26.
Basile de Damas (le P.), 132.
Basmaison (Gilbert de), s. de Bosrond, 33, 35.
Basses-Marches ([châtellenie] des), 141.
Bassignet, terroir, 108.
Bassin [ou Bazin] (Philippe), s. de Chamardon, 157.
Bassinet, 193.
Bassot (Barthélemy), 204 ; — (Jacques), 204 ; — (Mayeul), 204 ; — (Pierre), 174.
Bastard (le champ), terroir, 84.
Bastisse (la) (Puy-de-Dôme), 77-79, 87, 88, 92, 93, 105, 108.
Bataillots (les), 16.
Batellay (Mathieu), 174.
Batians (les), domaine, 197.
Batisse (la) (Allier), 131.
Batissier (Jeanne), femme de Jean Jenyn, 119 ; — (Marguerite), femme du s. Roux, 120.

Batissons (les), domaine, 130.
Bauchereaul (François de), s. de Sarre, 175; — (Jean de), s. de Sarre, 175.
Baudeau (Gilbert), s. de la Faye, 175.
Baudereul (Étienne de), 68; — (Jean de), s. des « Bouyolles », 175.
Baudereul et Baudereulx. Voir Baudreul.
Baudet (Pierre), 175.
Baudet, domaine, 163, 165, 168.
Baudinot (Claude-François), 175; — (Gilbert), 175.
Baudonnière, 165.
Baudreul (Durant de), 75; — (François de), 54; — (Gabriel), 57; — (Gui de), s. de S.-Gilbert, abbé comm. de S.-Martin-au-Bois, prieur de S.-Révérien, 54, 75; — (Gui ou Guillaume de), s. de Follet, 53, 58; — (Guillaume de), abbé de S.-Martin-au-Bois, 75; — (Jean), curé de Cougny, 58; — (Jean-François de), 75; — (Pierre de), 54.
Baudreul et Baudreulx. Voir Baudereul.
Baudreulx (M. de), 42.
Baudrion, 59, 65, 67.
Bauduy (le P. Bonaventure), prieur des Célestins de Vichy, 49.
Bauffremont (Antoine de), 88; — (Bénigne de), 88; — (Claude de), 88); — (Claude de), s. de Sombernon, 88; — (Claudine de), 88; — (Jean de), 88.
Baugy (Catherine), veuve de Gilbert Parchot, 194; — (Étienne), s. de Rochefort, 51; — (Jeanne), femme de Joseph de La Mousse, 194; — (Jeanne), femme de Nicolas Palierne, 194.
Baujard (Étienne), fermier, 175.
« Baulan » (Jeanne-Nicole), femme de D.-J.-F. Lefébure, 209.
Baunay. Voir Bonnay.
Baux de bordelage. Voir Bordelage.
Bayard (Claudine), 52; — (Gilbert), cabaretier, 175; — (Gilbert de), s. de Marsat, 94; — (Jeanne de), femme de Hugues de Guérin, 94.
Baye (Gilbert), 209.
Bayet (Pierre), 149.
Bayeux (diocèse de), 158.
Bayle (Léonor de), s. de Picq, 179.
Bayot (Archimbaut), s. du Meuble, 126.
Bazelle (Jeanne de), femme de Marin Mousnier, 60.
Bazin [ou Bassin], s de Chamardon, commissaire des guerres, 175.
Bazin (Jeanne), femme de Fr.-Ch. Regnier d'Emery, 152.
Bazin (Pierre-François), 175.
Bazolle (la), 110.
Beaubignat, 205.
Beaubost (Gabriell de), veuve de Gilbert de Chuis, 11.
Beaucaire (André de), 176; — (André de), s. de Bucépot, différent du précédent, 38, 39; — (Charles de), s. de Liénesse, 175; — (Gilbert de), s. de Saulge, 176; — (Jean de), 21; — (Roger de), 176.
Beaucaire de Péguillon (François de), évêque de Metz, 1.
Beaucé, 49.
Beauchampt (Pierre de), 141.
Beaucousin (Christophe de), 111; — (François-Nicolas de), 115.
Beaucoutaud ou *Bostoutaud*, 97, 107.
Beaudereul et Beaudreul. Voir Baudereul et Baudreul.
Beaudinens (Jean), 78; — (Mathieu), 78.
Beaudreuil, 68.
Beaufauchée, domaine, 177.
Beauforest, 96.
Beaufort (Marguerite de), veuve de François Boudet, 185.
Beaufort, 94.
Beaufort-Canillac, 201.
Beaufort-d'Alais (Louis de), 138.
Beaujeu (Gilbert de), s. de Lignière, 162; — (Philibert de), s. de Lignière, 162.
Beaujolais, 88, 94, 146.
Beaulieu, 26, 41, 204.
Beaulieu de S.-Prest, 133.
Beaulieu-en-Velay, 9.
Beaulmont (Jean de), 143; — voir Beaumont.
Beaulne (Marguerite de), 103.
Beaulon, 109, 110, 126, 199.
Beauloys (Jean de), 92.
Beaumanoir (parc de), 186.
Beaumont (Denis de), 38, 39; — (Ythier de), 39; — (le s. de), voir Buffevent; — voir Beaulmont.
Beaumont (Allier, cne d'Agonges), 122; — (Allier, cne de Saligny), 89, 92, 95; — (Nièvre), 70, 190.
Beaumont[-lès-Randan] (Puy-de-Dôme), 181.
Beaune, 189, 212.
Beaupert (Pierre de), 39.
Beaupoirier, 89, 110, 133, 135.
Beauprivat, 88.
Beauquière. Voir Beaucaire.
Beauregard (Mathieu), 176; — (Pierre de), 123; — (Renée de), veuve de Pierre de Beaupert, 39; — (le s. de), 150.
Beauregard (Allier, cne de Bellenaves), 41; — (Allier, cne de Louroux-de-Beaune?), 118; — (Allier, cne de Thionne), 203; — (Allier, cne de Varennes-sur-Tesche) 204; — (Allier, cne du Veurdre), 141; — (le pré) (Nièvre), 59, 65.
Beauregnault, 63.
Beaurevoir, 95.
Beausson, 142.
Beauvais (Rémy de), 11.
Beauvaisis (M. de), s. de Cressanges, 162.
Beauvaisis, 66.
Beauvau (compagnie de), 208.
Beauvillain (Pierre), 122.
Beauvoir ([Jean de La Fin,] s. de). Voir La Fin.
Beauvoir (Allier, cne de Saint-Pourçain-sur-Besbre), 16, 108, 206; — (Allier, cne de Voussac), 37-39, 43; — (Loire), 89; — (Nièvre), 59.
Beauvoir ou *Beauvoir-le-Loup* (Allier, cne d'Échassières), 38, 142, 176.
Beçay. Voir Vesset.
Beçay (la), 61.

Bêche (la) (cne de Bert), 16, 17, 119; — (cne de Varennes-sur-Allier), 144.
Bécheron (Nicolas), 58.
Béchonnet (Gasparde), veuve d'Annet Bonnelat, 40; — (Jean), s. des Bonnes-Armes, 184.
Begon (Marie), femme de Jacques Charron, 102.
Begon de la Rouzière (François-Louis-Annet), sieur de S.-Pont, 176.
Beguay (Jean), 60.
Bègue (Jean), 61.
Bègues, 123.
Begusand (le max), 33.
Belair (cne de Neuvy), 79, 80, 184; — (cne d'Yzeure), 186.
Belarbre, 158.
Beldon (Jacques), 151.
Belin (Gilbert), 15.
Belin (la), terroir, 32.
Belinet (Pétronille), 176.
Belinier (Guillaume), 57.
Bellard (Jean), 54, 56, 57.
Belleau, 112.
Bellecombe, couvent, 78.
Bellenaves (Claude de), 29; — (Gilbert-Jean de), s. de Chirat, prieur de Chantelle, 19, 24-26, 29, 31-33, 36, 39; — (Joachim de), s. de Senat et du Peschin, 176; — (Louis-Jean de), 25, 26, 31, 35; — (Marie de), femme du mis de Clairembaud, 168; — (la maison de), 35; — (les seigneurs de), 3, 25, 42, 46.
Bellenaves, terre et seigneurie, 18, 23, 25, 26, 28, 29, 33, 37-43, 48, 124, 176, 179, 182; — châtellenie, 144.
Belleperche, châtellenie, 145.
Bellerive-sur-Allier. Voir Vesse.
Belleville, 47.
Bellon (Étienne), 177.
Bellossier (Martin), 149.
Bellot (Claude), 9, 177; — (François), 211; — (Jean), 9; — (Julien), 9; — (Martin), 9, 177; — (Michelle), femme de Toussaint Maistre, 177; — (Pierre), 167.
Bellughan (Jean), 38.
Belon, 118.
Belot (Étienn), 86.
Belots (les), domaine, 80.
Belouze, 64.
Bénat (Hugonn), 67.
Benatiers (les), 65.
Bénédictines. Voir Charroux, S.-Pierre-le-Moûtier, Yzeure.
Bénédictins d'Èvron, 150, 159; — de S.-Pierre-le-Moûtier, 72, voir S.-Pierre-le-Moûtier; — de Souvigny, 10, voir Souvigny.
Benets ou *Besmy* (les), domaine, 117, 119.
Beney (Dimanche), 196; — (Guiot), 196.
Bénisson-Dieu (la), abbaye, 160.
Benoist (Gabrelle-Françoise de) 174; — (Louis), 177; — (Pierre-Antoine de), s. de Chassignol, 174; — (Reinauld), 77.
Benoistz (les), 118.
Benoit (André, 58.
Bequas (Charls), s. de Laugère, 71; — (Gilbert, 177; — (Jacques), 177; — (Jean), 177.
Bequesfat, terror, 29.
Bérard (Honoé), s. du Bourget, 184, 185.
Béraud (François), 9; — (Françoise), femme de Gilbert d'Aubigny, 177; — (Gilbert), 205; — (Jacques), s. de la Mathere, 165, 169; — (Jean), s. de Varninult, 177; — (Nicolas), notaire, 17.; — (Nicolas), s. de Paray, conseiller au présidial de Moulins, 17; — (Sébastien), 177; — (Yves), s des Bouchereux, 177.
Béraud (le pré), 29, 35, 36, 82.
Berchon (Roger), 177.
Berchont (Gilbert), 210.
Berengiers (les), 138.
Bergame (tapisseries de), 98, 101.
« *Bergeaux* » (les), 171.
Berger (Claude), 134; — (Claude), s. d' « Estiaux », 153; — (Jacques), 136, 137; — (Julien), 134; — (Robert), 38; — (terrier), 67.
Berger de Resie (Marie-Geneviève), veuve de L.-J.-B.-A. de Goy, 207.
Bergerat (Gilbert), 177; — (Jean), 80; — (Jean), prêtre, 177; — (Jean), différent des précédents, 177; — (Mathé), 177.
Bergerolle (Jean), marchand, 177; — (Jean), notaire, 177; — (Marc-Antoine), 177.
Bergeron (Antoinette), veuve de Claude Bourdoiseau, 64; — (Charlotte), 57; — (Claude), fermier de la srie de Montaigu-le-Blin, 110; — (Claude), journalier, 178; — (Claude), s. des Maillards, 170; — (Denis), 57; — (Jean), s. des Chaumes, conseiller au bailliage de S.-Pierre-le-Moûtier, 53-56, 58; — (Jean), receveur général de Nivernais (le même que le précédent?), 56; — (Gilbert), procureur du roi au bailliage de S.-Pierre-le-Moûtier, 53, 54, 189; — (Gilbert), différent du précédent, 57; — (Jeanne), femme d'Antoine Allixand, 53; — (Laurent), 56; — (famille), 56, 57, 61.
Bergerot (Durand), procureur général du bailliage de Montpensier, 31.
Bergers (les), 137.
Bergier (Antoine), 35, 39; — (Françoise), 204; — (Jean), 178.
Berier (Antoine), 178; — (Durand), 178; — (Jacques), 178; — (Jean), 12.
Bérille (Georges), 56; — (Guillaume), 71; — (Martin), 70; — (Pierre), 57.
Berland (Jeanne), femme de Bertrand Aubery, 116.
Berlands (les), 161.
Berlière (la), 167.
Bernachon (Claude), 178; — (Gilbert), 178.
Bernadet (Catherine), veuve de Jean Chassin, 129.
Bernard (Antoine), vigneron, 207; — (Me Antoine), 140; — (Claude), 150; — (Étiennette), femme de François Baron, 55; — (Étiennette), femme de Pierre Namiset, 180; — (Gabriel), pâtissier à Moulins, 117; — (Gervaise), femme de J. Chomel, 208; — (Gilbert), écuyer, 121; —

(Gilbert), marchand, 178 ; — (Gilbert), différent du précédent (?), 118 ; — (Gilbert), différent des précédents, 143 ; — (Jacques), vigneron, 187 ; — (Jacques), différent du précédent, 121 ; — (Joseph), 61 ; — (Joseph), différent du précédent, 73 ; — (Louis), s. du Porche, 182 ; — (Nicolas), 143 ; — (Pierre), 118 ; — (Pierre), différent du précédent, 121 ; — (Pierre), différent des précédents, 143 ; — (héritiers), 187.
Bernard Blans, de Chantelle, 18.
Bernard de la Porte, 18, 21.
Bernard de Senat, 22.
Bernard, domaine, 204.
Bernarde (la), terroir, 34.
Bernardet (Catherine), veuve de Jean Chassin, 129 ; — (Mathias), laboureur, 129.
Bernardin (le bois), 121.
Bernardines de Montluçon, 192.
Bernay, 57.
Bernelle (Claude), 153.
Bernuys (Catherine de), veuve de Jean de Peray, 81.
Berrier (Marguerite), veuve de L. Rougnon, 161.
Berroyer, avocat à Paris, 137 ; — (Antoine), 178 ; — (Claude), 178 ; — (Gabriel), 111 ; — (Jean), 178 ; — (Péronnelle), 178.
Berrut (le P.), 7.
Berry (Claude), 178 ; — (Jean), 77.
Berry, 123, 154, 155, 205 ; — (bailliage de), 115, 183.
Berryer (Louis), 191.
Bert (Antoine), 188.
Bert, 125, 126, 207.
Bert de Labussière, 61.
Bertaud (les), 123.
Bertelon (Louise), femme de M. de Bonnejournée, 120.
Bertet (les veuves), 67.
Berthelat (Mme de), 144.
Berthelat. Voir Barthelat.
Berthelier (Jean), 178.
Berthet (André de), s. de Teillat, 164, 167, 179, 203 ; — (François de), s. de Martillière, 171 ; — (Gilbert de), s. de Teillat, 168 ; — (Gilbert-Emmanuel de), s. de Bardinière, 179 ; — (Jaques), s. de Teillat, 179 ; — (Nicolas), greffier des droits d'octroi à Montluçon, 205.
Berthet de la Maisonneuve (Claude), 119, 120.
Berthin (Marie), veuve de Jean Geoffroy, 69.
Berthollet (Gilbert), 179.
Berthomier (Berthomyer), 50 ; — (Claude), 178 ; — (Gilbert), 179 ; — (Jacques), s. la Grage, 175 ; — (Jeanne), 179 ; — (Marie), femme de Martin de Villards, 120.
Berthomyer, notaire, 15 ; — (Gilbert), 181.
Berthon (Gilbert), s. de Martassaud, 179 ; — (Gilberte de), de Montbas, 103 ; — (Jean), 19.
Bertignat, 211.
Bertin (André), 179.
Bertine (Jean), 179.
Bertrand (Gilbert), s. de « Lix-S.-Georges », 158 ; — (Pierre), lieutenant général de Bourbonnais, 175.
Bertucat (Claude), 180.
Bérulle (M. de), [intendant de la généralité,] 4.
Besançon, 125.
Besbre (la), rivière, 110, 11.
Besche (la). Voir Bêche (la).
Besne, moulin, 63.
Besol (Gilbert), 46.
Bessay (Claude), 112.
Bessay (Allier, cne), 201 ; — (Allier, cne de Molles), 102 ; — (le) (Nièvre), 58, 184.
Besséjon (André), 180.
Besserette (la), 77.
Besson (Louis), 10.
Besson, 141, 182, 212.
Bessonnat (Gilbert), 180 ; — (Jean), 180 ; — (Louis), 180.
Bessonnières ou *Buissonnières* (les), terroir, 120.
Bessonyn (Étienne), 105.
Bestiaux. Voir Cheptels.
Béthizy (le s. de), 74.
Betoullat (Esme de), s. de la Perrière, 180.
Beugnat (dîme de), 199.
Bianki (Catherine de), 76.
Biauzat. Voir Biozat.
Bibliothèque d'Ant. Alexandre, 142 ; — du collège de Moulins, 2, 6.
Bichet (François), 180.
Bichon (Jean), 64 ; — (Louis), 180.
Bidaux (Pierre), 123.
Bidon (Christophe), 109, 181, 188 ; — (Simon), 181, 188.
Biens communaux, 167,
Bieuse (dîme de la), 112.
Bigne (Gaspard de), 181.
Bignet (Étienne), 181.
Bigny (Anne de), femme de Péronnelle de Bonnay, 92 ; — (Claude de), s. de Vallenay, 181 ; — (Jean de), 147.
Bigny, 181.
Bigorat (Antoine), 38.
Bigot (Louis), 58 ; — (Nicolas), 57.
Bilhard (Henri), s. de Fougières, 181.
Bilhaud (Jacques), 181.
Bilhonnat (Jean), 184 ; — (les frères), 180.
Billard (Antoine), capitaine de Varennes, 163 ; — (Antoine-François), 181 ; — (Claude), femme de Louis Richard, 116 ; — (François), 170 ; — (Gilbert), s. de Gravière, élu en l'élection de Moulins, 164, 172, 181 ; — (Gilbert), procureur d'office de la seigneurie de Boucé (le même que le précédent ?), 161 ; — (Gilbert), s. du Prénat, 161 ; — (Jean), avocat au présidial de Moulins, 181 ; — (Jean), marchand, 112 ; — (Jean), s. de Gravière, 165, 168, 181 ; — (Jean), s. de la Roche, fils du précédent, 181 ; — (Jean), s. de la Fougère et des Girauds, fils du précédent, 181 ; — (Marguerite), 163.
Billards (les), domaine, 197.
Billaud (Pierre), 130.
Billaut (Simon), 62, 63.
Billet (moulin), 161.
Billezois, 93, 125, 126, 129, 134.

Billon (Pasquet), 181.
Billonnat, 14.
Billy, 125, 144, 166, 167, 171, 172, 174, 199, 203 ; — châtellenie, 11, 47, 97, 124, 128, 165, 166, 168-173.
Binville (Jean), 181, 182 ; — (Marie), femme de Jean de La Chaize, 182 ; — (François), marchand, 181, 182 ; — (Michel), s. de la Cour, président au grenier à sel de Moulins, 181 ; — (Michel), bourgeois (différent du précédent ?), 181.
Biolet (Mathieu Du Breuil, *alias* de), 19 ; — (Jean Du Breuil, *alias* de), 19.
Biotière (Antoine de), s. du Clos, 182 ; — (Antoine de), différent du précédent, 182 ; — (François de), 80, 81 ; — (Gaspard de), s. de Chassincourt, 34 ; — (Gilbert de), s. du Clos, 182 ; — (les mineurs), 80 ; — voir Byotières ; — de Chassincourt (Charles de), mis de Tilly, 182.
Biottière (Louis de), s. de Bosrond, 41.
Biottières (Pierre de), 47.
Biozat, 82, 83, 86, 209.
Birague (Philippe de), 2.
Bisson (Pierre), 12.
Bitche, 98.
Bituricus (pagus), 17.
Bizeneuille, 189, 198.
Bizot (Guillaume), 67.
Blairie (taxe de), 12.
Blanc, 18 ; — (Jean), sergent, 140 ; — (Martin), s. de Sauzet, 38.
Blanchard (Claude), 159 ; — (François), 182 ; — (Louis), boulanger, 182 ; — (Louis), marchand, 134 ; — (Marie), femme de Philippe Régnier, 152, 159 ; — (Marie), différente de la précédente, 182 ; — (Pierre), fermier de Lys, 80 ; — (Pierre), procureur au présidial de Moulins, 182.
Blanchard, domaine, 164.
Blanchardet (Jacques), 182.
Blanchardon (Antoine), 182 ; — (Claude), 182 ; — (Gilbert), s. de Châteaugadin, 172.
Blanchaulx (les), 177.
Blanche, femme de Archimbaud Meschin, 125.
Blanchereire, 103
Blanchet (Mathéline), 58.
Blanchet de la Chambre (Catherine), veuve de F.-S. Menudel, 78, 80.
Blandin (Gabriele), femme de Louis Dollet, 63, 77
Blanchot, village 205.
Blanque (Étienne de), 78 ; — (Madeleine de), 78.
Blanzat (Jean-Baptiste), 184 ; — (M. de), voir Chrétien.
Blanzat (cne de Chareil-Cintrat), 17, 29, 32-34, 36, 37, 39-43, 45, 47, 48, 211 ; — (cne de Montluçon), 142.
Blein (Marguerie), 182.
Blénière, 165-167, 170.
Bleterie (Michele), 199.
Bletterie (Claude-Louis), 103 ; — (Claude), s. les Moulières, gendarme du roi, 103, 107 ; — (Jean), 103 ; — (Jean), curé de Bussolles, 135 ; — (Marie), femme de Claude Régnier, 103 ; — (Pierre-Paul), procureur d'office, 103 ; — (Pierre), praticien, 98.
Blois (comté de), 102.
Blondat (Pierre), 161.
Blonde (Jean), secrétaire du duc [de Bourbon], 38.
Blondeau (Guilaume), 10, 182 ; — (Jean), 10.
Blot (Antoine de), 83.
Bloux (cne de Lucy-Lévy), 115, 119 ; — ([les]) (cne de Néris), 183.
Bobié (Hugueni), 122.
Bobot (Marcel), 174.
Bochetat, tènement, 126.
Bodin (Gilbert), 183.
Bodinat (François), enquêteur en la sénéchaussée, 16.
Bodinat-Lamotte (Florimonde), 10.
Bœuf (François 156 ; — (Jean), 131.
Bœuf couronné (le), logis à Bourges, 212.
Boffetie (Antoine), 173 ; — (Gaspard), 183.
Bohat (Pierre), *alias* Sancortoisie, 37.
Bohat (la croix), à Chantelle, 26, 34.
Boille (Jeanne), veuve d'André Boireau, 183.
Boillesgue ou Boislesgue (Jean), notaire, 54. Voir Boislègue.
Boirat (Blaise), 183.
Boireau (André), 183 ; — (François), 183 ; — (François), receveur en l'élection de Montluçon, différent du précédent, 183 ; — (Jean), s. de Bloux, lieutenant en l'élection de Montluçon, 183 ; — ou Boyréau (Jean), s. des Tizons, 40, 41, 45.
Boiron (Michel), 117. Voir Boyron.
Boirons (les), domaine, 169.
Boirot, procureur, 44, 61 ; — (Françoise), femme de Claude de Jozian, 181 ; — (Pierre), s. de Laruas, 183 ; — (Pierre), s. des Serviers, 183, 192.
Bois (Jeanne), veuve de Gilbert Besol, 46.
Bois (les), domaine, 199.
Bois des Arcis, 132 ; — de Bourelange, 121 ; — de Boussedé, 132 ; — de Brosses (P.-de-D.), 87 ; — des Brosses (Allier), 173 ; — des Brosses (Nièvre), 62 ; — de Chassenet, 87 ; — de Goutte-Noire, 87 ; — de Truchevent, etc. (près Brugheat), 83 ; — dépendant de Gennetines, 184 ; — dépendant de Montaret, 184. — Voir Forêts.
Bois-Clerc, 75.
Bois de Proust (le), 87.
Bois-de-Soubranche (dime des), 137.
Bois-des-Nous, 111.
Bois-Droit (le), 130.
Boishaut, 53, 57, 59, 64-68, 71, 74, 76.
Boislègue (Pierre), 55. Voir Boillesgue.
Bois-Mal, forêt, 179.
Bois-Rigault, 91, 93, 95.
Bois-Rousseau, domaine, 66, 76.
Boissard, domaine, 173.
Boisset (Claude), 183.
Boissin (Jean), sergier, 183.
Boisson (François), 44 ; — (Laurent), 54.

Bolacre, lieutenant-général en la sénéchaussée, 205 ; — (Mme), 3.
Bolard, village, 205.
Bolaton (François), 183 ; — (Jean), 183.
Bompart (Magdeleine), 212.
Bompré, 41, 46, 162.
Bonamour (Antoine), 21 ; — (Antoine), différent du précédent, 45 ; — (Claude), 21.
Bonand (Mr), 184 ; — de Montaret (Jean-Baptiste), 47.
Bonay (Antoine), laboureur, 184.
Bondonnet (Annet), 29.
Boneuil (Louis de), s. de Lorgue, 62 ; — (Mlle de), 135.
Bonitat (Michel), 184.
Bonnart (Louis de), bailli de Savoie, 126.
Bonnat, 92.
Bonnay (Émée de), femme de Gaspard de Monestay, 8 ; — (Esmé-Paul de), 8 ; — (Marc de), s. du Bessay, 58 ; — (Péronnelle de), femme de Bertrand Du Chaussin et de Balthazar de Séneret, 88, 89, 92, 94 ; — (Pierre de), s. de Demoret, 92 ; — (Thomas de), s. du Bessay, 184 ; — voir Vaumas.
Bonnay (cne de Toulon), 8, 191 ; — (cne d'Urçay), 177.
Bonneferre (la), 61.
Bonnefond, 106.
Bonnefoy (Marie de), femme de Jacques de Dreuille, 115.
Bonnejournée (Jean), 184 ; — (M. de), 120.
Bonnelat (Annet), 40 ; — (Antoine), 107 ; — (Jean), lieutenant particulier à Charroux, 24, 34 ; — (Jean), président de la châtellenie de Chantelle, 32, 43 ; — (Pierre), marchand, 107 ; — (Pierre), différent du précédent, 28.
Bonnellat (Claude), 168.
Bonnes Armes (les), 184.
Bonnet (Antoine), 184 ; — (Claude), sabotier, 184 ; — (Claude), sabotier, fils du précédent, 184 ; — (Jacques), 184 ; — (Jean), 50 ; — (Jean), pieur de Messarges, 117 ; (Pierrette) veuve de Jacques Verne, 62 ; — (Simon), 31.
Bonnet Aaens, 21.
Bonnetières, erroir, 118.
Bonneton (Michel), 123.
Bonnets (les) 168-171.
Bonneval (César-Phœbus de), brigadier des armées du roi, 94 ; — (François de), 211 ; — (Gabrielle de), 184 ; — (Gaspard de), s. de Chatain, 184 ; — (Louise de), 184 ; — (Marie de), 184 ; — (Marie-Marthe-Françoise de), femme de Louis de Talaru, 94 ; — (Melchior de), 184.
Bonnevie (Louis de), s. de Mézière, 28, 40.
Bonnichon (J.-B.), 184.
Bonnin (Claude), 158.
Bonvin (Jean), 184.
Bonyns (Jeanet Gilbert Planche, dits), 103.
Bord, 28 ; — (Petit), 195.
Bord, 157.
Borde (pré de la), 27.
Bordeaux, 20.
Bordelage (baux et droits de), 53-76, 143.
Bordessolle André de), 205.
Bordet (Antoine), s. de la Massolle, 9.
Bordre (Jean), 68.
Bornacq (forêt de), 190.
Borne (Jacques), 129.
Borneuf (les enfants), 57.
Borrel (Guillaume), 126.
Borriana (molendinum de), 22.
Bors. Voir Bot.
Bors. Voir Bort.
Bort (Antoine, notaire, 40, 45 ; — (Antoine de) 22 ; — (Françoise de), veuve d'Antoine Des Allots, 39 ; — (Gabrielle), veuve de P. Fontenel, 21 ; — (Jean de), 22 ; — (Pierre de), s. de Verière, 23, 28, 36, 38.
Bort (cne de Blienaves), 23, 28, 36, 39 ; — (prieuré de), 96.
Bosne (la), terroir, 26.
Bosredon (Claude de), s. de Banassat, 26 ; — (J.-B. de), lieut. au rég. de Bourgogne-Infanterie, 184 ; — (Jean-Pierre de), s. de Gennetines, 184 ; — (Louise de), veuve de Louis de Villard, 167.
Bosredon, 82.
Bosredon de Vielvoisin (Joseph), 184.
Bosrond (Jean de), 37, 38 ; — (Philippe de), 37 ; — (le s. de), 44.
Bosrond, 33, 35, 37, 38, 41, 44.
Bossaire (Jacques), 128.
Bosson (Marie-Anne de), femme de Claude de Bigny, 181.
Bost (Antoine), président au grenier à sel de Gannat, 185 ; — (Antoine), s. de Grandval, président au grenier à sel de Gannat, fils du précédent, 185 ; — (Antoine), fils du précédent, 185 ; — (Gilberte), femme de G. Baratier, 185 ; — (Guillaume de), 126 ; — (Jean), lieutenant en la châtellenie de Gannat, 185 ; — (Jean de), s. de Brosse, 122 ; — (Philippe de), 126 ; — voir Du Bost.
Bost (cant. de Cusset), 87, 143, 148, 149, 152, 153, 159, 207) ; — (cne de Besson, 17, 182 ; — (cne de la Chapelle), 103 ; — (le) (cne de Droiturier), 126.
Bostcoutaud, 107.
Botisson (Antoine), lieutenant général en la châtellenie d'Ussel, 40.
Bouble (la), rivière, 17, 22, 23.
Boucard, 192.
Boucaud (Claude), 185.
Boucaumont (Antoine), 169, 172 ; — (Georges), notaire, 185 ; — (Gilbert), 21 ; — (Guyot de), 42 ; — (Jean), 21 ; — (Jean de), 42, 44 ; — (Jeanne), femme de Gilbert Duchesne, 168, 169, 173 ; — (Nicolas), 44.
Bouce (Catherine de), femme d'Antoine Des Bos, 111 ; — (François de), 87, 88, 102, 149, 175, 192 ; — (Françoise de), dame de Gayette, femme de Jacques de Thomassin, 111 ; — (Guillaume de), 111 ; —

(Suzanne de), femme de Jacques de Sarron, d'Henri d'Apchon, et de Léonor de Bayle, 127, 139, 179 ; — voir Poncenat.
Boucé, 102, 112, 139, 167, 169, 172.
Bouchain (Antoine), 105.
Bouchaines (les), 92, 135, 138, 147, 187, 193.
Bouchaix (Blaise), 130.
Bouchard (Denis), 161 ; — (Jean), 14.
Bouchardon (Anne), femme de Ch. Verrouquier, 204.
Bouchat (le) (c^ne de Creuzier-le-neuf), 152 ; — (le) (c^ne de la Feline), 113 ; — (le) (c^ne de la Palisse), 125 ; — (le) (c^ne de Seuillet), terroir, 149.
Bouchaud (Gilbert), curé, 107 ; — (Péronnelle), femme de F. Gravier, 147.
Bouchaud (le), 81.
Bouchaut (le), 55, 67.
Bouchère, domaine, 107.
Bouchereux (les), 177.
Boucheries de Moulins, 13.
Boucherolles (M^r de), 114.
Boucheron (le s. de), 116 ; — (Jacques), 119 ; — (Jean), 119.
Bouches des Étangs (les), 77.
Bouchesnes (les). Voir Bouchaines (les).
Bouchet (Annet), 45 ; — (Antoine), procureur du roi, 35, 40 ; — (Antoine), procureur du roi (différent du précédent), 45 ; — (Benoit), 105 ; — (Gilberte), femme de Resmond de Godemel, 185 ; — (Jacques), 22, 45, 46, 185 ; — (Jean), 41, 45 ; — (Philippe), 40.
Bouchet (le) (plusieurs lieux de ce nom), 151, 160, 162.
Bouchiat (Barthélemy de), dit Gravoing, 103.
Bouchon (Gilberte), veuve de François Lomet, 26.
Bouchot (Gilbert), 128.
Boucrot (le P. Antoine), 132.
Boudemange, 201.
Boudet (Anne), 185 ; — (François), s. du Mas-Prémilhat, 185 ; — (Gabriel), 185 ; — (Gabrielle), veuve de Gabriel Baudreul, 57 ; — (Gaspard), s. du Mas-Prémilhat, 185 ; — (Gilbert), s. du Mas, 185 ; — (Isabeau), 185 ; — (Jean), s. du Mas, 185 ; — (Jeanne), 185 ; — (Louis-Gilbert, s. du Mas, 185 ; — (Marie), 185 ; — (Philippe), s. de Beaulieu, 26.
Boudet (le), donaine (c^ne de S.-Gérand-de-Vaux, 197.
Boudets (les), c^ne de Molles, 151, 153.
Boudry (Pierre) médecin, 186.
Bouer (Jean), 51.
Bouères (les), teroir, 121.
Bouessard, 129.
Bougalerie (la), 85.
Bougarel (Cathrine), 124 ; — (Claude), 35 ; — (Claude), veuve de Paul Chareil, 33, 0, 45, voir Chareil ; — (Étienne), 31, 40, 45 ; — (Gilbert), notaire, 26, 34, 43, 186 ; — (Gilbert), s. de la Boulaude, lieutenant en la chatellenie de Chantelle, 40 ; — (Jacques), 33 ; — (Jacques), s. de Balorre 186 ; — (Joseph), 163 ; — (Joseph-Antoine), notaire, 186 ; — (Sinon), 35 ; — (Toussaint), s. de la Courcelle, 35, 40 ; — (le s.), 28.
Bouhier (le), 70.
Bouillé (François-Claude-Amour, m^is de), 186.
Bouille (Joseph), 186.
Bouis (le), 10.
Boulard (Gaspard), 141 ; — (Jean), 140.
Boulat (le) ou *ls Boulats*, terroir, 54, 64, 66-68.
Boulaude (la), 40.
Boulery (Marc-Antoine de), s. de l'Hôpital, 18.
Boulets (les), donaine, 212.
Boulevin, 28.
Boulhes (Jean e), 118.
Boullet (le pré), 158.
Bouloises (les), terroir, 64 ; — (le carré des), tere, 122.
Boulzaud (Léonard), 56.
Bouquet-Descroux, 164.
Bour (Pierre de Peray, *alias* de), 81.
Bour (le pré de), 81.
Bourachot (Barthélemy), 186.
Bourbes (les), 127, 128, 131, 138.
Bourbon (Agnès, dame de), 22, 124 ; — (Anne de France, dame de Beaujeu, duchesse de), 8, 11, 13, 137, 138, 167 ; — (Archembault III, sire de), 17 ; — (Archembaud V, sire de), 65 ; — (Archembaud VI, sire de), 18 ; — (Archembaud VII, sire de), 18 ; — (Béatrix de Bourgogne, dame de), 10 ; — (Catherine de), prieure de Cusset, 103 ; — (Charles I^er, duc de), 19, 138, 193 ; — (François), 68 ; — (Gilberte de), femme de Joachim de Chabannes, 130 ; — (Jacques de), s. d'Aubigny, 87 ; — (Jean I^er, duc de), 193 ; — (Jean de), [s. de Rochefort,] 87 ; — (Jean de), évêque du Puy, abbé de Cluny, 186 ; — (Jérôme de), s. du Montet, 157 ; — (Louis I^er, duc de), 66, 72, 166 ; — (Louis II, duc de), 11, 125, 128 ; — (Mahaut, dame de), femme de Guy de Dampierre, 21 ; — (Mahaut, dame de), femme d'Eudes de Bourgogne, 18 ; — (Marie-Anne de), dite M^lle de Clermont, 189 ; — (Marie de Berry, duchesse de), 22 ; — (Pierre I^er, duc de), 19, 112 ; — (Pierre II, duc de), 138, 145 ; — (Robert de Clermont, sire de), 10, 125 ; — (ducs de), 10, 19, 26, 36, 73, 112, 126, 148, 162, 186, 193 ; — (duchesse de), 112, 140 ; — voir Condé.
Bourbon (l'île), 209.
Bourbon-Busset (Antoine-François de), comte de Châlus, 187 ; — (César de), comte de Busset, 187 ; — (Claude I^er de), baron, puis comte de Busset, 90 ; — (François-Louis-Antoine de), comte de Busset, 187 ; — (Jean-Louis de), comte de Busset, baron de Châlus, 107, 188 ; — (Louis I^er de), comte de Busset, baron de Châlus, 187 ; — (Louis II de), baron de Châlus, comte de Busset, 187, 188 ; — ([Magdeleine de Bermondet,] comtesse de), 188 ;

— (Marie-Anne de Gouffier, comtesse de), voir Gouffier ; — (Philippe de), baron de Busset, 92 ; — voir Busset.
Bourbon-Busset (régiment de cavalerie de), 187.
Bourbon-Lancy, 140, 144, 199.
Bourbon-l'Archambault, 116, 119-122, 184, 189, 212 ; — château, 212 ; — châtellenie, 73, 115, 118, 189, 194 ; — monnaie, 19 ; — archidiacre, 50 ; — sainte chapelle, 79, 119.
Bourbonnais, 28, 37, 69, 70, 72, 73, 77, 82, 83, 88, 93, 107, 110, 112, 129, 133, 137, 141, 149, 155, 158, 160, 169, 172, 186, 191, 194 ; — lieutenant général, 28, 128, 201, 205 ; — chancelier et chancellerie, 88, 110, 201 ; — sénéchal et sénéchaussée, 8, 11, 79, 80, 103, 104, 108, 111, 114, 122, 128, 129, 132-134, 142-145, 147, 150, 155, 157, 159, 162, 164, 166, 169, 170, 172, 174, 176, 179-181, 184, 185, 192-194, 198, 200, 201, 204-207 ; — domaine, 72, 89, 97, 118, 132, 135, 141, 160, 166, 168, 184, 185, 193, 194 ; — chambre des comptes, 8, 19, 72, 112, 160 ; — forêts, 112, 113 ; — bailli, 82 ; — vice-sénéchaussée, 121, 212 ; — saisies réelles, 114 ; — cour des cas royaux, 107 ; — coutume, 79 ; — bataillon de milice, 164 ; — haras, 163.
Bourbonnais (régiment de), 145.
Bourbonnat, 21, 37, 38.
Bourbonnois (Antoine), 122.
Bource (la), terroir, 102.
Bourdeix (Bravy), 189.
Bourdelet (François), 189.
Bourdellet (Antoine), 189 ; — (Gabrielle), 189 ; — (Georges), 189.
Bourdellier (Jean), 62.
Bourderel (Pierre), 17.
Bourdichon (Antoine), 25 ; — (Jean), 25 ; — (Pierre), 124.
Bourdier, notaire royal, 198 ; — (Antoine), 189 ; — (Gilbert), 189 ; — (Guillaume), 201.
Bourdier de la Moulière (Mlle), 189.
Bourdin (Jen), 189.
Bourdoiseau (Claude), 64 ; — (Jean), 56.
Boureau (le pré), 79.
Bourelange (bis de), 121.
Bouret (Laurent), 134.
Bourg, village (Allier, cne de Souvigny), 118.
Bourg d'Ava' (le) (cne de Pierrefitte-sur-Loire) 141.
Bourg-en-Brese, 94.
Bourg-le-Come, 58.
Bourgeois (Jan), 118.
Bourgeoisie (droit de), 180.
Bourges, 58, 145, 155, 160, 195, 207, 212 ; — diocèse, 27, 48, 147, 175, 198 ; — archevêques, 17-20, 30, 42, 116, 13, 124, 183 ; — official, 20, 23, 24, 31, 35, 36, 117, 158 ; — sainte chapelle, 155, 177 ; — chanoine, 92 ; — université, 158, 176.
Bourget (le), 84, 185.
Bourgneuf, faubourg de Chantelle, 29, 30, 35.
Bourgogne, 186, 192.
Bourgogne (rue et faubourg de), à Moulins, 7, 10, 48, 52.
Bourgogne-Cavalerie (régiment de), 166.
Bourgogne-Infanterie (régiment de), 184.
Bourgoin ou Bourgoing (le P. Claude), 7, 16.
Bourgoing, notaire, 54 ; — (François), 189 ; — (Guillaume), 189, 190 ; — (Marguerite), femme d'Olivier Millet, 57 ; — (Marie de), femme de Dirand de Baudreul, 75 ; — (Nicole), 190 ; — (Noël), 190 ; — (Philippe de), s. du Vernay, 63.
Bourgougnon (Gilbert), s. de Sainte-Marie, 41, 45, 46 ; — (Louis), 42 ; — (Noël), 39 ; — (Pâques), 34, 35, 43, 46 ; — (Toussaint), 23.
Bourgougnon des Granges, 44.
Bourguignon (Antoine), 190 ; — (Blaise), 106 ; — (Jacques), s. de Coulon, 190.
Bourjon (Jean), 62.
Bourlet (Claude), femme de Claude Guillomet, 40.
Bourlot (Michel), 190.
Bournat, 122, 139.
Bourne (le P. Gédéon), 161.
Bournichon (Claude), 190.
Bournier (prairies de), 136.
Bourrachot (Claude), 186.
Bourse (port de la), 141.
Bourties (Pierre de), 191.
Boussac (dime de), 48.
Boussat, 176.
Boussedé, 132.
Boutéon, 46.
Boutet (Gilbert), s. de Châtet, 40, 41, 45 ; — (Pierre), s. de Tancart, 190.
Boutheron (Sulpice), 68.
Bouthonnet (Gilbert), dit La Rose, 190 ; — (Sébastien), 190.
Boutonnet (François), 30.
Bouvard (Gilbert), 134.
« *Bouyolles* » (les), 175.
Bouys, trésorier général de la marine, 190.
Bouys (le), 143.
Bouys du Temple, 190.
Bovinières, 184.
Boyaul (le), 66.
Boyreau. Voir Boireau.
Boyron (Philippe-Augustin), 123 ; — (Pierre), 151 ; — voir Boiron.
Boys, 40.
Boyssons (Steveninus), 202.
Bragerolle (Gilberte), veuve Carrier, 189.
Braize, 180.
Brâmes (Gilbert de), 191 ; — (Marguerite de), femme de Gilbert de La Chaize, 83 ; — (Nicolas de), 191.
Branchet (François), 86.
Brandon (Claude), s. du Fressigneaud, 142.
Branssat, 16, 23, 113, 182.
Bravets (les), 153.
Bréchard. Voir Breschard.
Breghon (Antoine), 106 ; — (Antoinette), veuve d'Antoine Busset, 106.

Bregnolle (Bernard de), 63.
Breschard ou Bréchard (Antoinette de), veuve de Symphorien de Grivel, 70, 71 ; — (Esmée de), femme de Gabriel d'Aubigny, 72 ; — (Esmée de), femme de Charles Bequas, 71 ; — (Jean de), s. d'Aligny, 70-72 ; — (Jean), s. de Confex, 191 ; — (Jeanne de), veuve de Claude de La Roche, 41 ; — (Jeanne), femme de Jean de Champbor, 61 ; — (Marguerite), femme de Jean Regnart, 66 ; — (Renée de), veuve de Gilbert de Pierrepont, 71.
Bresnay, 141, 177, 184, 190, 206.
Bressolles (Claude de), 204 ; — (Georges de), 58 ; — (Gilbert de), 80 ; — (Jacquette de), femme de S. de Sacconin, 13 ; — voir Sacconin.
Bressolles, 11, 13, 80, 81, 184 ; — (dîme de), 107.
Bresson (Bertrand), 85 ; — (François), 85 ; — (Gilbert), 84 ; — (Jean), 85 ; — (Marie), femme de Pierre Marchand, 83 ; — (Quintien), 86.
Brest, 190, 208.
Bretagne, 207.
Brethon (Gilbert), 179.
Brethon (le), 181.
Breton, vitrier, 116.
Bretton (Jean), 191.
Breuil (la dame de), 21.
Breuil (le) (cant. de la Palisse), 97, 125, 129, 135, 189, 192, 198, 211 ; — (le) (c^ne^ d'Agonges), 122 ; — (le) (c^ne^ de Bellenaves), 176 ; — (c^ne^ de Lusigny), 164, 165, 169.
Breuilly, 197.
Briailles, 40, 41, 44, 45.
Briandet (Gilbert), 166.
Brice (Jean), 191.
Brichanteau (François de), 185 ; — (Françoise de), femme de Louis de L'Hospital, 155 ; — (Philippe de), baron de Linières, 185.
Brie de Soumanias (M. de), 189.
Brigandet (François), 8 ; — (Madeleine), 8.
Brigandiniers (les), lieu dit, 12.
Brillac (Pierre), 35
Brille (Jean), 76.
Brinon (François), s. de Montchenin, 191 ; — (J.-B.), s. de Bonnay, trésorier de France, 191 ; — (Jean-Baptiste de), s. de Bonnay, major de la ville d'Alais, 8, 191 ; — (Jeanne de), femme de R. de Luré, 53, 60 ; — (Yves), 191.
Brion-cavalerie (régiment de), 73.
Brioude, 141.
Briot (Toussaint), 191.
Bris (Jeanne de), veuve du sieur de Verneil, 40.
Brisson (Jean), 36.
Brissons (les), lieu dit, 74.
Brivazeys, ruisseau 124.
Brizebois (Michel) 191.
Brochard (Martin 183.
Brocquot ou Bricot (Marguerite), veuve d'Antoine Parchot, 161, 163, 166, 168, 172.
Bron (Nicolas), s. de Barnouys, 191.
Brossard (Gilbert, 39 ; — (Mathurin), 59 ; — (Philippe), 201.
Brosse (la) (Allier, c^ne^ d'Agonges), 122 ; — (la), terroir Allier, c^ne^ de Creuzier-le-Neuf), 150 ; — (la) (Allier, c^ne^ de S.-Bonnet-de-Fours), 193, 194 ; — (la) (Allier, c^ne^ de Saint-Didier-en-Rollat), 176 ; — (la) (Nièvre, c^ne^ de Livry), 61, 67 ; — (bois de) (Puy-de-Dôme, c^ne^ de S.-Sylvestre), 87, 105
Brosse-Raquin (la), 112 (?), 167.
Brosses (les) (c^ne^ de S.-Pourçain), 32 ; — (les) (c^ne^ de Voussac), 37 ; — (dîme des) (c^ne^ d'Yzeure), 15 ; — (bois des) (Allier, c^ne^ de Taxat-Senat), 173 ; — (bois des) (Nièvre, c^ne^ de Fleury-sur-Loire), 62.
Brosses de Cordebœf (les), 144.
Brout, 47.
Broutier (Marie), veuve de Louis Després, 65.
Bruchet (Raoul de), 81.
Brughat, Brugheat ou Brugheas (François de), s. de la Pauze, 85 ; — (Hugues de) s. de Vexenat, 82 ; — voir Rollat.
Brughat, *Brugheat* ou *Brugheas*, seigneurie, 41, 48-50, 81-86, 106, 178, 186 ; — collège, 48-50, 86.
Brugière (Jean), 192 ; — (Pierre), 192.
Brugnauds (les), 151.
Brugnon (Jean), 191.
Brulières (dîme des), 105, 109.
Brumard, 145.
Brun (Augustin), 192 ; — (Claude), 131 ; — (Guillaume), 21 ; — (Mary), métayer, 192.
Brun, domaine, 137.
Brunau (Jean), 210.
Brunel (Antoine), s. de Châteauroux, 164.
Brunet, maître serrurier, 192 ; — (Blaise), 192 ; — (Françoise), femme de Jean Tixier, 192 ; — (Gabriel), 192 ; — (Jean), 192 ; — (Marie), veuve de Jean Mercier, 192.
Brunet d'Évry (Gilles), marquis de la Palisse, etc., intendant en la généralité de Moulins, 132-134, 136, 138, 193, 198 ; — (Joseph-Moulin), maréchal-général de la cavalerie, 193.
Brunet de Rancy (Paul-Étienne), s. d'Évry-les-Châteaux, 139, 193.
Brunot (Antoine), 102, 103 ; — (Louis), 102.
Brunoy, 206.
Bruron (Gilbert), 118.
Brusley (Jeanne), femme de Guiot Beney, 196.
Brussin, terroir, 125.
Bruyère (la) (Allier, c^ne^ de S.-Christophe), 148 ; — (la) (c^ne^ de Voussac), 37, 41, 47.
Bruyère-l'Aubespin (la), 112, 113, 177.
Bruyère-Marteau (dîme de la), 14, 17.
Bruyères (les) (Allier, c^ne^ de Beaune), 212 ; — (les), terroir (Allier, c^ne^ de Bresnay), 141 ; — (les) (Allier, c^ne^ de la Palisse), 129 ; — (seigneurie des), 67, 70.
Bruyères de la Croix-d'Or (les) (Nièvre, c^ne^ de S.-Pierre-le-Moûtier), 61.
Bryron (Isabelle), 16.
Brys (dîme de), 118.
Bubula, fluvium. Voir Bouble (la).

Buchepot, 25, 28, 36, 38-40, 44.
Bucherolles, terroir, 103.
Bucheron (Guillaume), 54.
Bueil (Jean de), amiral de France, 126.
Buffardan, 94.
Buffevent (Claude de), s. de Beaumont, 89, 93, 95 ; — (Guyonnet de), 125 ; — (Louis de), s. de Beaumont, 88, 92.
Bugey, 96.
Buisson (Étienne), 140 ; — (Mathieu), 109.
Buisson (le), 108.
Buissonnets (les) (cne de S.-Victor), 142 ; — (les) (cne de Creuzier-le-Neuf), 151-153.
Buissonnières ou *Bessonnières* (les), terroir, 120.
Bulles pontificales, 20, 35, 95, 138, 154, 158.
Bullier (Blaise), 55.
Bullion (Angélique de), femme de Christophe de La Tour S.-Vidal, 98 ; — (Claude de), marquis de Longchesne, 97, 98.
Bullon (étang de), 102.
Bunot (Pierre), 58.
Buraud (François), 111.
Bureau (Charles), 59 ; — (Guillaume), 59.
Bureau, terroir, 103.
Bureau des finances de Moulins (office de procureur du roi), 160 ; — ordonnance, 176 ; — procédures, 4, 168. Voir Moulins et Trésoriers de France.
Burelle (Antoine), praticien, 161 ; — (Antoine), prêtre, 164, 172 ; — (Antoine), s. de Barnier, 167, 168, 170, 172 ; — (Antoine), s. du Prenat, trésorier-payeur de compagnies, 168, 172 ; — (Antoine), différent des précédents, 170 ; — (Claude), 170, 171 ; — (Étienne), 89 ; — (Gilbert), châtelain de Montoldre, 161, 167 ; — (Gilbert), avocat en Parlement, 170 ; — (Jacques), maître de poste, 167 ; — (Jacques), différent du précédent, 173 ; — (Jean), boucher, 170 ; — (Jean), procureur en la sénéchaussée, 193 ; — (Jean) s. de Barutet, 179 ; — (Jean), s. de la Bêche, 144 ; — (Jean), s. de Loutaud, 165, 168 ; — (Jean-François), s. des Lenais, 167, 172 ; — (Jean-François), différent du précédent, 168 ; — (Marie), femme de J.-F. Burelle, 167 ; — (Marie), religieuse, 193 ; — (René), 172, 179 ; — (Suzanne), femme de Claude Drageneste, 167, 168 ; — (la demoiselle), femme du s. Maresquier, 111 ; — (la veuve), 170.
Buret (Étienne), 180 ; — (Pierre), 180.
Bureteau (Claude), 57 ; — (François), 69 ; — (Gilbert), 70 ; — (Guillaume), 57 ; — (Jean), 55, 57, 64, 68 ; — (Jean), différent du précédent, 57 ; — (famille), 57, 69 ; — (terrier), 57, 59.
Bureteau (tènement), 60, 69.
Buretheau Jean Facyer, dit), prêtre, 70 ; — (Sébastien), 64.
Burges (Gilberte de), femme de Louis de Boneu, 62 ; — (Jacques de), 118.
Burin (Gilbert), 211 ; — (Hyacinthe), 193 ; — (Nicolas), procureur en la sénéchausée, 63.
Burnard, 131.
Burneau (Antoine), prêtre, 169.
Burnet (Antoine), consul de Montmaraud, 5.
Burnot (Joseph), 174.
Bury (Marie, veuve de Pierre Blanchard, 80, 182.
Bus (René de), s. de Tizon, 112.
Busset (Antoine), 106 ; — (Antoinette de), femme de Claude de La Ramas, 107 ; — (la dame de), 105, voir Gouffer ; — (le s. de), 90 ; — voir Bourbon-Busset.
Busset, 92, 105, 107, 187, 188, 194.
Bussière (la) (Allier, cne de Terjat), 142 ; — (Puy-de-Dôme, cant. d'Aigueperse), 84 ; — ou *Buxière* (la) (Allier, cne de Voussac), 37, 39, 43.
Bussolles, 125, 126, 129, 131, 133, 135-138, 202.
Busson (fr. Jean), 30.
Bussonnet (Clément), 83 ; — (Guillaume), 83.
Bussy, terroir, 55.
Butery. Voir Fournillon de Butery.
Butery, 146.
Buxier (Péronnelle), veuve Martin, 150.
Buxière-la-Grue, 177, 179, 206.
Buxière-sous-Montaigut, 29, 189.
Buy, 56.
Byotières (fr. Philippe de), 24 ; — voir Biotière et Biottières.

C

Cabanne (Pierre), 193.
Cabin (Marguerite), veuve de Mayet Fallex, 129.
Caccat. Voir Taxat.
Cacquin (G.), 193.
Cadier (André), s. de la Brosse, 194 ; — (Antoine), s. de la Brosse, 193 ; — (Catherine), veuve de Gabriel de Monestay, 194 ; — (Gilbert), 194 ; — (Guillaume), 193 ; — (Jacques), s. de la Brosse, 193 ; — (Michel), s. de la Brosse, baron de Veauce, 194 ; — (Simon), 194.
Cadran solaire, 89.
Cagnon de la Morlière, 82.
Cahouet de Beauvais (Marie-Claude), femme d'Olivier Le Febvre d'Ormesson, puis de François-Antoine de Chabannes, 135, 136.
Cailhot (Claude), 194 ; — (Gilbert), 194.
Caillat (Charles), 175 ; — (Henri), 175 ; — (Marie), femme de Félix Lemort, 175.
Calais, 193.
Calhaud (Benoît), 194 ; — (François), 194 ; — (Jacques), 194.
Calimaud, domaine, 142.
Calixte III, pape, 138, 154.
Calixte (Claude de), s. d'Hauterive, 161, 170, 172, 194.
Callard (Peyronne de), femme de Claude de Chalmazel, 99.
Callemard (Louis), 194.

Cambacérès (M. de), 190.
Camp (Blaise), 71 ; — (Simon), 67.
Campane (Jean), 15.
Camus (François), 195, 198 ; — (Françoise-Marie-Éléonore), 195 ; — (J.-B.), 195 ; — (Jean-Patrocle), 195 ; — (Patrocle), notaire, 195.
Camus de Bourges, 195.
Camus de Petit-Bord, 195.
Camus de Richemont, 195, 196.
Camuts (les), domaine, 204.
Canal (le moulin), 79.
Canard, recteur du collège de Moulins, 16.
Canartz (moulin des), 78.
Canaye (le P.), 3.
Canier (Antoine), 36, 37, 42, 43.
Canillac (vte de), lieut.-général de la Basse-Auvergne, 156.
Cannes (le pont des), à Moulins, 52.
Cantat (Claude), s. de Bagueux, 79, 196 ; — (Jean), greffier de la sénéchaussée, 79, 196 ; — (Jean), mercier, 196 ; — (Jean), notaire, 178 ; — (Marie), femme de Cl.-J. Joly du Bouchaud, 201 ; — (P.), 196 ; — (famille), 196.
Cantat, terroir, 14.
Cantumerula (de). Voir Chantemerle.
Capitaine (pré du), 27, 29.
Capucins de Gannat, 210 ; — de Thiers, 97.
Caquet (Blaise), 198.
Carême (prédication du), 45.
Carency, 111.
Carladez, 77.
Carlucio (de). Voir Charlus.
Carmélites (rue des), à Moulins, 8, 10.
Carmélites de Moulins, 183, 193, 206 ; — de Paris, 137, 193.
Carmes (rue des), à Moulins, 16.
Carmes de Moulins, 15, 176.
Carpot (Pierre), 196.
Carré (Gilbert), 196.
Carreau (Jean), 55.
Carreaux (les), 26, 40, 47.
Carrel (Hyacinthe), s. de Rancy, 41 ; — (Jean), s. de Rancy, 211 ; — (Marie), femme de Gilbert Burin, 211.
Carrey (Claude), 196.
Carruchet (Joseph), 64.
Cartallier (Claudine, femme de V. Fournier, 181.
Cartier (le), bois, 189
Caryas, 49.
Casaubon (Maurice), s. de S.-Gérande-Vaux, 196, 197
Castille (Pierre de, conseiller au Conseil d'État, 197
Catherine (ste), 100.
Catherine de Médici, 93.
Cathol (Jean-Jacque), 197.
Catriot (Martin), 49
Cau (Martin), 55.
Caussade (François de), s. de S.-Mesgrin, 197 ; — (Louis de), comte de S.-Mesgrin, 207
Causse (Jean), 197 ; — (Jean), prêtre, 182.
Cave (la) (cne de Bellenaves), 9, 45, 47 ; — (la) (cne de Limoise), 123 ; — (le pré de la), 71.
Cavy (Claude), 202.
Cayot (Gilbert), 197 ; — (Hugues), 197.
Caze (Antoine), 151
Cécile (ste), 100.
Célerer (Guillaume), s. de la Brosse, 61.
Célestins (dîme des), 25.
Célestins de Vichy. Voir Vichy.
Cellier (Jeanne), 96 ; — (Magdeleine), 196.
Censat. Voir Sanssat.
Ceraine (maison de la), à Moulins, 8.
Cercel, terroir, 34.
Cérezat, 88, 89, 104 145-159.
Cérezat d'Apchon. Voir Apchon (d').
Cérilly, 119, 177, 205.
Cérizy (abbé de), 183.
Cernant (Isabeau de), dame de la Palisse, 125.
Céron (Allier), 41 ; — (Saône-et-Loire), 140, 141, 197.
Certificats d'ancien soldat, 201 ; — de civisme, 163 ; — de réforme, 145 ; — de vie, 195.
Cesset, 19, 32, 37, 40, 42, 43, 113.
Chabalous (Pierre) chanoine, 61.
Chabanne (la), 200 ; — (cne de Châtel-Montagne), 162.
Chabannes (Anne-Marie de), s. de Mariol, 188 ; — (Antoine de), évêque du Puy, 138, 197 ; — (Charles de), 138 ; — (Éléonore de), femme de Philibert de La Guiche, 109, 127 ; — (François de), 127 ; — (François de), l'aîné, marquis de Curton, 127 ; — (François-Antoine de), mis de la Palisse, 135-137, 198 ; — (Gabriel de), vicomte de Savigny, 127 ; — (Gabriel de), différent du précédent, 130 ; — (Geoffroy de), s. de la Palisse, etc., 126, 138 ; — (Gilbert de), 126 ; — (Gilbert de), comte de Pionsat, 43 ; — (Gilbert-Gaspard de), marquis d'Apchon, 150, 153, 158 ; — (Gilbert-Honoré de), comte de Mariol, maréchal de camp, 105, 188 ; — (Hélène de), 130 ; — (Henriette de), veuve de François Feydeau, 164 ; — (Jacques I de), grand maître de France, 126, 127, 134, 137, 138 ; — (Jacques II de), maréchal de France, 134, 138, 192, 197 ; — (Jacques de), s. de Savigny, 129 ; — (Jean de), cte de Pionsat, mis de la Palisse, 136, 137 ; — (Jean de), s. de Vendenesse, 197 ; — (Jeanne de), 130 ; — (Joachim de), baron de Curton, 127 ; — (Joachim de), différent du précédent, 130 ; — (Louis de), 130 ; — (Marie de), 130 ; — (Pierre de), s. d'Isserpent, 89 ; — (Mme de), d'abord mariée à Mr d'Ormesson, voir Cahouet de Beauvais.
Chabas (Claude), femme de Geoffroy Aubery, 115, 117, 121 ; — (Jean), 115.
Chabert (Jean), bourgeois, 201 ; — (Jean), cultivateur, 198.
Chabeu. Voir Chambon (Nièvre).
Chabot (Anne), veuve de Gilbert Lucas, 198 ; — (Bon-Gilbert), conseiller en la sénéchaussée, 198 ; — (François), 198 ; — (Jeanne), femme de Claude de La Chastre, 155.
Chabrat (Antoine), maçon, 30.

Chabraud (Antoine), recteur du collège de Moulins, 2.
Chabraudière, terroir, 128.
Chabre (Mr de), s. de Baleine, 192.
Chabrier (Gervais), 199 ; — (Joseph), 199 ; — (Marguerite), 199.
Chacard (Mathieu), 59.
Chacaton (Élisabeth de), 203 ; — (Nicolas), trésorier de France à Riom, 199.
Chacaton de la Garde (Mr), 199.
Chacaton de la Grange (Philibert), 199.
Chadenat, 191.
Chaillo (Barthélemy), 199 ; — (Joseph), 199.
Chaillots (les), terroir, 23.
Chailloux (les), terroir, 74.
Chaise (la) (cne du Breuil), 89, 110, 133, 135 ; — (cne de Châtillon), 118 ; — (cne de Monétay-sur-Allier), 70 ; — (divers), 124, 138, 166.
Chaises (les), 176.
Chalain-le-Comtal, 99.
Chalais (les), 164.
Chalaux, 187.
Chale, locaterie, 166.
Chalignat, 37, 39, 174, 176.
Chalinargues, 157.
Challemoux (François), 199 ; — (Nazaire), s. du Vignaud, 199 ; — voir Chalmoux.
Challeton (Gilbert), 199.
Challoux (Michel), 200.
Chalmand (Gabriel), 10.
Chalmazel. Voir Talaru.
Chalmazel, 94, 96-99, 103-109.
Chalmoux (Jacques), 199 ; — voir Challemoux.
Chalon (Jean de), s. du Hautbois, 110.
Chalon (bailliage de), 141.
Châlons, 163.
Chalus (Agnée), femme de Jean Aureclus, 123 ; — (Charlotte de), veuve d'Henri de Chervière, 188 ; — (François de), s. de Chapettes, 205 ; — (Françoise de), femme d'Edme Bachelier, 188 ; — (Marguerite de), femme de Claude Raynaud, 188 — (Robert de), maître des eaux et forêts de Bourbonnais, 112 ; — (le seigneur de), 188 ; — voir Bourlon-Busset.
Chalus, 107, 187, 188.
Chamalières, 79.
Chamardon, 57, 175, 201.
Chambards (les), 153.
Chambefort (Berthomier), dit Crozadet, 200.
Chambel (Antoine), lieut. général au bailliage de Jaligny, 129.
Chambière (la), 19.
Chamboirat, 17.
Chambon (Annet de), s. de Chaumejean, 40 — (Guibert), 154 ; — (Jean), 154 ; — (Marie de), femme de Francoin de Marcenat, 82 ; — (Marie-Rene), femme de Gilbert Des Escures, 179 ; — (Simon), 134.
Chambon (Creuse), 177, 206 ; — (Nièvre), 55-58, 64, 67-70.
Chambon (le) (cne de Beaulon), 199 ; — (cne de Créchy), 166 ; — terroir (cne de Cœuzier-le-Neuf), 149 ; — (cne de Perrefitte), 140 ; — (cne de S.-Rémy-en-Rollat), 81, 83, 157.
Chambon-Coombeau (le), 7, 12, 175, 202.
Chambonnière (Benoît), 200 ; — (Mathieu), 201.
Chambonnière, 200.
Chamboran (Pierre de), s. de la Clavière, 200.
Chamborant de la Clavière (Élisabeth, *alias* Isabelle de), dame de la Salle, femme de J.-F. de La Croix, 200, 207.
Chambord (le s. de), 44. Voir Chambort et Champbor.
Chambord (le Petit), 203.
Chambort (Alexandre de), s. de Verrière, 39, 40 ; — (Philippe de), s. de Verrière, 41 ; — voir Chambord et Chamrbor.
Chambort, 201.
Chambre (la), 190.
Chambre des comptes de Bourbonnais, voir Bourbonnais et Moulins ; — de Paris, voir Paris.
Chambre du domaine de Bourbonnais. Voir Bourbonnais.
Chambre royale de l'Arsenal, 13.
Chamerlat (Pierre), 200.
Chameron, 177.
Chamesgre (bois de), 145. Voir Champaigue.
Chamore, 16.
Champage, 176.
Champagnat, 121, 178.
Champagne (Louise-Marie de), femme de Claude de Talaru, 94, 102.
Champagne, province, 113 ; — terroir, 16.
Champagny, 175.
Champaigue (Cordeliers de), 117. Voir Chamesgre.
Champamant, 204.
Champ-Aremgbourg, terroir, 118.
Champart (bail à), 74.
Champbaron, 25.
Champbor (Jean de), s. de Rangoux, 61. Voir Chambord et Chambort.
Champceaux (Guillaume), 61.
Champ-Choquin, terroir, 206.
Champcourt, 97.
Champdieu. Voir Chandieu.
Champ du Lac (le), 119.
Champ du Maix (le), 120.
Champdun, 25.
Champfeu, 106 ; — (Anne de), femme d'Hervé de La Barre, 62 ; — (Antoinette de), veuve de Philippe Bardon, 161, 164, 172 ; — Antoinette de), femme de N. Coiffier, 165 ; — (Bernard de), s. de la Grange, 201 ; — (Catherine de), femme de J. Beraud, 165 ; — (Claude de), échevin de Moulins, 3 ; — (Gilbert de), s. de Villette, 165 ; — (Gilbert de), s. du Riage, 43 ; — (Guillaume de), avocat, 97 ; — (Jacques de), capitaine au Royal-Infanterie, 6, 201 ; — (Jean de), avocat, 79, 117 ; — (Jean de), trésorier-payeur de compagnies, 172 ; — (Jean de), s. des Garennes, 165, 169, 172 ; — (Jean de), s. des Garennes, fils du précédent, 79, 165, 168 ; — (Marc de), 181 ; — (Marie

de), 165 ; — (Marie de) (différente de la précédente ?), 43, 172.
CHAMPFLOUR (Mr de), 85 ; — (Mme de), 44.
CHAMPFLOUR D'ALLAGNAT (Jean-César de), 198.
CHAMP-FOLLET (Mr de), 173. Voir Estienne.
Champ-Follet, 170, 210.
Champforêt, 144.
Champ-Gaultier (le), 118.
CHAMPHELIX (François), 141 ; — (Jean), 141.
CHAMPIER, 201.
Champierre, terroir, 106.
Champigou, 46.
Champions (les), 181.
Champ-Lacroix (le), 115.
Champlane, 108.
CHAMPLON (François), 210 ; — (Marguerite), 210.
Champ-Moreau (le), 158.
Champ-Morian, 197.
Champmorin, terroir, 150.
Champnaul (le), 67.
Champ-Nemont (le), 83.
Champ-Perrin (le), 119.
Champ-Quénon (le), 119.
CHAMPROPIN (Pierre de), s. de Chambort et de Changy, 201.
CHAMPROY (Anne), femme d'Étienne Belot, 86.
Champsac, 188.
Champtrestaud, 122.
Chance, 83.
CHANCELLET (Jean de), 184.
« *Chanchellier* » (tènement de), 136.
CHANDENIER (le mis de). Voir Rochechouart.
Chandenier, 28, 29, 35.
Chandian, 133.
CHANDIEU (Charles de), s. de Poule, 201.
Chandieu ou *Champdieu* (hôpital de), 96, 99.
Chandiou, 63.
CHANDON (Jean), sergent royal, 107.
Chandun, terroir, 42.
Changec, 18, 21.
Changeur (office de), à Moulins, 174.
CHANIER (Étienne), 201.
CHANNETON (Jean), 158.
Chanoines réguliers de Saint-Augustin, 3, voir Augustins.
Chanot, 77.
Chansaille, teroir, 143.
CHANTEAU (Jan), s. de Marcelange, 8.
CHANTECLEFZ (Philippe), 127.
CHANTECLERC (Jean), 123.
Chantelle-la-Vieille, 23, 32, 33, 37, 38, 41, 42.
Chantelle-le-Château, 8, 17-19, 21, 22, 24, 26-29, 31-47, 114, 144, 145, 185, 186 ; — consuls, 27, 36 ; — habitants, 5, 27-29 ; — château, 18, 20, 30 33, 43, 46 ; — châtelain et châtellenie, 22, 24, 27, 29, 31, 34, 40 44-46, 124, 144, 177, 185, 210 ; — prisons, 41, 46 ; — collecteurs 5, 27 ; — mesure, 21, 45 ; — archiprêtre, 18, 22, 32 ; — chapelain et chapellenie, 17, 19, 21 ; — cure S.Nicolas, 27, 30, 36, 42, 44-46 ; — curé de S.-Nicolas, 7, 20, 26, 29, 30 36, 42, 44-46, 48 ; — église S.-Nicolas, 29 ; — cimetière S.-Nicolas 30 ; — église S.-Vincent, 18, 23, 28 ; — prieurs de S.-Vincent, 38-39, 42, 43, 45 ; — prieuré et chanoines de S.-Vincent, 2, 3, 6, 14-48, 186 ; — sacristain du prieuré 18, 22, 23, 28, 42, 45.
CHANTELOT (Claude de), s. de la Chaise et de Beaupoirier, 89, 133 ; — (Claude de), s. de la Chaise et du Petit-Beaupoirier, 135 ; — (Claudine de), femme de G.-H. Cimetière de la Bazolle, 110 ; — (Gilbert de), baron de Saint-Georges, 201 ; — (Jean de), comte de S.-Jean de Lyon, 132 ; — (Jean de), s. de la Varenne, 201 ; — (Jean de), s. des Gardaix, 201 ; — (Pierre Duc de), 148 ; — (Toussaint de), vicomte de Gléné, 201.
Chantelot, 110.
Chantelot-la-Chaize (directe de), 133.
CHANTELOUBE (François de), 176 ; — (le R. P. de), voir Apchon (Jacques d').
Chanteloube ou *Chanteloup* (Indre), 154, 155, 158, 159.
CHANTEMERLE (Hugues de), 201, 202.
Chantemerle (cne de Monétay-sur-Loire), 139 ; — (cne de S.-Sornin ?), 94.
CHANTEMILE (Guillaume de), 81.
Chantenay, 56, 57, 59, 60, 63, 64, 66, 68, 74, 76, 77, 177.
CHANTERAULT (François), 67.
CHANTEREAU (François), vigneron, 74.
CHANTEYRAC (l'abbé de), 51.
CHANUDET (Jacques), dit Fuzilier, 202.
CHAPCIER (Louise), femme de Pierre Faure, 150.
Chapeau, 15, 92, 111.
CHAPELAIN (Gilbert), 112 ; — (Toussaint), 112.
CHAPELIER (Jean), 195.
CHAPELLE (Antoinette), femme de Jean Martinet, 8 ; — (Jean), 68.
Chapelle (la) (cne, cant. de Cusset), 105, 109, 150, 187 ; — (la) (cne de Périgny), 199.
CHAPETTE ou CHAPPETTES (Bertrand de), 145 ; — (Charlotte de), 103 ; — (Jacquette de), femme de Gabriel d'Aubigny, 145 ; — (Jeanne de), 103 ; — (Marguerite de), femme de Jacques de Dreuille, 114.
Chapette, 205.
CHAPIER (Pierre), 202 ; — (les mineurs), 61.
CHAPON (Antoine), 202 ; — (Jean), 28, 33.
CHAPOU (Eusèbe-Félix), marquis de Verneuil, 199.
CHAPPEAU (Marguerite), 53.
CHAPPELLE (Jean), 178 ; — (Marguerite), 178.
CHAPPES (Eustache de), 125.
Chappes, 47, 159, 205 ; — (cne de Chevagnes), 144 ; — (cne de Ferrières), 180, 201.
CHAPPUS (Léonard), 54.
CHAPUIS (le R. P. Cyrille), 208.
CHAPUT, notaire, 104.
CHAPY (Gilbert), 198.
Charabonnes (les), terroir, 25.

Charasse (Blaise), 202; — (François), 103; — (Jean), 202.
Charbon (Philippe), 202.
Charbonnier (Claude), 155; — (Gilberte), femme de G. Bourdellet, 189; — (Jacques), 32; — (Sébastien), 80.
Charbonnière (Antoinette), femme de Jean d'Anlezy, 67.
Charbonnière, domaine, (cne d'Arpheuilles-S.-Priest), 142.
Charbonnières (cne de Barberier), 44.
Charboulat, 25-27, 29, 34, 35, 41-43, 48.
Chardin, 174.
Chardon, 202.
Chardon des Roys (Claude de), 202.
Chardonne (Marguerite de), prieure de Tessonnières, 172.
Chareil (Blaise), 19, 32, 42; — (Jean de), 24; — (Louis), 3, 29, 32, 35, 39; — (Paul), s. des Picaudelles, 33, 40, 45; — (veuve), 30, voir Bougarel.
Chareil, 19, 21, 24-27, 33, 34, 37-40, 42, 46.
Charenton (Cher), 114, 115, 180.
Chargère (Joseph de), s. de Roudon, 203; — (Louis-Gervais de), s. de Roudon, 203.
Charité (la), 143.
Charles IV le Bel, roi de France, 66; — V, roi de France, 66, 153; — VI, roi de France, 66; — VIII, roi de France, 66; — IX, roi de France, 93; — (André), marchand, 103; — (André), s. de Gléné, 165, 168, 169; — (Anne), femme de S. Parchot, 164; — (Étienne), 206; — (François), 165; — (Gilbert), s. de Baudonnière, marchand, 165; — (Guillaume), curé de S.-Germain, 37; — (Guillaume), s. de la Faige, 165; — (J.-B.), s. de la Côte, 172; — (Jean-Étienne), s. de la Côte, 203; — (Jeanne), 128; — (Louis-Gilbert), avocat en Parlement, 165, 168, 203; — (Yves-Louis), 165.
Charles (la tour), à Chantelle, 30.
Charles-Quint, empereur, 100.
Charlet (Guillaume), 110.
Charlet, métairie, 109.
Charlieu, 94.
Charlieux, 129.
Charlus (Huonet de), 203; — (Hugues de), 23.
Charlus, 78, 26, 138, 145.
Charly, prieuré, 204.
Charmeil, 148 155.
Charmes, 124 — ([les]) (cne de Tortezais), 37.
Charnay (Gibert), 58; — (Jean), 58.
Charnay (bois de), 197; — (dime de), 138.
Charnay ou *Garnée* (la), 121, 201.
Charne (pré de), 122.
Charnée (la). Voir Charnay (la).
Charnières (les), 129.
Charniers (les), 161.
Charpentier Marie), femme de Marc-Antoine Begerolle, 177.
Charpin (Antoine), 203.
Charreton (Antoine), s. de Beaulieu, 204; — (François), châtelain de Tizon, 204 — (François) (différent du précédent ?), 199; — (Jean), 142.
Charrier (Jean), 204; — (Marguerite), 204.
Charrière (la), 43, 176.
Charron (Catherine), femme de Jacques Johanne, s. de Soumery, 102; — (Jacques), 102; — (J.-J.), comte de Ménars, 102; — (Marie), femme de J.-B. Colbert, 102; — (Thérèse), femme de René d'Arrost, 102.
Charron (Creuse), 205.
Charroux (arr. de Gannat), ville, habitants, 18, 24, 25, 28, 34, 37, 39, 107, 123, 124, 168, 176, 178, 186; — franchise, 25, 36; — châtellenie, 24, 27; — mesure, 23, 25, 33, 34, 42, 45, 46, 124; — dime de grains, 42, 46, 48; — bénédictines, 124, 168, 178.
Charry (Adrien de), s. de Précy, 204; — (Antoine de), comte des Gouttes, 204; — (Charles de), 205; — (François de), 205; — (Jean-Antoine de), marquis des Gouttes, 9, 204.
Charry de Beuvron (Hugues-Michel), 184; — (Marie-Louise-Cécile), femme de J.-B. de Bosredon, 184.
Chars (Robert de), s. de Montcelat, 19, 22, 37.
Chartier (Antoine), s. de Balloyses, 40; — (Claude), 34; — (Gilbert), 41, 45; — (Jean), 30; — (Philippe), 32, 35, 40.
Charton (Pasquier), 57.
Chartres (Antoinette de), femme de Louis Bigot, 58; — (Jean de), 58.
Chartres-infanterie (régiment de), 115, 117.
Chartron (Denis), 205.
Charveron (Jean), 205.
Charvon (Jean), 205.
Chasaulx (les), 37.
Chaseix (François), 205.
Chassagne-lès-Montmarand (la), 37-40, 43.
Chassaigne (la), 154.
Chassaing (François), 127.
Chassaller, ténement, 126.
Chassard, 166.
Chasse (motte de), 69.
Chasse (droit de), 106; — (procès de), 106.
Chassenay ou *Chassenet* (Nièvre), 63, 77.
Chassenet (bois de) (Allier, cne d'Abrest), 87, 103.
Chassepeux, 129.
Chasseret (Rougier), 44.
Chassignet, 25, 36-38, 47.
Chassignol (Puy-de-Dôme), 174.
Chassignolle (Allier, cne de Bost), 143.
Chassignolle (la) (Allier, cne de Doyet), 212.
Chassignolles (Allier, cne de Cusset), 150, 183, 194; — (cne de S.-Loup), 112; — (cne de Trézelles ?), 1.
Chassin (Jacquin), 129; — (Jean), 129.
Chassin (le), 191.
Chassincourt, 34, 35, 182.
Chassingré (Pierre), 56.
Chasteignier (Jean), 112.

Chastel (Marie-Claude), 144.
Chastelain (Jean), 119.
Chastelard (Denis), 129.
Chastellier (Jacques), 128; — (François) 114.
Chastenay. Voir Châtenay.
Chastilhon, 98.
Chastillon. Voir Châtillon.
Chasuble de l'église d'Autry, 117.
Châtain, 184.
Chatard (Stevenin), 125.
Châteaubodeau (Annet de), 205; — (Gabrielle de), 205; — (Jeanne-Marie-Thérèse de), femme de François Aschard, 144; — (Marie de), 204.
Châteaubodeau, 205.
Château-Chinon (bailliage de), 55.
Châteaugadin, 173.
Châteaugay, 94.
Châteaumorand (Antoine de), 14; — (Diane de), 2, 3, 14, 17; — (Jean de), s. de Châtelus, 87; — (le s[r] de), 3, 15, 138, 139. Voir Lévis et Urfé.
Châteaumorand, 2, 140, 157, 206.
Chateauneuf (Gabrielle de), 38.
Châteauneuf, 2.
Châteauroux (Allier, c[ne] d'Isserpent), 102, 109, 138, 164; — (Indre), 158.
Châteauvert, 41, 211.
Châteauvieux (Catherine de), femme de Cl. de Coligny, 94.
Châtelain (Jean), 63.
Châtelans (les), 210.
Châtelard (le) 87, 183.
Châtel-Deneuvre, 113, 121, 182.
Châteldon, 77, 106, 136, 147, 160, 188, 189, 199.
Châtelet, 60.
Châtelet (le) de Paris, 102, 154, 185, 191.
Châtellenies du Bourbonnais (extraits des comptes des), 47.
Châtellier (le), 155.
Châtel-Montagne (Guillaume de), 94, 192.
Châtel-Montagne, 81, 83, 86, 94, 132, 133, 135, 138, 162, 165, 171, 181, 192, 193, 205.
Châtelnef (Dinet de), s. d'Issard, 112.
Châteloy, 19.
Châtel-Perron, 109, 111, 126, 128, 129, 160, 197, 204.
Chatelus (Eustache de), 124; — (Jean de), 125; — (Flotard de), 125.
Châtelus (c[ne], cant. de la Palisse), 87, 94, 125, 133, 139, 173; — (c[ne] d'Arest), 192; — (c[ne] de Bayet), 4; — (Puy-de-Dôme, c[ne] de Servat), 142.
Châtenay, 5, 31, 113, 114.
Châtel, 40, 41, 45.
Chatillon (Jean de), s. du Greffier et de la Plisse, 125, 126, 138; — (Jeanne de), femme de Gaucher de Pessac et de Louis de Culan, 126, 138.
Châtillon, 18, 190.
Châtre-en-Bugny (la), 200.
Chatriot (Nicolas), 118.
Chats, 97-9, 105.
Chatton (Charles), 84, 85; — (Claude), 85; — (François), 85; — (Gilbert), 85 — (Jean), 85.
Chatz (Louis de), 105.
Chaudagne (Gilbert), 184.
Chauderon (Guillaume), 102; — (Jean), 102.
Chaugy (c[ne] le Bessay), 109, 201.
Chaulme. Voir Chaume.
Chaulmejean (Jeanne de), 105. Voir Chaumejean.
Chaulmes (Nièvre), 53.
Chaulmet (Michel), 64.
Chaulx, 87.
Chaumardy, 124.
Chaumas (les, 118.
Chaume (Jean), 178.
Chaume (la) Allier), 1, 124; — (Nièvre, c[ne] de Chantenay), 53, 56, 63, 68, 177.
Chaume (la grande et petite) (Nièvre, c[ne] de Livry), 61.
Chaumeil (Jean), 41; — voir Chomeil, Chonel, Chomet.
Chaumejean Antoine de), s. de Fourilles, 38, 39; — (Blaise de), s. de Fourilles, 31; — (Jean-Jacques de), 31; — (René de), marquis de Fourilles, 31; — (Péronnelle de), 40; — voir Chaulmejean.
Chaumejean, 40.
Chaumes (les) (Allier), 31; — (Nièvre), 54, 60, 70.
Chaumette ou *Chomette* (la), 30, 37. Voir Jarrige (la).
Chaumont (Jean), 205.
Chaumont, 109.
Chaussain, Chaussin ou Chossaing (de). Voir Du Chaussin.
Chaussière (la), châtellenie, 200.
Chaussières (auj. Saucière, c[ne] de Meillers), 118.
Chaussin (le), 77, 86-109, 150, 187, 192, 193.
Chauveau (Antoine), 12.
Chauveau (l'étang), 9. Voir Chaveau.
Chauvelin (Jacques), 117, 120; — (Louis), 209.
Chauvelin de Richemont (Jacques), 115.
Chauvière, 143.
Chauvigny (Agnète de), 148; — (Jean de), 148.
Chauvigny de Blot (Michel-Joseph, comte de), s. de Châteauvert et des Granges, 206, 211.
Chavagnac (Claude de), capitaine de vaisseau, 206; — (Claude-Éléonor de), s. des Raquets, chanoine-comte de Macon, 206.
Chavanche et *Chavanches*. Voir Chevanche.
Chavanoys (auj. Chavaneix, Creuse), 205.
Chavant (Pierre). Voir Pierre Chavant.
Chaveau (rue), 181. Voir Chauveau.
Chavenes ou Chavennes (Jean), 206; — (Jean) (fils du précédent), 206; — (Louis), 206; — (Claude), 206.
Chavennes (les), 206.
Chavenon (Anne de), 39; — (Gilbert), laboureur, 206; — (Gilbert), marchand, 24, 34; — (Jacques), 27.
Chaverd (Laurent), 206.

Chaveroche, 109, 127, 131, 133, 137, 160, 163, 175, 181, 197.
CHAVIGNY ([Claude Le Bouthillier, comte] de), 130.
Chavigny, 115.
CHAVOT (Françoise), 175.
CHAXELLE (Magdeleine), femme de Louis-Gervais de L'Espicier de Villard, 203.
Chazaulx (les), 140.
Chazelles (étang de), 113.
CHAZERAT (Claude de), s. de Ligonne, 170; — (Gilbert de), géographe du roi, 129, 130; — (Gilbert de), s. de Gondailly, grénetier ancien au grenier à sel de Moulins, 167, 181; — (Philibert de), grénetier au grenier à sel de Moulins, 20, 191.
Chazerat (jardin et terre), à Moulins, 181.
CHAZERON (Antoine de), s. de Fourchaud, 162; — (Gilbert de), 31, 33, 35, 109, 116.
CHAZEUIL (le sr de), 144, 186.
Chazeuil, 124, 144, 169, 172, 186.
Chazotte (la), 36.
Cheberne, 183.
Chef-Saint-Jean (hôtellerie du), à Moulins, 2, 8, 9.
Chemaigne (dîme de), 118.
Chemilly, 80, 141, 182, 204.
Chemins (les), 189.
CHENAL (Marie), femme de Jean Billard, 181; — (Sébastien), 181.
CHENAUD (Pierre), de Meillard, 206.
CHENEAU (Pierre), de Moulins, 11.
Chénerailles, 205.
CHENETEAU (Jacques), 88, 105.
Chenevière, 176.
Cheniche (la), 43.
CHENILLAC (Anna Le Long de), femme de François de Talaru-Chalmazel, 99; — voir Le Long.
Chenillat ou *Chenillac,* 44, 99, 107.
CHENU (Pierre), 207.
CHENUZ (Jean), s. de Forneaux, 126.
Cheptels de bestiaux (états de), 25, 91, 142, 151, 157, 165, 174.
CHÉRETTE (Jean de Vény de), voir Vény.
CHERMONT (Mr de). Voir Guérin de Chermont.
Chermont, 187, 192.
CHERNON (Claude), 192; — (Jeanne), femme de M. Brun, 192; — (Marie), femme d'A. Brun, 192.
CHERVET (Étienne), 11.
Chervet, 146.
CHERVIÈRE (Henri de), 188.
CHERVON. Voir Charvon.
CHESMIER (Louis-Augustin), 167.
CHEUSNIER (François), s. du Codray, 130.
Cheux-Morel, 78.
Cheux-Segretain, 153.
CHEVAGNES (Anne de), veuve d'Étienne Joly, 44.
Chevagnes, 13, 44, 160, 191; — (château et parc de), 9, 13.
Cheval-Blanc (maison de), à Chantelle, 26, 27, 34.
CHEVALIER (Anne), veve de Claude Petit, 34; — (Claude-Joseph), 165; — (Guillaume), commissaire enquêteur, 87; — (Gullaume), maître de poste à S.-Pierre-le-Moûtier, 59, 63; — (Jean), naître de poste à Chantenay, 60; — (Jean), maître de poste à Villard, 63; — (Joseph), 77; — (Magdeleine), veuve de Lancelot Du Moustier, 54; — (Martin), *alias* Cornu, 140; — (Pierre), s. de la Montée, 44.
CHEVALLARD (Esme), 27.
CHEVALLIER (Guillaume), médecin, 56; — (Michel), 207 — (Philippe), s. de Molles, 29.
Cheval-Rigon, 183.
CHEVANCHE (MM. de), 110.
Chevanche, 110, 111, 140.
Chevanes (les), 140. Voir Chevanche.
CHEVARRIER (Joseph), 207; — (Marie), veuve de Gilber Bernard, 178.
Chevarriers (rue des), à Gannat, 210.
Chevaux du château de Cérezat, 156.
CHEVENON (Pierre), 43.
CHEVEREAU (Claude), 27.
CHEVIGNY (le comte de), 97; — (Esmée de), femme de Simon Le Beau, 64, 66, 68; — (François de), s. de Boishaut, 66-68, 76; — (Gilbert de), 66; — (Jacquette de), femme de Philibert de La Barre, 66, 68, 72; — (Robert de), s. de Boishaut, 66, 67, 72, 75; — (Thibaud de), s. de Pouzeux, 15.
Chèvre (la), 111.
CHEVRIER (Gilbert), 59, 70, 71.
CHEVRIÈRES (Claudine de), femme de Louis de Talaru-Chalmazel, 99.
Chevroux, 62, 77.
Chez-Coursolles, 131.
Chez-Dalbost ou *Dalbost,* 151, 153.
Chezeau (tènement, dit des Taupins), 62.
Chézelles (cne, cant. de Chantelle), 23, 33, 36-40, 42-45, 176; — (cne de Beaulon), 109, 110, 127-129, 197.
Chez-Grelière, 131.
Chez-Guitton, 152.
Chiens (inventaire de), 156.
Chignon, terroir, 102, 103. Voir Coute-Chignon (la).
Chinière, 25, 28, 36, 39, 40.
Chinon, 155.
CHIOCHE (Anne), dite de La Rochière, 207.
Chirat-Guérin, 19, 29, 32, 37, 39-43, 110, 111.
Chirat-l'Église, 22, 176, 179.
CHIROL (Jacques), 149.
Chisson (le pré), 103.
CHITAIN ou CHITAING (Claude-Marie de), veuve de G. Rouher, 207; — (Guy-François de), 207; — (Jacques de), s. de S.-Étienne-du-Bas, 207; — (Jean de), 207; — (Mr de) (Godefroy de La Guiche?), 129; — (régiment de), 129.
Chitain ou *Chitaing,* 92, 110, 206.
CHIVERT (Jean), 207.
CHOCHEPRAT (Claude), 83, 84.
CHOISEUL (César de), comte du Plessis-Praslin, 144; — ([Étienne-François,] duc de), 146.
CHOISEUL-PRASLIN (Renault-César-Louis de), 207.
CHOISINET. Voir La Tour-S.-Vidal.
Choisinet, 98.
CHOISY (Pierre), 108.

Chomeil (Claude), 116 ; — (Mathieu), 207, 208 ; — voir Chaumeil, Chomel, Chomet.
Chomel (Antoine), 207 ; — (Catherine), veuve de Blaise Colin, 208, 210 ; — (François), prêtre, 208-210 ; — (François-Joseph), capitaine de cavalerie, 208-210 ; — (Jacques), bourgeois de Gannat, s. des Courtioux, époux de Marie-Anne Girard, 208-210 ; — (Jacques), receveur des deniers de Gannat, père du précédent, 208-210 ; — (Jacques), marchand tanneur (le même que le précédent ?) 209 ; — (Jacques), le jeune, greffier en l'élection de Gannat (le même qu'un des précédents ?), 209 ; — (Jacques-Guillaume), soldat de marine, 208, 209 ; — (Jean-Baptiste), chambellan du duc d'Orléans, 207 ; — (Jeanne), femme de Claude Colin, 208 ; — (Joseph), voir Chomel (François-Joseph) ; — (Michel), 208, 209 ; — voir Chaumeil, Chomeil, Chomet.
Chomet (Jean), 21 ; — voir Chaumeil, Chomeil, Chomel.
Chomette (la). Voir Chaumette.
Chomettes (les), 208, 210.
Chopin (Antoine), s. de Champfollet, 210 ; — (Étienne), laboureur à Comps, 210.
Choppin (Étienne), laboureur à Hyds, 211.
Choquard (Antoine), notaire, 186.
Choquart (Antoine), chirurgien, 41 ; — (Antoine), curé de Monestier, 36.
Chossaing (le). Voir Chaussin (le).
Chou (Claude), 133.
Chou, 133.
Chouvigny (famille de). Voir Chauvigny.
Chouvigny, 186.
Chovinière, 143.
Chrestien (Claude), s. de Blanzat, 40, 211 ; — (Claude), s. de Briailles et de la Rivière, 40, 41, 44, 45 ; — (François), s. de Blanzat, 33, 36, 47 ; — (François), s. du Tremblay, 46 ; — (Jacques), s. de Blanzat, 25, 34, 41, 45.
Chuis (Gilbert de), s. du Plex, 41.
Chypre (Hector de), ndame de Genève, 126.
Cicéron, 100.
Ciernat, 168.
Cigogne (rue de la), à Moulins, 177.
Cimetière de la Bazole (Guillaume-Henri), 110.
Cindré, 110, 129, 132 173, 203, 206.
Cintrat, 27, 37, 39, 0, 41, 43, 44, 45, 174.
Cioudray, 204.
Cirac (Martial), 188.
Ciret (Jacques), dit Graud, 128.
Cisterne (Joseph), 12.
Cisternes (Antoinette, 162, 211.
Claines (Jacques de), s. de Murat, 211 ; — (Jeanne de), femme de Jean de Valons, 21.
Clairembaud ([Renéle Gillier,] marquis de), 168.
Clairmartin, 78.
Claparier (Blaise), 21.
Clapier (le), 171.
Claustre (Gilbert de, 211 ; — (Vassault de), 149 ; — voir Declaustre.
Claustre, locaterie, 152.
Claveau de la Chapelle (Pierre), 211.
Clavel (J.-B.), s. de Écalis, 211 ; — (Jean) (différent du précédent ?), 117.
Clayeux (François), 11.
Cleix (Jacquette de), femme de Pierre Jozien, 147 ; — (Jean de), s. de la Coste, 147.
Clémand (Noël), 212.
Clémant (Jean), bourgeois de Souvigny, 212.
Clément (Françoise-Charlotte), dame de Chazeuil, 186 ; — (Jean), tailleur à Moulins, 10 ; — (Marguerite), veuve de Nicolas Glasson, 117.
Clémentière, 160.
Clerc (Guillaume), 7.
Clermont (Charles de Bourbon, comte de). Voir Bourbon Charles Ier, duc de).
Clermont (Charles-Joseph de), 72, 73 ; — (François), 212 ; — (François), prêtre, fils du précédent, 212 ; — (Marie-Anne de Bourbon, dite Mlle de), 189.
Clermont (Puy-de-Dôme) (comté de), 155.
Clermont (Puy-de-Dôme). Voir Clermont-Ferrand.
Clermont en Beauvaisis (comté de), 19, 66.
Clermont-Ferrand, diocèse, 23, 80, 198 ; — évêques, 17, 18, 82, 124, 130, 154, 157 ; — official, 95, 124, 154, 203 ; — chapitre de N.-D. de Grâce, 84 ; — abbaye de S.-Allyre, 154 ; — religieuses de S.-Augustin, 130, 131 ; — cour des aides, 164, 174, 189, 197 ; — conseil supérieur, 7 ; — régiment provincial, 182.
Clermont-Prince-Cavalerie (régiment de), 212.
Clessy, 111.
Clinchamp, 155.
Cloches de Livry, 57 ; — d'Yzeure, 4.
Clodis des Alidrans (le grand), 103.
Cloître (la), 146.
Clos (faubourg du), à Gannat, 210.
Clos (le) (Creuse, cne de Nouhant), 182.
Clos-Richard (le), 174, 179.
Clost (le), 131.
Clostereau (Gabriel), 212.
Clostre (Antoine), 212.
Clougiraul, 175.
Cloux de Hérouard de Giveroux (François), 212.
Cluny (abbaye et abbés de), 3, 170, 186.
Clusor, 211.
Cluys (Louis de), 28.
Cluzeau (le), 203.
Cluzeaux (les), 209.
Cluzel (Antoine), 212 ; — (Antoine), s. de Molles, 40 ; — (Antoinette), 212 ; — (Godefroy de), prieur de Chantelle, 21, 23 ; — (Pierre), 212.
Cluzet (le), 129.
Cluzier (Pierre de), 41.

Cocaigne (Nicolas de), s. de Châtelet, 60.
Cochard (Françoise), femme d'Antoine Aubery, 144.
Cochet de Mont (Charles-François-Simon), baron de la Ferté-Chaudron, 66, 73, 76.
Cocq (Jacques), 135.
Cocquart (Gratien), 55.
Codray (le), 130.
Cognat et *Cognat-Lyonne*, 208, 209.
Cognerat, notaire, 54, 63 ; — (Françoise), femme de Geoffroy Moussier, 55.
Cogollin, 205.
Coiffier (Jean), s. de Demoret, 8, 79 ; — (Jean), s. des Nonnettes, 79, 80 ; — (Louis), s. de Demoret, 202 ; — (Marie), femme de Claude de La Trollière, 79 ; — (Mathé), 126 ; — (Nicolas), s. de Breuil, 165 ; — (Paul), 4.
Coillard (Jean), 58.
Coin (le) fief, (cnes de la Palisse et de Billezois), 134, 137 ; — terroir (cne de Brugheat ?), 86.
Coinchon de la Fond (Gilbert), 152.
Colandres, 157.
Colas ou Collas (Gabriel), d'Autry, 117, 118.
Colas (Louise), femme de J. Bourguignon, 190 ; — voir Collas.
Colas (les), 197.
Colasson (Nicolas), s. de Flacos, 117 ; — voir Coulasson.
Colbert (Jean-Baptiste), 4, 102.
Coleray, 39.
Coligny (Anne de), veuve de Gilbert d'Isserpent, 92 ; — (Clériador de), 94 ; — (Gaspard de), clerc du diocèse d'Autun, 3 ; — (Joachim de) s. d'Andelot, 94-97, 108, 109.
Coligny-Saligny (Jean, comte de), baron de la Motte S.-Jean, 197.
Colin (Gaspard), s. des Boudets, 151, 153 ; — (Jean), 42, 44 ; — (Louis), 21, 32 ; — (Pierre), 3.
Colin ou Collin (Antoine), 208 ; — (Blaise), s. des Chomettes, 208, 210 ; — (Claude), 208 ; — voir Collin.
Collas (Jean), tisserand, 64 ; — (Jean) (deux [?] personnages différents du précédent), 117, 119 ; — voir Colas.
Collège de Brugheat, 48-50 ; — de la Flèche, 8 ; — de Fortet, 48-50 ; — de Montmaraud, 50 ; — de Marcigny, 1 ; — de Moulins, 1-48. Voir Écoles et Jésuites
Collet (Pierre), 80
Collin (Françoise) veuve de Sébastien Delageneste, 170 ; — voir Colin.
Collin des Chomettes (madame). Voir Chomel (Catherine).
Colombeau (le P. Antoine), 132.
Colombier (Roch), 187.
Colombier (cant. de Commentry), 205.
Colombier (le) (cne de Creuzier-le-Neuf), 151.
Colombière [Coulonbière], 119, 120.
Combaret (Michel), 187.
Combe (Bonnet), 140.
Combe (pré en la), 118.
Combes (finage de) (cne de Pierrefitte ?), 140.
Combes (les), fief (cne de Creuzier-le-Neuf), 148, 151, 152.
Combraille, 205.
Combronde, 127, 154.
Commanderie de la Marche, 18 ; — de la Racherie, 11.
Communalistes de Gannat, 208, 209.
Communautés de cultivateurs, 47, 56, 57, 64, 68, 79, 118, 191, 194.
Compaignat (Germain), 173.
Compère (Claude), 194.
Compost (Pierre), 52.
Comps, 210.
Comptes domestiques (livre de), 195.
Concert (programme d'un), 48.
Conche (la), 124.
Concise, 50.
Condamine (la) (Allier, cne de S.-Yorre), 93.
Condamnation au fouet, 200 ; — au pilori, 35, 190.
Condapt (Guillaume), 148 ; — (Pierre), 148.
Condé (le prince de), 7, 20, 47, 156, 186, 199 ; — (Henri II de Bourbon, prince de), 36, 84, 156 ; — (Louis II de Bourbon, prince de), 74.
Condemine (la) (Nièvre, cne de Langeron), 54, 55.
« *Condomines* » (les) (Nièvre, cne de Livry ?), 66.
Condomois, 197.
Confex, 191.
Confolent, 84.
Confrérie du S.-Esprit de Varennes-sur-Allier, 171.
Congrégation des Messieurs au collège de Moulins, 6.
Conseil supérieur de Clermont-Ferrand, 7.
Constant (Jean), 199 ; — (Mary), 199.
Constantin (saint), reliques, 5 ; — (Antoine), 46 ; — (Jean), 42 ; — (Robert), 42 ; — (Michel), 107.
Contamines (les) (cne de Gannat), 143.
Conti (régiment de), 114, 151.
Conti-Cavalerie (régiment de), 210.
Contigny, 182, 185, 207.
Contrats de mariage, 53, 57, 58, 62, 78, 81, 90, 92-94, 97, 99, 114-116, 141, 144-146, 153-155, 160, 162, 163, 174, 175, 177-181, 183, 184, 189, 190, 192, 194, 198, 201-204, 206-208, 210, 211.
Coques (Antoine), 118.
Coquet (Claude), s. des Meures, 104 ; — (Jacques Bain, dit), 128 ; — (Pierre), 104.
Coquin (Louis), 38.
Corbas, 111.
Corbeil, 155.
Corbiniac (Françoise de), veuve de Jean Barmat, 86 ; — (Louis-Quintien de), 86.
Corcières (Pierre de), 56.
Cordat (moulins de), 128.
Cordebœuf (le sr de), 144, 148.
Cordebœuf, 113, 124, 144, 148, 164, 166.
Cordeliers. Voir Bourg, Champaigue, Montbrison, Montluçon.
Corderier (Jean), *alias* Stevenon, 77 ; — (Mathieu), 78.
Cordier (Jean), s. de Valière, 13.

Corgenay, 80, 184.
Cornai (l'étang), 65.
CORNICHON (Laurence), 31.
CORNIER (Mayet), 121.
CORNIL (François), s. de Verseilles, 147 ; — (Georges), 104 ; — (Gilbert), 104 ; — (Jean), 147 ; — (Marie), dame de Verseilles, 147, 148 ; — (Marie), veuve de Pierre Coquet, 104 ; — (Paul), 147.
CORNIL-BARTUZAT (Jean), 104.
CORNILH (François), 207.
CORNILHER (Antoine), 111 ; — (Antoine), fils du précédent, 111 ; — (Jacques), 111 ; — (Jean), 111 ; —
CORNILLER (Jacques), lieutenant général en la sénéchaussée, 32.
CORNU (Jean), 140 ; — (Martin Chevalier, *alias*), 140.
CORNUET (Jean Couillard, dit), 71.
CORRE (Jean), 103 ; — (Louis), 103 ; — (Michel), 103 ; — (Robert), 103.
Corres (les), 187.
Corroierie ou *Courairie* (rue), à Moulins, 51, 52, 202.
Cortets (les), 132.
Corvée (exemption de la), 15.
CORVOL (Françoise de), 63.
Cosne-sur-l'Œil, 141, 177, 205.
Cossaye, 62.
Costilleux, 24, 42.
Côte (la) (c^ne^ de Busset), 105, 147 ; — terroir (c^ne^ de Cusset ou de Molles), 103 ; — (c^ne^ de Magnet), 172.
Côtes (les) (c^ne^ de Chantelle), 24, 42.
COTTIN (Gilbert), 67.
COUBLADOUX (Françoise de), femme de Gaspard Le Long, 111.
COUDONNIER (Claudine), femme d'A. Bourguignon, 190 ; — (Marguerite), veuve d'Arnaud de Fomberg, s. de Montcombroux, 111 ; — (Thomas), 190.
« *Coudrault* » (le), 144.
Coudret (le) (c^ne^ de Périgny), 129.
Cougnazet, 209.
Cougny, 58, 61, 68, 190.
Couguerne, 201.
COUILLARD (Jean), dit Cornuet, 71.
Coulandon, 12, 119, 175.
Coulanges, 40, 141, 202.
Couldray (le (c^ne^ de Chappes), 38, 47.
COULDRYE (Bernarde), veuve de Martin Guillaumin, 57.
Coulhardie (la), 8.
COULLASSON (Claudine), veuve de J. Jolly, 130 Voir Colasson.
COULLON (Claudine), veuve Tizon, 165.
COULON (Bernard), 136 ; — (Charles), 63 ; — (Louis de), ou DÉCOLLONS, 70.
Coulon, 190.
COULONGES (Guillaume de), 175.
COULONGHON (Marie), veuve de G. Berthon, 19.
Coupigny, 10
COUPPERY (François-de-Salles), 47.
Coups et blessures, 163.
Cour (la) (c^ne^ de Contigny), 181, 191, 207 ; — (c^ne^ de Langy ?), 164.
Cour des aide de Clermont-Ferrand, 197.
COURAUD (Jacques), 51.
COURCELLE (Jean de). Voir La Courcelle.
Courcelle (la), ef (c^ne^ de Monestier), 26, 29, 40, 48, 186 ; — (moulin de la) ou des Pierres, 25 ; voir Pierres (les).
Couronne (la), 68.
COURSOLLES (Louis), 150.
Coursolles (les), 105.
COURTAIS (AnneAngélique de), femme du baron d'Allarde, 212 ; — (Henri de), 212.
Courtines (les), 97.
Courtioux (les), 209, 210.
Coussange, 104.
COUSSION (Magdeleine), femme de J. Bergerolle, 17.
Coust, 180.
Coustan, 122.
COUSTARD (Hugues de), s. des Granges, 211 ; — Jacques de), s. des Granges et Châteauvert, 41 ; — (Louise de), dame de Châteauvert, 211.
Coustz (la), 84.
Coutansouze, 179.
Coutants (dîme des), 182.
Coutoyes (les) ou *Coutoie*, 97, 104, 105.
COUTTELARD (Péronnelle), veuve de G. Allix, 209.
Couzon, 122, 123.
COYFFIER. Voir Coiffier.
Crays de Livry (le), 58.
Créchy, 127, 149, 163-166, 168-173, 178, 179, 203.
Crédoigne (rivière de), 78.
CREIL ([Jean de]), intendant de la généralité, 199.
CREMEAUX (Claude de), 192.
Crépin, 149, 153.
Crépollière, 23.
« *Cresne* » (la), 144.
CRESPILLON (Durand), 38.
Cressanges, 118, 119, 121, 162, 164, 173, 190.
Cressia, 94, 108.
Crête (la), 1, 143, 204.
Creuse (la), dîme, 112.
Creuzier-le-Neuf, 104, 146, 148-153, 187.
Creuzier-le-Vieux, 82, 87, 92, 107, 153, 159, 187.
Creuziers (les), 187.
Crevant, 78.
CREVEL (Martin), 67.
CRISTOFLE, 58.
CRIZIER (Jean), 163.
Croisat, 103.
Croisette (la), 36, 40.
CROISIER ou CROIZIER (Claude), principal du collège de Fortet, 48-50.
CROISIER (Georges), bourgeois de Paris, 49 ; — (Georges de), s. de Beaumont, 49 ; — (Marguerite), 49 ; — (enfants), 48.
Croissance, 194.
Croix (la) (Nièvre, c^ne^ de S.-Germain-Chassenay), 69, 113.
Croix-aux-Morts (la) (Allier, c^ne^ de Fleuriel), 22.
Croix-Bureau (la), 103.
Croix-des-Bois (la) (Nièvre, c^ne^ d'Avril-sur-Loire), 62, 74.
Croix-d'Or (la) (Nièvre, c^ne^ de S.-Pierre-le-Moûtier), 61.

Croizier (Élisabeth), 114; — voir Croisier.
Cropichot (le bois), 131.
Cros (le), 87.
Cros-Roland (le), 127, 129.
Crot à la Doue (étang du), 73.
Crot-au-Prêtre (le), 62.
Crotière (dime de la), 109.
Crots (les), 104.
Croux (la), 120.
« *Croyzère* » (la), 126.
Crozat (le), 92.
Croze (la), 153.
Crozet (Gilbert), 209.
Cuci. Voir Cusset.
Cueillat (cnes d'Étroussat et d'Ussel), 24, 32, 34, 35, 37, 39, 40, 41, 43.
Cuirassiers de France (colonel des), 94.
Cuissot (l'abbé), 7.
Culan, 190.
Culant (Benoîte de), veuve de Yves Beraud, 177; — (Charles de), 110; — (Claude de), 114; — (Élisabeth de), femme de Jacques de Dreuille, 120; — (François de), avocat en la sénéchaussée, 8, 200; — (François de), s. de Laugère, conseiller au présidial, 16; — (François de), s. de Laugère, trésorier de France (différent du précédent?), 52, 80; — (François de), s. des Hérards, 114; — (Gilberte de), femme d'Antoine Charreton, 204; — (Jacques de), 114, 115; — (Jean de), s. de Laugère, 17; — (Louis de), s. de la Palisse, 138; — (Marie de), 114.
Culant de Puy-Rambaud (M. de), 121.
Culhat. Voir Cueillat.
Cuny-Duvergé, 6.
Cupif (Pierre), 191.
Curton, 127.
Cussac, 38.
Cusset, ville, paroisse, etc., 88, 97, 102, 104, 105, 107-109, 147-151, 153, 155, 156, 161, 163, 171, 178, 181, 183, 187, 188, 191, 196, 206, 207; — bailliage et prévôté, 83, 88, 89, 95, 97, 103, 105, 107, 138, 139, 150, 152, 153, 156, 160, 162, 164, 181; — abbaye Notre-Dame, 87, 95, 103, 10, 107, 114, 150; — mesure, 82, 04, 109; — vignoble, 88; — dépôt de sel, 161; — district, 207; — tribunal du district, 168; — socité populaire, 163.
Cybert (dame) veuve d'Antoine Bouchain, 105.
Cymitière (Arhodus), 206; — ou Symitière (Jean), 206.
Cyrille (saint), 4.

D

Dabetz (Bernard), 81.
Dabin (Jean), 27; — *voir Abin (d')*.
Dacbert (Girard), s. de Bosredon, 82.
Dachers (moulin des), 187.
Dachier (François), 187; — (Marie), veuve de G. Martin, 109; — (Ponthus), 187.
Dacroux (Michult), 83.
Dagan ou Dagant (Étienne), 106, 108.
Dagonnyn, 46.
Dagulhon (Michel), 108.
Daignet (Nicols), 121.
Daing (Benoît), 106.
Daize, 56.
Dalbost ou *ChezDalbost*, 151, 153.
Dalips (Antoine), 40.
D'Allier (Jean), 165; — (Julien), 161.
Dalliers (les), 16, 170, 172.
Dalodière (Anne), femme de Cl. de S.-Aubin, 52.
Dalon, 192.
Damas (Léonard), 187; — (Louis [de]), 111; — (Patrice), 54; — (Robert [de]) 110, 111; — (Robert [de]), aïeul du précédent, 111.
Damas (Syrie), 100.
Damet (Marguerite), 165.
Damours (Jehan, 121.
Dampierre (Guyde), 18.
Dampierre, 155.
Danglos (Jacques), marquis d'Héronval, 145.
Danictières, 133.
Darbon (Jean), 127, 129.
Darbout (Charles), 132.
Darfourt (André), 147; — (Guillaume), 147.
Darson de Laudan (Jacqueline), veuve de J. Lebel, 41.
Dary, 54, 55.
Daubert (Jean), 33, 40.
Daubost (Annet), 209.
Daudin (Jean), 46.
Dauphant (André), 199.
Dauphant, 199.
Dauphin (Beraud), s. de Combronde, 154; — (Guichard), s. de Jaligny, 66; — (Jean), 208.
Dauphine, femme de G. Guérillon, 160; — (Françoise), femme de Gui d'Amboise, 154.
Daval (Gaspard), 140.
Davauds (les), 197.
Davaux (Claude), 179.
Davenières (Jean), s. de Chirat, 110.
David (Jean), sergent, 37; — (Jean), s. de Paraize, 64, 71; — (Simon), 148.
Dayat (Antoinette), veuve de P. Boyron, 151, 152; — (Gilbert), 151.
Debard (Nicolas), 8.
Debiers (Henri), 60.
Debor, 173.
Debournoux (Jean), 115.
Decante (Guillaume), 70.
Dechabre. Voir Chabre (de).
« Déchaize » (Jean-Louis), s. du Cluzeau, 203.
Dechaulme (Simon), 71.
Décimateurs de Créchy, 169. Voir Dimes.
Décize, 61, 69.
Declaustre (Barthélemy), 108; — voir Claustre (de).
Décollons. Voir Coulon (de).
Decolons, 75.
Decorps (Gilberte), femme de N. Clémand, 212.
Decortis ou Decourtis (Antoine), 42, 44, 45.
Decortis (Mathé), 42; — (Pierre), 37.
Decoulède (Nicolas), 115.
Dédier (Pasques ou Pasquet), 19, 30.

Defay (Nicolas), 79.
Deformé, 5.
Defoy (Anne), femme de J.-M. Dutroncy, 204; — (Marie), femme de J. Renaud, 204.
Défrichement, 81.
Degand (Jacques), 10.
Deguet (Gaspard-Louis), 204.
Delabussière. Voir Labussière.
Delachèze (Georges), 180.
Delacorne, 72.
Delacouture (Joseph), 173.
Delacroix. Voir La Croix (de).
Delageneste (Antoine), 161; — (Claude) [avocat], 170; — (hon. homme Claude), 166, 179; — (Claude), huissier à Varennes, 168, 172; — (Claude), maître de poste à S.-Gérand-le-Puy, 167; — (Claude), notaire à Marseigne, 198; — (Claude), femme de J. Billard, 165, 181; — (François), s. de la Garenne, 211; — (Gilbert), curé de Varennes, 164; — (Gilbert), s. des Rondets, 179; — (Jean), 161, 166; — (Marie), veuve de J. Heuillard, 144; — (Sébastien), 170; — (Toussaint), s. de Fontrose, 179.
Delahaye (Antoinette), veuve de N. Bron, 191.
Delaire (Antoine), 129; — (Claude) (deux personnages différents, contemporains), 106, 109; — (Jacques), 168; — (Marie), femme de G. de Chazerat, 181; — (Pierre), dit Tabarin, 106.
Delan, 121; — (Jean), 148.
Delaplanche (François), 177; — voir La Planche.
Delapré (Gilbert), 64.
Delaroche (André), 178; — (Jean), écuyer, 161; — (Jean), pâtissier, 178.
Delaron (François), 188.
Delarue, 201; — (Reine), femme de Ph. Pellisson, 178.
« Delaulme » (Claude), 142.
Delaunay (Jean), 141; — (Marie), veuve de R. Roussel et femme de J. Febvrier, 182.
Delbaisse (Antoine), 10.
Deléage (la lame), 120.
Delesvaux (Jean), 39; — (Philippe), 168.
« Delevaud» (Hugues), 207.
Délibérationsdes habitants de Cusset, 156; — du bureau du collège de Moulins, 6
Delin (Gilbet), 77.
Delode, 140.
Delorme (Mihel), 177.
Demares (Antoine), 50.
Demay (Gaspard), s. de Termont, 189; — (Jean), s. de la Villederie, 189.
Demazilles (Antoine), 140.
Demissier (Françoise), femme de G. de Vict-Ponpibaud, 150; — (Pierre), 150.
Demontillet Jean), 135.
Demoret (Jean de), 191; — (Luce de), 191.
Demoret, 8, 92 161, 191.
Deneuille (cant de Chantelle), 32, 34, 37-39, 41, 2, 44, 46, 173.
Deneys (ou *de Ieys)*, tènement, 125.
Denis (Perrette), 58.
Denis de Cauebec, 19.
Denise, femmede Brandin de Vilette, 18, 21.
Denison (Jean), 14.
Denizebet (Grad), 141.
Denozier (Claude), 144; — (Marie), femme de N. Aubery, 144; — (Pierre), 144 — voir Nozier (de).
Denys (Jean), 21.
Depalles (Claude), 200.
Déperier (Henri), 117.
Depons. Voir Pons (de).
Deport (Pierre) 188.
Deportet (Jean, 193.
Deretord, 162.
Dereure (Antoine), 133; — (Michel), 133.
Dérolineau (Jean), 9.
Des Allots (Antoine), 39; — (Jean), 40; — (Marguerite), 39; — (Philippe), 172; — (Pierre), 39; — (Pierre), s. deBoulevin, 28.
Desaymard (Jean), 191.
Desbordes (Gilbert), 9; — (Marguerite), 210.
Des Bordes (Mayet), 121.
Des Bos (Antoine), 111; — (Pierre), s. des Ormaiz, 111.
Desboudards (Pierre), 123.
Des Bourbes (Jeanne), femme de Guichard de Sone, 126; — (Philibert), 126.
Des Boyaulx (Philippe), veuve de Jacques de Fins, 118, 120; — (Pierre), s. de Coulombière, 119.
Des Brandons (Marguerite), femme de Gilbert de La Borde, 39.
Desbrest (Antoine), 152, 153; — (François), s. de Fontaine, 111.
Desbrestz (Claude), 109.
Des Bruyères (Louise), veuve de Jean Turgis, 14.
Des Chaises. Voir « Déchaize ».
Deschamps (Denis), 188; — (Jacques), 210; — (Jean), huissier à Moulins, 184; — (Jean), lieut. général de la châtellenie de Montluçon, 142.
Descharnes (Jeanne), veuve de J. Assolant, 41.
Deschatres (Marie), veuve de D. Bergerot, 31.
Deschaumes (Louis), 35; — (Nicolas), 23; — (Philippe), 39.
Des Chiens (Marguerite), veuve de Michel de La Chasseigne, 58.
Deschier (Jean), s. de Rouere, 205.
Deschiers (Pomponne), 173.
Descloux (Pierre), 67.
Descourcières (Pierre), 59.
Descourtis. Voir Decortis.
Descoux (Charles), 14.
Descullan (Louis), 107. Voir Esculent.
Des Ecures (Jeanne), veuve de M. de Dreuille, 114; — (Gilbert), s. de Sanssat, 179.
Des Forges (Antoine), 43; — (Gabriel), 36, 40; — (Gilbert), 37.
Desforges (Pierre), 57.
Des Galois (Gilbert), s. de la Tour, 192; — ([J.-B.]), s. de la Tour, 193; — (Pierre), s. de la Tour, 161; — voir Gallois.

Des Goutes (Gilbert), 15.
Desgouttes (Léonnet), s. du Péage, 79.
Des Greniers (Pierre), 176.
Deshayes (Marie), femme de J. Berier, 178.
Des Hors (Thévenin), 148.
Desjardins (François), 136.
Des Jonchères (Claude), religieuse à Cusset, 103.
Des Maignoux (Jacques), s. de la Garde, 39.
Desmarin (Pierre), 180; — (Thérèse), femme de F. Aumaistre, 173.
Des Mazels de Monteillet (Hugues), 197.
Desmeurs (Claude), 129.
Desmoulins (Gilbert), s. de Villars, 155.
Des Naux (Barthélemy), 176; — (Bienvenue), femme d'André de Beaucaire, 176.
Des Noix (Berthomier), 124; — (Gabrielle), 103; — (Jeanne) 103.
Desnottes (Charles), 83; — (Jacques), 49.
Des Ormes (Jeanne), femme d'H. de Chaussaing, 87.
Des Palles (Nicolas), s. du Lact, 47.
Despinat (Claude), 184.
Despineu (Gaspard), 164.
Des Places (Gabriel), 132.
« *Desplans* », 155.
Desprez (Louis), 46.
Desprouvers. Voir Provers (de).
Des Prugnes (Ysabeau), 204.
Desréaux, 195.
Desrolines (Antoine), 120; — (Constantin), 122; — (Françoise), veuve de L. Lemaire, 175; — (Jean), 122.
« Desrolline » (Suzanne), femme de P. Boutet, 190.
Desrues (Jean), 113.
Dessous-Saint-Jean (rue), à Moulins, 8.
Des Touches (L.-J. Lemenant, s.), 211.
Destrapière (Jean), 189.
Destrapières (Guillaume), 11; — (Jean-Baptiste), 10.
Desvarennes (Gilbert), 128.
Desvernois (Claude), 110.
Deterne (Catherine), 195.
Deternes (Pierre), 22.
Deusme (Catherine), femme de J. Burelle, 193.
Deux-Chaises, 79 160.
« *Deux Gordz* », 176.
Devaulx, 137; — (Claude), s. de Villemont, 203; — (Guillaume), 129; — (Jeanne), femme de Cl. Morel, 163; — (Pierre), 129.
Devaux (François), s. des Aragons, 179; — (François), marchand (différent du précédent), 179; — (Gilbert), s. du Cos-Richard, 179; — (Henri), s. des Aragons, 179; — (Pierre), s. des Aragons, 179; — voir Vaulx (de) et Vaux (de).
Devaux (dime de), 138.
Devilliers (Jean), 123.
Desprès (Louis), 65.
Dessoudé (Antoine), 65.
Deyte (la), 158.
Dhéré (Madeleine), 59; — (Pierre), 59.
Diannyère (Antoine), 170; — (Jean), 163, 164, 170
Dière (Étienne de), 56.
Digoine (Claude-Ferdinand de), 115; — (Marie-Catherine-Françoise de), femme de G.-A. de Dreuille, 115.
Digue de l'Allie, 107.
Dimes et dimeurs (pièces diverses relatives aux), 6, 14-18, 20, 21, 23-28, 30, 32, 35, 36, 42, 46, 48, 66, 67, 70, 71, 73, 74, 79, 87, 97, 104-107, 109, 112, 131, 132, 136, 137, 150, 160, 161, 167, 169, 180, 182, 186, 189, 190, 198, 203, 204, 207. Voir Décimateurs.
Dinet (Jacques), s. des Dalliers, 170; — (Jean) l'aîné, tanneur à Varennes, 169; — (Jean) le jeune, tanneur à Varennes, 167; — (Jean), s. des Dalliers, 164, 172; — (Jeanne), femme de Cl. Parchot, 173; — (Louis), 172; — (Madeleine), veuve Poncet, 164, 167; — (Mr), 44.
Diou, 109, 110, 202.
Distributions des prix, 6, 47.
District de Cusset, 207; — de Montluçon (tribunal du), 198; — de Moulins, 202.
Dobeilh (François), lieutenant général en la sénéchaussée de Bourbonnais, 201. Voir Obeilh (d').
Dobins (Jean), 9.
Dochie (Jean), 83.
Doctrinaires. Voir Moulins.
Dodin (pré), 145.
Doit (Claude), 180.
Doize (Gabriel), 39.
Dollet (Louis), s. de Chassenet, 63, 77.
Domaine de Bourbonnais, 1, 12, 89, 132, 135.
Domaine royal (bail), 185; — (usurpation), 74.
Dombry (Jeanne), femme de N. Burin, 63.
Domestiques (gages de), 195.
Dominicains de Moulins, 115.
Dominique de la « Gaudière » (Marie), veuve de R. Aubery, 52.
Domperon, 149.
Dompierre, 109, 110, 128, 129, 197, 202.
Domyno (Pierre), 70.
Donet (Jeanne), femme de A. Bonay, 184.
Donjean (Françoise), femme de B. Chaillo, 199; — (Gilbert), 178.
Donjon (le), 130, 140, 189, 206, 207.
Donzi (Étienne), 101.
Donziais, 69, 143.
Doradour (J.-B.), 188.
Dorat (Anne), veuve de J. de Champfeu, 165, 168; — (Marie-Silvie), femme de C. Panay, 176.
Dorat, de Châtelus, 44.
Dordet (Marie), veuve de G. Aujohannet, 182.
Doriat (Denis), s. de Boutéon, 46.
Doridant (Barbe-Françoise), veuve de Ch. Legroing, 49.
Dorne (Catherine de), femme de Th. de Bonnay, 184; — (Jean de), s. de Cordebœuf et de Togue, 164, 166; — (Jean de), s. de Corde-

bœuf, maître des eaux et forêts de Bourbonnais, 112.
Dornes (Florimont de), 109.
Dornes, 6, 9, 12, 13, 164, 199.
Dosche (François), 211.
Douagues (Antoine), s. des Chaumes, 60.
Douai (siège de), 145.
Doucheffol (Guuillaume), 81.
Dou Consort (Guillaume), 81 ; — (Hugues), 81 ; — (Rose), 81.
Doue (l'étang du crot à la), 73.
Douet (Barthélémy), 39 ; — (Gilbert), 55 ; — (Philibert), 58.
Douillon (Adrien), 31.
Doujat (cours), à Moulins, 162.
Doulouvre, 21-23, 38-40, 43.
Doultre (Pierre), 172.
Douzon (Mr de), 24, 174, 189. Voir Du Buisson.
Douzon, 28, 33, 36, 41, 42, 47, 110.
Doyat (André de), 94 ; — (Catherine de), femme d'Aubert Du Chaussin, 87 ; — (Gilbert de), 87 ; — (Jean de), gouverneur d'Auvergne, 87 ; — (Jean de), différent du précédent, 87.
Doyet, 206, 212.
Dravel (Gilbert), 131.
Dreu (frère), frère mineur, 18.
Dreuille (André de), s. d'Issard, 113, 114 ; — (Antoine de), 114 ; — (Claude de), fils de Jacques et de Marie Aubery, 114, 116 ; — ([Claude] de), s. d'Issard, 117 ; — (Claude-François de), s. de Chéry, 115 ; — (Éléonore de), religieuse à Charenton, 114 ; — (François-Hyacinthe de), chevau-léger de la garde du roi, 10 ; — (François-Hyacinthe de), s. d'Avril, 65, 69, 76 ; — (François-Sénetaire de), s. de Bloux, officier d'infanterie, 53, 60, 63, 115, 117, 119 ; — (François-Sénetaire de), [s. de Dreuille et de Châtenay], 114, 120 ; — (François-Sénetaire-Hyacinthe de), [s. d'Issard], 115 ; — (Gilbert de), s. de Grandchamp, capitaine au régiment de Navarre, 115, 198 ; — (Gilbert-Amable de), capitaine au régiment de Monaco, 115 ; — Jacques [II] de), 114 ; — (Jacqus III de), s. d'Issard, 113, 114, 19 ; — (Jacques IV de), s. d'Issad, 113-117 ; — (Jacques V de), 14-118, 120-122 ; — (Jacques VI le), capitaine d'infanterie, 198 ; — Jacques de), s. de Villeban, 114 ; — [Jacques-] François, comte de), s. de Bloux, 115 ; — (Jacques-Sénetaire de), s. d'Avril, 62, 69, 77 ; — (Jean-François de), 114 ; — (Jeanne le), femme de Jacques Chauvelin d Richemont, 115, 117 ; — (Louis de), femme d'Alexandre de La Poche, 35 ; — ([Marie ?] de), 115, 16 ; — ([Marie-Amable ?] de), 7t ; — (Marie-Françoise de), femme de Claude-François de Dreuille, 115 ; — (Mayeul de), 114 ; — Philippe de), 114.
Dreuille, fief, 113, 114 ; — forêt, 113.
Drifford (Jean), 193.
Droingt (Pasquet), 55. — (Pierre), 207.
Droits seigneuriaux é Dompierre, 110 ; — de Livry, 7. ; — de la Palisse, 135 ; — de Pierrefitte-sur-Loire, 139, 140 ; — de Villelume (Nièvre), 76.
Droiturier, 125, 127, 29, 130, 132, 133, 138, 139, 173.
Drollin (Pierre), 47.
Druet (Antoine), 68.
Dubois, 65 ; — notaire, 56 ; — (Gabrielle), veuve de Léonard Boulzaud, 56.
Du Bois (Jean), 112.
Dubost (François), 20 ; — (Gilbert), 190 ; — (Guy), 125 ; — (Louis), 205 ; — (Sybille), veuve d'Héraut de La Motte, 126 ; — voi Bost.
Dubouchet (Jean), 190.
Du Bouys (Jacques), 143 ; — (Jean), 143.
Du Boyault (Guyot) 66 ; — (Philippe), 66.
Dubreuil (Marguerite), femme de J. Brunau, 210.
Du Breuil (Étienne), 124 ; — (Guillaume), 124 ; — voir Biolet.
Du Broc (Charles-Arnauld), s. de Chabé et de Villelume, 59, 63, 65, 66, 73, 76 ; — (François), s. de Segange, 76 ; — (Guillaume-Antoine), s. de Segange, 76 ; — (le chevalier), 76.
Du Buisson ou Du Buysson (Alexandre), s. de Chaumardy, 124 ; — (André), 37 ; — (Antoine), échevin de Moulins, 8 ; — (Antoine), élu à Chantelle, 177 ; — (Antoine), différent des précédents, 44 ; — (Charles), président en l'élection de Gannat, 32 ; — (Charles), s. de Mirebeau, 114 ; — (Charles), s. de Mont, président en la sénéchaussée, 26, 40 ; — (Denis-Michel-Philibert), comte de Douzon, 110 ; — (Emmanuel-Pierre), s. de Puy-Digon, 171 ; — (François-Sénetaire), comte de Douzon, 110 ; — (Henriette), 171 ; — (Jean), avocat en la sénéchaussée, 176 ; — (Jean), lieutenant au présidial, 20 ; — (Jean), trésorier de France, 14, 17 ; — (Joseph), s. de Montchoisy et la Jonchère, 124 ; — (Marie), [femme de N.-L. de Villelume ?], 40 ; — (Marie), veuve de F. de Culant, 52 ; — (Marie-Louise), 114 ; — (Philibert), s. de la Cave et de Mont, 9, 23 ; — (Philibert), s. des « Hays », 114 ; — (MM.), ss. de la Cave et de Mont, 45 ; — notaire, 38 ; — voir Douzon et La Cave.
Du Chadefaux (Étienne), 157.
Duchallier (Gilbert), 80.
Du Chastel (Françoise), veuve de Gilbert de Palladuc, 149.
Du Château (Pierre), 122.
Du Chaussin, Chaussain, ou Chossaing (Antoinette), femme d'Hector de Séneret, 88 ; — (Aubert), 87 ; — (Bertrand), 88, 92, 94, 102, 108 ; — (Hector), 87, 92, 94 ; — (Henri), 87, 92, 94 ; — (Humbert), 94 ; — (Isabelle), femme de J. de Beauloys, 92 ; — (Jean), 86, 87, 92, 94 ;

— (Jeanne), femme d'H. de Montmorillon, 92 ; — (Raoul), 86, 94 ; — (Rollet), 102 ; — voir Séneret ; — (la dame), 93, voir La Fin (Magdeleine de).
Duchesne (Gilbert), s. du Rosay, 173 ; — (Gilbert), s. du Rosay et de Barnier, 168, 169, 173 ; — (Jeanne), femme de J. Burelle, 173 ; — (Marie), femme de Ph. Delesvaux, 168.
Duchon (Bernard), 132 ; — (Jean), 131 ; — (Pierre), 132.
Du Clédat (Marie), femme de F. de Troussebois, 36.
Ducléroir (Jacques), 203 ; — (Jean), 203.
Du Clusier. Voir Cluzier (de).
Du Crostz (Françoise), femme de J. de La Brosse-Morlay, 201.
Ducrot (le pré), 54.
Du Deffand (Angélique), femme de G. de Chantelot et de L. Du Lis, 201.
Duellistes, 200.
Dufort (Abraham), s. du Clost, 131 ; — (Charles-Claude), 132 ; — (François), s. de la Motte-de-Joux, 134.
Dufour, 195.
Dufraisse (Guillaume), 25.
Dufresne (Pierre), dit Pisse[illegible], 128.
Dugat (Joseph-Annet), s. d[illegible] Chaize, 124.
Dugeon, 30.
Du Goutet. Voir Aubery.
Du Greffier. Voir Châtillon.
Du Grenier (Claude), 128 ; — (François), 128 ; — (Gilbert), 128.
Du Grippel (le s[r]), 108. Voir Pons.
Dugué (Lionet), 128, 133 ; — (Sébastienne), veuve de J. Reynaud, 42, 44.
Duguet (Jean), s. des Graviers, 134.
Dujoux (Claude), 198.
Dulaurens (André), 116.
Dulignier (Nicolas), 183.
Dulion (Catherine), femme de P. Duverger, 193.
Du Lis (Louis), baron de Poiseux, 201.
Du Lyon (Antoine), 78.
Du Lys (Simon), 9.
Dumas (Jean), 9 ; — (Philibert), 9.
Du Mazeau, 35.
Du Mazet (Chatard), 87.
Dumeix (Jean), 10.
Du Monceau (Jea), 122.
Dumons, 44.
Dumont ([André], 195 ; — (Hippolyte), 131 ; — Jean), s. de Mont et la Cave, 47 ; — (Philiberte), femme de J. Roy, 69.
Du Monteil (Antoine), s. de la Feuillade, 93.
Du Montet (Léonard), 53.
Dumorier (Claude 182.
Du Moustier (Clade), 54 ; — (Lancelot), 54.
Dun-le-Roi, 207.
Du Nozet (Louis) s. de S.-Andelin, 55.
Dupéron (André), 164 ; — (François-Léonard), 164.
Du Peschin (Isabeau), 177 ; — (Jacquette), femme le Bertrand de La Tour, 47.
Dupin (Charles), 1[illegible]
Du Plaix (Marie), 103.
Duplan (Claude), 103 ; — (Pierre), 103.
Du Plessier (Bare-Louise), femme de J. de Badier, 145-147.
Du Plessis (Louis 147 ; — (Pierre), 147.
Duplessis-Châtillon (Marie-Félicité), veuve de F.-A. de Chabannes, 136.
Du Plessis-Praslin. Voir Choiseul (César de).
Dupont (Charles), s. de la Ra, 166.
Dupous (Michel), 35.
Du Poys (Claude), 99.
Du Prat (Augustin-Jean-Louis-Antoine), comte de Barbançon, 146.
Dupré (Jacques), 121, 139 ; — (Jean), marchand, 128.
Du Pré (Jean), s. dud. lieu, 53.
Dupré (Léon), s. de la Meignée, 130, 133 ; — (famille), 133.
Du Puy (Claude), de Vayotz, 127.
Dupuy (Hélène), veuve de J.-B. Doradour, 188 ; — Jean), lieut. en la châtellenie de S.-Gérand-de-Vaux, 161, 178 ; — (Jean), s. de « Malmons », 87 ; — (Jean) (différent des précédents), 61.
Du Puy du Fou (René), 129.
Dupuys (les), 166.
Durand (Jean), médecin, 9 ; — (Jean), s. de la Croizette, 40 ; — (Jean) (différent des précédents), 62 ; — (Jacques), 61 ; — (Pierre), 61.
Duranthon (Jeanne), femme de J. Chaumont, 205.
Duras, 158.
Durdat, 183.
Duret (dom), prieur de S.-Pierre-le-Moûtier, 73 ; — (Claude), 116 ; — (Jean), 12.
Duret Belin, 125.
Durets (les), 132.
Durfort de Lorge (Guy de), duc de Randan, 107, 146.
Du Riage (M[r]). Voir Champfeu (Gilbert de).
Durin (Geneviève), femme de Cl. Dujoux, 198 ; — (Jean), 198.
Duris (Élisabeth), femme de P. Chenaud, 206.
Durmignat, 183.
Du Rosier (Antoinette), femme de Chr. de Chalmazel, 96, 97 ; — (Marie), 96 ; — (Pierre) (deux personnages ?), 96.
Durot (Antoine), 120.
Durtal, 167.
Du Rutin (Pierre), 119, 120.
Durye (Claude), 9 ; — (Jean), 71 ; — (Mathieu), 9 ; — avocat à Moulins, 75.
Durzy (Simon), 158.
Du Saix (Antoine), 94 ; — (Antoine-François), 93-95 ; — (Claude), s. de Rivoire, 90, 93-95, 103, 106, 108, 150 ; — (Claude), s. de Ressin et Rivoire, père d'Antoine-François, 94 ; — (Claude), ancêtre des précédents, 94 ; — (François), 94 ; — (Jean), s. de Baneins et de Rivoire, 94 ; — (Jean), s. de Noailly, 93, 94 ; — (Jean), dit de la Roche, 93, 95 ; — (Jean-Advoué), 93 ; —

(Jeanne), femme de Chr. de Talaru, 94, 95, 99; — (Jeanne), femme de Ph. de Molles, 94; — (Marie), femme de G. de Bayard, 94; — (Simonne), femme de J. de La Queuille, 94, 95.
Du Saray. Voir Dussaray.
Du Saulzay (Marie-Laurence), femme de N. Chacaton, 199; — (Philibert-Annet), s. des Fontaines, 203; — voir Saulzay.
Du Serre du Rivail (Balthazar), s. de la Bastisse, 79.
Dussaray ou Du Saray (Anne), femme de F. Bardonnet, 163; — (Claude), 211; — (Claude), avocat, 108; — (Jean), 211; — (Laurent), 97.
Dussaray de Vignolle (Claude), 163.
Duteil (Louis), 41.
Du Tillet, capitaine des gardes, 93.
Du Tremblay (Pierre), 19, 37.
Du Treuil (Pierre), 16.
Dutroncy (Jean-Marie), 204.
Du Verger (François), 95.
Duverger (Paul), s. des Joberts, 193.
Du Vergier (Marie), femme de G. Godard, 58, 74.
Du Verne (Marguerite), veuve de J. Potty, 141. Voir Verne (de).
Du Vernet (François), 176; — (Louis), 177; — (Pierre), 102.
Du Verney (Gautier), 123.
Du Vignaud (Colas), 140.
Duyllon (Simes), 143.
Dyain (Pierre), 125.

E

Eaux et forêts de Bourbonnais (maîtres des), 89, 112, 113.
Ebrard (Jeanne), femme d'A. Blot, 83.
Ebrard. Voir Abrart.
Ébreuil, 160, 167, 178.
Écalis (les), 211.
Échassières, 33, 142.
Échelettes (les), 112, 178.
Écherolles (les), 111.
Echiat. Voir Eschiat.
Eckart, 6.
École, 143, 189.
Écoles de Pierefitte-sur-Loire, 139; — charitables de Moulins, 51, 52; — voir Collège.
Écolette, 37.
Écu de France (logis de l'), à la Palisse, 131.
Effiat (Mr d'), 201.
Effiat, 84, 93.
Église (l'), terroir, 124.
Eguières (prés les), 79.
Elpic (Élie d), femme de J. Pailhas, 86.
Embrasses (les), 201, 206.
Embrun (archevêque), 140.
Emonnot (Sinon), 137. Voir Esmonnot.
Ennezat, 210.
Éperon (l') (Allier, cne d'Yzeure), 15; — (l') (Nièvre, cne de Druy), 61.
Éperon d'or ordre de l'), 179.
Épigeards (les), 172.
Épinacières (les), 21.
Épineuil, 160, 177, 185.
Épineux (chaumes d'), 173.
« Epistres de Lancellot » (les), 90.
Éponges (les), 102.
Équilly, 115.
Ermengarde femme de Jean Reine, 21.
Esbaudy (Louis), 10.
Esbreuilles (Jean d'), s. de Poilfou, 139.
Escars (Diane d'), femme de C. de Caussade, 207; — (François d'), s. de la Vauguyon, 108, 111; — (Jean d'), 108, 122.
Eschiat, 21, 37-41, 43, 45.
Escorailles (Charles d'), 10; — (Étienne-Marie, mis d'), 59, 60, 63, 66, 73, 74, 76, 77; — (François d'), 57, 6, 65, 67, 69, 70, 72, 73, 76; — (François-Philippe, mis d'), 57, 9 (?), 72, 73; — (Jourdain d'), 64, 69-72, 75, 76, 143; — (Philippe d'), 72.
Escotay, 97.
Esculent (Pierre d'), 102. Voir Descullan.
Escurolles, 70.
Esguillon (Charles), 86.
Esmelin (René), 124.
Esmonnot (Jean), 129. Voir Emonnot.
Espagne (roi d'), 150.
Espinasse (Marguerite d'), dame du Greffier et de la Palisse, 125, 126. Voir Lespinasse.
Espinasse (Allier, cne d'Espinasse-Vozelle), 209, 210; — (l') (Loire, cne de S.-Germain-l'Espinasse), 87, 88, 92.
Espinette (Mathieu), 13.
Estaing, 86.
Estienne (Claude), archer de la maréchaussée, 109; — (Claude), marchand à Molles, 104, 109; — (François), procureur au présidial de Moulins, 162; — (Gilbert), 104; — (Louis), s. de Champ-Follet, 170, 173; — (Pétronille), femme de Bonnet Bardonnet, 162.
Estivareilles, 163.
Estivaux, 153, 185.
Esveillé (Gilbert), 68.
Étienne, chanoine de Chantelle, 17; — prieur de Souvigny, 11; — (François), bourgeois de Neuglise, 168; — d'Aschiroz, 125; — de Taxat, 22; — Falai, 21.
Étroussat, 29, 31, 32, 84, 189.
Eudes de Bourgogne, [sire de Bourbon,] 18.
Évaux, 17, 20, 36, 189.
Évron (abbaye d'), 150, 159.
Évry (d'). Voir Brunet d'Évry.
Évry-les-Châteaux, 193.
Excommunication, 19.
Expert (Marguerite), veuve de P. Deport, 188.
Eymard (Antoine), 188.

F

Fabert (Angélique), femme de F. d'Harcourt, 94.
Fabre (Jean), 126.
Facier (Charles), 64; — (Gilbert), 70; — (Jean), curé du Veurdre, 63, 64; — (Jean), dit Buretheau, prêtre, 70, 71; — (Jean), dit Guc-

lault, 54 ; — (Jérome), 56 ; — (Louis), 54 ; — voir Fassier.
Fagon (Guy-Crescent), 189.
Faige (la), 165.
Faillier, 120.
Falcon (Guillaume), 126.
Falconnet (François), 136.
Falconnière, 93.
Falgoux, 154, 156, 157.
Fallaix (Antoine), 130, 131.
Fallex (Mayet), 129.
Fallier (Anne), femme de F. Estienne), 162 ; — (autre ?), 44.
Fallot, 181.
Famille (conseil de), 89, 90.
Fanjoux (Jannet Leymard, dit), 24 ; — (Madeleine), veuve de Q. Bresson, 86.
Farinvillé, 169.
Farjonel (Antoine), 203.
Farjonnet (Gabriel), s. de Villefranche, 41.
Fassier (François), 66 ; — (Philippe), 55 ; — voir Facier.
Fatinges, 58.
Faucon de Ris (Charles de), 27.
Fauconnet (Marie), veuve de J. Delaire, 168.
Faugeroux (Gilbert), 46.
Faulchier (Antoine), 210.
Faulcon (Jean), 87.
Faulconnet (François), 112 ; — (Jean), notaire, 161, 165, 169, 170, 172 ; — (Jean), notaire (différent du précédent), 169.
Faulconnier (Claude), 79.
Faulquemont (Antoine), 166.
Faure (Anne), femme de F. Biotière, 81 ; — ou Favre (Anne), veuve de Th. Lelièvre, 31, 41 ; — (Antoine), 173 ; — (Gaspard), 135 ; — (Jean), 10 ; — (Pierre), 150 ; — (la veuve), 6.
Faverot (Claude), 132 ; — (Jacques), 80 ; — notaire, 90.
Favier (Suzanne), veuve de J. Vernin, 161.
Favre. Voir Faure.
« Fay » (bois de la), 183.
Faye (la) (c^ne^ d'Arfeuilles), 87, 94, 97 ; — (la) (c^ne^ de Theneuille), 177 ; — (la) (c^ne^ de ?), 175.
« Fayes » (bois de), 92.
Fayetard (Bonnet), 207.
Fayetière (Catheine de), femme de Cl. de Buffevet, 95.
Fayole (Gilbert), 189.
Feaux (les), 203.
Febvrier (Jean), 82.
Feillet (Louis), 0.
Féjard (Jacques) s. du Riage, 203.
Feline (la), 113.
Félines, 93, 101.
Félix, 52.
Felletin (tapisserie de), 91, 100.
Feuiers, 95.
Fenoyl (Pierre de, s. de Serezin, 97.
Ferault (André) 80.
Ferdeau, 75.
Fermes (recette de), à Moulins, 173.
Ferrand, 61 ; — J.-B^te^), 180.
Ferrant (Bernard, 176.
Ferrechat (Hugues), 66.
Ferrier (Anne), femme de P. Martin, 211.
Ferrière (Allier, ^ne^ de Buxières-les-Mines), 205 ; — (c^ne^ de la Chapelle-aux-Chasses), 52, 201, 164.
Ferrières (Annette), 157 ; — (Guyot de), s. de Bagaz, 88, 92.
Ferrières (Allier, cant. du Mayet-de-Montagne), 17, 183, 201 ; — (les) (c^ne^ de Néris ?) 40 ; — (Indre, c^ne^ de Sassierges), 158.
Ferron (Claude) 171.
Ferrus de Venrange (Barthélemy-Hugues de), 146.
Ferté-Chauderon (la), 64, 66, 74, 76, 145, 189, 190.
Ferté-Hauterive (la), 170.
Fesvre (Damien) 15.
Fête-Dieu (procession de la), 133.
Feuillade (la), 93.
Feuillerouse, 143.
Feuilles de route, 163.
Feuillouse (bois de la), 166.
Feulhon (Marceault), 140.
Feurs, 96.
Feydeau (Claude, 20 ; — (François), s. de Marcelaige, 165 ; — (Gabriel), s. de Chapeau, 111 ; — (Gilbert), s. de Rochefort, 191 ; — (Jean), s.. de Rochefort, 51 ; — (Marguerite), veuve de L. Semyn, 80 ; — (Pierre), s. de Lépaud, 113.
Feynier (Giron de), 87.
Filiastre (Catherine), veuve de P. Devaux, 179.
Fillastre (Jean-Baptiste), 32.
Fillet (Antoine), s. des Bruyères, 67.
Fin (la), 165, 169.
Fins (Jacques de), 118.
Fins, 10.
Flacos, 117.
Flandres, 91.
Flandres-Infanterie (régiment de), 146, 151, 152.
Flayat (M^r^ de), 44.
Flèche (la), 8.
Flesselles (de), 6.
Fleurat, 95.
Fleuriel, 18, 19, 21-24, 34, 35, 37-41, 43, 46-48, 185.
Fleury-sur-Loire, 62, 63, 69, 74, 77.
Floré (Guyot de). Voir Ferrières (Guyot de).
Florence, 81, 90.
Floret ou *Floré* (paroisse et prieuré), 130, 132, 139, 198, 202, 203.
Floriacum, Fluriacum. Voir Fleuriel.
Flory (Jean), 46.
Flotte (la), 21.
Fognat, 18, 42, 176.
Foires et marchés, 92, 110, 113, 119, 131, 138, 140, 141, 162.
Foissey (Jean), 30.
Foix de Candale (Henri de), duc de Randan, 106.
Fols (les), 197.
Fomberg (Arnaud de), s. de Montcombroux, 111 ; — (François-Gabriel de), s. de S.-Allire, 40.
Fombert (Gilbert de), s. de Jarry, 52.
Foncelle (Étienne), 86 ; — (Guillaume), 84 ; — (Jeanne), 86 ; — (Marie), 86 ; — (Quintien), 86.
Foncelles (Mathieu), 8.
Font (la) (c^ne^ de Langy), 161, 163 ; — (la) (c^ne^ de Sazeret), 39 ; — (la), terroir à Taxat, 22.

Fontailler, 53, 56.
FONTAINE (Mr), 135 ; — (Espérance), femme de Mr de Mesgrigny, 135.
Fontaine (cne de Cindré), 111.
Fontainebleau, 93, 156.
Fontaines (les) (cne de Billy), 199, 203 ; — (cne de ?), 177.
FONTAIS (Gilbert de), s. de Champigou, 46.
Fontanelle (la), 105.
Fontarbin, 165-167, 170.
Font-Beurrier, 85.
Fontbonne, 57.
Fontbouillant, 185.
Font-Bourave, 18.
Font-d'Issard (la), 119.
FONTENEL (Étienne), 26 ; — (Jean), 34 ; — (Pasquet), 21 ; — (Philippe), 45, 46 ; — (Simon), 15.
Font-Grillet (la), 12, 13.
Fontloup, 56.
Font-Neuve (la), faubourg de Chantelle, 34.
Fontrose, 179.
FONTVERNE (François), 60 ; — (Gilbert), 55.
FONTYS (Pierre de), 118.
FORCADEL (François de), 69.
Foregles. Voir Fourilles.
FORENGE (Étienne Grange, *alias*), 123.
FORESTIER, 34 ; — (François-Marie de), s. de Villars, 62.
Forests (les), terroir, 83.
FORESTZ (Lancellot), 50.
Forestz-sur-Lyon, 111.
Forêt (la), terroir (Allier, cne de Bessay ?), 194 ; — (la), terroir (—, cne de Creuzier-le-Neuf), 148, 149 ; — (la) (—, cne de Liernolles), 178, 197, 206 ; — (la) (—, cne de Terjat), 142 ; — (la) (—, cne de Voussac), 39 ; — (la) (Puy-de-Dôme, cne d'Orléat), 78 ; — (la) (—, dime sur les paroisses d'Aigueperse, Bussière, etc.), 84, 85.
Forêtille (la), 142.
Forêts, 179, 184, 187, 189, 190, 193, 196 ; — d'Abrest, 141 ; — d'Avril, 62 ; — de Messarges, 112, 113, 119 ; — de Troncion, 179 ; — de Vauvre, 197 ; — de la Vauvre de Ris, 108 ; — de Voidelle, 160. — Voir Bois.
FOREZ (Jean, comte de 124.
Forez, 77, 96, 155.
Forge du Veurdre, 141
FORGES (Antoine), 103
Forges (les) (cne de Commentry), 194 ; — (les), fief et moulin (cne de Taxat-Senat), 33, 36-40, 43, 44.
FORMÉ, 7.
Forneaux, 126.
Fortery, 68.
Fortet (collège de), 48, 50.
« *Foucoudes* », 186.
Fouet (condamnation à), 200.
Fougère (la). Voir Fougères.
Fougères (les), 184.
FOUGEROLLES (Pierre de), 166, 183 ; — voir Lavieu.
Fougerolles, 99.
FOUGIÈRE (Gilberte), veuve d'A. Thévenet, 144.
Fougières, 181.
Fougis (les), 111, 163.
FOUILHOU (Guillaume), 67.
Foulet ou *Follet*, 53, 58 ; — (eaux minérales de), 163.
Fouletière ou *Folletière* la), 116, 117.
Foulgoux. Voir Falgoux
FOUQUET (François), 17.
Four (rue du), à Paris, 19.
Fourchaud, 162, 165.
FOURCY (Marie de), veuve d'A. Ruzé d'Effiat, 84.
FOUREST, 118 ; — (Antoinette), veuve de P. de Fontys, 118
FOURESTIER (Claude), 178 ; — (Fiacre), femme de Cl. Berry, 178 ; — (Nizi de Montgon, *alias*), 40.
Fourilles, 18, 21, 22, 24-27, 31-33, 37-42, 46, 48.
Fourillette, 37, 38, 43, 46.
Fournage (droit de), 19.
Fournaulx ou *Fourneaux* (les), 84-86, 106.
FOURNAY (Jeanne de), veuve de F. de Villeban, 118, 120.
FOURNERAT (Guillaume, 62.
Fournerion, 34.
FOURNERY, 7.
Fourneux, 190.
FOURNIER (Antoine), 162 ; — (Charles), 167 ; — (Charles), châtelain de Bellenaves, 10 ; — (Claude), fermier de Blanzat, 33 ; — (Claude), marchand à Langy, 166, 167, 171 ; — (Georges), procureur à Billy, 166, 167, 171 ; — (Georges), propriétaire à Langy, 167, 170 ; — (Gilbert), 68 ; — (Guyot), 70 ; — (Jean-Claude), 166, 167 ; — (Jean-Sulpice), 171 ; — (Sébastien), 167, 171 ; — (Vincent), 181 ; — DE QUINCY (Élisabeth-Cécile), femme d'H.-M. Charry de Beuvron, 184.
FOURNILLON (Élisabeth de), femme de F.-E. de Badier, 146 ; — (Jean de), 146 ; — (Suzanne de), 146.
FOURNILLON DE BUTERY (Antoine de), 146 ; — (François), 146 ; — (Jean-François de), 146 ; — (Marie), 146.
Fours banaux de la Palisse, 135 ; — de Pierrefitte-sur-Loire, 139.
FOUSSAT (Léonard), 124.
FOUSSIER (Michel), 10.
Foux [*-en-Créchy*], 171.
FRADE (Étienne), 124 ; — (Geneviève), veuve de P. Rogane, 124.
FRADEL (Gilbert), s. des Granges, 15 ; — (Isabeau), femme de J. de Lorme, 15 ; — (Jean), s. de Sanssat, 14, 15.
FRADET (Suzanne), 103.
FRADIER (Pétronille), 145.
Fragne (rue du), à Varennes, 166.
FRAIGNE (Bénigne de), 200 ; — (Étienne de), 200.
FRAILLON (Guillaume), 74.
Fraitey. Voir Fretay.
FRANCHESSE (Antoine de), 121. Voir Franchèze.
Franchesse, 186.
Francheville, 56.
FRANCHÈZE (Mlle de), 44. Voir Franchesse.
FRANÇOIS Ier, roi de France, 56, 88, 111, 139, 140.
FRANÇOIS RÉGIS (saint), 5.
Franc-Salé, 4. — Voir Sel.
FRANT (Guillaume), 47.

Frasnay, 65.
Fredel (tour), à Moulins, 51.
Frémignet (Hugues de), s. de Sindrat, 87.
Fréminville. Voir La Poix de Fréminville.
Frémois (Pierre, dit), de Rochedagoult, 22.
Frère (Jean), 145.
Frères des écoles chrétiennes de Moulins, 51, 52 ; — mineurs de Charlieu, 94.
« *Fresigneaud* » (le), 142.
Fressonnet, 97.
Fretay, 108, 124, 127.
Fretté. Voir Fretay.
Friand (Georges), 127, 128.
Friquet (Louis), 174.
Frobert (Antoine), 102 ; — (Antoine), différent du précédent, 173 ; — (François) (deux personnages du même nom), 173 ; — (Jean), 102 ; — (Philippe), 102.
Frobert, 205.
Froland, 107.
Fromental (François), procureur de Pierrefitte, 141 ; — notaire (le même que le précédent ?), 141.
Fromental, 150.
Fromenteau (c^ne^ d'Autry-Issard), 117-119.
Fromenteaux, terroir (c^ne^ de Taxat-Senat ?), 22.
Fromenton (François-Augustin), 164.
Fronsat, 89, 150.
Frumental (Gabriel), 140.

G

Gabelles, 4, 173. Voir Sel.
Gabrat (Jeanne), dite Legrand, 211.
Gadin (Henri), s. des Quériaux, 171 ; — (Pierre), 128.
Gages des professeurs du collège de Moulins, 1, 6.
Gagnol (Jean), 187.
« *Gaigerie* » (la), 126.
Gaignol (Barthélemy), 103.
Gaillard (Annet), 43 ; — (Jacques), femme de P. Arnaud, 144.
Gaillards (les), 197.
Gallapière (Jacques), 80.
Gallebrun (Jehan, 82.
Galliot (les), 47.
Gallois (Gilbert), s. de la Tour, 129 ; — voir Des Galis.
Galuchet (Claude, 59.
Gamin (Jean), 170
Gannat (Marguerite), femme de P. Billon, 181.
Gannat, 124, 143, 175, 184, 192, 203, 207-210 ; — faubourg S.-Étienne, 209 ; — maire perpétuel, 194 ; — receveur des deniers communs, 208, 209 ; — châtellenie, 47, 185, 207, 209 ; — élection, 32, 35, 36, 41, 46, 178, 189, 209, 210 ; — subdélégué, 209 ; — grenier à sel, 27, 38, 41, 185, 208 ; — district, 186 ; — communaliste de Ste-Croix, 208-210 ; — Augustins, 208 ; — Capucins, 210.
Gannay (Marie de), femme de Ph. de La Place, 84.
Garaud, 21.
Garaud-Buffeix (Nicolas-Charles), 164.
Garbois (les), 197.
Garceaux (les), 16.
Gardaiche (François), 160.
Gardais (les), 182.
Garde (la), terroir (Allier, c^ne^ de Chantelle), 33 ; — (—, c^ne^ de Limoise), 193 ; — (—, c^ne^ de Sazeret), 39 ; — (Puy-de-Dôme, c^ne^ de Beaumont-lès-Randan), 181.
« *Garde Alard* » (bois de la), 148.
Garde-en-Carladès (la), 77.
Gardes du corps du roi, 208-210 ; — suisses du duc d'Orléans, 185.
Gardet (Nicolas), 9.
Gardien, 195.
Gardin (Élisabeth), femme de L. Martin-Deneuville, 18.
Gardinot (Jean), 11.
Garenne (la) (Allier, c^ne^ de Bourbon-l'Archambault), 212 ; — terroir (—, c^ne^ de Creuzier-le-Neuf), 150 ; — (—, c^ne^ de Brigny), 211 ; — (—, c^ne^ de Varennes-sur-Allier), 163, voir Garennes (les) ; — (—, c^ne^ de ?), 113 ; — fief et domaine (Nièvre, c^ne^ d'Avril), 62, 63.
Garenne-Touchebœuf (la), terroir (c^ne^ de Créchy), 169.
Garennes (les) ou *Garenne* (la) (c^ne^ de Varennes-s.-A.), 79, 163, 165, 168, 172.
Garennes d'Ussel (les), 21.
Garillan ou Garillau (Charles), 59, 65, 73 ; — (Joseph), 59 ; — (Sébastien), 56, 64.
Garnaud ou Garnault, 55, 56.
Garnier (Marie), femme de M^r^ de Beauvaisis, 162 ; — (Reine), 11, 13, 14.
Garo, 6.
Garraud, notaire, 17 ; — (Gilberte), veuve de J. Faure, 10.
Garrot (Étienne), 149, 150.
Garsault (Gilbert), 16.
Gascoing (François), s. de Villecourt, trésorier de France, 10, 65 ; — (Jacquette), veuve de F. Gascoing, 65 ; — (Jean-François), 73.
Gascon (Godefroy), 130.
Gast (Colas), 123.
Gasteliers (les), 104.
Gastet (Antoine de), s. de Marcibault, 123 ; — (Gilbert), 24.
Gat (le), 97.
Gaucher (le), 140.
Gaudin (Gilbert), dit Bachelier, 62.
Gaudon (Antoine), 21, 24 ; — (François), 21 ; — (Pierre), s. de Souis et Bannassat, 36, 47.
Gauguin (Guillaume), 201.
Gaulmard (Raphaël), 140.
Gaulmyn (Claude), s. de Beauvoir, 16 ; — (Claude de), femme de F. de Rollat, 86 ; — (Geoffroise), femme de Ch. Descoux, 14 ; — (Gilbert), s. de Laly, 86 ; — (Gilberte), 9 ; — (Grégoire), s. de la Guyonnière, 9 ; — (Louis), 15 ; — (Madeleine), femme de Th. de La Barre, 8 ; — (Nicolas), 39 ; — voir La Goutte.
Gaume (François), 205.
Gaumy (Marguerite), femme de F. Chabot, 198.

Gaut, tènement, 129.
Gauterin (Jean), s. de Montateur, 201.
Gauteron (François), 63.
Gautherin (Anne), veuve de N. Bécheron, 58.
Gauthier, fermier, 27 ; — (Antoine), 84 ; — (Jean), 57.
Gautier, chapelain de Fourilles, 18 ; — (Antoine), s. de Parviel, 31 ; — (Philibert), 31.
Gavinet (François), 183.
Gay (Denis), 200 ; — (Félix), 131.
Gayardon (Antoine de), comte de Grezolles, 151.
Gayardon de Grezolles (Charles-Henri de), 146.
Gayette (Gilberte de), femme de R. de Saint-Romain, 87, 88, 92, 102, 111, 192 ; — (Jean de), 87, 92, 102 ; — (Jeanne de), femme de Cl. de Saint-Romain, 87, 88, 102 ; — (L'Hermitte de), 92, 111 ; — (Magdeleine de), femme de F. de Boucé, 87, 88, 102, 175.
Gayette, 88, 111, 112, 144, 160, 161, 166, 168, 169, 171, 186.
« *Geaumes* » (les), 189.
Genat, 150.
Genctyan (Marguerite de), 103.
Gendry (Marie), 198.
Généalogie des Alexandre, 142 ; — de Dreuille, 113 ; — des Croisier, 49 ; — des Parchot, 163.
Genest (Pierre), 80 ; — (Regné), 59.
Génestoux (Gabrielle de), veuve Barthelas, 174.
Genestz (les), 119.
Genet (Claude), 210.
Genetays (les), 119.
Genève, 126.
Génevois ([prince] de). Voir Savoie.
Genèvrier (Aubert), 150 ; — (Durand), 150.
Genévriers (les), 41.
Genicotz (les), 89.
Genin (Gabriel), 202 ; — (Guillaume), 123 ; — (Paquette-Anne), 202.
Genin de Baudière (Marie), veuve Jouffret de Bonnefond, 210.
Gennetines, 201 ; — (cne de Saint-Plaisir), 84.
Genouillat, 23.
Gens de guerre (exemption du logement des, 3, 5, 27.
Gentil (Antoine), s. d'Aglan, 8.
Gentilshommes pauvres, 3, 182.
Genyer (Jean), dit Gonon, 77.
Geoffroy, notaire, 55 ; — (Jean), 69.
Geoffroy de Chézelle, 18.
Géographie (enseignement de la), 6.
Geôle (la), 1.
Georgeon (Charlotte), dame de Merville, femme de J. Simon, 26, 40, 47.
Georges (les), 122.
Gérard (René), 116.
Gérardin (Jean-François), 79.
Gerban, 134.
Gerbier (Guillaume), 61.
Germancy, 77.
Gerontius, archiepiscopus biturigensis, 17.
Gersay (couvent de), 96.
Gervais (s.), reliques, 4.
Gesbert (Catherine de), 130.
Gesvres (Léon de), 124.
Gidet (Anne), 45, 47 ; — (Martin), 33.
Gilbert (François), 155 ; — (Michel), 106.
Gilberton (Gabriel), 171 ; — (Guillaume), 16 ; — (Henriette), femme de S. Fournier, 167, 171.
Gillet (Catherine), veuve de P. Du Rosier, 96 — (Dom François), 57 ; — (Jean), 5 ; — (Rémy), 7.
Gilly, 141, 202.
Gipcy, 60, 117, 118-121.
Giranton (Claude), 130.
Girard (Anie), 193 ; — (Antoinette), 173 ; — (Charles), 169 ; — (Claude), chanoine d'Issoudun, 158 ; — (Claude, marchand, 208, 210 ; — (François), 208 ; — (Gabrielle), femme de Chr. Rémon, 194 ; — (Gilbert), 193 ; — (Gilbert), différent du précédent, 137 ; — (Gilbert de), s. de Martinges, 83 ; — (Hugues), dit Poctier, 105 ; — (Louise), femme de J. Renaud, 143 ; — (Louise) (différente de la précédente), 193 ; — (Marie-Anne), femme de J. Chomel, 208, 209 ; — (Mathieu), 147 ; — (Maurice), dit Poctier, 105 ; — (Michel), 193 ; —, de Charbonnières, 44.
Girard de Genton (François), 59.
Girard de la Bastisse (Jean-Baptiste), 79.
Girard (le pré), 60.
Girardière (Alix de), dame de Noailly, 94.
Girardière, 94, 95.
Giraud, de Chantelle, 20 ; — (Albert), 201 ; — (Annet), 21, 26 ; — (Augustin), 201 ; — (Bertholomier), 141 ; — (Claire), femme de S. Achard, 32 ; — (Jean), chanoine régulier de Chantelle, 11 ; — (Jean), voiturier par eau, 78 ; — (Louis), 189 ; — (Martine), femme de P. Chapier, 202 ; — (Michel), 202.
Giraud de Montbellet (Marie), femme de J. de Fournillon, 146.
Giraudeau (Gilbert), 212 ; — (Jean), 80 ; — (Pierre), 80.
Giraudet (Anne), femme de A. Angioux, 174 ; — (Jeanne), veuve de F. de Bonneval, 211 ; — (Pierre), s. de la Chaulme, 1.
Giraudet de Boudemange (Pierre), 47.
Giraudins (les), 115.
Girauds (les), 181.
Girauld (Gabriel), curé de Chantelle, 45.
Girault de Mimorin (Pierre), 51.
Giraut (Perrin), 158.
Girbertus, sacerdos, 18.
Giron de Feynier, 87.
Givaudan (Étienne), 34 ; — (Toussaint), 124.
Giveroux (François Cloux-de-Hérouard de), 212.
Givreuil ([Jacques] de Champfeu de), 6.
Givry ([Claude de Longuy,] cardinal de), 88 ; — (Louis de), 23 ; — (Pierre de), 112.
Givry, 182.
Gizat, 24, 32, 42.

Glaus (Jean), 57.
Glénat, 61.
Gléné (François de), 194 ; — (Houdin de), 125 ; — (Huguenin de), 125 ; — (Jacques de), 138 ; — (Pierre de), 138 ; — (Suzanne de), femme de Cl. de Calixte, 111, 194.
Gléné (cne d'Ande-la-Roche), 201 ; — (cne de Servilly), 109, 127, 128, 132, 138, 165, 168, 169, 197, 206.
Gloriette (la fontaine), 141.
Gnotin (le pré), 125.
Gobert (Claude), 172.
Gobertières (Antoine de), 172 ; — (Jacques de), 172.
Godard, notaire, 54 ; — (Dreux), s. de Villelume, 75, 76 ; — (Gabrielle), 59, 64 ; — (Guillaume), s. de Villelume, 58, 63, 74 ; — (Pierre), s. de Villelume, 63, 64, 67, 74-76.
Godefroy, prévôt, 23 ; — fils de Pierre, de Rochedagoult, 22.
Godefroy de Cluzel. Voir Cluzel.
Godemel (Resmond de), s. de la Marche, 185.
Godeneau (Simon), 62.
Godier (Jean-Marie), 65.
Gofreteau (Rémy), 12.
Gomard (Claude), 95.
Gominon (Antoine), 24 ; — (Louis), 21.
Gondailly, 162-170, 172, 173, 181.
Gondier (Philippe), 63.
Goneaudin (Guillaume), 80.
Gonet (Philippe), 140.
Gonivet de Clameuz (Jean), 19.
Gonon (Jean Genyer, dit), 77.
Gontier (François), 140.
Gonzague (Ludovic de), duc de Nivernais, 69.
Gorfier de Charnoy (Guillaume), 81.
Gosse (Gabriel), 44.
Gouat de Ragon (Jacques), 69.
Gouats (les), 197.
Gouet (Marguerite), femme de J.-B. Guilhen, 212 ; — (Marie-Anne), femme de N. Vrillon, 212.
Gouffier (Marie-Anne de), femme de L. de Bourbon-Busset, 105, 187, 188.
Gouin (Louis), 32.
Gouise, 110, 111, 161, 170, 178, 197, 202, 203.
Goullais (dime de), 160.
Gouppy (Jean) 12.
Goupy (Pierre, 11.
Goupy (l'un de précédents ?), 14.
Gource (Philipe), 65.
Gourd (le), terroir, 131.
Gourgueil, 176.
Gourjon (Jean), 68 ; — (Pierre), 68.
Goursault (Jeanne), veuve de P. de Verne, 70.
Goussot (François), 65.
Goutaudier (Mathurin), 8.
Goute-Chignon (la), terroir, 102. Voir Chignon.
Goutet (le), 52, 60, 119, 120, 122, 144.
Goutières, 194.
Gouttay (le pré), 29.
Goutte (la), 177 ; — (pré du), 24.
Goutte-de-la-Font (la), 103.
Goutte-Noire (la) 87.
Gouttes (les) (cne le Thionne), 9, 204 ; — (les) (cne de Varennes-sur-Allier), 170, 172.
Gouyon (François), 33.
Gouzolles (André de), 35 ; — (Antoine de), 22, 28, 38, 44, 45 ; — (Gabrielle de) femme de B. de Chappettes, 15 ; — (Jacques de), s. du Mas, 35 ; — (Jean de), 24, 29 ; — (Jeann de), femme de J. de Chantelot, 21.
Gouzon (Benoît), 9.
Gouzon, 192, 205
Goy (Louis-Jean-Baptiste-Amable de), 207.
Goyn (Isabelle), femme de Ph. Tarde, 144.
Goziniac, 79.
Graillot (Françoie), femme de J.-P. Perrot, 163.
Grains (mercuriale de), 33, 34, 45 ; — (mesures de), 44-46.
Grammont (Mr de), 135.
Grammont, 148, 150-153.
Grand (Gilbert), 68 ; — (Jean-Jacques), 136 ; — (Robert), 15.
Grand-Chambon (le), 110, 111.
Grandchamp, fief (cne de Murat ou de Souvigny), 115, 198 ; — *terroir*, (cne d'Ussel ?), 36.
Grande-Croix (la), 59.
Grandes-Brosses (les), 163.
Grandes-Chaises (les), 192.
Grandfond, 61. Voir Alloury de Grandfond.
Grandjean (Jean), 191.
Grand-Montet (le), 206.
Grandpré (Nicolas), 27.
Grands jours de Bourbonnais, 13.
Grandval (cne de Busset), 92, 105, 108, 187 ; — (cne de Monteignet), 185.
Grange (Antoine), 156 ; — (Étienne), *alias* Forenge, 123.
Grange (la) (Allier, cne d'Avermes), 201 ; — (—, cne du Brethon), 175 ; — (Puy-de-Dôme), 77, 92.
Grange-Châtenois (la), 110.
Grange-du-Bois (la), 117, 122.
Granges (les) (Allier, cne d'Escurolles), 15, 209 ; — (—, cne de Néris), 183 ; — (—, cne de Taxat-Senat), 145, 173 ; — (Nièvre), 41, 53, 60, 64, 69-71, 74, 206, 211.
Granghon (Pierre), 79.
Grangier, 120.
Granson (Bénigne de), femme de Fr. de Vienne, 105, 189.
Grantinenière (Jean), 140.
Grateloup ou *Gratte-loup* (Allier), 37, 39, 40, 43, 176 ; — (Lot-et-Garonne), 197.
Gravats (les), 115.
Graveron, 8, 25.
Graves (les), 197.
Gravier (François), 147 ; — (Jean), 120 ; — (Marie), 174.
Gravier (île du), 128.
Gravière (Claude), 36.
Gravière, 144, 165, 167, 172, 181.
Graviers (les), 134.
Gravoin (Gilbert), 102 ; — (Jean), 102.
Gravoin (bois de), 103.
Gravoing (Barthélemy de Bouchiat, dit), 103.

Gravoirons (les), 106.
Grec (étude du), 7.
Greffier (le), 125, 126, 138.
Greffière (la), 42.
Grelatte (la), 26, 29, 36, 40.
Grêle, 15, 29.
Grelet (Louise), femme de Q. Arnaison, 144.
Grenadiers de France (colonel des), 49.
Grenier (Claude de Rondepiarre, dit), 133 ; — (Jean), 178.
Grenier à sel de Cusset, 161 ; — de Gannat, 27 ; — de Montluçon, 119, 200 ; — de Moulins, 4, 13, 119, 121, 191 ; — de S.-Pierre-le-Moûtier, 57-59 ; — de Vichy, 78, 119, 163.
Grenouillère (la), 83.
Greuil (Anne de), 158 ; — (Jean de), s. de Chanteloup, 158 ; — (Louis de), s. de Chanteloup, 158 ; — (Mathieu de), 158 ; — (Perrichon de), s. de Chanteloup, 158.
Greuil, 159.
Grèves (les), 80.
Greyzolles (Aleyde de), femme de G. Rogeriatz, 81 ; — (Robert de), 81.
Grezolles, 151.
Griffet (François), 132.
Grippel (le), 107, 108.
Grivel (Symphorien de), 70, 71.
Grizet (Guillaume), 67.
« *Groge*, » 170.
Grollée (César de), c^te^ de Peyre, 98.
Groslée (Jean de), 126.
Groslop (Béatrix de), 125 ; — (Jean de), 125.
Grosse-Vache, 103.
Grossouvre, 67, 114.
Groulier (Etienne), 206.
Groumérières (les), 85.
Grousset (pré de), 105.
Gruyère (François, c^te^ de), 126.
Gualaburnières, 105.
Guarnirot (Jacques), 157.
Guay (Jacques), 119.
Guelaut (Jean Facier, dit), 54.
Guénard (Guillaume), 14.
Guénégaud (Gabriel de), s. du Plessis-Belleville, 193.
Gueniot (Jacques), 133, 134.
Guereau (Jacqus), 141.
Guérignon (E.), 192.
Guerillon (Guillaume), s. du Bouchet, 160 ; — Marguerite), 160.
Guérin (Claude)s. de Chermont, 187 ; — (Gilbert), 10, 120 ; — (Hugues de), 94 ; — (Jean), s. de Presle, 158 ; — (Philippe de), 30 ; — (Pierre), de Crchy, 171 ; — (Pierre), de Gipcy, 11[illegible] ; — (René), s. des Terceries, 35.
[Guérin] de Chemont (M^r^), 13.
Guérin de Chrmont (Henriette), veuve de F. Gscoing, 10.
Guérin, louagerie 204.
Guernes (les), 161
Guerres de religion, 3 ; — de la Ligue, 109, 155 ; — du début du règne de Louis XIII, 15, 156.
Guerry (Antoine (deux personnages de ce nom), 14, 141 ; — (Jacques), notaire, 140 ; — (Jacques), prêtre, 140.
Guerynot (Jacqus), 149.
Guet (droit de) 12.
Guette (la), 151.
Guetton (Jean), 90.
Gueyte (Marguerite), veuve de J. Obeilh, 82.
Gugnon (Jean), s de « Couguerne », 201.
Guibout (Louis-François), 146.
Guichard (André), 192 ; — (Louis), 192.
Guiche (la), 109.
Guido, comes, 1.
Guido Bellapeca 21.
Guieton, 60.
Guignarde, terroir 32.
Guilhaumet (Clude), procureur à Chantelle, 21[illegible]. Voir Guilhomet, Guillaumet, Guillomet.
Guilhen (J.-B.), 212.
Guilhomet (Marguerite), femme Compière, 174. Voir Guilhaumet, Guillaumet, Guillonet.
Guilhomin (Jean), 189.
Guillauche (la), 15.
Guillaud ou Guillaut (Léonnet), 109, 110.
Guillaud de la Motte (M^me^), 204 ; — (Eléonor-Clément), 160 ; — (Léon-Henry-Eléonor), 160, 169.
Guillaume, archiprêtre de Moulins, 10.
Guillaume Boisset, 147.
Guillaume de Chantelle, 18.
Guillaume, dit Tripoz, 81.
Guillaumet ou Guillomet (René), 34, 35, 39. Voir Guilhaumet, Guilhomet, Guillomet.
Guillaumet, 205.
Guillaumin (Antoine), 31 ; — (François), 31 ; — (Martin), 57.
Guillelmus, comes, 17.
Guillemain (Achille), 73.
Guillemin (Guillaume), 67.
Guillemyn (Jean), 57.
Guillermie (la), 127, 173.
Guillermière [et non Guyonnière] (la), 108.
Guillet (François), 174.
Guillets (les), 204.
Guillomet (Antoine), notaire, 40 ; — (Antoine) (différent du précédent), 28 ; — (Claude), s. de l'Abbaye, 40 ; — (Jacques), 46 ; — (Simon), 41 ; — voir Guilhaumet, Guillaumet, Guilhomet.
Guillomiers (les), 31.
Guillons (les), 197.
Guillot (Claude), 80 ; — (Henri), 123.
Guillottière, 191.
Guillouet (Marie), femme Cadier, 193.
Guingue (Antoine), 205 ; — (Michel), 205.
Guionnet (Guillaume), 187 ; — (Jean-Louis), 187 ; — (Marie-Anne), 187.
Guiot (Gilbert), 179 ; — (Jean), couturier à Vary, 63 ; — (Jean), cultivateur à S.-Étienne-du-Bas, 168 ; — (Mathieu), 38.
Guipon (Jean-Baptiste), 65, 119.
Guiraud (André), 187 ; — (Geneviève), 187.
« *Guiriaux* » (les). Voir Quériaux (les).
Guise (duc de), 32.

Guiton, 111.
Guize (Gilbert de), 32.
Guy Bellapeca, 21.
Guy de Bellenave, 17.
Guy de Boudemange (Guillaume), 201.
Guy (les), 111.
Guychart (André), 147; — (Marion), 147.
Guyenne, 84, 156.
Guynes (Louise de), femme de J. Du Saix, 93.
Guyon (François), 72; — (Martin), 55; — (Mathieu), 70; — (Mayeul), 70.
Guyonnet (Jean), 78; — (Pierre), s. de Champcourt, 97; — (Marie), veuve de J. Cheneteau, 105.
Guyonnière (la), 9.
Guyons (les), 79.

H

H., « prior de Ruinec », 18.
Haies (les), 173.
Hallencourt (d'), 51.
Hannequin (Henri), s. de Bourbonnat, 21.
Harcourt (François d'), 94; — de Beuvron (Catherine-Angélique d'), femme de L. de Talaru, 94; — (Louise d'), 102.
Hardy (François), s. des Loges, 191.
Harel (Élisabeth), femme de Girault de Mimorin, 51; — (Isabelle), femme de J. de Launay, 31.
Harenc (Jean), 20.
Harpe (l'), 145.
Harteloyre (la), frégate, 190.
Hautbois (le), 110.
Hautefeuille (Louis), 16.
Hautefort (Marie-Angélique de), femme du mis de Bonneval, 94.
Hauterive (cant. d'Escurolles), 87, 106-108; — (cne de la Ferté-Hauterive), 201; voir Ferté-Hauterive (la); — (cne de S.-Gérand-de-Vaux), 161, 170, 172, 194, 197.
Havard (Pierre), 30.
Havré (duc d'), 146.
Hays (les), 114.
Hébert ([André), mis de Châteldon, 136.
Helvétius (J.-C.-A.), 189.
Hemenricus, prieur de Chantelle, 18.
Henri II, roi de France, 99; — III, roi de France, 78, 93, 122, 155; — IV, roi de France, 2, 3, 10, 13, 78, 100, 123, 128, 55, 156; —, notaire, 60, 63; — (Alam), 121; — (Antoine), 115; — (Claude), 123; — (Denis), 118; — (Étienne), 140; — (Jean), 118
Hérards (les), 114.
Héraud (Gilbert), 150.
Héraults (les), 176.
Héraut (Martin), 181; — (Guillaume), 181.
Héraut de la Motte. Voir La Motte.
« *Herche*, » 146.
Heriçon (Étienn), 123.
Hérisson (le fr), 23, 25, 36; — (François), 26; — (Gilbert), 40; — (Louis), apothicaire, 26; — (Louis), fermier à Blanat, 33.
Hérisson, 18, 112 177, 185, 193, 198, 200, 204.
Hermione (l'), vaisseau, 190.
Héronval (mis d', 145.
Héroys (Jacques, s. de Montaigu, 175.
Hervier (Claude) 153; — (François), 123; — (Henri, 143; — (Jacques), 153; — (Marguerin), 10; — (Marie), 143.
Heubecourt, 102.
Heulhard ou Huillard (Antoine), 6, 152; — (Françoise), 10; — (Jean), 144.
Héveillés (vigne ds), 68.
Hildegarius, vicomes, 17.
Histoire (enseignement de l'), 6.
Hombourg, 98.
Hôpital (l'), domaine (cne de Rongères), 164, 166; — (l'), fief (cne de ?), 186.
Hôpital de Champlieu, 96, 99; — de Gayette, 169; voir Gayette; — de Montbrison, 7; — de la Palisse, 127, 128, 130, 131, 134, 136; — de Pierrefitte-sur-Loire, 139; — de *Moulins*, 11-14, 16, 170, 174; — de Rongères, 171.
Horloge (faubourg de l'), à Chantelle, 26, 34.
Hospitalières (religieuses) de Saint-Augustin, de Clermont-Ferrand, 130, 131; — de la Palisse, 131, 134, 136, 139.
Hôtel-Dieu de Nevers, 67.
« Hothoing » (Antoine de), s. de Saint-Flour, 149; — (Robert de), s. de Montgon, 149.
Houetton (Georgette d'), veuve de Ch. d'Avril, 62.
Huet (Jean), 59, 76, 77.
Hugon (Gabrielle), veuve de L. Du Vernet, 177; — (Pierre), s. de Givry, 182.
Hugonet (Claude), 58.
Huguenots. Voir Protestants.
Hugues Oulier, 147.
Huillaux, 186.
Huissiers de Moulins (communauté des), 177.
Hulduin, 24.
Hulerié. Voir Luillier.
Humbert Lafola, prévôt d'Évaux, 17.
Humières (Louis de Crevant d'), maréchal de France, 192, 193.
Huriel, 183, 191, 205.
Hurtebise (Étienne), 14.
Huvers, 125.
Hyds, 211.

I

Idogne, 207.
Igone, 73.
Ildinus, abbé de S.-Lieu de « Ruinec », 17.
Ile-de-France (l'), 102.
Imbault (Gaspard), 184; — (Pierre), 204.
Impôts (exemption d'), 4, 5, 27, 28, 166.
Imprimeurs de Moulins, 9, 10.
Infanterie (inspecteur général de l'), 98.
Innocents (reliques des saints), 20.

Inscriptions de l'église d'Autry, 117, 120.
Intendant de la généralité (actes de l'), 3, 4, 15, 27, 30, 49, 169 ; — des gabelles, 4.
Invasion de 1815, 163.
Inventaire de Chalmazel, 99 ; — de la Pye, 101 ; — de titres pour l'hôpital S.-Julien de Moulins, 11 ; — de S.-Marcel de Félines, 101 ; — des biens de F. de Séneret, 89-92 ; — après décès, 142, 156. — Voir Archives, Armes, Bibliothèque, Chiens, Livres, Meubles, Tapisseseries, Vaisselle, Vêtements.
Isaac (reliques d'), 20.
Isabelle (Élisabeth) d'Autriche, duchesse de Bourbonnais, 47.
Iseure. Voir Yzeure.
Isle (l'), 192.
Issard (Mr d'). Voir Dreuille.
Issard (et *Issards*), 60, 62, 112-122.
Isserpent (Antoine d'), 92 ; — (Blaise d'), 92 ; — (François d'), 92 ; — (Gilbert d'), 92 ; — (Gilbert d'), fils du précédent, 92 ; — (Hélène d'), 92 ; — (Henri d'), 19 ; — (Jean d'), 92 ; — (Philippe d'), s. de Servilly, 138 ; — (Suzanne d'), femme de Cl. de La Guiche, 110.
Isserpent, 83, 89, 202.
Issertieux (Jean d'), 122.
Issertieux, 114.
Issoudun, 66, 158, 159.

J

J. Telajorn, diaconus, 18.
Jabin (Étienne), 192 ; — (Michel), s. des Chaises, 192 ; — (Sylvain), 192.
Jacomel (Marie-Renée), veuve de L. Chauvelin, 209.
Jacque (Marie), femme d'A. Bourdellet, 189.
Jacquelin (Gervais), 63.
Jacqueline, femme de P. Mareschal, 128.
Jacquellin (Jean), 67.
Jacquelot, 57 ; — (Gilbert), dit d'Augerolle, 160 ; — (Marie), femme d'A. Faulchier, 210 ; — voir Jaquelot.
Jacques (Mathurin), 168.
Jacquet (Jean), 173 ; — (Marie-Thérèse), veuve de Ch. Fournier, 167.
Jacquot (Paris), 88.
Jaillots (les), 26.
Jaligny, 66, 8, 112, 129, 130, 137, 139, 160, 10, 197.
Jallaix (Charls), 134.
Jalligny (Antoine de), s. d'Origny, 181.
Jandon (Florimond), 64.
Jandot (Jeann), 65.
Janet (Jeanne, veuve de Cl. Denozier, 144.
Janin (Pierrett), femme de J. Roux, 74.
Janinet ou Janynet (Jean), 63, 68.
Jannet (Jeannette), femme de P. de La Croze, 13.
Janton (Charls), 79 ; — (Claude), 14.
Jaquelot (Gilbert), 206 ; — (Nicolas), 206 ; — voir Jacquelot.
Jardeaux (les), 122.
Jarigi (molendinum), 22.
Jarnages, 205.
Jarpin (Pierre), 54.
Jarrassons (les), 164.
Jarrie (la) ou *Jarry* (cne de Sanssat), 52 ; — (le Codis de la) (cne de Servilly), 125.
Jarriel (Antoine), s. de la Mothe-Berland, 16 ; — (Gilbert), s. des Bonnets, 16.
Jarrige (la), 29 35, 37, 42. Voir Chomette (la) et Lardiller.
Jarrois (Joseph), 195.
Jarrot, pré et terroir, 130, 131, 136.
Jarroufflet, 6.
Jarrye (la) (cne de Treteau), 111.
Jas de Saint-Bonnet (Claude de), 135.
Jaspard (Marc), 131.
Jaubert (le P.), 7.
Jaugenay, 70.
Jaunards (les), 208.
Javaneau, 12.
Jayet, 199.
Jean, prieur de Chantelle, 18, 22 ; — prieur de S.-Pierre-le-Moûtier, 71.
Jean de Bellenaves. Voir Bellenaves.
Jean de Billac (frère), 24 ; — de Larira, 18 ; — du Devaus, 125 ; — ès Gilbertz, 21.
Jeandelins (les), 181.
Jean-Noir (tènement de), 133.
Jean Raygne ou Reine, 18, 21.
Jehannot (Antoine), 142 ; — (Marie), veuve d'A. Alexandre, 142.
Jenyn (Jean), 119.
Jenzat, 2, 3, 37-42, 46, 82, 84, 143-145, 190.
Jésuites de Moulins, 2-48, 205. Voir Moulins.
Jésus-Christ, 20, 51.
Jeumont (Benoit), 130.
Jobert (Mathieu), 18.
Joberts (les), 193.
Jobier (Jean), 60.
Jocerandière (la), 81.
Jocerant (Perrelle), 81.
Joffre (Nicolas), 85 ; — (Quintien), 85.
Johanne (Jacques), s. de Soumery, 102.
Johannin (Martin), dit Simon, 173.
Johannyn (Q.), 120.
Joinville (Claude de Lorraine, prince de), 156.
Jolivette (la), 33, 34, 41.
Jollivet, 106.
Jolly (Catherine), 57 ; — (Esmée), 69 ; — (Jean), de Montaigüet, 130 ; — (Michel), 77.
Joly (Antoine), s. de « Foucoudes », 186 ; — (Claude), 141 ; — (Étienne), 44 ; — (François), 42 ; — (Françoise), femme de J. Aubery, 116 ; — (Françoise), veuve de M. Syvadon, 41 ; — (Gilbert), 42 ; — (Jean), de Bourg-le-Comte, 58 ; — (Jean), de Monestier (?), 34 ; — (Marie), femme d'A. Vauvrille, 16 ; — (Nicolas), 34 ; — (Pierre), 30, 36, 42, 46 ; — (Simon), 26 ; — (Toussaint), 40.
Joly de Fleury, 7.
Joly du Bouchaud (Claude-Joseph),

s. de Chamardon, 201 ; — (Marie-Gilberte), femme de J. de Champfeu, 201.
JONARD (Marie), veuve de J. de Chitain, 207.
Joncheray, 134.
Jonchère (la), 37, 38, 43, 124.
JORDEL (Jean), 126 ; — (Pierre), 126.
JOSEPH (François), 187 ; — (Gilbert), 187.
JOSUIN (Jean), 147 ; — (Marc), 148.
JOUBIER (Blaise), 64.
Joué, 200.
Joueys (les), 54.
JOUFFRET DE BONNEFONT (J.-B.), 210.
JOURDAIN (Louis de), 138.
JOURDIER (Antoine), 10.
JOURNAU (Jean), 159.
JOUYN (Guillaume), 147 ; — (Odin), 147.
JOYARD (Ouldroys), *alias* Lorignault, 140.
Joyeuse (la), 123.
JOYON (Cathelin), 141 ; — (Gabrielle), femme de G. Cailhot, 194.
JOZERAND (Guillaume de), 18 ; — (Isabelle de), veuve de Guillaume de Sauzet, 18.
Jozerant, 179.
JOZIAN DE GRANDVAL (Claude de), 181 ; — (Laurence de), femme de M. de Champfeu et de J. Billard, 181 ; — voir Jozien.
JOZIEN (Mr de), 112 ; — (Antoine), 147 ; — (Antoinette), femme de L. Du Plessis, 146 ; — (Bernard), s. de Grandval, 92, 108 ; — (Catherine), 147 ; — (Claudin), s. de Verseilles, 147 ; — (Durand), 147 ; — (François), s. de Verseilles, 102, 147 ; — (Gilbert de), s. de Grandval, 108 ; — (Jean), s. de Verseilles, 147 ; — (Jean), s. de Verseilles, neveu du précédent, 147 ; — (Jeanne), 147 ; — (Jozien), s. de Verseilles, 147 ; — (Louis de), s. de Grandval, 105 ; — (Philippe de), s. de Grandval, 108 ; — (Pierre), s. de Verseilles, 147 ; — (Pierre de) (différent du précédent), 105 ; — voir Jozian de Grandval.
JUBAIRIN (Pierre), 87.
Juche (la), 31.
JUDET (Jacques), 16 ; — (Pierre), s. de la Judie, 188.
Judie (la), 188.
JUGNAT (Jacques), 141.
JUGNET (Antoin), 140.
Juillat, 144.
JUILLET (Pierre), 206.
JULES CÉSAR, 90.
Juliat, 176.
JULIEN DE BRIOUDE (s.), 124.
JULLIEN (Guillaume), 9 ; — (Péronnelle), femme de J. Chandon, 107.
JUNHET (Jean), 19.
Jupille, 176.
Jussat, 164, 167, 170.
JUTIER (Mathieu), 34.

L

LA BARGE (Antonette de), femme de J. de La Roche, 150.
LA BARRE (Claude de), s. de Villelume, 64, 71, 72, 75 ; — (Étienne de), s. de Villdume, 66, 72, 74 ; — (Hervé de), s. de Chevroux et d'Avril, 62, 65, 77 ; — (Marguerite de), femme de J. d'Escorailles, 72, 75 ; — (Mari-Madeleine), femme de François-Hyacinthe de Dreuille, 65 ; — (Philibert de), 66, 68, 71, 74 ; — (Thomas de), s. de Lorgue, 8, 62.
LA BASTISSE (Marie de), femme de G. de Séneret, 77 87, 92 ; — (Pierre de), 99 ; — (Robert de), 92 ; — (le s. de), voir Ossandon.
LA BAUME (Aimé de), femme du mis de La Chambe, 66, 88, 190 ; — (Catherine de), femme de J.-Cl. de Châteaumorand, 14 ; — (Françoise de), 88 ; — (Jacques de), 126 ; — (Jean de), cte de Montrevel, 88.
LABBÉ (Guillaume), s. de S.-Loup, 212.
LABBE (Jean), 180.
LABBÉ DE LA TOUR (frère Jacques), 29.
LA BÊCHE (Gabrielle de), veuve de A. Bernard, 140.
LA BESCHE (Gabrielle de), femme de M. de La Tournadière, 141.
LA BORDE (Gilbert de), 39.
LABORDE (Jean de), 118.
LABORIE (Charlotte de), femme de L. de La Rivière, 31.
LA BOULAYE (Charles de), s. de Montgeorge, 162 ; — (Charles-François de), s. de Reillat, 41 ; — (François de), s. de Marillac, 34.
LA BOURBE (Gilbert de), 134 ; — (Jean de), 134.
LABOURIER (Jean), 140.
LA BREUILLE (Jeanne de), femme de G. de Bonneval, 184.
LABROSSE (Marc), 10.
LA BROSSE (Renée de), femme de T. de Chantelot, 201 ; — (le s. de), voir Cadier.
LA BROSSE-MORLAY (Jacques de), s. de Sazeret, 201.
LABUSSIÈRE (Gilbert), 24.
LABUSSIÈRE ou DELABUSSIÈRE (Toussaint de), 23, 24, 41, 45.
Lac (le), terroir (Allier, cne de Fleuriel), 32 ; — (la place du), terre (—, cne d'Autry-Issard), 120 ; — (le), vignoble (Nièvre, cne de S.-Pierre-le-Moûtier), 60 ; — voir *Lact* (le).
LA CAVE (Mr de), 43. Voir Du Buisson.
LA CHAISE ou LA CHAIZE (Antoine de), s. du Gat, 97 ; — (Béguine de), femme de J.-A. Du Saix, 94 ; — (François de), 65 ; — (Gilbert de), 83, 156 ; — (Jacques de), s. d'Usseau, 152 ; — (Jean de), lieutenant général au bailliage de Cusset, 138 ; — (Jean de), procureur au présidial de Moulins, 182 ; — (Pierre de), garde du sceau royal à Cusset, 206 ; — (Pierre de), lieutenant-général au bailliage de Cusset, 138.
LA CHAMBRE (le mis de), 66.
LA CHAPELLE (François de), femme de N. Daignet, 121 ; — (Jean de), 138 ; — (Jean de), capitaine de

S.-Germain-des-Fossés, 149 ; — (Jeanne de), veuve d'E. de Betoullat, 180 ; — (la dame de), 28 ; — (veuve de), 211, voir Claveau de la Chapelle.
Lachapt, 131.
La Chassaigne (Jérôme de), s. de Rosemont, 77.
La Chasseigne (Jean de), 58 ; — (Léonard de), 58 ; — (Michel de), 58.
La Chastre (Claude de), 155 ; — (Edme de), 192 ; — (Jeanne de), femme de J. d'Apchon, 155 ; — (Louise-Thérèse de), femme du maréchal d'Humières, 192, 193 ; — (René de), s. du Pleix, 86.
Lachaud-sur-Ris, 181.
Lachaume (Pierre-Raynaud), 123.
La Chaussée (Blaise de), 47 ; — (Élie de), 23 46 ; — (François de), 46 ; — (Gilbert de), 32 ; — (Jean de), praticien à Ussel, 41, 45 ; — (Jean de), receveur des mines de Fins, 10 ; — (Marie de), femme du s. de La Combe, 44 ; — (le s. de), 44.
Lachenal, 140.
La Clavière (Isabelle de Chamborant de). Voir Chamborant.
La Colancelle (Perrette de), 56.
La Combe (de), 44.
La Condemine (Catherine de), femme de J. de Murat, 112, 113 ; — (Jacques de), 113 ; — (Jean de), 113.
La Corgelée (Jean de), 122.
La Couldrye (Jeanne de), veuve de G. Thévenot, 63.
La Courcelle (Antoine de), 39 ; — (Claude de), 39 ; — (François de), 39 ; — (Jean de), 39.
La Creuze (Clément de), 140, 141.
La Croix (Claude de), 8 ; — (François de), s. de Pomay, 13 ; — (François de), s. de Pomay et de la Cour, fils du précédent, 191, 200, 207 ; — (Françoise de), femme de J.-B. Chomel, 207.
La Croze (Pierre de), 126.
« *Lact* » (le), fief, 47.
Ladouère (Hugues de), 141.
Ladouhère (Pierre de), 140.
La Fae (Étienne de) 81.
La Faluère (le P. d), 25.
La Faye (Bénigne d), femme de Cl. Berger, 153 ; — (Françoise de), veuve de J. Ponhenier, 106 ; — (Hugues de), 94 ; — (Louis de), 94 ; — (P. de), voir P de la Faye.
La Faye-Chalmazel 98, voir Talaru.
La Fayette ([François] de), évêque de Limoges, 97 ; — (François de), s. de Nades, 179 ; — (Louis de), 88, 190.
La Ferronnays, 19?
La Ferté-Chaudern (Mme de), 74 ; — (Mr de), 73, voir Cochet de Mont.
La Fin (Claude de, femme d'A.-F. Du Saix et de J. d'Apchon, 93, 95 ; — (Guy de), dit de Salins, 95 ; — (Hugues de), 137 ; — (Jacques de), s. de la Nocle, 93, 95 ; — (Jean de), s. de Beauvoir, 89, 95 ; — (Jean de), s. de Beauvoir, fils du précédent, 89, 93, 95, 108 ; — (Magdeleine de), veuve du s. du Chaussin, 89, 90, 93-95, 105, 107 ; — (Magdelon de, 89.
Lafont (Jean de), 54, 57.
La Font (Mme de) 48, 122, voir Petitjean.
Lafont (pré de), 68.
La Forest (Gabrielle de), femme de P. Ossandon, 78 ; — (Jacques de), s. de Chambon, 83 ; — ([Jean Rocques,] s. de) 116.
La Forge (Abraham de), 101.
Lagarde (Gilbert de), 209.
La Garde (Guyonet de), 19 ; — (Jean de), 19 ; — (Marguerite de), femme de G. deMontvert, 193 ; — (Marie de), femme de H. de Montvert, 193 ; — (Philippe de), 19 ; — (Tristan de), 19.
Lagaron (Gabriel), 15.
Lagique (Guillaune Maysondieu, dit), 81.
Lagland, 181.
Laglantier (Simon), 71.
La Goutte (la dame de [Gaulmyn de]), 120.
La Grange (Gilbert de), s. de la Grange-Châtenois, 110 ; — (Michelle de), veuve de Thaurin d'Augeran, 93 ; — (Pierre de), 16.
La Grave (Jeanne-Marie de), femme de B. de Fraigne, 200 ; — (Louis de), 200.
La Grelatte (François-Louis, s. de), 36.
La Grelière (Pierre de), 110.
La Guesle (de), 78.
La Guiche (Bernard de), s. de S.-Gérand et la Palisse, 131, 132, 139 ; — (Claude de), s. de S.-Gérand, 110 ; — (Claude-Maximilien de), s. de S.-Gérand et la Palisse, 129-131, 133, 181, 194 ; — (Jean-François de), dit le maréchal de Saint-Géran, 2, 3, 19, 31, 33, 127-129, 139, 160, 197 ; — (Magdeleine de), 132 ; — (Philibert de), 109, 127, 159 ; — (Suzanne de), 132 ; — (Mr de), 168 ; — voir Chitain et Saint-Géran.
Lais de la rivière d'Allier, 127, 166.
La Jaille (Françoise de), femme de G. d'Apchon, 154, 157.
Lalias, 80.
La Lière. Voir La Rière.
Lalière, 131, 139.
Lalizolle. Voir Lisolle (la).
Lallau, 2, 14.
La Longue. Voir Lelong.
Laly, 86, 165.
La Loëre (Jean de), maître des eaux et forêts de Bourbonnais, 112.
La Loire (Jean de), dit Barachy, 200 ; — (Louis de), dit Villesavoye, 200.
La Maisonneuve (Claude Berthet de), 119.
La Manche (Hugues de), s. de Trezelles, 138.
Lambert (Antoine), 145 ; — (Pierre), 31.
Lambertenche (Guillaume de), 148 ; — (Pierre de), 148.
Lambertye (Jean de), 198.
La Mer (Marie de), femme de G. de Séneret. 77.
La Merlye (de). Voir Le Mastin.

Lamit (Barthélemy), 158.
Lamivois. Voir Mivoie (la).
Lamoignon (Mr de), 203.
La Molière (Jean de), 154 ; — (Jeanne de), femme d'A. d'Apchon, 154.
La Motte (de), 205 ; — (Archimbaud de), 138 ; — (Guillaume de), s. de Cordebœuf, 148 ; — (Héraut de), 126 ; — (Pierre de), de Beaulon, 109 ; — (Pierre de), prieur de Chantelle, 19.
La Motte-d'Apremont (Madeleine de), veuve de L. Coiffier de Demoret, 202.
Lamougnon (dom Helin), 71.
La Mousse (Charles de), 176 ; — (Françoise de), femme de G. de Beaucaire, 176 ; — (Gilbert de), 135 ; — (J.-B. de), 194 ; — (Joseph de), s. de Marcellange, 194.
La Mure (Charles de), 20, 191.
Lancellot, 90.
Lande (la) (cne de Rocles), 212 ; — (la) (cne de ?), 72.
Landois (Xavier), 204.
Lanevaux (Jeanne de), veuve de J. de Breschard, 72.
Lange (Nicolas de), 58.
Lange, 58.
Langeat (Claude de), veuve d'A. de Talaru, 99 ; — (Henri de), s. d'Abrest, 87.
Langeron (Andrault de). Voir Andrault de Langeron.
Langeron, fief, 54-56, 67, 70, 71, 77, 143 ; — terroir, 118.
Languedoc, 157.
Langy (Allier), 88, 164, 166, 167, 170-172, 178, 179 ; — (Nièvre), 64.
Lanier (Guillaume), 58.
Lanyer (Jean), 88.
La Palice ou La Palisse (Aymon de), 124 ; — (Guillaume de), 124 ; — (Jean de), 124 ; — (Jeanne de), femme de Gilles d'Albon, 148 ; — (Jeanne de), femme de J. de Togues, 138 ; — (Marie de), femme de Guillaume d'Albon, 148 ; — (Pierre de), 124, 125 ; — (Roger de), 138. — Voir Brunet d'Évry, Chabannes, la Guiche et Longaunay.
Lapalisse. Voir Palisse (la).
Lapelin (Anne de), veuve de Cl. de Lapelin, 40 ; — (Antoine de), s. de Molles, 40 ; — (Antoine de), différent du précédent, 194 ; — (Christophe), 39 ; — (Claude de), s. d'Artange, 31, 32 40 ; — (Henri de), échevin de Moulins, 20 ; — (Henri de), différent du précédent, 34 ; — (Jean), 37 ; — (Louis), 46.
La Perrine (Jea de), 72 ; — (Jeanne de), femme de L. de La Porte, 67, 71, 74.
Lapeyrouse, 189.
La Pimpie (Caterine de), veuve de Ch. Dupont, 66 ; — (Claude de), s. de la Berlière, 167 ; — (François de), s. du Proux et de Barnier, 167 ; — (François de), s. de la Berlière et de Barnier, 167 ; — (Gaspard de), s. de Loutaud, 172 ; — (Pierre de), s. de Barnier, 168, 172.
La Place (Philipe de), s. des Fourneaux, 84.
Laplanche (Claude), 208 ; — (Marie), femme de J. Etat, 208.
La Planche (Giraud de), 46 ; — (Jean de), 57 ; — (Laurent de), 54 ; — voir Delaplanche.
La Platière (Inbert de), 75 ; — (Renée de), femme de Th. de La Barre, 62.
La Poix de Frémville (Christophe de), 163, 164 — (Claudine-Éléonore de), femme de Fr. Camus, 159 ; — (Edme de) 186 ; — (J.-B. de), s. de Villard, 36, 137, 163.
Laporte (Mr de) intendant de la généralité, 15.
La Porte (Alix de), femme de S. Duyllon, 143 — (Amador de), s. d'Issertieux, 14 ; — (Guillaume de), 55 ; — (Louis de), 71 ; — (Pierre de). 23
Lappelin. Voir Lapelin.
Lapré (Gilbert de), 57.
La Préhée (Gilles de), 68.
La Prugne (Alisia de), veuve de Guillaume Falcon, 126 ; — (Georges de), 200 ; — (Hugues de), 126 ; — (Jean de), prêtre, 200 ; — (Jehan de), 126 ; — (Marquet de), 200.
Laprugne (cne, cant. du Mayet-de-Montagne), 184 ; — voir Prugne (la).
La Pye (Gabriel de), 96. Voir Talaru.
Laqueugne (Jean), 136.
La Queuille (Jean de), gouverneur d'Auvergne, 94 ; — (Jean de), baron de Châteaugay, fils du précédent, 94, 95.
La Ramas (Mr de), 173 ; — (César de), s. de Beaucoutaud, 97, 107 ; — (Claude de), s. de Beaucoutaud, 107.
Larat (Allier, cne de Brughat), 83 ; — (bois de) (Creuse), 189 ; — voir Ra (la).
Larbaud (Antoine), 153.
Larbot (Jean), 12.
Larcher (François), 55.
Lardailler, 105.
Lardiller, 42. Voir Jarrige (la).
La Révolte (le s. de), 78.
Larfeuille (dom), 57.
Larfeuille, 37, 39, 40, 43.
La Richardie (Antoine-Gaston), s. du Vernet, 108 ; — (enfants), 108.
La Rière (Iacques de), 149, 150.
La Rivière (Jacques de), 38 ; — (Jean de), 22, 36 ; — (Louis de), s. de Châtenay, 31 ; — (Marguerite de), femme d'Odin de Rollat, 82.
La Roche (Alexandre de), s. de Chassincourt, 35 ; — (Antoine de), 150 ; — (Claude de), s. des Montceaux, 41 ; — (Françoise de), femme d'A. de S.-Hilaire, 144 ; — (Gervaise de), 103 ; — (Gilbert de), s. de Laval, 40 ; — (Jean de), 150 ; — (Marie de), 103 ; — (les sieurs de), 95, voir Du Saix.
La Rochefoucauld (Charles de), s. de Randan, 105 ; — ([Dominique,] cardinal de), 170 ; — (François de), s. de Randan, 105.
La Rochière (Anne Chioche, dite de), 207.

La Roque (Charles de), 129.
La Roue (de), 96, 97.
La Rouzière (Mr de), 189 ; — (Mme de), 44.
Larroque (François de), 131.
Lartaud (Gilbert), 28, 33 ; — (Jean), lieutenant en la châtellenie de Chantelle, 38, 44 ; — (Jean), sergent royal, 8 ; — (Péronnelle), 22, 34 ; — (Pierre), 35.
Laruas, 183.
La Salle (le s. de). Voir Vieure.
Lasne (François), 83.
Lasnier (Jeanne), veuve de F. Clermont, 212.
La Souche (Jean de), s. de Neuville, 167 ; — (Marguerite de), femme de J. de Tintry, 127.
Lasse, terroir, 126.
Lassons (bois de), 189.
La Tour (Anne de), femme de Fr. de Caussade, 197 ; — (Antoine de), femme de J. de Bourbon, 87 ; — (Audin de), s. de Cérezat, 148 ; — (Bertrand de), 47 ; — (Gualharde de), femme de G. d'Apchon, 153 ; [—] (Guy de), évêque de Clermont, 124 ; [—] (Henri de), évêque de Clermont, 82 ; — (Jacques de), s. de Cérezat, 148, 149 ; — (M... de), femme du s. de Cordebœuf, 148 ; — (Martin de), 47.
La Tour-d'Auvergne. Voir Olliergues.
La Tournadière (Martin de), 141.
La Tour-S.-Vidal (Christophe de), marquis de Choisinet, 98 ; — (Joseph de), 104.
La Trémouille (Georges de), s. de Saint-Août, 158.
La Trollière (Antoine de), s. de Gozinière, 79 ; — (Claude de), s. de Belair, 79, 80 ; — (le s. de), 70, 71.
Laubepere. Voir Aubepierre.
Lauber (champ de), 61.
Laubespin (Jacquette de), femme de B. Rouher, 29, 46.
L'Aubespine (Anne de), 204.
Laubespine (François de), 115.
Laudes (le bourg des), 37, 39, 43.
Laudin (Gibert), 50.
Laugère et *Laugière* (cne d'Agonges), 16, 17, 7., 80. Voir Augère (l').
Lault, 68.
Laumois, 212.
Launay (M de), official, 114 ; — (le s. de), diférent du précédent, 51 ; — (Jean de), docteur en médecine, s. de Panoup, 14, 15 ; — (Jean de), s. de Bost lieutenant en la vice-sénéchaussé, 17, 31, 34.
Laurant (Clbert), 46.
Laurents (le), 197.
Laval (Angilique de), veuve de J. de Lingendes, 15, 48 ; — (Antoine de), 20, 79, 17 ; — (Gabriel de), 38 ; — (Margierite de), femme de Fr. Menudel, 79 ; — (Philippe de), 39.
Laval, 40, 105.
La Valette (Marguerite de), dame des Magneux, 36.
Lavau, 16.
La Vauguyon (François d'Escars, s. de), 108, 11.
Lavault, 61 ; — (Silvain de), s. de la Loge, 13.
Lavault-Saine-Anne, 198.
La Vauvre (Claude de), 32 ; — (François de), 32.
La Vaux (Esné de), 131.
Laveine, 49.
La Verchère (Claudia de), veuve de P. Roquelaure, 78.
Lavergne, 13.
La Verpilhère (Jean de), 118.
Lavieu (Anne de), dame de Fougerolles, femme de J. de Chabannes, 126, 134 ; — (Jacques de), s. de Fougerolles, 99 ; — (Louise de), dame de Fougerolles, femme d'Annet de Talaru-Chalmazel, 99.
La Ville (Marguerite de), veuve de Badier de Verseilles, 145, 160.
Lavisse (Marie), femme de P. Baudet, 175.
La Viverre (le s. de), 64.
La Voûte (Lionard de), 132.
Lavoux (Anne de), femme de J. Duchon, 131.
Layat, fief, 118, 197 ; — moulins, 78
Layde de la boucherie, 13 ; — des pieds de bœufs et de vaches, 13 ; — des pots de terre et de verre, 13 ; — du sel, 4, 13.
Layde (droit de), à la Palisse, 131, 132.
Laye (Jeanne de), femme de J. de Murat, 112.
Lebain (Jean), 69.
Le Bau (dom André), 74.
Le Bauld (Simon), s. de Langy et de Livry, 64, 66, 68, 74.
Le Bel, 43, 44.
Lebel (Claude), femme de Cl. de Rolland, 35 ; — (Gilbert), 25, 45 ; — (Jean), s. de la Vauvre, 40, 41, 43 ; — (Michel), s. de la Vauvre, 40 ; — (Pierre), 30 ; — (Sébastien), 35.
Le Bœuf-Duménil (Pierre), 109.
Lebrun (Antoine), 135.
Le Brun ou Le Brung (Louis), s. de S.-Didier, 127, 139 ; — (Louise), 127 ; — voir S.-Didier.
Le Clère (Philippe), veuve de G. Bourgoing, 190.
Leconte (Marie), femme de Fr. de Brichanteau, 185.
Lecourt (Pierre), 200.
Le Deué, 107.
Le Devin (David), s. du Vallon, (deux personnages ?), 130, 131.
Lefébure (Catherine-Perrette-Jeanne), femme de F.-J. Chomel, 208, 209 ; — (Denis-Jean-François), 209 ; — voir Lefebvre.
Lefebvre (J.-B.-Nicolas), 209 ; — (François), 132 ; — voir Lefébure.
Le Febvre (Louis), 127.
Le Febvre de la Barre, intendant de la généralité, 3, 27.
Lefèvre, 10.
Le Gastellier (Isambert), 50.
Legay, 206 ; — (Gilbert), 8 ; — (Jean), 12.
Le Gay (Pierre), 68.
Legendre (Anne), veuve de P. Des Galois, 161.
Legendre de S.-Aubin, 52.
Legimbre (Charles), 10.

Legrand (Jeanne Gabra, dite), 211.
Le Groin (Anne), femme de P. Du Vernet, 102.
Le Groing (Charles), 49.
Legros (Pierre), 142.
Leigneu, 96, 97.
Lejay, 67; — (Marie), femme de J. Robin, 56.
Lejoindre (Jean), 87.
Le Large (Jean), 116.
Lelièvre (Thomas), 31, 41.
Lelong, sous-principal du collège de Moulins, 6; —, s. de Chenillac, 99; — (Anne), femme de Fr. de Chalmazel, puis du s. de Rochebonne, 99; — (Gabriel), s. de Banassat, 40; — (Gaspard), 111; — (Hugues), 83; — (Philippe), femme de J. de Rollat, 83; — voir Chenillac.
Le Maignen, 35.
Le Maire (Florent), 23.
Lemaire (Gilbert), 175; — (Jean-Louis-Gilbert), 175; — (Louis), 175.
Lemareschal (Étienne), 20.
Le Mastin (Antoinette), femme de L. de Buffevent, 88, 92; — (Gilbert), dit de la Merlye, 88, 89, 92; — (Jean), 88, 92.
Lemenant (Louis-Joseph), s. des Touches, 211.
Lemort (Félix), 175.
Lempdes, 203.
Lenais (les), 172.
Lenax, 139, 186.
Lendeigne, 112.
Lenghat. Voir Langeat.
Le Noir (François), 62; — (Thomas), 87.
Lentelh (métairie de), 187.
Lenyer (Mathieu), 147.
Le Page, 73.
Lépaud, 113.
Lépine ou Lespine (le s. de). Voir Saint-Aubin.
Lépine, 122, 123.
Leraud, 158.
Leroy (Charles), baron d'Allarde, 212.
Le Roy (Jeanne), femme de A. Morelot, 8; — (Pierre), jardinier de la ville de Paris, 19; — (Romain), 7.
Lesbaupin, 25.
Lescourne (Hélye), 140.
Lescuyer (François), 15; — (Jean-Antoine), 169.
L'Escuyer (Gilbert), 83.
Lesiarde (ruisseau le), 140.
Lespault (Jean de), 121.
L'Espicier (Anne de), femme d'A. Farjonel, 202, 203; — (Claude-Bernard de), s. de Villard, 202, 203; — (Jacqueline de), femme de Mr de Pierrepont, 203; — (Louis-Gervais de), s. de Villard, 202, 203; — (Marie de), 203; — (Marie-Gilberte de, femme de J. de Chargère, 203.
Lespinasse (dom Abel de), 60, 61; — (Catherine le), 149; — (Marguerite de), abesse de Cusset, 87; — (Philippe de), 87; — voir Espinasse.
« *Lespinasse* », 16.
Lespine (le s. de), 116. Voir Saint-Aubin.
Lestang (Marguerite), veuve de G. de Roussay, 13.
Le Tailheur (Louis), s. de la Motte et du Thonin, 162.
Le Tailheur du Thonin (Geoffroy), 115.
Leteneur (Nicols-Toussaint), 166.
Le Tort (Charlote), veuve de G. (ou F.) de Chevigny, 66, 68.
Le Toux (Rollin), s. de Pradines, 88, 92, 93.
Letreul (Charle), 180.
Lettres de grâce, 89; — de diligence, 87; — missives diverses, 93, 130, 135, 136, 189 190, 205; — missives de Charle IX, de Henri III et de Catherine le Médicis, 93; — de rémission, 205.
Leu, 21, 24, 26, 32, 35, 37-42, 45.
Le Vacher, 190.
Le Vaillant de Mauboux (Marie-Michelle), femme de J.-Fr. Gascoing, 73.
Levault (Zachaie), 54.
Lévesque (André), 56; — (Catherine), veuve de B. de Bregnolle, 63.
Lévis ou Lévy (Antoine de), archevêque d'Embrun, baron de Châteaumorand, 140; — (Charles-Antoine de), comte de Charlus, 28, 201, 205; — (Claude de), baron de Charlus, 78, 145; — (Claude de), mis de Châteaumorand, 157; — (Gabrielle de), femme de A. de Châteaumorand, 14; — (Jean de), 92; — (Jean de), s. de Châteaumorand, 139, 206; — (Jean-Claude de), s. de Châteaumorand, 14, 206; — (Louise de), femme d'A. de Talaru, 99; — (Péronnelle de), 103; — voir Châteaumorand.
Lévis de Ventadour (Anne de), archevêque de Bourges, 116.
Leymard (Jannet), dit Fanjoux, 24.
L'Hermitte de Gayette. Voir Gayette.
L'Hermite de la Faye (Jean), 101. Voir Talaru-Chalmazel.
L'Hospital (Louis de), s. de Vitry, 155.
Liandon (André), 111; — (Gabriel), s. des Bergeaux, 171; — voir Liendon.
Libraires de Moulins, 9, 10.
Lichy (Jeanne de), femme de G. Bélinier, 57; — (Jeanne de), femme de J.-S. de Dreuille, 69.
Liendon, receveur de Moulins, 4; — (Gabriel), s. de Toury, 8; — voir Liandon.
Liénesse, 175.
Liernolles, 198.
Lieu-Charles, 193.
Lieu-Soreau (le), 58.
Lièves, 13, 16, 42-46, 56, 59, 60, 61, 64, 65, 68, 71, 76, 112, 120-123, 161, 176.
Ligier, 107.
Lignière, 162.
Ligny (Claude de), 208.
Ligonne, 170.
Ligue (guerres de la), 109, 155.
Limagne (la), 84; — (la Petite), 85.
Limoges (Jean), 57, 59, 63, 71; — (Perrin), 63.

Limoges, 17, 97, 188.
Limoise, 186, 193.
Limosin (François), 158. Voir Lymosyn.
Limousin, 188.
Linardon, 179.
Linars (Diane de), 115.
Line (Marie), 174.
Lingendes (Antoine de), 115; — (le P. Claude de), s. de Pouzeux, 3, 5, 15, 17, 27; — (Jean de), notaire, 137; — (Jean de), s. de Pouzeux, lieutenant criminel au présidial de Moulins, 13-15, 115; — (Jean de), avocat au présidial (différent du précédent?), 17; — (Jean de), [s. des Guyots], 48; — (Louise de), femme d'A. Aubery, 115, 116.
Linières, 185.
Linyères (Louis de), 141.
Lion-d'argent (logis du), à S.-Pierre-le-Moûtier, 56, 64; — *d'or* (auberge du), à Cérilly, 205.
Lisle (Jean de), s. de Livry, 55.
Lisle, 10.
Lisolle (la), 33, 180.
Listenois (la dame de). Voir Granson (Bénigne de).
Listenois, 88, 145, 189.
Litaud (Pierre), 70.
Litres de l'église de Droiturier, 132.
Livres fournis au collège de Moulins, 2, 6.
Livres (inventaires de), 90-91, 142.
Livry, 55-61, 63-77, 143.
« *Lix* » (le), 141.
« *Lix-Sainct-Georges* » (le), 158. Voir Lys.
Lixi (Gabriel de), 141.
Lobereau (Philippe), 200.
Locain (Girard Dacbert, *alias*), 82.
Lochec (vinea de), 18. Voir Louchy.
Loches, 199.
Loddes, village, 207; — (rivière de), 139, 140.
Lœille (Jean), 74.
Loge (la), 143.
Logère. Voir Augère (l') et Laugère.
Loges (les), 191.
Loget, 120.
Loire (la), 62, 111, 140.
Loisia, 9.
Loizeau (Gilbert), 194.
Loizel (Gilbert), 12.
« *Lolete* » (terroir de), 83.
Lolier (Martin), 157.
Lolière, 8.
Lomet (Anne), 22; — (Etienne) (deux personnages de ce nom?), 38, 44, 45; — (François), s. de la Grelatte, 26; — (Louis), 40; — (Noël), 35; — (Pierre), s. de la Grelatte, 40.
Longaunay (Suzanne de), dame de la Paliss, femme de Cl. de La Guiche, 129-131, 133, 194.
Longchese, 97, 98.
Longercles (Jean de), 110.
Longeron, 153.
Longueville (Léonor d'Orléans, duc de). Voir Orléans.
Lonjot (Héloy), 140.
Lonzat (le), terroir (c^ne^ de Chantelle), 37; — (le) (c^ne^ de Marcenat), 142, 152, 20.
Lorbat (Louis), s. des Bertaud, 123.
Lordin (Isabelle), femme de P. Dédier, 19, 30. Voir Lourdin.
Lorgue, 8, 62, 68, 69.
Lorignault (Ouldroys Joyard, *alias*), 140.
Loriol, île et terroir, 106, 107.
Lorme (Charles de), 191; — (Charles de), fils du précédent, 191; — (Charles de), médecin du roi, 191; — (Hugues de), 21; — (Jacques de), 18; — (Jeanne de), 191.
Lorme (c^ie^ de Noyant), 118, 123. Voir Orme (l').
Lormenae (bois de), 175.
Lormes, 64.
[Lorraie] (Charles de), archevêque de Reims, 90.
Louan (la dame de), 44.
Louant (Charles de), s. de Persat, 31; — (Gilbert de), s. de la Motte-Vergier, 32; — (Pierre de), s. de la Jolivette et de Persat, 33, 34, 41.
Louaul (Zacharie), 54, 55.
Louchy, 34, 37-39, 42, 46, 197. Voir Lochec.
Louis VII, roi de France, 61, 65; — IX, 66; — XIII, 3, 10, 13, 36, 61, 78, 84, 96, 129, 156; — XIV, 3, 98; — XV, 8; — dauphin de France, fils de Louis XV, 6.
Louis (Jacques), 116.
Loup (Blain), s. de Beauvoir, 176.
Loup (logis du), à Moulins, 9.
Lourdin, 32; — (Antoinette), femme de J. de Boucaumont, 44; — (Guillaume), 34, 35; — voir Lordin.
Louroux-de-Beaune, 211; — *-de-Bouble*, 179, 202; — *-Hodement*, 183.
Loutaud (c^ne^ de Barberier), 41, 162; — (c^ne^ de Varennes-sur-Allier), 165, 168, 172.
Louvois (F.-M. Le Tellier, m^is^ de), 207.
Louvre (logis du), à Moulins, 9.
Loyzeau (Pierre), 122.
Lubié, 125-134, 136-138, 168, 211.
Luc (le). Voir Luth.
Lucas (Gilbert), 198; — (Jean), 8; — (Louise), v^ve^ Brethon, 179.
Lucat (Louis), clerc, 35; — (Louis), laboureur, 35.
Lucenay-sur-Allier, 69.
Luchat, 138.
Lucron (François), 202, 203.
Luillier (Guionnet), 126.
Lurcy [*-Lévy*], 184, 193.
Luré (René de), 53, 60.
Lusigny (dîme de), ou des Seigneurs, 17.
Lussac, 206.
Luth ou *Luc* (le), 176.
Luxembourg (section du), à Paris, 211.
Luzeray, 194, 201.
Luzet, 179.
Luzy, 56.
Lymond (le), 58.
Lymosyn (Antoinette), femme de N. d'Abin, 154. Voir Limosin.
Lyon, 58, 90, 146; — généralité, 132; — cour des monnaies, 163; — archevêque, 98; — officialité, 154; — prévôt, 154; — chapitre et chanoines comtes, 94-96, 98, 100, 154; — provincial des jésuites, 2.

LYONNE (le s. de), 44.
Lyonne, 209, 210.
Lys ou *le Lys*, 80. Voir Lix.

M

Mably, 155.
MACÉ, 17.
MACHE (Girard), 81.
Mâcon, 126 ; — chanoines, 96, 98, 206.
MADAYE (François), 7.
MADOT (Jacques), 83.
Magnac, 109.
MAGNARD (Anne), femme de Claude Bardonnet, 163, 164.
Magnet (Allier), 103, 149, 150, 172 ; — (Indre), 158.
MAGNEU (Mr de), 96. Voir Talaru.
Magneu, 96.
Magnier, 192.
MAGNIN (Jeanne), veuve de P. Dufresne, 128 ; — (Martin), 63.
Magnos (vignes du), 18.
Magnoux (les), 36.
Magny, 64.
MAGROTET (Jean), 140.
MAHOUDEAU (Charles), 49, 50.
MAILLARD (Claude-Françoise de), veuve de S. de Murat, 69 ; — (Jeanne), 80.
Maillards (les), 170.
Maille (pré de la), 62.
Maille (droit de), à Moulins, 4.
Mailleries à drap, 80, 128.
Maillet, 204.
MAILLIER (Laurent), 127.
Maillots (dîme des), 182.
MAILLY (Africain de), 88.
Mailly, 115 ; — (hôtel de), à Paris, 135.
MAIN (Marguerite), femme de P. Mallet, 58.
Maine, 192.
Maison, 70.
MAISONDIEU (Claude), 140.
Maisonfort (Cher), 204 ; — (la) (Indre), 155.
MAISTRE, notaire, 57, 71 ; — (Toussaint), 177.
Maître de poste (provisions de l'office de), 207.
Maîtres d'hôtel du duc et de la duchesse de Bourbon, 112.
Maîtrise des eaux et forêts de Moulins, 196.
Maix (le champ du), 120 ; — *de Bitton* (le), 122 ; — *de Fiffoux* (le), 60 ; — voir Mas.
Maladies (recettes contre diverses), 45.
Maladrerie (la), 129.
Malatière ou *Maletière* (la), 119.
Malefosse, 114.
« *Malerio* », 81.
MALEVAL (Philippe de), s. de la Palisse, 125.
MALFANT (Jean de), 47.
Malfaulce, 113.
MALIN ou MALLAIN DE LUS (Claude de), femme de Ch. de Talaru, 94, 96.
Malleret, 205.
MALLERIE (Jacques), 2.
Malles (les), terroir, 54.
MALLET (Étienne), 5 ; — (Claude), 211 ; — (Pierre), 53.
MALLET-BULLION DE VANDÈGRE (Marie-Louise), femme de B. Du Serre du Rivail, 79.
MALLETIÈRES (André), 9 ; — (Michel), 9.
Malletierre, 60.
MALLEY (Simon), s. de Concise, 50.
MALLEY DE RONGÈRE Gilbert), 195.
MALLIER (Laurent), 128.
« *Malmons* », 87.
Malnaux (les), 191.
MALTRAIT (Étienne), 23.
MANCEAUD (Pierre), 142.
MANCIER (Bleynet), 42.
MANCINI (Jules-François Mazarini-), duc de Nevers, 69
MANGIN (Claude), 14.
MANGONNET (Philippe), 34.
MANIVERS (Pierre), 132.
Mans (diocèse du), 151.
MANSART (Hardouin) 12 ; — (Jacques-Hardouin), comte de Sagonne, 175.
Mantes, 5.
MANTESAC (Guillaume), 19.
MANTIN (Jean), 38.
MANTOUE (duc de), 69. Voir Gonzague.
Marais (le), 197.
Marandonnière (dîme de), 207.
Marbre (bustes et objets en), 100.
MARCEL (saint), 4.
Marcelange (cne de Saint-Léon), 165 ; — (cne d'Yzeure), 8, 194.
MARCELIN (Anne-Marie), femme de Ph. de Bourgoing, 63.
MARCELOT (Simon), 180.
MARCENAT (Franconin de), 82.
Marcenat (cne de Creuzier-le-Vieux), 82.
MARCHAND (Benoît), 85 ; — (Gilbert), 85 ; — (Pierre), 83 ; — (René), s. des Berlands, 161.
Marchangy, 61, 62.
Marchats (les), 199.
Marche (la) (cne de Charroux), 143, 185 ; — terroir (cne d'Yzeure), 184 ; — (la), comté et province. 66, 123, 163 ; — (régiment d'inf. de la), 189.
Marchés d'ouvriers, 31, 52, 55, 86, 117, 129, 131, 151.
Marcibault, 123.
Marcigny (Nièvre), 54, 56, 57, 63-65, 70, 71, 73.
Marcigny-les-nonnains (Saône-et-Loire), 1, 133, 186.
Marcillat, 145, 191, 201, 205.
MARCILLY (Phelisse de), veuve de G. de Coulonges, 175.
Marcilly, 110.
MARCONNAY (Gilberte de), femme de J. de Montmorin, 183.
MARCOREAUL (Pierre), 58.
Mardançon (le), 170.
Mardelle (la), 124.
MAREAUD (Pierre), 128.
MARÉCHAL (Françoise), 206 ; — (Gilbert), marchand, 132, 134 ; — voir Mareschal.
MARESCHAL (Antoinette), veuve d'A. Delageneste, 161 ; — (Barthélemy), 130 ; — (Claude), s. des Epigeards, 172 ; — (Claude), s. de Bompré, 41 ; — (Claude), veuve de M. Le-

bel, 40 ; — (Gilbert), s. de Bompré, 46, 162 ; — (Gilbert), s. de Cressanges et des Noix, 162 ; — (Gilbert), s. des Noix, 162 ; — Guillaume), s. des Noix, 162 ; — (Imbault), s. des Noix, 162 ; — (Jacques), greffier de Droiturier, 130 ; — (Jacques), prieur de Chantelle, 22, 36 ; — (Jean), de Châtel-Deneuvre, 182 ; — (Jean), de Saint-Pierre-le-Moûtier, 76 ; — (Jean), s. des Noix, 162 ; — Joffray, s. des Noix, 162 ; — (Madeleine), femme de J. Dinet, 167 ; — (Marie), veuve de J. Coiffier, 8 ; — (Pierre), maître de poste à la Palisse, 128, 139 ; — (Pierre), s. de Biauzat, 83 ; — (Pierre), s. de Fourchault, 112 ; — (Pierre), s. des Noix, 162 ; — (Pierre), s. des Noix (fils du précédent ?), 162.

Maresquier, 112.

Mareul (Marguerite de), 12.

Marex (Antoine), 118.

Marfaing, 8.

Margot (Jean), 120 ; — (Marie), veuve de J. Perreton, 191.

Margueneau (Benoît), 51.

Marguerite de Valois, 94.

Marie de Médicis, 156.

Marigny (Jeanne de), femme de Fr. Cornil, 147.

Marigny, 93, 119, 145.

Marillac, 34.

Marin (l'étang), 129.

Marine (pièces relatives à la), 190, 205.

Mariol (Hugues de), 138, 148 ; — (Jeanne de), femme de J. de La Tour, 149 ; — (Roger de), 125.

Mariol, 105, 108, 148, 187, 188.

Marly, 146.

Marmien (Gilbert), 190.

Marmignolles, 31.

Marmion (Louis), s. de la Montée, 40.

Marmousets (rue des), à Moulins, 15.

Marnais (Thomas de), 73.

Marquéglise, 145, 146, 148, 151, 153.

Marquet, *alias* de Neriterre (Antoine), 14 ; — (Claude), 147 ; — (Gerbert), 147 ; — (Joseph), 147 ; — (Toussaint), 147.

Mars (Albert de) 147 ; — (Claude de), s. de St.-Marcel-sur-Loire, 93 ; — (François de), s. de Baleine, 89, 147 ; — (Jeanne de), femme de J. de Séneret 93 ; — (René de), s. de Châteauroux, 138.

Mars (Loire) 93, 94 ; — (Nièvre), 54, 56, 59.

Marsas (Marc), 46.

Marsat (Pierre de), 81, 82.

Marsat, 83, 85, 86, 94, 157.

Marseigne, 125, 178, 198.

Marseille, 51, 190.

Martassaud, 179.

Marteaux (les), 21.

Martel (de) 145 ; — (Gerbert), 147 ; — (Jean) dit Protat, 110 ; — (Pierre), di Protat, 110.

Martelange (Étienne), 2.

Martels (les), 162, 164.

Martenay, 22.

Martial (saint), 20.

Martillière, 13, 165, 166, 168-171, 179.

Martilly (Énard de), 191.

Martilly, 40, 61.

Martin (Antoine), laboureur, 210 ; — (Antoine), maréchal, 211 ; — (Bertrand), 176 ; — (Bonnet), laboureur à Creuzier-le-V., 150 ; — (Bonnet), différent du précédent, 109 ; — (Françoise), femme de B. Arnaud, 14 ; — (Gilbert), prêtre, 201 ; — (Gibert), époux de M. Dachier, 109 ; — (Gilbert), s. du Chambon, 166 ; — (Gilbert), de Créchy, 168 ; — (Jacques), 79 ; — (Jean), de Vaumas 165 ; — (Jean), laboureur à Creuzier-le-Vieux, 150 ; — (Jean), de Montmaraud, 50 ; — (Jean), différent des précédents, 81 ; — (Louis), curé de Créchy, 169 ; — (Louis), de Montmaraud, 50 ; — (Michel), 79 ; — (Pierre), 211 ; — (Simonne), 65 ; — (Thévenin), 206.

Martin-Deneuville (Louis), 148.

Martin de Frémont, 189.

Martin de St-Priest (Gabrielle), 208.

Martinanche (Jeanne de), 103.

Martinant (Pierre), s. de Préneuf, 162, 164.

Martinats (les), 190.

Martinet (Jean), 8 ; — (Marie), femme de M. Poupe, 8 ; — (Pierre), 47 ; — (Pierrette), femme de S. Godeneau, 62.

Martinges, 83, 86, 201.

Marzat. Voir Marsat.

Mas (le) (Allier, dép. du prieuré de Chantelle), 18 ; — (le) (Creuse), 40 ; — (le) (Allier, c^ne^ du Theil), 33 ; — Voir Maix.

Maslin (Claude), 64.

Mas-Prémilhat (le), 185.

Massé, 135.

Massenon, 33.

Massiac, 154, 157.

Massolle (la), 9.

Massonnie (la), 188, 189.

Mateau (Claude), 104 ; — (Joseph), 104.

Mathelot (Jeanne), veuve de J. de Laborde, 118.

Mathématiques (enseignement des), 7.

Matherats (les), 197.

Matherée (la), 165.

Mathet ou Mathis (Gilbert), 190 ; — (Pierre), 190.

Mathieu (Gilbert), 46 ; — (Girard), 81 ; — (Perrin), 81.

Mathieu « de Bosco », 27.

Mathildis, domina Borbonii. Voir Bourbon (Mahaut, dame de).

Mathis. Voir Mathet.

Matichard (Jacques), 108.

Maubeuge, 195.

Mauboux, 67, 73.

Maudinière ou *Modinière*, 134.

Maugaret, 97.

Maugarets (Antoine), 106.

Maugeron (Timoléon de), 127.

Mauguin (Jean-Joseph), 60, 119.

Maulcolier (maison), 141.

Maulmont (Suzanne de), femme de Cl. de Lévy, 78 ; — (le s. de), 105.

Maulsans (Antoine), 178 ; — (Jean), 178.
« *Maulxbief* » (moulin), 137.
Maure, 207.
Maussant (Antoine), 86 ; — (Charles), 85.
Maussant, 83, 85, 86.
Mauvoisin (Philippe de), 112.
Maux (Claude de), s. des Morets, 112.
Mayat (François), s. de Morat et Malefosse, 114.
Mayer, 57.
Mayet-d'École (le), 25, 42, 143, 190.
Mayet-de-Montagne (le), 160, 164, 192.
Maynal, 94.
Maysonade (Jacques de), 203.
Maysondieu (Guillaume), dit Lagique, 81.
« *Maz-de-Plomb* », 101.
Mazirat, 17.
Mazurier, 14.
Méage (le), 161, 162, 164, 165, 167, 170-172, 211.
Meaulne (Constance), femme de Fr. Mayat et de Fr.-S. de Dreuille, 114.
Meaulne, 177.
Meaulx (les), 128.
Méchatain, 119.
Médoc-infanterie (régiment de), 182.
Meignance (la), 127, 128.
Meignée (la), 130, 136, 137.
Meignin (les mineurs d'Antoine), 189.
Meilhart (Gonin), 82.
Meillant, 145, 180.
Meillard (cne, cant. du Montet), 113, 206 ; — (cne de Saint-Prix), 137.
Meillardz (Gilbert), 128.
Meillers, 115, 118, 119, 121.
Meilliers (Jean), 118, 119.
Melun (Anne de), femme de J. de Chabannes, 134.
Ménage de Mondésir (François-Joseph), s. de Bressolles, 81.
Ménard (Marie-Anne), femme de J.-P. de Bosredon, 184.
Ménars, 102.
Menat (Pierre), 37.
Menat, 142.
Mende (régiment de), 164.
Menet, 211.
Meneveau, 183.
Menou-Charnay (Charlotte-Françoise de), femme de J.-A. de Charry, 204.
Menoux (Blaise), 21 ; — (Louis), 21.
Menu (Anne), femme de Cl.-J. Ameil, 151, 152 ; — (Gilbert), 152 ; — (Jacques), 151.
Menudel (François), s. des Guyons et de Belair, 79 ; — (François-Seneterre), 79, 80.
Mérande (Jean), 58.
Mérat (François), 10.
Mercier (Antoin), 201 ; — (Claude), 47 ; — (François), 133, 136 ; — (Gabriel), 47 ; — (Gabrielle), femme de J. Binville, 182 ; — (Gaspard), 184 ; — (Jean), garde des eaux et forêts, 192 ; — (Jean), sabotier, 184 ; — (Jean), de Chamboirat, 47.
Mercœur (Béraud de), 18.
Mercuriales de gains, 33-35.
Mercy-le-vieux, 11.
Merdouse (ruisseau de la), 141.
Mereau (Étienne), 80.
Mériat (Toussaint), 74.
Méritte (Pierre), s. de S.-Martin, 211.
Merlay, 62.
Merle (Anne), veuve de L. Esbaudy, 10 ; — (Clade-Marie), 5 ; — (Claude), 129 — (Gilbert), 35, 46 ; — (Michel) s. de la Font, 161 ; — (Pierre), 12.
Merle, domaine, 133.
Mermaudeau (Antoine), 54.
Mers, 158.
Mertegly, 149.
Merturet, 41.
Merville, 26, 40, 47.
Meschin (Antoine, 38 ; — (Archimbaud), s. *de Vecoso*, 125, 126, 148 ; — (Archimbaud, fils du précédent, 125 ; — (Guichrde), femme de P. Duc de Chantoi, 148 ; — (Guillaume), 47 ; — (Hugues), 125 ; — (Louis), 40.
Mesgrigny (de), 35.
Mésières (François de), s. du Buisson, 108.
Meslon, 160.
Mesnier (Jean), 143 ; — (Louis), 12.
Messarges (forêt de), 112, 113, 119 ; — (prieuré de), 115, 117.
Messieurs (congrégation des), 6.
Mestraut, 12.
Mestreau (Pierre), 137.
Mesures d'Apchon, 157 ; — de Bourbonnais, 26, 47.
Métairie (la), 113.
Méténier (François), 119.
Metz, 1.
Meuble (le), 126.
Meubles (inventaires de), 51, 89-92, 96, 98-101, 135, 136, 142, 146, 156.
Meunier (Gilbert), 189.
Meunière, 183.
Meure (Gilbert), 70.
Meures (les), 104.
Meurtre de G. d'Apchon, 154 ; — d'Anne d'Augerand, 88 ; — de M. de Dreuille, 114 ; — de Fr. Gaume, 205 ; — de Fr. de Séneret, 95.
Meusnier (François), 209 ; — (Marie), femme de Cl. Berroyer, 178.
Mézière, 28.
Mibonnet, 2, 14, 167.
Micault (Jean), 118.
Michard (Marie), femme d'E. Choppin, 211.
Michaud (Antoine), 195.
Michel (Barthélemye), veuve de P. de Fenoyl, 97 ; — (Étienne), 171 ; — (Florimonde-Josèphe), veuve de J.-B. Destrapières, 10 ; — (François), 14 ; — (Hugues), 160 ; — (Jean), 70, 71 ; — (Marie), femme de Fr. de Gléné, 194 ; — (Philippe), 43 ; — (Pourçain), 83.
Michel d'Albes, chanoine de Rodez, 27.
Michel de Bellecour, 11.
Michel des Salles, 122.
Michelet (Jeanne), 190.
Michelette, veuve de P. Roulet, 141.
Michelon (Marie), femme de L. de S.-Martin, 50.
Michon, 76.
Michou (Simon), 72.

Midy (Jean), 64.
Mifflard (Jean), 81.
Migard, 197.
Migehon (Jean), s. des Brosses, 32 ; — (Isabelle), 32.
Migeon (terrier), 28, 38, 42-44 ; — (Sébastien), 31.
Mignon (Michel), 24.
Mignot, 10.
Millassier (Étienne), 177 ; — (Jean), 54.
Millassiers (les), 54.
Millay, 39.
Millereux, 74.
Milles (Gilbert de), s. des Morelles, 9 ; — (Jean), s. des Morelles, 31 ; —
Milles (les), 118, 119.
Millet (Antoine), 57 ; — (Antoinette), veuve de G. Lebel, 25, 45 ; — (Gilberte), veuve de A. Gauthier, 84 ; — (Jean Perrier, *alias)*, 123 ; — (Louis), 57 ; — (Olivier), 57.
Millet (le bois), 150.
Millets (les), 117.
Milot de Monjardin (Anne), femme de A.-N. Semin, 174.
Mimorin, 9.
Minard (Jean), 121 ; — (Louis), curé de Brugheat, 86 ; — (Louis-Charles), principal du collège de Brugheat, 49, 50, 86 ; — voir Mynard.
Minimes. Voir Floré et Moulins.
Minutes notariales, 57, 58.
Mioche (Gilbert-François), 34.
Mirebeau, 114.
Miremont, 89.
Misier (Pierre), 184.
Missyer (Claude de), 149.
Mistenier (Ligier), 35 ; — (Louis), 35 ; — (Sébastien), 31.
Mitenier (Gilbert), 30.
Mithier (Guillaume), 61.
Mivoie (la), 32.
Mizier (Marie), femme de M. Advenier, 141.
Mizon (Marc), 35.
Mocquin (Marie), 108. Voir Mosquyn.
Mocquot (Joseph-François), s. d'Agnon, 63, 73 ; — (Philippe), s. de Roussy, 63.
Modérat (Antoine), 41 ; — (Louis), 46.
Modères, 79.
Modinière. Voir Maudinière.
Modurier (le), 112.
Moissac, 6.
Moisset (le), 10.
Moladier (forêt e), 184.
Molant (mas de) 200.
Molins. Voir Moulins.
Molles (Philippe de), s. de Chantemerle, 94.
Molles (cant. deCusset), 77, 86, 88, 92-99, 102-105, 107-109, 111, 147, 150, 164187 ; — (cne de Chareil-Cintrat), 9, 40.
Momient, 86.
Momins (les), 14.
Monaco (régiment de), 115.
Monamy (Miche), s. du Mas et de Chareil, 40, 4 ; — (Pierre), s. de Cintrat, 40.
Monchenin, 191.
Moncoin, 118.
Mondet (Gilbert), 128.
Mondoulcet ou Montdousset (Léonore ou Léonarde), 127, 128.
Monestay (Antoine de), 200 ; — (Gabriel de), s. les Forges, 194 ; — (Gaspard de), . de Graveron, 8, 25.
Monestier-le-Comb, 23, 26, 31, 34, 36, 37, 172, 22.
Monétay-le-Comb. Voir Monestier.
Monétay-sur-Loir, 140, 141.
Monguenin (boisde), 197.
Monignières, 121
Monins (les), 32.
Monjeu, 74.
Monnaie de Bourbon, 19, 21 ; — de Clermont, 2 ; — de Souvigny, 18, 21.
Monnet (Antoine), 86.
Monnet Raclet Voir Raclet.
Monnot (Antoinette), 84.
Mons (Jacques de), 38 ; — (Jean de), 38.
Monsaulnin. Voir Montsaulnin.
Mont et *Monts*, 5 26, 40, 45, 47.
Montagnon (Jacques), 105 ; — (Pierre), 105.
Montaignac de l'Arfeuillère (Claude de), 25.
Montaignier (Antoine), 189.
Montaigu (Claude de), s. de la Ferté-Chauderon, 66.
Montaigu-le-Blin (Guillaume de), 18 ; — (Jean de), 128.
Montaigu-le-Blin, 19, 109, 110, 126, 128, 161, 170, 186.
Montaigu-lès-Coulandon, 175.
Montaigu-sur-Billom, 189.
Montaiguët, 130, 161.
Montaigut-lès-Combraille, 29, 183.
Montais (le), 192.
Montal, 69.
Montalan ou Montalant (de), 5, 6.
Montardier, 62.
Montaret, 183, 184.
Montassigier (Jacques de), s. d'Ardaine, 115, 118 ; — (Jean), 36.
Montatour, 201.
Montaussant (dîme de), 179.
Montbas (Gilberte de Berthon, dite de), 103.
Montbeugny, 176.
Montbrison, 97.
Mont-Carmel (ordre du), 48.
Montceaux, 186 ; — (les), 41.
Montcelat, 37, 38, 40, 202.
Montchenu (Marguerite de), 186.
Montchoisy, 124.
Montcombroux, 111.
Montcopier (bois de), 83.
Montcoquier (Renaud de), 113.
Montcorbier, 125.
Montdidier, 144.
Montée (la), 40, 44.
Montégut. Voir Montaigu-le-Blin.
Monteignet, 163.
Monteil (le) (Allier), voir Montet (le) ; — (le) (Cantal), 157.
Montempuy, 9.
Montepedon (Antoinette de), 22 ; — (François de), 22 ; — (Françoise de), 22 ; — (Marguerite de), 22.
Montesquioux (Charles de), 194.
Montet ou *Monteil* (le) (cne de Serbannes), 82, 157.
Montet-aux-Moines (le), 117, 119, 121, 160.

Montfaud, commune (cant. de S.-Pourçain), 38, 182 ; — terroir (cne d'Yzeure), 15-17.
MONTFAUCON (Antoine de), 92.
Montferraut, 66, 89.
Montgaillard, 130.
Montgeorge, 162.
MONTGILBERT (Jacques de), 37.
Montgilbert, 88, 189.
MONTGON (Nizy de), *alias* Fourestier, 140 ; — voir Montgond.
MONTGOND (Mr de), 84 ; — voir Montgon.
Montgond, 149, 186.
MONTHADRY (Philibert de), 189.
Montifaud, 119.
MONTJOURNAL, 125 ; — (Jacques de), s. du Verger, 137 ; — (Pierre de), 138 ; — (Pierre de), s. de Chastenay, 25.
Montjournal, 133, 138.
Montlevé, 6, 13, 48. Voir S.-Julien.
« *Montlians*, » 127.
Montluçon, 17, 40, 41, 115, 142, 164, 183, 185, 192, 198-200, 205 ; — consuls, 142 ; — prisons, 205 ; — pont Saint-Pierre, 142 ; — châtellenie, 142, 185, 198 ; — élection, 163, 175, 183, 185, 199, 204 ; — grenier à sel, 119, 142, 200, 204 ; — receveur des gabelles, 185 ; — tribunal du district, 198 ; — milices provinciales, 164 ; — chanoine, 142 ; — bernardines, 192 ; — cordeliers, 199.
Montmaraud, 37, 39, 45, 50, 143, 185, 195, 198, 201, 212 ; — mesure, 33, 44, 45 ; — collège, 50 ; — siège royal, 195 ; — maîtrise des eaux et forêts, 32, 179, 195, 198 ; — société populaire, 195 ; — église, 50 ; — curé, 301.
Montmartin, 111.
MONTMAYEUR (Jacques, comte de), 126.
Montmélas, 96.
Montmian, 33.
MONTMORENCY ([Marie-Félice Des Ursins, duchesse] de), 3.
MONTMORENCY-LUXEMBOURG (Annet de), 168 ; — (Gilberte-Françoise de), veuve du duc l'Antin, 185.
MONTMORILLON (Antoine de), 107 ; — (Antoinette de), femme de M. Rolland, 88 ; — (Claude de), s. de Vaulx, 107 ; — (François de), 107 ; — (Gilbert de), 88 ; — (Hippolyte de), s. des Bouchaines, 92, 147 ; — (Joseph de), s. des Bouchaines, 147 ; — (Louise de), comtesse de Busset, 107 ; — (Luce de), femme de P. de S.-Martin, 88 ; — (Saladin de), 87, 88.
Montmorillon (Allier, cne d'Arfeuilles), 132, 133, 135, 137, 192, 193.
MONTMORIN (Charles de), 87 ; — (Édouard de), conte de Saint-Hérem, 41, 43 ; — (Gilbert de), s. de Montaret, 183 ; — (Gilbert-Gaspard de), s. de S.-Hérem, 78 ; — (Jacques de), s. de Montaret, 83 ; — (Louis de), s. de Montaret, 116, 183.
Montmorin, 183.
Montoldre, 112, 149, 161, 181.
MONTORCIER (Pierre de), 153.
Montord, 24, 37-39, 41, 43, 47.
Montourmentier, 139, 206.
Montpalain ou *Montplein* (dîme de), 137, 198.
MONTPALAN (le s. de), 125.
Montpansin, 50.
Montpellier, 78, 198.
MONTPENSIER (le comte de), 37, 87, 162.
Montpensier, 31, 83, 84, 87, 208.
Montperroux (cnes de Châtillon ou de Cressanges), 118 ; — (cne de Molles), 77, 86, 88, 89, 91-99, 102, 103, 105, 107-109, 111, 150.
Montrésor, 126.
Montreuil, 31.
Montrobert, 143.
MONTROGNON (Gilbert Rouher, dit de). Voir Rouher.
MONTROIGNON (Pierre), 40.
MONTROND, 157, 158 Voir Apchon et Saint-Germain.
Montrond (Allier), 88 92 ; — (Cher), 114 ; — (Loire), 14, 157.
Montrotier, 97.
MONTS (Maurice de), 39.
Monts. Voir Mont.
MONTSAULNIN (Charles de), comte de Montal, 69 ; — (Madeleine-Henriette de), femme de J. de Bosredon, 184.
Mont-Seuebier (le), 84.
Montvéran, 96.
MONTVERT (Antoine de), 193 ; — (Guillaume de), 193 ; — (Hugues de), 193.
Montvicq, 37, 145, 206, 210.
MOPINOT (Guillaume), 7.
MORAND (Antoine), 64 ; — (Gilbert-Antoine), s. de la Chaume, 124 ; — (Marie), 124.
MORANT (François), 41.
Moral, 114.
MOREAU, marchand à Moulins, 11 ; — (Aignan), 9 ; — (Jean), notaire, 103 ; — (Jean), différent du précédent, 8 ; — (Jean), différent du précédent, 67 ; — (Jean), s. de Gravière, 167 ; — (Marie), femme de L. Hérisson, 26 ; — (Martin), 57 ; — (Pierre), 67.
MOREL (Catherine), femme de A. Parchot, 163, 164, 166 ; — (Catherine), veuve de Cl. Poivre, 171 ; — (Claude), s. de la Garenne, 163 ; — (François), 14 ; — (Françoise), veuve de G. Parchot, 164 ; — (Gilbert), s. des Charniers, 161 ; — (Jean), 87 ; — (J.-Bte), s. de Trezelle, 180 ; — (Marie), veuve de J. Burelle, 165 ; — (Quintienne), femme de Cl. Chocheprat, 84.
Morelles (les), 9, 31.
MORELLOT (Pierre), 1.
MORELOT (Antoine), 8.
Morets (les), 112.
Morgelles, 196.
Morier (le), 60.
MORIN (Antoine), 128 ; — (François), 128 ; — (Jean), 129 ; — (Jean), dit Panier, 64 ; — (Louis), s. de Chareil, 40.
MORIN DE CÉRISY (Louis), 73.
Morlat, 141.

Mornay, 59, 63.
MORSAIGNE (Jean de), 125, 126.
MORTEMART (Louise de), comtesse de Maure, 155.
Mortemer, 55.
Mortier, 61.
Mosniers (les), 78.
MOSQUYN (Jean), 108. Voir Mocquin.
MOSSE (Barthélemy de), 125.
Mothas (les), 68.
Mothe (la) (Allier, c^ne de Chareil), 31, 32 ; — (la) (Nièvre), 71 ; — (dîme de la) (c^ne de la Palisse), 137 et voir Motte des Noyers (la).
Mothe-Berland (la), 168.
MOTHERON (Alexandre), 155.
Motte (la) (Allier, c^ne de Gennetines), 191 ; — (c^ne de Gennetines ?), 162 ; — (c^ne de Thiel), 160, 169.
Motte-Archimbaud (la), 204.
Motte-aux-Fourniers (la), 206.
Motte-aux-Morts (la), 138.
Motte-Barberier (la), 24, 122.
Motte-Beaudéduit (la), 202, 203.
Motte-Bonvin (la), 148.
Motte-de-Champagne (la), 198.
Motte-de-Chapeau (la), 13.
Motte-de-Joux (la), 134.
Motte-des-Noix (la), 163.
Motte-des-Noyers (la), 127, 129, 130, 134, 137-139.
Motte-Farchat (la), 62, 69.
Motte-Jolivette (la), 204.
Motte-Mourgon (la), 95, 150, 162.
Motte-Saint-Jean (la), 197.
Motte-Vallière (la), 128, 132.
Motte-Vergier (la), 32.
« *Motte-Vossieux* » (la), 153.
MOUILLARD (Jean), 56.
Mouillères (les), domaine (c^ne de Seuillet), 153.
Moulière (la), terroir (c^ne d'Autry-Issards), 120.
Moulières (les) (c^ne de Molles ?), 103, 107.
Moulin (bois du) (c^ne de la Chabanne), 200 ; — domaine (c^ne de la Palisse), 130 ; — domaine (c^ne de la Petite-Marche), 142.
Moulin à papier, 79.
Moulin-Neuf (Allier, c^ne de Châtel-Deneuvre), 182 — (Nièvre), 62.
MOULINS, 129.
Moulins, 4, 6-2, 15, 19, 20, 31, 36, 44, 45, 47-9, 51, 52, 60, 66, 68, 69, 75, 79, 9, 88, 107, 111, 115-117, 119-13, 141, 143, 144, 160-162, 164, 16, 168, 170, 173-178, 180-182, 18, 186, 189-196, 198, 201, 202, 20, 211, 212 ; — maires, 1, 5, 8, 11, 4, 15, 20, 27, 48, 51 ; — échevins 1-4, 8, 11, 14, 15, 20, 27, 48, 51, 163 ; — officiers municipaux, 5, 8 ; — procureur du fait commun, 5 ; — receveur du fait commun, 4 ; — château, 3, 14, 92, 116 ; — murailles, 14 ; — horloge, 4, 17; — pont, 4 ; — prisons, 15 ; — anciens logis et maisons, 2, 8-0, 14, 51, 52, 178 ; — hôpitaux, 2 4, 8, 10-14, 48, 170, 174 ; — bachers, 13 ; — boulangers, 4 ; — communautés des huissiers et de avocats, 177 ; — compagnie desnotaires, 52 ; — boutiques de ntaires, 178 ; — maître de poste, 1 207 ; — mesure, 119, 120 ; — chambre des comptes, 160 ; — présidial, 3, 8, 10, 20, 28, 31, 35, 41 61, 79, 80, 115, 116, 144, 152, 60, 162, 164, 166, 172, 174, 175, 77, 178, 181-184, 189, 192, 194, 99, 202 ; — châtelain et châtellenie 8, 10, 11, 14, 26, 114, 124, 189, 191 ; — prévôté, 119, 122, 171 ; — maîtrise des eaux et forêts, 10 142, 192, 196 ; — grenier à sel : t gabelle, 4, 20, 44, 116, 117, 119, 121, 141, 167, 173, 178, 181, 191 ; — chambre du domaine, 160, 165, 168, 194 ; — domaine, 1, 10, 184, 90 ; — bureau des finances, 35, 39, 40, 69, 142, 160, 165, 168, 176 185, 196 ; — trésoriers de France, 1, 3, 4, 10, 13, 31, 51, 61, 65, 80, 110, 141, 142, 161, 165, 187 191, 194, 198, 200, 202, 207 ; — généralité, 4, 9, 31, 69, 157, 174 190, 211 ; — intendance, 175 ; — intendant (voir à ce mot) ; — élection, 1, 6, 10, 131, 135, 144, 165, 166, 172, 173, 181, 191, 194, 204 ; — district, 198, 202 ; — chapitre et église N.-D., 6, 8, 12, 20, 59, 115, 182 ; — église S.-Jean, 175 ; — S.-Pierre-des-Ménestraux, 6-8, 17, 51, 52, 115, 144 ; — écoles, 51, 52 ; — collège, 1-48 ; — Jésuites, 2-48, 189, 205 ; — doctrinaires, 5, 7, 8, 10, 16 ; — carmes, 15, 176 ; — dominicains, 115 ; — minimes, 139, 198, 203 ; — oratoire, 157 ; — carmélites, 183, 193, 206 ; — filles de la Croix, 111 ; — visitandines, 3, 130, 168, 170, 171 ; — ursulines, 130.
Moulins, village (c^ne de la Palisse), 127, 129.
Moulins (les), terroir, 128, 129.
Moulins, sur l'Allier, 12, 13 ; — à Brugheat, 82, 83 ; — sur la Bouble, 22, 23, 25, 30, 35, 48 ; — à la Palisse et Lubié, 128, 131 ; — de la Sauzau, 205 ; — près S.-Pierre-le-Moûtier, 53 ; — sur le Sichon, 92, 187 ; — sur la Sioule, 82.
Moulins-Engilbert, 61, 63 ; — ursulines, 204.
Moureuille, 179.
Mourgon (le), ruisseau, 153.
MOURICAUD (Gilbert Roux, dit), 29, 30.
MOUSNIER (Pierre), 60.
MOUSNYER (Marin), 60 ; — (Martin), 60.
Mousseaulx (terroir de), 128.
MOUSSIER (Geoffroy), 55 ; — (Gilbert), 54 ; — (Jeanne), 54.
Moussier, tènement, 55.
MOUSSON (Jérôme), 83-85.
Moussons (les), 84.
MOUTARDIER (Denis), 74.
MOUTHON (Claude), 129.
Moûtier (le) (c^ne de Bessay), 9 ; — terroir (c^ne de Saint-Etienne-de-Vicq), 147 ; — (le) (c^ne de Thionne), 203 ; — voir Saint-Pierre-le-Moûtier.
MOUTON (Jean), 129.
« *Mouverins* » (les), 128.

Mouzière (la), 83.
Moynard (Antoine), 161.
Moyrat, 25-27, 29.
Moyreau (Simon), 70.
Mulet, notaire, 122; — (Henri), de Couzon, 122.
Murat (Archimbaud de), s. d'Issards, 113, 114, 118, 119; — (Charles de), s. de Ruynières, 118, 120; — (Élisabeth de), dame de la Barre, 64, 72, 75, 76; — (François de), s. de Châtenay, 113; — (Gabriel de), 113; — (Gabrielle de), 113; — (Gilbert de), s. d'Issards, 112, 113, 118; — (Isabeau de), 113; — (Jacques de), s. d'Issards, 62, 77, 113, 116; — (Jean de), s. du Breuil et de Beaumont, 122, 123; — (Jean de), s. d'Issards, 112, 113, 118; — (Jean de), s. d'Issards, différent des précédents, 112; — (Jeanne de), femme de Renaud de Montcoquier, 113; — (Marguerite de), femme de Jacques de Dreuille, 113, 114, 119; — (Marie de), veuve de Charles de Louant, 31 — (Pierre de), s. d'Issards, 112; — (Prosper de), 69, 77; — (Salomon de), 69, 77, 113; — (M. de), 78.
Murat (Allier), 47, 85, 159, 176, 195; — (Cantal ?), 211.
Mury, 47.
Mussy, 67.
Mutaud (Henry), 196.
Myard (Antoine), 141.
Mynard, notaire, 118; — (Charles), 117; — (Clément), 119; — (Guillaume), 119; — (Jacques), 121; — (Michel), 12; — voir Minard.
Myot (Marie), femme d'Antoine de Montmorillon, 107.
Myoullard (Gaspard), 159.

N

Nacon ou *Naconnes*, 193, 197.
Nades, 124, 179.
Naime (Marguerite), 208.
Namiset (Claude), 180; — (Jeanne), 180; — (Pierre), 180.
Namys (Catherine), femme de M. Boiron, 117; — (Jean), marchand à Autry, 117; — (Jean), d'Autry, différent du précédent, 117, 118; — (Louis), 121; — (Renaud), 118.
Nancey, 192.
Nancy, 98.
Nandax (?), 94.
Nantes, 101.
Naslières (terroir de), 147.
Nassigny, 143.
Naud (Augustin), 188.
Nault (Antoine), 102.
Naulx (étang de), 102.
Naux (patural de), 10.
Navarre, 100.
Navarre (collège de) 6.
Navarre (régiment de), 115.
Naves, 33, 38, 40, 42, 43, 45, 123, 124, 176.
Naymons (Michel), 5.
Nebot (Étienne), 47.
Necker (Jacques), 205.
Nemours (duc de). Voir Savoie.
Nepveu (Nicolas), 18.
Neret (Blaise), 164.
Néris, 17, 183.
Neriterre (de). Voir Marquet.
Nerola (prince de), 1
Neron de Persenat (donaine de), 18.
Nérondes, 101.
Néroux, 82.
Neufchaizes (Jacques de), 118. Voir Nuchèzes.
Neuf-Église, 142.
Neufontaines, 21. Voir S.-Gilbert-Neuffontaines.
Neuglise, 168, 193, 194, 197.
Neuilly-en-Donjon, 81, 82, 175, 181.
Neuilly-en-Dun-le-Roi, 212.
Neuilly-le-Réal, 140, 147.
Neure, 184.
Neureux, 145.
Neurèze (Anne de), veuve du s. de La Révolte, 78; — (François de), s. de la Bastisse, 78; — (Jean de), 78.
Neury (Gilbert), 210.
Neuvialle-sous-Rochefort, 37, 41.
Neuville (Blaise de), s. d'Effiat, 93; — (Françoise de), 95
Neuville (cant. d'Hérisson), 167; — (cne de Saint-Christophe), 162, 164; — (cne de Teillet ?), 17.
Neuvy (Guillaume), 171.
Neuvy-le-Barrois, 200.
Neuvy-lès-Moulins, 79, 80, 174, 176, 184.
Neux, 91.
Nevers, 55, 58, 61, 63, 65, 69, 73, 75, 201; — ducs, 69; — chambre des comptes, 66, 69; — monnaie, 124; — grenier à sel, 63; — mesure, 77; — évêque, 135; — chapitre et chanoines, 54, 63, 72, 75, 76; — église Saint-Pierre, 59; — ursulines, 63; — hôtel-Dieu, 67.
Nevers (faubourg de), à Saint-Pierre-le-Moûtier, 53, 56, 58, 59, 64.
Neveu, s. de Gléné, 132.
Neys (tènement de) ou *Deneys*, 125.
Nhoux, 70.
Nicolas (Anne), femme de J. Taillandier, 121.
Nieul, 93.
Nivernais, duc et duché, 55, 69, 74; — province, 70, 110, 187; — sénéchal, 66, 145; — bailliage, 143.
Nizerolles, 133, 160, 187, 192, 193.
Nizier (Claude), 127.
Noailly, 93-95, 103.
Noailly-Labruyère (Alexandre), 170.
Nobilitas generis..., bulle de Paul III, 154.
Noblesse (preuves de) 156.
Noblot (Claude), 8.
Noix (les), château et seigneurie, 162.
Nomazy, 79.
Nonnettes (les), 79, 80.
Norisse (Jeanne de), femme de L. de Beaufort, 138.
Normandie, 55; — (régiment de), 203.
Notaire royal (provisions d'office), 143.
Notaire syndic (droit de marc d'or), 143.
Notaires (minutes de), 57, 58; — de Moulins (compagnie des), 52.
Nouettes (les), 70.
Noubant, 182.
Nourrissars (les), 92.

Nourrissière (Françoise), femme de L. Descullan, 107.
Nous (bois des), 111.
Nouvelle seigneurie (droit de), 145.
Nouy (?), 96.
Novales, 132, 136.
Novice (admission d'une) à l'abbaye de Cusset, 114.
Noviciat (contrat de), 204.
Noyant, 118, 123.
Noyers (rue des), à Paris, 203; — (terroir des) (Allier, cne d'Autry-Issards), 119.
Noyers-Saccot (les), 30.
Noyre (Hugues), 125; — (Marguerite), 125.
Nozier (Jean de), 10. Voir Denozier.
Nuchèzes (Jean de), s. de Chanteloup, 158. Voir Neufchaizes.
Nugues (Pierre), 61.
Nuits, 157.
« *Nullize*, » 161.
Nury (Pierre), 172.
Nuzillat, 106.

O

Obeil ou Obeilh (d'), 130; — (Abel d'), 129; — (Antoine), notaire royal, 112; — (Antoine d'), s. de Bussolles, 129, 133; — (François d'), s. de la Queusne, 129; — (Gilbert), bourgeois de Varennes, 165, 166, 169, 179; — (Gilbert), notaire royal, 167; — (Hugues d'), 138; — (Jean), 82; — (Jean-Claude d'), s. de Bussolles, 131, 138; — (Louis), 134; — (Marie), veuve Verne (et femme d'A. Boucaumont ?), 169, 172; — (Pierre d'), 126, 138; — (d'), voir Dobeilh.
Oche-Barbusset (l'), 106.
Oches. Voir Ouche.
« *Ochirol* » (étang d'), 102.
Octroi (droits d'), 4.
Odier (Gilbert), s. de Belleville, 47; — (Jean-Paul), s. de Vidignat, 36.
Odin de Taxat, 21.
Odiniaux (les), 79.
Odo, abbas, 17.
Ogey, terroir, 106.
Ogherdias (Julien), 77.
Ogier (Catherine), femme de Guillaume de Champfeu, 97; — (Hugues), 87.
Oléron (îles d'), 158
Olivier (Claude), 61, 153; — (Jean), 81; — (Toussaint), 56.
Olliergues (Annet de La Tour d'Auvergne], s. d'), 99; — (Catherine de La T.-d'A., dame d'), femme de J. de Talaru, 99; — (le seigneur d'), 82.
Olmet, 97.
Omy (Gilbert), 45.
Oradour, 188.
Orage, 29.
Orange, 152.
« *Orbajat* » (dime l'). Voir Arbayat.
Orfèvres (rue des), à Moulins, 175.
Origny, 1, 174, 18.
Orléans (François d'), 55; — (Gaston, duc d'), 70, 143, 185; — (Léonor d'), duc de Longueville, 55; — (Louis-Philippe er, duc d'), 146; — (Louis-Philippe-Joseph, duc d'), fils du précéden 208; — (Philippe Ier, duc d'), 144, 189, 207.
Orléans, 58, 90, 162.
Ormaiz (les), 111.
Orme (l') (cne de Chantelle), 35, 37. Voir Lorme.
« *Ormedas* », tènenent, 147.
Orme des jeux (l'), 37.
Ormesson (Mme d', plus tard Mme de Chabannes; voi: Cahouet de Beauvais; — (Mr d') 135, 136.
Ornaison (Marie-Anne d'), femme de Fr.-H. de Talaru-Chalmazel, 94.
Osche Belin (l'), 62
Osche Bourgoignon (l'), 150.
Osnay (Ostelyn d'), s. de Bernay, 57.
Ossandon (Anne d'), 78; — (Gabrielle d'), 78; — (Guillaume d'), s. de la Bastisse 78; — (Guillaume d'), s. de la Forest, 78; — (Henri d'), 78; — (Jeanne d'), 78; — (Marie-Claire d'), 79; — (Pierre), s. de Lolière et de la Bastisse, 78.
Ossavy, 8. Voir Aussavy.
Ouche, 155.
Ouche-Bardon, 173.
Ouilles (les), 74.
Oulches (les), terroir, 118.
Ours (maison de l'), à Moulins, 10.

P

P. de Brançac, 18.
P. de Chazult, 124.
P. de la Faye, 18, 19.
P. d'Escuroles, sacerdos, 18.
Pacage (droit de), 61, 62, 109, 179, 180.
Pacquier (Jean), 46.
Pagès (Jean), 123.
Paillard-Pavillon (J.-L.), 208.
Pailleret (Pierre), 175.
Paillonnaire, 153.
Pajot (Bertrand), 152, 153.
Palhas (Jean), 86.
Palierne, notaire, 16; — (Jean), s. de Mimorin, 9; — (Louise), veuve d'A. Viallet, 161; — (Nicolas), 10; — (Nicolas), différent du précédent, 194.
Palisse (la), ville, 110, 125, 127-135, 138, 139, 147, 164, 195, 199; — bureau des traites, 183; — foires et marchés, 131, 135, 138; — mesure, 131; — halle, 132; — moulins, 158, 131; — curé, 133, 136 (voir Lubié); — religieuses augustines, 131, 136, 139; — hôpital, 127, 128, 130, 131, 136; — fief, 109, 124-139, 192, 193, 197, 198; — château, 125, 127-129, 133-136, 138; — murs et fossés, 125, 129; — bailliage et châtellenie, 128, 131-133, 136, 138, 163, 180.
Palladuc (Gilbert de), 149.
Pallebost (Gilbert), 92, 139.
Pallu (le P. Jacques), 10.
Palluau (régiment de), 85.
Palluet, 81.
Panay (César), s. de la Brosse, 176.
Panem-Vinon (de), 204.
Paniot (Pierre), 125.
Panloup, 14, 15.
Pannes d'Avril (les), 62.

[Papardon] (Pierre), 82.
Papardonne (« Garita »), 82.
« *Papassus,* » 188.
Papillon (Louis), 15.
Papon, 130 ; — (Claude), 130 ; — (François), 129, 131 ; — (Michel), 131 ; — (Philippe), s. de la Meignée, 136, 137.
Papon, domaine, 131.
Papons (pré des), 130.
Papus (Pierre), 125.
Paradis (Claude), 123 ; — (Charles), 123 ; — (Laurent), 204.
Paraize, 53, 56, 60, 61, 64, 65, 67, 70, 71.
Paray (Allier, cne de Bessay), 177.
Paray-le-Monial (Saône-et-Loire), 175.
Paray-sous-Briailles (Allier), 41, 161, 164, 210.
Parc de Beaumanoir (le), 186.
Parchot (Antoine), de Vouroux, 175 ; — (Antoine), marchand à Varennes, 163, 166, 167, 172 ; — (Antoine), fils du précédent, 163, 166, 167 ; — (Antoine), s. de Togue, fils du précédent, 161, 163, 164, 166, 168, 172 ; — (Antoine), s. de Togue, fils du précédent, 163, 164, 166, 170, 171, 172 ; — (Antoinette), femme de A. Burelle, 168, 170 ; — (Claude), notaire à Boucé, 167 ; — (Claude), bourgeois de Varennes, 161, 173 ; — (François), curé, 167, 169 ; — (Gilbert), lieutenant en l'élection de Moulins, 194 ; — (Gilbert), s. de Lormes, 164 ; — (Gilberte), 166 ; — (Jacqueline), 166 ; — (Jean), 164 ; — (Marie), femme de F. Dupéron, 164 ; — (Marie), femme de E. Tonnelier, 163, 164, 166 ; — (Marie), différente des précédentes, 173 ; — (Sébastien), 164, 166 ; — (Sébastien), s. de Togue, différent du précédent, 166, 170, 171.
Parcières (redevances), 105, 106, 109, 172.
Parent (Michel), 134.
Parier (Antoine), 118.
Paris (Anne-François de), 145 ; — (Gilbert), 63.
Paris, 2, 3, 7, 9, 49, 80, 89, 90, 104, 129, 136, 137, 146, 152, 153, 155, 162, 198, 205, 207, 210, 211 ; — parlement, 5, 35, 49, 51, 88, 148, 154, 155, 160, 180-182, 188-190, 192, 200, 210 ; — chambre des comptes, 16, 57, 145 ; — cour des aides, 183 ; — table de marbre, 106, 160 ; — Châtelet, 102, 154, 185, 191 ; — entes sur l'hôtel de ville, 95 ; — université, 5, 48, 105, 163, 202 ; — chapitre Notre-Dame, 18 ; — congrégation de la Doctrine chrétienne, 7 ; — rues diverses, 48, 49, 135, 137, 193, 203.
Paris (rue et fauburg de), à *Moulins*, 8-10, 48, 144
Paris de Montartel, marquis de Brunoy, 206.
Parisou, 112.
Parmain (Burcar), 10.
Parraulx (les), 130.
Partizaulx (les), 84.
Parviel, 31.
Pascallon (Philbert), 15.
Pasqual (Jean), 149.
Pasquault (Antine), 149.
Pasquier (François), 35 ; — (Jean), 22 ; — (Jeann), femme de G. Bodin, 183.
Passat (Étienne de), 138 ; — (Philippe de), 138 — Voir Pessaco.
Passelier (Jean Vailliandier, dit), 121.
Passeret (faubourg de), à St-Pierre-le-Moûtier, 65, 77.
Pastier (Antoin), 38.
Pastoreaux (Louis), 58.
Pastoret (Jean), 123.
Pastouret, 37, 38, 42, 43 ; — (Jean), 176.
Patey (Bénigne), 159.
Patissier (Denis, 141 ; — (Nicolas), 141.
Patron (Gilbert, 118.
Paturel (Antoine), 123.
Paul III, pape, 15 ; — V, pape, 20.
Pauvres instruits gratuitement, 50, 51.
Pauze (la), 85.
Pavillaud (Antoinette), 206.
Pavillon (le), 86 97, 104, 107, 109.
Pavye (Antoine), 80.
Pazeret (le), Voir Passeret.
Péage (le), 79.
Péage (droits de), 4, 109, 162.
Péan (Pierre), 12.
Peaux (bois de), 108.
Pêche (droit de), 62, 106, 111, 125, 130, 139, 140.
Pêchenin, 41, 45, 46.
Pejoux (Marguerite), femme de J. Ducléroir, 203.
Pelé (Renault), 126.
Pélisson (Julien), 34, 35.
Pelletier (Gilbert), 9 ; — (Mathieu), 139.
Pellinières (Fiacre de), 88.
Pellisson (Gonin), 42 ; — (Marie), 178 ; — (Philippe), 178.
Peloton (Charles), 80.
Pelotte (la), 7, 12, 13, 48.
Penard (Jean), 12.
Penay, 122.
Penier ou Penyer (Jean), 140, 141.
Penot (Pierre), 35.
Pény (Marie), veuve d'E. Mereau, 80.
Penyer (Huguenin), 140 ; — (Philibert), 140.
Pérard, 161.
Pératon (Charles). Voir Perraton.
Pératons (les), 167.
Péray (Pierre de), *alias* de Bour, 81.
Perche (régiment de), 211.
Perdrighat (Nicolas), 32.
Pérégrin (René de), 39.
Péret (Annet), s. de la Croisette, 36, 40.
Pérets (les), 170.
Periasse, 200.
Périchon (Gilbert), 148.
Périchon, domaine, 148.
Périgaud (François), s. du Montais, 192.
Pérignat, 185.
Périgny (Allier), 129, 137, 138, 199, 206, 211.
Périsse (Françoise de), 105.
Pernet (Guillaume), 176.
Péronneau (Jacques), 14, 16.
Péronnet (Antoine), 29 ; — (Jean),

29 ; — (Rambert), 119, 120 ; — (Sébastien), 29.
Peronny (Marie), veuve de J. Bernard, 73.
Peronnyn (Claude), 121.
Péroux (le), 162, 165, 167, 170, 172, 211.
Perraton (Charles), 110, 127 ; — (Jacques), 127.
Perreau (Gilbert), 184.
Perreaud (Claude), 44-46 ; — (Gilbert), 46 ; — (Jacques), 46 ; — (Louis), 45.
Perreton (Jacques), 191.
Perreul (Louis), 132 ; — (Paul), 132.
Perreux, 146.
Perriache (Guillaume), 110.
Perrier (Jean), *alias* Millet, 123.
Perrière (la), 180.
Perrigny-sur-Loire (Saône-et-Loire), 202.
Perrin (Anne), veuve de J. Quay, 198 ; — (Claude), 15 ; — (Jean), 37 ; — (J.-B.), 159 ; — (Michel), 69 ; — (Pierre), 3, 48 ; — (Simone), veuve de L. Colin, 32.
Perrine (la), 53, 59, 60, 64, 67-69, 71-74, 76.
Perrochon (Claude), dit le Tondu, 112 ; — (enfants), 120.
Perron (Jean), 46.
Perron (le) (c^ne^ de Brugheat ?), 83 ; — (le), terroir (c^ne^ de Creuzier-le-Neuf), 149, 150.
Perrot (Jean-Pierre), s. d'Estivareilles, 163 ; — (Mathelin), 158 ; — (Sébastien), 63.
Perrot des Chalais (Claude), 164 ; — (Gilbert-Nicolas), 163, 164.
Perrotin (Jean), 127, 155 ; — (J.-B.), s. de Chevagnes, 160.
Persat, 31, 41.
Persenat, 18, 37, 39, 40, 41, 43, 46, 189.
Peschin (le) (c^ne^ de Bellenaves), 47, 176 ; — (c^ne^ de Gennetines), 193.
Pessaco (Gaucher de), s. de la « Croyzère », 126. Voir Passat.
Peste, 15, 48.
« *Petarel* » (mas du), 124.
Pétigny (le chambons de), 109.
Pétillon (Antoine), 116.
Pétillons (ls), 197.
Petiot (Caude), 112 ; — (Louis), 112.
Petit (Antoine) (deux personnages de ce nom, 34, 118 ; — (Claude), teinturie, 24, 25, 34 ; — (Claude), différent du précédent, 80 ; — (Françoie), femme de J. Advignon, 141 ; — (Gaspard), 199 ; — (Gilbert), reteur du collège de Moulins, 9 ; — (Gilbert), différent du précéden, 84 ; — (Jean), 43 ; — (Jeanne), veuve de G. de La Grange, 110 ; — (Marie), femme de Ch. Chatton, 85 ; — (Robert), 84.
Petit-Bori([Camus de]), 195.
Petitdé (Jean), s. de Segange, 141.
Petitjean, notaire à Gipcy, 121 ; — (Jacques) lieut. en la prévôté de Moulins, 119, 120, 122 ; — (Lazare), notaire royal à Cérilly, 60, 119.
Petitjean de la Font (Élisabeth), veuve de J.-B. Perrotin, 160. Voir La Font (M^me^ de).
Petitjean de Landonnières, 121, 122.
Péturet (Antoinette), femme de G. Héraud, 150 ; — (Jean-Louis), 209.
Peuille (Clude de), s. de Fontaines, 177.
Peydière (Guillaume), 197.
Peyeryse (Nicolas), 58.
Peyner (Gilet), 110.
Peyre (Césr de Grollée, c^te^ de), 98.
Peyret. Voir *Péret*.
Phaltzbourg, 98, 109.
Phelipon (Jacques), 181 ; — (Jean), 181 ; — (Pierre), 181.
Phélippeaux. Voir Phélypeaux.
Phelippon (Pierre), notaire, 178.
Phélypeaux ([Antoine]), intendant de la généralité de Moulins, 76.
Phélypeaux d'Herbaut (Georges-Louis), 123.
Philipote (Olive), 12, 13.
Philippe (Abel), s. de Chaugy, 109.
Philippe III, roi d'Espagne, 100.
Philippe [VI] de Valois, roi de France, 66.
Philosophie (enseignement de la), 2, 5-7, 19.
Piards (les), 78.
Picard, 74.
Picardie, 143 ; — (régiment de), 98, 124, 146.
Picaudelles (les), 33, 40, 45.
Pichalet, 48.
Pichanin (Jean), 23.
Pichards (les), 110.
Pichonel (les vignes), 105.
Pichot (Pierre), 124.
Picq, 179.
Picquart (Claude), 1.
Pié (Jean), 54.
Pie (la), 77, 97-99, 101.
Pièce (la), 137.
Piémont-Infanterie (régiment de), 163.
Pierre (saint), 17.
Pierre (Pierre), s. de Frasnay, 65 ; — dit Frémois, de Rochedagoult, 22.
Pierre (pré de), 74.
Pierre Chavant, 24.
Pierre de Duabus Aquis, 21.
Pierre de Fenerol, 18.
Pierre de Saint-Cy (Gabrielle-Catherine), femme de Cl. Chardon des Roys, 202 ; — (Jean-Jacques), 202.
Pierre de Taxat, 22.
Pierredet, 197.
Pierrefitte-en-Beaujolais, 94, 95.
Pierrefitte-sur-Loire, 110, 139, 140, 141, 174, 175, 202.
Pierrelongue, 31.
Pierrepont (de), 93 ; — (Gilbert de), s. de Baleine, 89 ; — (Gilbert de), s. de Baleine, différent du précédent, 71 ; — (Jean de), s. de Baleine, 63 ; — (Philippe de), 71.
Pierres (Balthazar de), 79 ; — (Françoise de), 79 ; — (Henri de), s. de Ventresac, 79 ; — (Jacques de), s. de Ventresac (deux personnages de ce nom), 79.
Pierres (Haute-Loire, c^ne^ de Beaulieu-en-Velay), 79 ; — (les), locaterie (Allier, c^ne^ d'Autry-Issard), 115 ; — (les), moulin, ou de la Courcelle

(Allier, cne de Chantelle), 45, voir Courcelle (la).
Piété (étang), 79.
Pighereau (Mathieu), 87.
Pigniaud (Jean), 145.
Pillate (Gabriel), 53 ; — (Zorobabel), 55, 56.
Pillaud, notaire, 140 ; — (Gilbert), 141 ; — (Jean), 140 ; — (Pierre), maréchal, 140 ; — (Pierre), serrurier, 140.
Pilori (exposition au), 35, 190.
Pin (André), 194 ; — (Gabriel), s. de de la Charnaye, 201, 206.
Pin (bois du) (cne de Creuzier-le-Vieux), 187.
Pin (le) (chef-l. de cne), 141.
Pinel (Louise), 8 ; — (Pierre), 9.
Pinète (Pierre), 158.
Pingré (François de), s. de Farinvilliers, 169.
Pinot (Adrien), 199 ; — (Étienne), 58.
Pinson (Jean-Baptiste), 50.
Pinturel (Claude), 5.
Pionsat (comte de). Voir Chabannes.
Pionsat, 136, 158, 189, 202.
Piot (Pierre), 22.
Piotte (Jean), 78.
Piout ou *Pioux* (le), 30, 35.
Piraube (la), 176.
Piscato (pratum de), 18.
Pissevin, notaire, 16 ; — (Pierre Dufresne, dit), 128.
Pitat (Jean), 203, 208.
Pitavyn (Robert), 163.
Place (Jacques), 209 ; — (Marie), 202.
Plaisante (la), vigne, 77.
Plaix (le) (cne de Chamblet), 200 ; — (cne de Fleuriel), 24, 41, 86 ; — voir Pleix.
Planche (Gaspard), 106 ; — (Gilbert), 103 ; — (Jean), 103.
Planche (la), 22.
Planchette (la), 103.
Planchettes (les), 83.
Plan-du-guet (le), 104.
Plans, 25, 32, 52, 144, 151, 165, 172, 173, 183, 184, 186, 189, 193, 197, 204, 206.
Plante (la), 118.
Plantes (les), 194.
Plantis (terra de), 18.
Plassenat. Voir Pessenay.
Plassis (les), 129.
Plausac, 154.
Plays (les) (cne de Cressanges ?), 113.
Pleix (le) (cne de Toussac), 37, 39, 41, 43 ; — voir Plaix.
Plessenay ou *Plassnay*, 32, 37, 39, 40.
Plessier (Hugues), 62.
Plessis (le) (cne d'Autry-Issard), 116, 117, 120-122 — (cne de S.-Léopardin d'Augy) 59, 66, 158.
Plessis-Belleville (le), 193.
Plessis-Praslin (régiment de), 49.
Plex-Chamblet (le Voir Plaix (le).
Plotte (la), 111.
Ploux (les), 16.
Plume (la), 201.
Poctiers (Hugue et Maurice Girard, dits), 105.
Poilfou ou *Poilfol* 139, 170.
Poiseux, 201.
Poissons, 189.
Poitiers, 155, 156 193.
Poitou, 142, 155, 188.
Poivre (Claude), s. du Clapier, 171.
Polignac (Anne de), dame de Randan, 105 ; — (le vicomte de), s. de Randan, 87.
Poligny, 145.
Pologne (roi de). Voir Henri III.
Pomay, 13, 200.
Pomereul (le P. Jean), 3.
Pompadour (Françoise de), 155.
Poncenat (le s. d), 139.
Poncenat, 110, 12?, 139, 172.
Poncet, procureu du collège de Moulins, 13, 16 ; — (Claude-Marie), femme de G. Garles, 163 ; — (Joseph), 167 ; — (Marguerite), femme de Th. Coudonnier, 190 ; — (Pierre), 52.
Poncins, 155.
« *Ponest* » (le), 18.
Pons (César de), 07 ; — (Claude de), s. du Grippel, 07 ; — (Jean-Louis de), s. de Vigenère, 187.
Ponsat (Simon), 9.
Pont (de), 6.
Pont-Ginguet (rue du), à Moulins, 52.
Pontenier. Voir Ponthenier.
Ponthenier (Gabriel), 123 ; — (Gilbert), 106 ; — (Jean), 106 ; — (Louis), de Saint-Clément, 187 ; — (Louis), d'Abrest, 106 ; — (Pierre), 106, 108.
Pontilhard, 33.
Pontot (le), 64.
Pont-Ratier, 21, 209.
Pont-Saint-Esprit, 202.
Popelinière (la), 102.
Popelut (Antoine), 142.
Poperu (Claude), 165 ; — (François), 167 ; — (Pierre), 165.
Popillon (André), s. de Châtel-Montagne, 192 ; — (Antoinette), femme de J. de Bigny, 147 ; — (Charles), s. du Riau, 192 ; — (Gilbert), baron du Riau, 70 ; — (Nicolas), s. d'Arfeuilles, 192 ; — (Nicolas), baron du Riau, maître des eaux et f. de Bourbonnais, 113 ; — (Philibert), s. d'Arfeuilles et de Prenat, 70, 110.
Porche (le), 182.
Pornotte (Jacques), 59.
Porte (François), 133 ; — (Pierre), 136.
Portereau (le), 84.
Portraits de Henri II, 99, 101 ; — de Louis XIII, 96 ; — divers, 98, 100, 101.
Poste (maison de la vieille), à Moulins, 8.
Potier (Claude), 16 , — (Nicolas), s. d'Ocquerre, 113.
Potiers de Coulandon, 113, 119.
Potty (Jean), 141.
Pouge (la), 204.
Pouget (le), 211.
Poulard (Pierre), 119.
Pouldres (les), 122.
Poule, 201.
Poulet (Jean), 193 ; — (Philippe), 193.
« *Pouligny*, » 198.
Poulossier (Toussaint), 150 ; — (Sébastien), 150.
Poulossiers (les), 151.

Poupe (Mathurin), 8.
Pournin (Étienne), s. de Pouzeux, 15 ; — (Jean), s. de Pouzeux, 15.
Pournotz du Puy-de-Meaulx (les), 58.
Poux, 118.
Pouzelière, 83.
Pouzeux, 2, 4, 7, 12 - 17, 29, 48.
Pouzy, 193.
Pradier (Estorg), 87 ; — (Pierre), 87.
Pradines, 92, 93.
Pradon (Gilbert), 137.
Pragon, 23, 36, 38, 42, 48.
Pragoulin, 85.
Praleau ou *Praliau* (le pré), 65.
Pralbart (ruisseau de), 125.
Pralong (Loire), 77.
Prambournière (la) ou *Pranbournier*, 134, 136.
Prat (le), 179.
Prault-de-Bournet (la), 137.
Praviel [*Pravet ?*], 50.
Pravier (Claude), 72.
Praviet, 15.
Pré (le). Voir Beauregard, Béraud, Praleau, Vidault, Vincent.
Preault (Henri), 40.
Préaux (les), 32.
Précord, 130, 132.
Précy (Nièvre, c^ne^ de Bona), 204 ; — (Nièvre, c^ne^ de Livry), 57, 59, 60, 63, 66, 70, 71.
Pré de la Foire (le), 87.
Prée (la), 53, 57.
Pregnats (les), 42.
Prélier, 34. Voir Preslier.
Prélong (Allier, c^ne^ d'Autry ?), 115 ; — (Nièvre, c^ne^ de Livry), 57, 64, 65, 72, 73, 76.
Prénat (c^ne^ de Rongères), 161, 165, 167, 170, 172 ; — (c^ne^ de Chevagnes), 110.
Pré-Neuf (le) (c^ne^ de Brugheat), 84.
Préqueton (mas de), 198.
Préréal, 111.
Prés-Dessous (les) (c^ne^ de Chemilly), 80.
Presle (Jean de), 47.
Presle (Indre), 158, 159.
Presle (la) (Allier, c^ne^ de la Chabanne), 135, 193 ; — (Allier, c^ne^ de Cusset), 97 ; — (divers), 105, 113.
Preslier (Gilbert), 5 ; — (Philippe), 59 ; — voir Prélier.
Pressagny-le-Val, 102
Prestre (Pierre), 104.
Prêtre (l'étang), 79.
Prêtres (le pré des), 37.
Preuilhat, 104. Voir Pruillat.
Préveraud, domaine 193.
Préverault, terroir, 118.
Prévost (Isabelle), femme de A. Roubert, 182 ; — (Jacques), s. de Lisle, 10 ; — (Jean), contrôleur au domaine royal, 1 ; — (Jean), notaire, 121 ; — (Philippe) 161 ; — (Pierre), 123.
Pringy (Anne de), femme de J. de Murat, 123 ; — (Jean de), 118.
Pringy, 123.
Procession de la Fête-Dieu, 133 ; — de Ste-Rosalie, 6.
Prodomme (Durand), 82.
Prost (Claude), 123 — (Jean), 123 ; — (Jacques), 136.
Protas (Jean et Pierre Martel, dits), 110.
Protestants, 3, 116.
Prots (les), 191.
Proust (le bois de), 8.
Provers (Henri de), ou Desprouvers, s. de Rozière, 129 — (Michel de), s. de Rozière, 129
Provost (Jean), 8.
Prugnard (Philippe) 39.
Prugne (la) (c^ne^ de Couzon), 122 ; — (c^ne^ de Périgny), 118, 199 ; — voir Laprugne.
Prugno, terroir, 150.
Pruillat, 103, 104.
Pubras. Voir Puybras.
Pucherat (le), 192.
Punitions corporelles 7.
Puy (le), village (c^ne^ de Naves), 123 ; — (diff. du précédent), 146.
Puyaudre, 103.
Puybras (Jean de), 140, 141.
Puy-Clamaux, 186.
Puy-de-Meaulx (les Pournotz), 58.
Puy-de-Naves. Voir Ry (le).
Puy-Digon, 161, 171.
Puy-en-Velay (le), 79, 138, 186.
Puy-Guillaume, 77 - 79, 188.
Puy-Guillon (le s. de), 44. Voir Rollat.
Puy-Guillon, 194.
Puyhault, 206.
Puyol (le), 37.
Puyos, 81.
Puyravel (Claudine), 160.
Pymain (Benoît), 186.
Pynel (Mathieu), 11, 14.
Pynon (Guillaume), 60.

Q

Quaire-Mathieu (le), 103.
Quantiers, 112.
Quarrey. Voir Carrey.
Quartiers (les Petits), 57.
Quatrebarbes de la Rongère (Françoise de), 160.
Quay (Jean), 198.
Quercy, 197.
Quériaux (les), 171.
Quérie (la), 163.
Quesson (Denise), 211 ; — (Guillaume), s. de Champlane, 108 ; — (Pierre), curé de Créchy, 169 ; — (Pierre), s. du Thérin, 203 ; — (Suzanne), 132.
Queston (Marie), veuve de Cl. Gobert, 172.
Queusne (la), 129.
Queyret (Claude), 78.
Quillerots (les), 197.
Quillet (Pierre), 8.
Quinssat, 89, 91, 92, 108, 149, 150, 155, 156.
Quintin (Robert), 148.
Quirielle, 161.
Quirille (saint). Voir Cyrille.

R

Ra (la) (Allier, c^ne^ de Langy), 41, 166. Voir Larat.
Rabuons (les), 78.
Racherie (la), 25, 171.
Raclet (Monnet), 110.
Raclettes (les), 60.
Radot (J.-B.-Martin), 198.

Raffier (Marie), 124.
Raimond (Pierre), 47.
Raimondin (Guillaume), 81.
Raindoing (le champ), 149.
Raisin (Pierre), 10.
Ramantières (M. de), 44.
Rambost (Agnès), femme de F. Mercier, 133.
Ramboux (Claude), 204.
Ramée (la), 62.
Ramilleon (Christophe), 39.
Ramoncoulx (Simon), 180.
Ranchon (Pierre), 104.
Ranciat (domaine de), 142.
Rancy, 41, 211.
Randan, 37, 40, 86, 87, 105-108, 144, 207.
Randan-cavalerie (régiment de), 194.
Randiers (les), 183.
Randoing (Odin), 87.
Rangoux, 14, 61.
Rape (bois de), 86.
Rapine (dom François), 61, 66.
Raquets (les), 206.
Ravel (Gilbert), 85.
Ravel, 154.
Ravelle (la), 25.
Rax, 203.
Ray (Jacques), 133.
Raymond. Voir Resmond.
Raynaud (Claude), 188; — (Gilbert), s. de la Courcelle, 26. — Voir Reynaud.
Rebilhard, 12.
Rebillard (Pierre), 21.
Reclaine. Voir les suivants.
Reclène (Marie), femme de J.-B. de La Poix de Fréminville, 163.
Reclesne (Benoît de), s. de Lyonne, 209; — (Benoît-Marie de) s. de Lyonne, 209.
Recorbeaux (pré des), 115.
Refembre (rue de), à Moulins, 16.
Régents du collège de Moulins, 5.
Régiments : d'Alais, 78; — du s. de Beauregard, 150; — de cavalerie de Bourbon-Busset, 187; — provincial de Bourbonnais, 145, 164; — de Bourgogne-cavalerie, 166; — de Bourgogne-infanterie, 184; — de Brion-cavalerie, 73; — de Chartres, 115, 117; — de Chitain, 129; — de Clermont-prince-cavalerie, 212; — provincial de Clermont, 182; — de Conti, 114, 51; — de Conti-cavalerie, 210; — des cuirassiers, 145; — de Flandre-infanterie, 146, 151, 152; — d'infanterie de la Marche, 189; — de Médoc-infanterie, 182; — de Mende 164; — de Normandie, 203; — de Paluau, 85; — de Perche, 211; — de Picardie, 98, 124, 146; — de Périnont-infanterie, 163; — de Plessis-Preslin, 49; — de Randan-cavalerie, 194; — entretenu au service du roi, 29; — Royal-infanterie, 26; — Royal-Roussillon, 185; — de Sassenage, 63, 73; — de Sceaux, 78; — de Vaudrey, 86; — de cavalerie de Vintimille, 146; — des gardes françaises, 135, 137; — de hussards, 146.
Registres paroissiaux de Bertignat (extrait des) 111; — de Lavault-Ste-Anne, 198; — de Montvicq, 206; — de S.-Pierre des Ménestraux de Moulins, 111.
Règlement du collège de Moulins, 2, 6, 7.
Regnard (Anne), 180; — (Etienne), 180; — (Jacques), 150; — (Jean), 150.
Regnat (Jean), 66.
Regnaud (Claude), s. de la Rivière, 211; — (Isabelle), femme de G. de Claustre, 21; — (Jacques), s. de la Presle, 97; — (Pierre), 11, 12.
Regnaud de la Galetière (le P. Jean), 132.
Regnaud. Voir Regnault.
Regnaudin (Jean), 60.
Regnaudin (le pré), 74.
Regnauldin (Gorges), 56.
Regnault (Etienne), 190; — ou Regnaud (Matlieu), 140, 141; — (Pierre), prêtre, 118; — (Pierre), notaire, 121.
Régnier (Claude), s. de Barnier, 168, 169; — (Claude), s. de Blanchereire, 103; — (Henri), de Souvigny, 176.
Régnier d'Emery, 159; — (Claude), 152, 159; — (François-Charles), 152; — (Philippe), 152, 159.
Reignac ou *Rignat*, 94, 95.
Reignier (Madeleine), femme de G. Charles, 165.
Reilhac (Marguerite de), femme de N. Des Palles, 61. Voir Rilhac.
Reillat, 41.
Reims, 90.
Reine (logis à l'enseigne de la), 9.
Reliques (authentiques de), 4, 5, 20.
Remille, 137.
Rémon (Christophe), 194; — (Jeanne), femme de Cl. Cailhot, 194.
Rémond (Marguerite), 194; — (Pierre), 194.
Rémondin (Ligier), 110; — (Pierre), 103.
Rémondins (les), 104.
Renaison, 173.
Renard, 199.
Renaud (Blaise), s. de Chandian, 133; — (Guichard), s. de Chandian, 133; — (François), s. de Venise, 10; — (Hugues), 117; — (Jacques), 204; — (Jean), laboureur, 143; — (Jean), bailli de Naves, 44.
Renaud du Bessat, 32.
Renaudin (Jean), 61.
Renauldin (Jean), 71.
Rendant. Voir Randan.
Rendus de l'hôpital S.-Julien de Moulins, 13.
Représentation théâtrale au collège de Moulins, 47.
Rés (les), 122.
Resmond (Gilbert), 140; — ou Raymond (Jean), 53, 56, 58; — ou Raymond (Léonard), 58, 59, 63, 75.
Resmonnin (Louise), 212.
Ressie (Marie-Geneviève Berger de). Voir Berger.
Ressin (et non *Ressais*), 94, 95.
Rétable de l'église d'Autry, 117.
Reugny (Louis de), s. du Tremblay, 10.
Reugny (arr. de Montluçon), 193, 200;

— (prieuré, arr. de Gannat, cne de la Feline), voir Ruinec.
Reuilly, 205.
Reure (de), 128 ; — (Pierre de), 125.
Reures (les), 132.
Revangier, 15 ; — (Nicolas), s. de Chassignolles, 194.
Révolte (la), 78.
Revonas, 94.
Reynard d'Avançon d'Aspres (Louise de), 186.
Reynaud (de Chantelle), 26, voir Raynaud ; — (Antoine), 28 ; — (Charlotte), veuve de R. de Saconnin, 80 ; — (François), curé de Saint-Germain[-d'Entrevaux], 182 ; — (François), vigneron, 29 ; — voir Renaud.
Reynault (Jean), 38, 42.
Reynier (Claude), châtelain de Fretay, 118, 109 ; — (Claude), châtelain de Châteauroux, 109.
Riau (le), 53, 60, 66, 69-71, 113, 192, 204.
Ribeyre (Antoine de), 35.
Ricaud (Guillaume), 9.
Richard, 65 ; — chancelier du duc de Bourbon, 125 ; — (Claudine), femme de N. Aubery, 116, 161 ; — (Gilbert), 172 ; — (Jean), s. des Gouttes, 172 ; — (Louis), 116 ; — (Marie), veuve de J. Chrestien, 34, 41, 45.
Richardières (les), 111.
Richemont. Voir Camus de Richemont.
Richemont, 189.
Richeome (Louis), 2.
Richepoil (Jean), 56.
Ricouard (Claude), 172.
Rif (terroir du), 147.
Riffier (Antoine), 111.
Rigolée (la), fief, 119, 161 ; — (la petite), domaine, 117.
Rilhac (Louis de), 61. Voir Reilhac.
Rimazoir 60, 118-121.
« *Rimbyé* », 180.
Riole (Michel), 126.
Riom, 151, 157, 174, 202 ; — sénéchaussée, 159, 187 ; — présidial, 188 ; — bureau des finances, 158, 194, 199 ; — élection, 74 ; — Saint-Amable, 174.
Riousse, 54-57, 59, 61, 63-65, 67-71, 74, 76.
Ripoud (Georges-Louis), 201 ; — (Nicolas), 10.
Ris (Allier, cne de Besson), 36, 182, 212 ; — (Puy-de-Dôme), 77-79, 106, 108, 149, 188.
Rivière (la) (Allier, commune du Breuil), 166, 211 ; — (Allier, cne de Chareil-Cintrat) 27, 40, 41, 45, 166, 211 ; — terroir (Allier, cne de Cusset ?), 102 — (Haute-Vienne, cne de Champagnac), 188.
Rivoire. Voir Du Saix.
Rivoire, 90, 93-95, 103, 05, 150.
Rixe, 205.
Riz. Voir Ris.
Roanne, 119, 130.
Roarde (Marguerite), femme de J. Delan, 148.
Robelin, 69 ; — (Blaise), 57 ; — (François), 58 ; — (Gilbert), 72, 143 ; — (Jean), 64.
Roberjon (Michel), 57.
Robert (Antoine), 39 ; — Marguerite), femme de Ch. Vigneux, 124 ; — (Nicolas), 178.
Robertet (Marie), veuve de A. Guichard, 192.
Robertière, 86.
Robichon (l'osche), 61.
Robin (Antoine), 140 ; — (François), 59, 64, 65, 71, 76, 7' ; — (Jean), 56 ; — (Laurent), 59, 65.
Robin de Belair (Joachim), 198.
Robin de Lamoustay (Pierre), 140.
Robinet (Antoine), 144.
Roblet (la), 56.
Rochar, 1.
Roche (Benoît), 86.
Roche (Allier, cne de Bellenaves), 176 ; — (la) (Allier, cne de Châteloy), 179 ; — (la) (Allier, cne de Molles), 107, 147 ; — (la) (Creuse, cne de Fransèches) 33 ; — (la) divers), 181, 201.
Rochebonne (le comte de), 97 ; — (Mme de), voir Le Long.
Rochebut (Elisabeth de), veuve de Cl. de Peuille, 177.
Rochechouard (François de), s. de Chandenier et de Bellenaves, 28, 29 ; — (Pierre de), s. de Chappes et du Plaix, 39 ; — voir Mortemart.
Rochedagoult, 22.
Rochedragon (Péronnelle de), 39 ; — (Raimond de), 112.
Rochefort (Gaspard de), 132 ; — (Jean de), s. de S.-Vidal, 54.
Rochefort (Allier, cne de Besson), 51, 191 ; — (Allier, cne de Saint-Bonnet-de-R.), 82 ; — (Charente-Inférieure), 204.
Rochelle (la), 93, 126.
Rochelles (les), 211.
Rochemarnat, 168.
Rocher, 123.
Rochery (Jean), 77.
Roches, 154.
Rochetaillée, 159.
Roche-Talbot (la), 154.
Roche-Toutet (la), 77.
Rochette (la), 147.
Rochier (Saturnin), 153.
Rocles, 212.
Rodes (Antoine de), s. d'Origny, 1.
Rodez, 27, 86.
Rodillon (Antoine), 120 ; — (Odille), 120.
Rodolphe II, empereur, 100.
Rogane (Pierre), 124. Voir Rougane.
Rogeriatz (Girard), 81.
Rogier (Jehan), 203 ; — (Pierre), s. de Préréal, 111.
Rohan (Jacqueline de), 55.
Rohan-Soubise (la princesse de), 139.
Roher (Chatard de), 37 ; — (Dinet de), 37 ; — (Pierre), 123 ; — voir Rouer et Rouher.
« Rolard » (Philippe de), s. de Coleray, 39.
Rolards (rue des), à Chantelle, 26.
Rolays (le crot de la), 110.
Rolland, 6 ; — (Claude de), voir Rollat ; — (Jean), 57 ; — (Michel), 88.

ROLLAT (Alexandre de), s. de Chinière et de Buchepot, 25, 28, 36, 40 ; — (Catherine de), 92, 102 ; — (Catherine de), différente de la précédente, 86 ; — (Claude de), s. de Cueillat, 35 ; — (François de), s. de Brugheat, 85, 86 ; — (François de), s. de la Coustz, 84, 85 ; — (Gaspard de), s. de Cueillat, 40 ; — (Gilbert de), s. de Brugheat, 83, 84 ; — (Jacques de), s. de Brugheat, 83 ; — (Jacques de), s. de Brugheat, différent du précédent, 49, 84, 85 ; — (Jacques de), s. de Marzat, 157 ; — (Jean de), s. de Brugheat, 86 ; — (Jeanne de), veuve de J. de Bourbon, 157 ; — (Louis de), s. de Brugheat, 41, 44, 83-86 ; — (Louis de), s. de Toury, 157 ; — (Marguerite de), veuve du s. de Gayette, 88, 92 ; — (Marie de), 86 ; — ([Michel de]), s. de Puyguillon, 44 ; — (Nicolas de), s. de Puyguillon, 194 ; — (Odin de), s. de Brugheat, 82, 83 ; — (Sébastien de), s. de Marzat, 86 ; — (Vassault de), s. de Châtel-Montagne, 83.

Rollat, 86, 168 ; — (le quartier de), 192.

ROLLET D'AVAUX, s. de Belleau, 112.

ROLLIN (Claude), 186 ; — (Nicolas), 182.

Romans (les), 102.

Rome, 4, 154, 158, 179.

Ronde (la) (c^ne^ de Varennes-sur-Allier), 112 ; — (la), terroir, 34.

RONDEAU (Jean), 58.

RONDEPIARRE (Claude de), dit Grenier, 133.

Rondets (les), 179.

RONFREBOC (le P. Louis de), 40.

RONGELIN (Edmion), 176.

Rongères, 149, 161, 164-167, 170, 171, 211.

Ronnayes, 158.

Ronnet, 179.

Ronze (la) (c^ne^ de Bost), 207 ; — (la) (c^ne^ de Naves), 123.

ROQUECAVE D'HUMIÈRES (Jean-Baptiste de), baron de Thuret, 79.

ROQUELAURE (Pierre de), 78.

ROQUES (Jan), s. de Guillotière, 191.

ROSALIE (sinte), 4, 6, 15.

Rosay (le) (c^ne^ de Montaigu-le-Blin), 168, 17. ; — (pré du) (c^ne^ de Fourilles), 7, 29, 36.

Rose, 164.

Rosemont, 7.

ROSIER (Claude), 85 ; — (Isabeau), femme E. Hériçon, 123 ; — (Jean-François), 188.

Rosières, *Roiers*. Voir Roziers.

Rosiers (c^ne^ de Chareil-Cintrat), 47, 123.

ROSMADEC (la marquise de), 135, 136.

ROSSEREAU (François), 16.

ROTHELIN (le marquis de), 175.

Rothelin, 55

ROTHION (Jan), 118 ; — (Gabriel), s. de la Goutte, 177 ; — DE LA GOUTTE (Pierre), 202.

ROTILDE, épouse d'Ainaud, 17.

ROUAUD (Jean), 12.

ROUBAUD (Antoine), 181 ; — (Gilbert), 104.

ROUBERT (Antoine), 182 ; — (Jean), s. de Mertmet, 41.

ROUCHAUD (Gilbert), 199.

« Rouché », 118.

ROUCHON (Carlotte), 30 ; — (Jacques), 26 ; — (Jean-Louis), 106.

Rouchon (moulin de), 194.

ROUDIER (Loys), brassier, 85 ; — (Louis), laboureur, 143 ; — (Quintien), 85.

Roudon, 203.

ROUEFZ-PETASE (Antoine), 85.

ROUEL (Jacques), s. de Genévriers, 41.

ROUER, 28, 42 43 ; — s. de la Rigolée, 119 ; — (Anne), femme de H. Aubery, 116 ; — (Nicolas), 120 ; — voir Roher et Rouher.

Rouère (c^ne^ de Chavenon), 205 ; — (c^ne^ de Franaesse), 186.

Rouergue, 197.

ROUGANE (Alexndre), s. de la Quérie, 163 ; — (Joseph), 163-165 ; — (Marguerite-Honorée), femme de Cl. Dussara, 163 ; — voir Rogane.

ROUGIER (Claude), 88 ; — (Louis), 88 ; — (Martial), 188.

ROUGIER BOUGUEREL, 37.

ROUGNON (Louis), 161.

ROUGON (Marie), femme de Cl. Vilhardin, 52.

ROUHER ou ROUER (Antoine), des Forges, 44, 46 ; — (Antoine), s. de Blanzat, 29 ; — (Antoine), s. de Pontilhard, 33 ; — (Blaise), s. de la Ruau, 25, 29, 32, 46 ; — (Catherine), veuve de Ch. Fournier, 10 ; — (Etienne), s. de la Ruau, 40, 46 ; — (François), 46 ; — (Gaspard), s. de Montmian, 33 ; — (Gilbert), lieutenant de Chantelle (s. de Blanzat ?), 29, 32 ; — (Gilbert), notaire (le même que le précédent ?) 38 ; — (Gilbert), des Forges, 38 ; — (Gilbert), dit de Montrognon, 23 ; — (Gilbert) (plusieurs personnages, différents des précédents ?), 44, 46 ; — (Guillaume), 207 ; — (Isabelle), 46 ; — (Louis), curé de Chézelles, 23, 33, 43, 45 ; — (Louis), des Forges, 37, 38 ; — (Philippe), s. du Vernet, 46 ; — (M^me^), 13 ; — voir Roher et Rouer.

ROULET (Pierre), 140, 141.

ROULLAUD (Christophe), s. du Couldray, 38.

ROUSILLE (Renée), veuve de P. Brugière, 192.

ROUSSAT (Pierre), 62.

ROUSSAUT (Antoine), 34 ; — (Alexandre), 34.

ROUSSAY (Guillaume de), s. de la Cave, 123.

ROUSSEL (Claude), 29 ; — (Gilbert), 209 ; — (Jean), 117 ; — (Mathurin), 196 ; — (Rémy), s. de Tilly, 182.

ROUSSEL DE TILLY (François), 152.

ROUSSELIN, 5, 6.

ROUSSET (Guillaume), 22 ; — (Claude), 72 ; — (François), 64 ; — (Jean), 63 ; — (Pierre), 67.

Rousset (le), 197.

Roussy, 63.

ROUVILLE (Jacques de), comte de Clinchamp, 155.

Roux, de Coussanges, 104 ; — médecin, 120 ; — (terriers), 119, 120 ; — (Antoine), 35 ; — (François), 106 ; — (Gilbert), dit Mouricaud, 25, 30 ; — (Jean), laboureur, 62, 74 ; — (Jean), notaire, 119 ; — (Jean), s. du Moisset, 10 ; — (Simon), 59.
Roux (les), 197.
Rouzat (moulin de), 174.
Roy (Anne), veuve de Ch. Du Buysson, 114 ; — (Catherine), veuve d'A. Robinet, 144 ; — (François), 69 ; — (Guillaume), 138 ; — (Jean), boucher, 60 ; — (Jean), marchand, 69 ; — (Jean), différents des précédents, 113 ; — (Madeleine), femme de Grand Denizebet, 141 ; — (Mathurin), 69 ; — (Pierre), 13.
Royal-infanterie (régiment de), 201.
Royal-Roussillon (régiment de cavalerie de), 185.
Royer des Salles (Michel de), 119.
Roz, 103.
Rozat (étang de), 86.
Rozenay ou *Ronzenay*, 63, 66, 67, 76.
Rozet (Antoine), 34.
Rozier. Voir Rosiers.
Roziers (Annet de), s. de Laval, 105 ; — voir Rosier.
Roziers ou *Rosières* (cnes de la Palisse et de Périgny), 129, 131, 137, 138.
Ruau (la), 29, 40, 46.
Rue (la), terroir, 122.
Rueican (moulin de), 18.
Ruelles (les), terroir, 209.
Rues (les), terroir, 32.
Ruinec (église de S.-Lieu de), 17, 18. Voir Reugny.
Ruynières, 118.
Ruzé (Antoine de), s. d'Effiat, 84.
Ryau (le). Voir Riau.
Rynel (Perrette de), veuve de J. Tenon, 74.

S

Sacconin (Isaac de), baron de Bressolles, 11, 13 ; — (Rodolphe de), baron de Bressolles, 80 ; — (Symphorien d'), 13.
Saconnay (Aimé de), s. de Vesancy, 89, 92.
Sacquenet (.), 193.
Sagonne, 178, 200.
Saigne (pré de la), 85.
Sain (Jean), 55.
Saincton (Hiliberte), femme de J. Bergeron 53.
Saincy. Voi Pierre de Saincy.
Sainnebut (pour Sainsbut) (Madeleine de), femme d'H. de Lapelin, 34.
Saint-Advit (Antoine de), 112.
S.-Aignan-sr-Loire, 140, 174, 202.
S.-Alyre (Puy-de-Dôme, cne de Puy-Guillaume), 77-79 ; — (abbaye de), à Clermont-Ferrand, 154.
S.-Alyre-de-Talence (Allier), 40, 176, 206.
S.-Alyre-ès-montagnes (Puy-de-Dôme, cant. d'Ardes), 32, 78, 87, 88.
S.-Amand (Claude de), 95 ; — (François de), deux personnages de ce nom, 95 ; — (Jacqueline de), 95.
S.-Amand (le grand village de) (Cher), 180.
S.-Amand (Puy-de-Dôme), 87, 92, 95.
S.-Amand-Montrond (Cher), 145, 180, 184, 190 207.
S.-Andelin, 55.
S.-André (Jeanne), 192 ; — (la dlle de), voir Archambaud ; — voir Albon et Apchon.
S.-André (Allier ?), 133 ; — (Loire), 88, 149-151, 153, 155, 157.
S.-André[*-de-Paignand*] (Puy-de-Dôme), 107.
S.-Antoine, à Cusset, 87 ; — (commanderie de), de Bourg, 94 ; — domaine, à Charroux, 178.
S.-Août, 158.
S.-Aré, paroisse de Decize, 69.
S.-Aubin (Antoine de), s. de Pouzeux, 15 ; — (Claude), 52 ; — (Jean de), 37 ; — Jean de), s. de Lépine (deux personnages de ce nom), 122, 123, voir Lespine ; — (Pierre de), s. de Poreux, 15.
S.-Aubin[*-le-Monial*] (Allier), 191, 212.
S.-Aubin-sur-Loire (Saône-et-Loire), 110.
S.-Augustin (ordre de), 2, 3, 19, 23, 24, 30, 41, 48. Voir Hospitalières de S.-Augustin.
S.-Babyle, paroisse et faubourg de S.-Pierre-le-Moûtier, 56-60, 64, 65, 70, 75.
S.-Benin, 180.
S.-Bonnet (Jas de). Voir Jas.
S.-Bonnet (cne d'Yzeure), 175, 186, 194.
S.-Bonnet-de-Bellenaves, 37, 38, 43, 44, 176.
S.-Bonnet-de-Four, 185.
S.-Bonnet-de-Rochefort, 174, 176.
S.-Bonnet-des-Quarts, 182.
S.-Chabrais, 205.
S.-Charles (maison de), à Paris, 7.
S.-Christophe (cne d'Huriel), 183 ; — (cant. de la Palisse), 83, 97, 107, 148, 178 ; — (logis), à Moulins, 193.
S.-Cirgues (le s. de), 44.
S.-Clément, 133, 135, 173, 187, 192, 193, 200.
S.-Contest (Mr de), 211.
S.-Cybrau (pour S.-Cyprien), 37-39, 41, 42.
S.-Cyr, 146.
S.-Denis, 114,
S.-Denis (île Bourbon), 209.
S.-Désiré, 143.
S.-Didier (Isabelle de), femme d'E. de La Fae, 81 ; — (Philibert de) 138 ; — (Uldinus de), 81.
S.-Didier[*-en-Brionnais*], 108, 138, 139.
S.-Didier-en-Donjon, 81, 127.
S.-Didier-en-Rollat, 37, 210.
S.-Didier-Godinière (le s. de), 134. Voir Lebrun.
Se-Anne (chapelle), à Gannat, 208 ; — (pont), à Montbrison, 97.
Se-Barbe (chapelle), à S.-Pierre-le-Moûtier, 57 ; — (logis), à S.-Pierre-le-M., 58.
Se-Catherine (rue), à Moulins, 144.
Se-Claire (couvent de), au Puy, 96.
Se-Croix de Gannat, 208, 210 ; — *de Varennes*, 160, 161, 164, 172.

Se-Geneviève (chanoine de), 7.
« *Se-Heulalie* » (terre de), 101.
S.-Eloy (Puy-de-Dôme), 35; — (logis), à Moulins, 8-10.
Se-Marie, 41, 45, 46.
Se-Marie-du-mont, 131.
Se-Priscille (cimetière de), 4.
Se-Radegonde (Creuse), 189.
S.-Esprit (confrérie du), 171.
S.-Étienne (Loire), 96; — (faubourg), à Gannat, 192, 209; — (paroisse), à Montmaraud, 206.
S.-Étienne-de-Vicq, 147.
S.-Étienne-du-bas, 167, 168, 178, 179, 207.
S.-Fargeol, 202.
S.-Félix, 203.
S.-Florat (S.-Floret ?), 89.
S.-Flour, 149, 154.
S.-François-de-Sales (séminaire), 3.
S.-Genès-du-Retz, 199.
S.-Georges (Claude de), 186; — (Marc de), 186.
S.-Georges (cne de Marcillat), 201; — (maison), à Moulins, 8.
Saint-Géran, 2, 127, 137, 139. Voir La Guiche.
S.-Gérand-de-vaux, 110-112, 128, 130, 131, 160, 161, 178, 194, 196, 197.
S.-Gérand-le-puy, 102, 110, 125, 126, 129, 135, 163, 166-168, 176, 178, 179, 199, 206, 211.
S.-Germain (Artaud de), s. de Montrond, 154; — (Artaud de), fils du précédent, 154; — (Chatard de), 148; — (« Hermeu » de), dame de Creuzier-le-vieux, 107; — (Mico de), 148, 150.
S.-Germain (abbaye de), d'Auxerre, 1.
S.-Germain d'Apchon (Antoine), 154; — (Jean de), 154; — (Louis de), 154; — voir Apchon (d').
S.-Germain-d'entrevaux, 182.
S.-Germain-de-Salles, 37-42, 189.
S.-Germain-des-fossés, 82, 103, 148-150, 152, 159, 165, 166, 172, 174, 181, 203; — fief, 89, 95, 107, 148-150, 155; — capitaine, 149; — lieutenant général, 150; — châtelain, 91; — prieuré, 108, 148-150, 157.
S.-Germain-des-prés, 48 49.
S.-Germain-du-bois, 66, 76.
S.-Germain-en-laye, 211.
S.-Germain-en-Viry, 69.
S.-Germain-Lembron, 98, 210.
S.-Gilbert, 75.
S.-Gilbert-neuf-fontaines 21, 112, 151, 152, 171, 189.
S.-Gilles (hôpital), à Moulins, 8, 170.
S.-Hant (Jean de), 47
S.-Hérem. Voir Montiorin.
S.-Hérem, 41.
S.-Hilaire (Antoine de), s. de la Trolière, 144; — (Mre de), 114.
S.-Hilaire, 118, 120, 121.
S.-Hiriez. Voir S.-Irier.
S.-Honoré (logis), à Gannat, 32.
S.-Ilpize, 154.
S.-Irier (Catherine de), 112; — (Jean de), s. de Champagnat, 121, 178.
S.-Jacques (rue et faubourg), à Paris, 48, 137, 193.
S.-Jean, église de Lyon, 92, 94, 133.
S.-Jean-de-Messarges (prieuré de), 115, 117.
S.-Jean-des-champs, paroisse de Bourges, 212.
S.-Joseph (hôpital), à Moulins, 174.
S.-Joseph de Berne (sœur Émée-Gabrielle de), 64.
S.-Julien (Jean de), 31; — (Madeleine de), femme de G. de La Roche, 40.
S.-Julien (domaine de Montlevé, dit de), 6, 12, 13, voir Montlevé; — hôpital et chapelle, à Moulins, 2-4, 6-8, 10-14 16, 48; — moulin, 12, 13; — tènement, 12; — voir S.-Nicolas.
S.-Julien de Barrais, 139.
S.-Just (châtellenie de), 125.
S.-Ladre, d'Autun, 140.
S.-Laurent (Jean de) 81.
S.-Laurent, fief, 47; — paroisse de Marseille, 51.
S.-Laurent-la-conche, 95.
S.-Lazare (porte), à Toulon, 99; — (ordre de), 13.
S.-Léon, 204.
S.-Léopardin, 57, 58.
« *S.-Ligier* » (chapelle), à la Palisse, 127-129.
S.-Loup (Allier), 110-112, 149, 161, 170, 178, 196, 197; — (Cher), 212.
S.-Loup-sur-Abron (Nièvre), 69.
S.-Marcel-de-Félines, 93, 96, 97, 101.
S.-Marcel-en-Murat, 201.
S.-Martin (Anselme de), 81; — (Françoise de), femme de F. de Pellinières, 88; — (J.-B. de), 187; — (Jean-Louis de), s. de Grandval, 187; — (Jeanne de), femme de J. de Vessenat, 81; — (Louis de), s. de Villars, 50; — (Pierre de), 88.
S.-Martin (cne de Besson), 182.
S.-Martin-au-bois, 75.
S.-Martin de Jenzat, prieuré, 3.
S.-Martin-de-Mortemer, 55.
S.-Martin de Nevers, abbaye, 54.
S.-Martin-des-lais, 165, 211.
S.-Maurice (Mre de). Voir Vaulx (de).
S.-Mayeul (chapelle), au Veurdre, 74.
S.-Menoux, 123.
S.-Mesgrin. Voir Caussade.
S.-Mesgrin, 197, 207.
S.-Mesmin (Guillaume de), 185.
S.-Michel (Mre de), 190.
S.-Mur, 200.
S.-Nicolas (hôpital), à Moulins, 4, 10, 11, 13, 48; — moulin, 12, et voir S.-Julien; — vicairie, à Varennes-s-A., 171.
S.-Nicolas-des-biefs, 145, 200.
S.-Palais (châtellenie de), 123.
S.-Pantaléon, 57.
S.-Papoul, 163.
S.-Parize-le-châtel, 55, 56, 58, 59, 64, 65, 70, 77.
S.-Parize-en-Viry, 9, 199.
S.-Paul (Jean de), 9; — (Jean de), s. de la Guillauche, 155; — (Jeanne de), femme de J. d'Apchon, 150, 151, 155-157; — (Louis de), 155.
S.-Paul (paroisse), à Paris, 207.
S.-Pierre (pont), à Montluçon, 142; — (rue), à Moulins, 8, 51.
S.-Pierre-des-étieux, 180.

S.-Pierre-des-ménestraux, paroisse de Moulins, 6-8, 17, 51, 52, 144.
S.-Pierre d'Yzeure (paroisse). Voir Yzeure.
S.-Pierre-Laval, 93, 130, 135, 192.
S.-Pierre-le-moûtier, 53-61, 63-66, 70, 71, 73-75, 77 ; — privilèges, 65, 66 ; — capitaine, 74 ; — fossés, 55 ; — faubourgs, 53, 54, 56-58, 64, 65, 77 ; — poste, 55, 59, 63, 65, 77 ; — bailliage et siège présidial, 54-61, 63-65, 67, 70-72, 76, 77, 87, 88, 109, 190 ; — grenier à sel, 59, 64, 70 ; — brigade, 70 ; — collégiale, 58, 59, 65, 75 ; — paroisse S.-Babyle, voir ce mot ; — chapelle Sᵉ-Barbe, 57 ; — bénédictins, 53, 54, 56-58, 60, 61, 63, 65, 66, 71-74 ; — ursulines, 56, 59, 64, 65 ; — bénédictines, 56, 59 ; — hôtel-Dieu, 58.
S.-Polgue, 145.
S.-Pont, 176, 210.
S.-Porsaneysa (dîme), 21.
S.-Pourçain-sur-Besbre, 206.
S.-Pourçain-sur-Sioule, 22, 32, 34, 37, 38, 40-42, 44, 45, 80, 165, 180-182, 190 ; — marchés, 33 ; — mercuriales, 34, 45 ; — mesure, 20, 21, 23, 24, 27, 33, 43, 45, 47.
S.-Priest (François de), s. de Beauvoir, 89.
S.-Priest (cant. de la Palisse). Voir S.-Prix.
S.-Priest (cⁿᵉ d'Arpheuilles), 145 ; — (cⁿᵉ de ?), 144.
S.-Priest-Bramefan, 101, 104, 106, 109.
S.-Priest-en-Murat, 37, 39, 43, 212.
S.-Prix, ou *S.-Priest* (cant. de la Palisse), 125-129, 131-138, 164.
S.-Projet (paroisse), à Bordeaux, 207.
S.-Quintin (Claude de), 209.
S.-Quintin (vicairie de), 19.
S.-Rambert, 186.
S.-Rémy (Jean-Albert de), 107.
S.-Rémy-en-Rollat, 81, 83, 152, 157, 159.
S.-Révérien (Allier), 111 ; — (Nièvre), 54, 75.
S.-Romain (Claude de), 88 ; — (Gilberte de), 88 ; — (Jeanne de), femme de G. de Ferrière, 88, 92 ; — (Jeanne de), femme de J. de Theillys, 92 ; — (Rolin de), s. de Valorge, 87, 88, 102, 192 ; — (Ysabeau de), femme le R. Le Toux, 88, 92, 93.
S.-Romain-en-Gal, 190.
S.-Sacrement (procession du), 133.
S.-Saphourin. Voir S.-Symphorien.
S.-Satur, 3.
S.-Sauvier, 176.
S.-Sépulcre (chapelle du), à S.-Jean de Lyon, 94.
S.-Sipierry (Jean de), 35.
S.-Sornin, 168, 172.
S.-Sulpice (paroisse), à Pari, 211.
S.-Sylvestre, 81, 85, 87, 108.
S.-Symphorien (Madeleine de), femme de Cl. de Cremeaux, 192
S.-Symphorien (Allier), 61, 191.
S.-Symphorien-d'Ozon (Isère), 127.
S.-Victor, 142.
S.-Vidal, 54.
S.-Vincent (bois), 20, 27.
S.-Vincent-d'Ardentes, 158, 159.
S.-Vincent-de-Chantelle (prieuré). Voir Chantelle.
S.-Voir, 111, 202-204.
S.-Yorre, 92-94, 106.
S.-Yriez. Voir S.-Irier.
Salazar (Loup de), 53, 54 63, 71.
Salers, 157.
Salige (le), 84.
Saligny (Jean de), s. de Puzeux, 15 ; — (le s. de), 19.
Saligny (cant. de Dompierre), 81, 197, 202, 206 ; — (cⁿᵉ de Bagneux), 122.
Salins (Guy de). Voir La Fin.
Salion (Henry), 109.
Sallard (Antoine), 16, 191 ; — (Pierre), 117.
Sallards (les), 8, 9.
Sallé (Jean-Baptiste), s. de Ferrière, 52, 164, 201.
Salle (la) (cⁿᵉ de Couzon), 122 ; — (la) (cⁿᵉ de Meillers), 116 ; — (la) (cⁿᵉ de Vieure), 200.
Salleneuve (Gilbert), 106
Salles (cⁿᵉ de S.-Germain-de-Salles), 37-39.
Sallonne (Jean), 165.
Sallonnier de Pouilly (Marie), femme de J. de Rochefort, 54.
Salmon (le rif de), 83.
Salonne (la), 18.
Salonnes (les) (cⁿᵉ de S.-Gérand-de-vaux), 197 ; — (les) (cⁿᵉ de Gouise), 197.
Salsac (Pierre), 104.
Sambeyn (le P. Melchior), 43.
Sancharme (Antoine), 108 ; — (Bertrand), 108.
Sancoins, 114.
Sancortoisie (Pierre Bohat, *alias*), 37.
Saussat, 14, 161, 171, 172, 178, 179.
Santerre (Bernard), 176.
Sapins (les), 197.
Sarazins (les), 130.
Sarcinel (François de), 138.
Sardon, 84.
Sarralier (Antoinette), femme de Cl. Boisset, 183 ; — (Claude), 183.
Sarrazin (Pierre de), s. de Bonnefond, 106.
Sarre, 175 ; — (la garenne de la), 62.
Sarrebourg, 109.
Sarrelouis, 98.
Sarrien (Jean-François-Claude de), 41.
Sarron (Jacques de), 127, 139.
Sartine (Mʳ de), 205.
Sassenage (régiment de), 63, 73.
Sassierges, 158, 159.
Satan (Étienne), 102.
Satin (Claude), 10.
Saubertier, 64, 66.
Saucière. Voir Chaussières.
Sauget (cⁿᵉ de S.-Marcel-en-Murat), 40, 176.
Saulaye (la), 61, 62.
Saulcet (cant. de S.-Pourçain), 113.
Sauldois, 134.
Saulnier (Blaise), 80 ; — (Geneviève), 132 ; — (Gilbert), 80 ; — (Madeleine de), femme de J. Rouel, 41 ; — voir Saunier.
Saulnyer (Ligier), 49.
Saultembrière (Hugues de), 92 ; —

(Jeanne de), femme de J. Du Chaussin, 92.
Saulzay (Claude), 150. Voir Du Saulzay.
« *Saulzée* » (la), 155.
Saulzet (Jeanne de), 103.
Saulzet (cant. de Gannat), 23, 38, 39, 42-44, 82.
Saunhiat (Jean), 87; — (Pierre), 87.
Saunier (Charlotte), femme de J. Moreau, 167.
Saunière (la), 140.
Sauteret (Anne), femme d'A. Desrolines, 120.
Sauvagnat (Guillaume), 132.
Sauvegarde pour Chantellle, 27, 28; — pour M. de La Barre, 74; — — pour S.-Pierre-le-moûtier, 60, 65, 66.
« *Sauza* » (la), 149. Voir Cérezat.
Sauzade (la) (c^ne^ d'Arpheuilles-S.-Priest), 145.
Sauzau (la), moulin (c^ne^ de Chappes), 205.
Sauzet (Guillaume de), 18.
Sauzet, voir Saulzet; — (les), pré (c^ne^ de Naves?), 123.
Savernhac, 188.
Savignac (Gaspard de), 16, 51.
Savigny, 127, 129.
Savoie (Agnès de), 75; — ([Charles-Emmanuel] de), duc de Nemours et prince de Génevois, 159; — (Louis I^er^, duc de), 126, 127; — (Louise de), reine de France, 112, 113.
Savoye (Antoinette), femme de J. Fontenel, 34.
Saxy (Antoinette de), 124.
Sayet (Gilbert), 128; — (Guyot), 128.
Sazeret, 38, 201.
Sceaux (régiment de), 78.
Scipion, 100.
Sébastien (saint), 100.
Séchaud (Jacques), 153.
Séchaut (Guillaume), 82.
Seciaco. Voir Cesset.
Secretain (Alexandre), 179; — (Gilbert), 28, 35.
Secrétain ou *Chez Secrétain*, domaine, 153.
Sédeville (Claude de), s. de la Forêt, 39.
Seduno (Jeanne de), femme de H. d'Amanse, 92.
Selles-en-Berry, 154, 155.
Segange, 141.
Segaud, professeur au collège de Moulins, 6.
Segauld (Simon), procureur à S.-Germain-des-fossés, 150.
Segault (Rose), femme de J. Tarraby, 12.
Séguier (Charlotte), femme d'A. Chomel, 207.
Seguin (Jean), 207; — (Pierre), s. de Paraize, 53.
Seignelay (J.-B. Colbert, marquis de), 102.
Seigneurs (dîme des) ou de Lusigny, 17.
Seilhous, 122.
Sel (impôt du), 4, 5, 11, 13, 28, 163; — exemption de l'impôt, 78, 163; — droit de layde, voir layde. — Voir Franc-salé, Gabells, Grenier à sel.
Selier (Jean), 68.
Sellier (Charles), 62.
Semin (Thérèse), femme de G. de Barthelas, 174; — (M^r^ et M^me^), 13; — voir Semyn.
Séminaire d'Autun, 6; — S.-François-de-Sales à Moulins, 3.
Semur (Philibert de), s. de Champagny, 175.
Semur-en-Brionnais, 133.
Semyn (André), s. de S.-Sornin, 172; — (Claude), épouse Joly, 34; — (Gilbert), s. de S.-Sornin, 114, 168; — (Isabelle), femme de F. de Culan, 16; — (Louis, 80; — (Nicolas), s. de Branssat 16, 174; — de Beauregard (M^me^, 122; — de Verseille (M^me^), 15; — du Plessis (M^me^), 120; — voir Semin.
Senat, 25, 35, 37-40, 43, 44, 82, 176.
Senecterre (Catherine de), femme de Ph. Popillon, 70, 1.
Senepin, 162.
Séneret (Anne de), femme de G. Le Mastin et d'A. de Saconnay, 88, 89, 92; — (Balthasar de), s. du Chaussin, 77, 78, 87-89, 91, 92, 94, 102, 103, 105, 107, 108; — (Bénigne de), 95, 103; — (Bertrand de) (deux personnages?), 89, 95; — (Diane de), femme de Cl. Du Saix, 89, 90, 93-95, 150; — (François de), s. du Chaussin, 77, 89, 92-95, 103, 105, 107; — (Gaspard de), s. de la Bastisse, 77, 87; — (Guy de), s. de la Bastisse, 77, 87, 92; — (Hector ou Astorg de), s. de la Bastisse, 88; — (Jean de), s. de la Bastisse, 77, 92, 93, 105; — (Jeanne de), femme de J. de Sermur, 77, 78.
Sept-Fons, 111.
Serbannes, 81, 84-86.
Sérezat. Voir Cérezat.
Serezin, 97.
Sermellin (André), 141; — (Martin), 141.
Sermur (Jean de), s. de la Bastie, 77, 78.
Séron. Voir Céron.
Serre (Jean de), 112.
Serurier (Colas), 182.
Servant, 142, 180.
Servé, 170, 172.
Serviers (les), 183. Voir Boirot.
Servilly, 125, 128, 136, 138, 168, 199.
Servion (rivière de), 82.
Sestier (Jacques), 92.
Seuillet, 146, 148, 149, 152, 153, 171.
Sève, 116; — (Antoine), 79.
Sevin (Gilbert), 15.
Sicaud (Gabrielle-Dorothée), femme de F.-J. Bardon, 162, 211.
Sichon (le), rivière, 92, 187.
Significavit nobis..., bulle d'Alexandre VI, 158.
Significavit nobis..., bulle de Calixte III, 154.
Signoret (Gabrielle), veuve du s. de la Viverre, 64.
Sigogne (c^ne^ d'Arpheuilles-S.-Priest), 145; — (la) (c^ne^ de Gipcy), 119.

Sigonneau, 192.
Sillons (les), 84.
SIMON (Jacques), s. des Carreaux, 26, 40, 47 ; — (Marguerite), femme de G. de Lapré, 57 ; — (Martin Johannin, dit), 173.
SIMONIN (Gilbert), 32.
SIMONYN (Gilbert), notaire, 118.
Sindrat, 87.
SIONNET (Florimonde), veuve de P. Turpin, 77.
Sioule (la), rivière, 82.
SIROT ALUDE, 55.
SIVADON (Françoise), veuve de J. Bouchet, 22 ; — (Jean), 35 ; — voir Syvadon.
Société populaire de Cusset, 163 ; — de Montmaraud, 195.
SOLENDRIN (Jehan), 90.
Solier (le). Voir Soulier (le).
SOMBERNON (le s. de). Voir Bauffremont.
SOMMIER (Jean), 70.
SONE (Guichard de), 126.
SOREAU (Jean), 58.
SORET (Hugues), 15.
« SOUBZ LA TOUR » (Gautier de), 191.
SOUCHARD (Jacques), 167, 169.
Souche (étangs de la), 102, 103.
SOUCHET (François), 132.
Souitte, 24.
Soulier (le), 30, 37.
Soumans, 181.
Soumery, 102.
Soupaize, 204.
Souvigny (ch.-lieu de cant.), 112, 113, 116, 118, 120, 124, 173, 176, 212 ; — receveur, 13 ; — châtellenie, 115, 117 ; — monnaie, 18, 21, 124 ; — foires, 113, 119 ; — mesure, 118 ; — prieur et prieuré de Bénédictins, 2, 3, 10, 11, 19, 120, 162, 177 ; — hôpital S.-Mayeul, 176.
Souvigny-le-thion (c^ne^ de Neuilly-le-réal), 127, 128, 191.
Souys, 36, 47.
STEPHANUS, canonicus, 17.
STEPHANUS ARVEI, sacerdos, 18.
STEPANUS DE PORTA, diaconus, 18.
STEUF (François), 123.
STEVENON (Jean Corderier, *alias*), 77.
Strasbourg, 195.196.
STUER (François de), 197.
SUBERT (Jacques), 142.
SUILLET (Jeanne), 131.
Sully (Saône-et-Loire), 196.
« *Surcy* », 185.
SYMITIÈRE ou CYITIÈRE (Jean), 206.
SYMONAUD, 119.
SYMONET (Antoine), 207.
SYMONIN (Benoît 140 ; — (Nicolas), 14.
Syndics de paroisses, 49.
SYVADON (Michel), 41 ; — voir Sivadon.

T

Table de marbre de Paris (jugement de la), 160.
Tableau de l'église d'Autry, 116 ; — d'Issards, 120 ; — divers, 91, 99-101 et voir Portraits.
TABUTIN (Jean), 22, 45, 47.
TACHARD (Joseph), 50.
Tachon (le moulin), 187.
Taclettes (les), 70.
« TAES » (Perrin), 201, 202 ; — (Pierre), 201.
TAGNIER (Jean), 10, 141.
TAILLANDIER (Antoinette), veuve de F. Boireau, 13 ; — (Jean), dit Passelier, 121.
TAILLARDAT (Jean), 33.
Taille (impôt de la), 3-5, 27, 28, 76, 133, 174, 189 — (exemption de la), voir impôts — abonnée, 180.
TAILLIÈRE (Antoine), s. de Puy-Digon, 161.
TAILLON (François, 9 ; — (Jean), s. des Sallards (deux personnages ?), 8, 9 ; — voir Tallon.
TALARU (Amédée de), archevêque de Lyon, 99 ; — (Françoise de), femme de G. d'Albon, 149, 151, 153 ; — ([Hugues ou Amédée? de]), archevêque de Lyon, 98 ; — (Jean de), archevêque de Lyon, 101 ; — (Jean de), chanoine de Lyon, 95 ; — (Mathieu de), 99
TALARU-CHALMAZEL (Aimé-François), voir Edme-François ; — (Alexandre de), 96 ; — (Anne de), femme du c^te^ d'Aly, 96 ; — (Annet de) (différents personnages, issus les uns des autres, portant le même prénom), 99, 100 ; — (César-Marie, m^is^ de), 104 ; — (Christophe, m^is^ de), dit l'Hermite de la Faye, 94-99, 101 ; — (Christophe de), s. de Magneu, 96, 97 (?) ; — (Claude de), époux de P. de Callard, 94, 99 ; — (Claude, m^is^ de), petit-fils du précédent, 94, 96-99, 102 ; — (Claude-Gabriel de), s. de la Pye, frère du précédent, 95-99 ; — (Claudine de), femme du c^te^ de La Roue, 96 ; — (Claudine de), religieuse, 96 ; — (Edme ou Aimé-François de), chanoine-comte de Lyon, 96-98 ; — (François de), époux d'Anne Le Long, 99 ; — (François-Hubert, m^is^ de), 94, 98, 99, 104 ; — (Gaspard de) [s. de la Pye, S.-Eloy, etc.], 99 ; — (Gaspard de), s. de Magneu, 96 ; — (Hector de), 96, 98 ; — (Hugues de), s. de Magneu, 96, 99 ; — (Hugues, vicomte de), s. du Chaussin, 94, 95, 97, 98, 103, 104, 106-109 ; — (Hugues de) (différent des précédents), 96 ; — (Isaac-Joseph de), s. de la Faye, 96-98 ; — (Jean de), époux de Catherine d'Olliergues, 99 ; — (Jean de), s. de la Pye, 77 ; — (Jeanne de), femme de J. de Coligny, 94-96, 108, 109 ; — (Laurent de), chanoine-comte de Lyon, 96, 97 ; — (Louis de), époux de Catherine d'Harcourt, puis de M.-Fr. de Bonneval, 94, 95, 104-109 ; — (Louis de), époux de Cl. de Chevrières, 89, 99 ; — (Lucrèce de), 96 ; — (MM. de), fils de François et d'Anne Le Long, 99.
TALLIÈRE (Marie), femme de G. Obeilh, 165.
TALLON (Jean-Auguste), 8. Voir Taillon.
Talon. Voir Talou.

Talou, 55-57, 59, 68, 70, 77.
Tamisier (Jacques), 26 ; — Jean, 26.
Tancart, 190.
Tanières (les), 119.
« *Tannet*, » 140.
Tapisseries (inventaires de), 91, 98-101, 155.
Tarat (Sanson), 123.
Tarde (Philippe), 144.
Tardif (Gilbert), 168.
Tardy (Emmanuel), 159.
Target, 24, 32, 37, 43, 46, 176.
Tarin (Roch), 61.
Tarjazet, 176.
Tarjet. Voir Target.
Tarraby (Jean), 12.
Tartarin (Antoine), 59 ; — (Étienne), 64 ; — (Gilbert), 55, 58 ; — (Guillaume), 67, 68 ; — (Jean), 64 ; — (Pierre), 71.
Tavernier (Gilbert), 161 ; — (Pierre), 9.
Taxat. Voir Agnès, Étienne et Pierre de Taxat.
Taxat (cne de Fleuriel), 21-24, 26, 29-34, 38, 40, 41, 43, 44, 46, 48; — (cne de Taxat-Senat), 21, 22, 34, 35, 37-40, 43, 44, 45, 48, 173, 174.
Teilhard de Beauvezeix (Pierre), 79.
Teilhat (Mr de), 203. Voir Berthet.
Teillat, 164, 167, 168, 170, 179.
Teilles (les), 39.
Teillet, 173, 205.
Teillie (la), 37, 39-41, 43.
Teilly (de). Voir Thélis (de).
Telajorn (J.), diaconus, 18.
Tenon (Jean), 74.
Tercerics (les), 35.
Terguin, 19.
Terjat, 142.
Termont, 189.
Ternes (les), 121.
Terret (Gilberte), 132.
Terrière (Marie de), femme de F. de Mars, 147.
Terriers, 12, 13, 15, 16, 28, 33, 36, 42, 44-47, 53-57, 59, 60, 63-65, 67-71, 73, 74, 92, 99, 104-106, 109-111, 118-124, 127, 137, 140, 142, 162, 166, 168-172, 176, 178, 180, 186, 192, 196, 200, 201, 206.
Tesche (ean), 202.
Tesche (la, *rivière*, 125, 138.
Tesches (les), domaine, 202.
« *Tessonnre* » (la) (cne de Creuzier-le-neuf, 153.
Tessonnière, prieuré (cne de Servilly).
Testament, 19, 30, 52, 57, 58, 88, 92, 94, 96, 97, 99, 117, 129, 146, 157, 161, 182, 184, 185, 194, 197, 199, 207, 208.
Tête-Noire (logis de la), à Moulins, 2, 8.
Thalamus des mesures de Bourbonnais, 26-47.
Thaumiers, 180.
Thaureau Gilbert), 86 ; — (Jacques), 86.
Thays (Isalelle de), dame d'Avril, 61.
Theil (le) (ant. du Montet), 33, 110, 111, 112; — (cnes de Diou et de Pierrefitte-sur-Loire), 110, 111, 140.
Theillys (Antoine de), s. de Lespinasse, 84, 92 ; — (Claude de), femme de B. de Séneret, 88, 92, 102 ; — (Jozeran de), 92.
Thélis (Jea de), s. de la Mignance, 127, 128
Theneuille, 17.
Theobaldus castellanus Cantelle, 22.
Théologie (chaire de), 3, 48.
Thérin (le), 03.
Thèses du collège de Moulins, 47.
Thévenard (Laurent), 68, 74.
Théveneau (François), 69 ; — (Jean), 180.
Thévenet (Antoine), 144 ; — (François), 65 ; — (Jean), 65.
Thévenot (Gilbert), 63.
« Thiange » le s. de), 156.
Thianges (Ctherine de), veuve de Ch. d'Esconilles, 10.
Thibaut (Pierre), s. de Mussy, 67.
Thiboust (Jaques), 115.
Thierry (Claude-Bernard), 10.
Thierry (les), 8.
Thiers, 78, 79 — capucins, 97.
Thiersonnier. Voir Tiersonnier.
Thion (Jean), 51.
Thionne, 111, 163.
Thomas (Étienne), 159 ; — (François), 11 ; — (Jean), 105 ; — sacristain de Chantelle, 18.
Thomasset, 202.
Thomassin (Jacques de), s. de Montmartin, 111.
Thonier (Guillaume), 185.
Thonin (le), 162.
Thoury. Voir Toury.
Thouvenin, 121.
Thuellin (Gilbert), 212.
Thuilière, 120.
Thuillier (Antoine), 58 ; — (Jean), 58 ; — (Séneterre), 57.
Thuret (J.-B.-R. de Rocquecave d'Humières, baron de), 79.
Tiersonnier (Charles), 60, 119.
Tiges (les), terroir, 81.
Tignat, 38, 43.
Tilleux (Jeanne), femme de J. Joly, 58.
Tilloux (le), 79.
Tilly, 182.
Timothée (saint), 4.
Tinarel (molendinum de), 22.
Tintry (Jean de), s. de la Motte-des-noyers, 127, 139.
Tir (concours de), 132.
Tison, paroisse (cne de Bellenaves), 43, 123, 192. Voir Tizon.
Tixeron (Claude), 38 ; — (Pierre), 37.
Tixier (Antoine), 136 ; — (François), 70 ; — (Jean), vigneron, 64 ; — (Jean), vinaigrier, 192 ; — (J.-B.), 203.
Tizon ou *Thizon*, châtellenie (cne de S.-Victor), 204 ; — fief (cne de ?), 112 ; — terroir (cne de Fourilles), 25-27 ; — voir Tison.
Tizons (les), fief (cne de Montvicq ?), 40, 41, 45.
Tizy, 119.
Togue (Guillaume de), 166 ; — (Jean de), s. de la Motte-des-noyers, 134, 138.
Togue, 161, 163-168, 170-172.

Tollet (Marie), femme de D. Audry, 62.
Tomas (Melle), 195.
Toncin (J.-F.), 206.
Tondu (Roger), 185.
Tonnelier (Antoine), s. de la Font, capitaine d'infanterie, 163; — (Antoine), s. des Angles, 167, 170; — (Charles), s. des Angles, 166, 168, 170, 171; — (Étienne), s. des Angles, 163, 164, 166, 171; — (Marguerite), femme de Fr. Bardonnet, 163, 164; — (Marie-Madeleine), femme de J. Diannyère, 163, 164, 170; — (Sébastien), s. des Angles, 171.
Tonnelier des Angles ([Frédéric]), 164.
Tortelat (Jean), 42.
Tortelay, pour *Tortezais*, 37, 167.
Tostain (Jean), 65.
Toul, 98.
Toule (la), 163-171, 173.
Toulon (Pierre de), s. de Genat, 150.
Toulon (Var), 98, 99, 205.
Toulon-sur-Allier, 79, 191.
Tour (la) (Haute-Loire), 54; — (le pré de la) (Allier, cne de Fleuriel), 41.
Tourail, terroir, 111.
Touraud (Anne), veuve de A. Cadier, 194; — (Gilbert), 194; — (Jeanne), femme de P. Vernin, 194; — (Reine), femme de B. de Champfeu, 201.
Tourault (Jacques), 40.
Tour[*-Chalabran*] (la), 129, 148, 161, 192.
Tour Charles (au château de Chantelle), 30.
Tourette (la), 60.
Tournemire (Louise de), veuve de A. de Ferrières, 157.
Tournoël, 89.
Tournon (Anne de), femme de J.-Fr. de La Guiche, 127, 128, 197; — (Françoise de), dame de la Palisse, femme de T. de Maugeron, 127.
Tourraud (Jeanne), 174.
Tours, 155, 200.
Toury (Gouçaut de), 191.
Toury-sur-Abron, 177, 184.
Toury-sur-Allier, 8.
Toury-sur-Besbre, 157.
« *Toutault*, » 167.
Toux (la), 94.
Trableine, 206.
Train (le), 134.
Trample, pour *Tremble* (le) 54, 59.
Tranchelion (Marguerite) 204.
Trangien (Jacques), 102.
Trappet (Fiacre), 30.
Travaillots (les), 197.
Traynet (Antoine), 127.
Treban, 113, 114.
Treffon (Pierre), 60.
Treignat, 181.
Treilhe (Jean-Claude), 16.
Trellet (Denis), 209; — (Marie), 209.
Trellière, terroir, 118.
Tremblais (Françoise), femme de J. de Lingendes, 115.
Tremblay (le) (Allier cne de Dreuille?), 46; — (le) (Nièvre, cne d'Isenay), 10.
Tremeaux (les), 183.
Tresnay, 56, 57, 68, 118.
Trésoriers de France. Voir Bourges et Riom.
Trésoriers de France à Moulins, ordonnances, 3, 4, 11, 33, 51; — office, 142; — voir : Bureau des finances ; Moulins.
Treteau, 111, 129, 169, 173, 203.
Treuil (le), 182.
Trevol, 192.
Trézelles, 125, 128-130, 138, 160, 180, 198, 203, 204.
Tridon, procureur, 193; — (Anne), femme de F. Bellot, 214; — (Charles), 212; — (François, 212; — (François), praticien, 16; — (Jean), notaire, 144; — (Jean, receveur du domaine du roi, 39 — (Nicolas), s. des Guy, 111; — (Pierre), curé de Rongères, 167.
Trilly, 164.
Trimoulet (le), 145.
« Trinquier » (Michel), s. de « Voulcyeu », 149.
Tripoz (Guillaume, dit), 81.
Trizac, 211.
Trochard (Antoine), 123.
Trochereau (Claude de), 111; — (Gabrielle de), 111; — (Gilberte de), 111; — (Madeleine de), 111; — (Marc), 109.
Trois-Oisons (maison des), à Moulins, 17.
Trois-Poissons (maison des), à Moulins, 8.
Trois-Rois (maison des), à Montmaraud, 50.
Trolière (la), 144.
Troncion (bois de), 179.
Tronget, 160, 212.
Tronsay (métairie de), 13.
Trotier (Antoine), 194.
Troussebois (Florimond de), s. de Ris, 36, 212; — (Gabrielle de), femme d'A. de Dreuille, 113, 114; — (Gervaise de), femme de Fr. de Vouet, 40.
Troussières, 198.
Troyes, 163, 193.
Truchevault (terroir de), 86.
Truchevent (bois de), 83.
Tugghe (Marie-Madeleine-Françoise), femme de Cl.-F. de Digoine, 115.
Tuilerie (la), 153.
Turenne (régiment de), 74.
Turgis (Jean), 14.
Turgot ([Jacques-Étienne]), 80.
Turin, 58.
Turpin (Claude), 52; — (Jacques), 27; — (Jean), bourgeois de Charroux, 24; — (Jean), s. de Layat, 128, 197, 198; — (Paul), s. de Chanot, 77; — (Roger de), 19.
Turpio, episcopus lemovicensis, 17.
Turquerie (terroir de), 87.

U

Uchey, 196.
Université (rue de l'), à Paris, 135.
Université de Bourges, 176; — de Paris, 5, 163, 202.
Urfé (Honoré d'), baron de Châteaumorand, 2, 3, 14, 15; — (Pierre d'), 192.

Urfé, 135.
Ursulines. Voir Aigueperse, Moulins-Engilbert, Nevers, S.-Pierre-le-moûtier.
Usage (droits d') dans la forêt d'Avril et le bois des Brosses, 62; — de Messarges, 112, 113, 119; — de Troncion, 179; — de Voudelle, 160.
Usseau, fief (cne de Creuzier-le-vieux), 152, 155.
Usseaux (les), domaine et terroir (cne d'Hauterive), 107, 108.
Ussel (Marguerite d'), femme de H. de Lorme, 21.
Ussel (Allier), paroisse et prieuré-cure, 7, 18, 21, 24-26, 28, 30, 33-35, 37-40, 42, 45, 46, 48, 174, 189; — chapelain, 23; — seigneurie, 162; — château, 40; — châtelain et châtellenie, 32, 34, 40, 41.
Usson, 89.
Uxel [Uxelles] ([Louis Chalon du Blé], mis d'), 185.
Uzès (le duc d'), 172.

V

Vache (Catherine), femme de G. Thuelin, 212.
Vachier (Jean), 68.
« *Vade* » (la), 188.
Vadier (Jean), 119.
Vaillant (Charlotte-Florence), veuve de Ch. Chevalier, 65; — (Noël), 64, 71.
Vaisselle d'or et d'argent (inventaires de), 90, 98, 142.
Val (le), abbaye, 19, 24.
Valade (la), 202.
Valadier (Simon), 82.
Valanchère, 202.
Valançon (le), 144.
Valant (Mathieu), 106.
Valery (Madeleine), femme de Fr. de Mésières, 108.
Valet (Jean), 105; — (Noël), 105.
Valeurs (Jean de), 157.
Valfin, 94, 95.
Valière, fief, 13.
Valignat, 43, 46, 177.
Vallenay, 181.
Vallère (sainte), 20.
Vallex (Gibert), 39; — (Marguerite), veuve de A. Buchet, 40.
Vallières, terroir, 149.
Vallignat (Gilbert), 209.
Valligny (Claude), 185.
Vallin, terroir, 29.
Vallon (le), 130
Valons (Jean de), 211; — (Léone de), 211; — (Marguerite de), 211.
Valorges, 87, 88, 92, 102.
Valromey, 94.
Valude (Antoine), 184.
Vandègre. Voir Mallet-Bullion de Vandègre.
Vannier de Sante-Héleine (Marie), 59.
Vanolles ([Barthélemy] de), intendant de la généralité de Moulins, 4; — (Mr de), trésorier général de la marine, 190.
Varax, 94.
Varenne (la) (cne de Saligny), 201.
Varennes (Étienne de), 23; — (Gilbert de), 23 — (Guillaume de), 124; — (Jeanne de), femme de R. de Pérégrin, 39.
Varennes (les) cnes de Brugheat et de Serbannes), 5, 86.
Varennes-sur-Allier, 47, 112, 149, 161, 165-174, 179, 181, 186, 207; — capitaine, 16, 167; — justice, 144, 170, 172; — église, 171; — curé, 111, 164, 168, 186; — confrérie du S.-Esprit, 171; — cimetière, 173; — prieuré de Se-Croix, 172, 173; — hôpital, 164.
Varennes-sur-Tèche, 110, 125, 130, 132, 137.
Varex, 32.
Varigny, 193.
Varinier (Jean), 14.
Varninault, 17.
Varry, 55, 63, 143.
Vassalh (Girard), 81; — (Jean), 81.
Vassalieu, 150. 156.
Vassault (Jean), 30.
Vasselange, pour *Vasserange* 56, 63, 66, 67, 69.
Vaucoret (Jean), 69.
Vaucouleurs, 163.
Vaudrey (régiment de), 86.
Vaugenay (Jean de), 61.
Vaulmier (le), ou *les Vaumiers*, 150, 156-158.
Vault (Antoine), 62; — (Pierre), 62.
Vault (la) (cne de Theneuille), 177.
Vaulx (Benoit-Marie de), 69, 77; — (Étienne de), 54; — (de), voir Devaux et Vaux (de).
Vaulx. Voir Vaux.
Vaumas (le s. de), 116. Voir Bonnay.
Vaumas, 111, 165, 197.
Vaureille. Voir Vauvrille.
Vauvre (la) (cne de Fleuriel), 37, 39-41, 43; — (forêt de), 197; — village (cne de S. Gérand-de-vaux), 197.
Vauvre-de-ris (bois de la) (cne de Busset), 108.
Vauvretau, 112.
Vauvrille (Antoine de), 60; — (Antoine), s. de Bagueux, 16; — (Gilbert), 8; — (Louise de), 124.
Vaux (Hugues de), 61. Voir Devaux et Vaulx (de).
Vaux (cant. de Montluçon), 143; — (le pré de) (cne de Meillers?), 119.
Vaux ou *Vaulx*, diverses seigneuries de ce nom, 107, 127, 150, 155, 156, 187.
Vayotz (Claude Du Puy, dit), 127.
Vayssia, 92
Veau (Germain), 104; — (Marguerite), femme d'A. Billard, 163, 166.
Veauce, 194. Voir Cadier.
Vecenat (Guionnet), 82. Voir Vessenat et Vexenat.
Védrine (Antoine), 40.
Veillat (Anne), femme de P. Chenu, 207.
Veirenet. Voir Vernet.
Veissière (Jean), dit d'Auvergne, 111.
Vellard (Jean-Claude de), s. de Martilly, 161, 162.
Vendanges (ban de), 61; — (dime au temps des), 87.
Vendat, 108.

Vénerie du duc d'Orléans, 146 ; — royale, 112.
Venière, 42.
Venise (Allier, cne de Cusset), 10 ; — (Italie), 96.
Ventresac, 79.
VENUTA, femme de Guillaume Maysondieu, 81.
VÉNY DE CHÉRETTE (Jean de), 2, 3, 19, 20, 27.
VERDEL (François), 196.
Verdet, 186.
Verdun, 198.
VERGE (Julien), 202.
Verger (le), 132, 137, 202, 203.
VERGERAT (Gilbert), 129.
Vergerie (la), 104, 106.
Vergnaud (le), 211.
Verjon, 94, 95.
Vermat, 176.
VERNA (Aymard-Joseph Dauphin de), 146.
VERNAISON (Anne de), femme de P.-A. de Benoist, 174.
Vernassaut (dîme de), 34.
VERNAY (Pierre), 54.
Vernay (le) (Nièvre, cne de Chantenay-Saint-Imbert), 63, 74.
VERNE (Antoine), 1 ; — (Jacques), du Nivernais, 62 ; — (Jacques), de Chantelle, 38, 44 ; — (Marguerite), veuve de A. Guillomet, 28 ; — (Pierre de), s. de Beaumont, 70 et voir Du Verne ; — (Simon), 44.
VERNEIL (le s. de), 40.
VERNET (Antoine), 179.
Vernet (le) (cant. de Cusset), 103, 108, 183 ; — (cne de Broût-Vernet), 18, 46.
Verneuil (Allier), 180 ; — châtellenie, 6, 12, 13, 19, 46, 115, 128, 182, 196 ; — château, 61 ; — mesure, 121 ; — chapitre et chanoines, 23, 36, 42, 182.
Verneuil (Indre-et-Loire), 199.
Vernières, 154, 157.
VERNIN (Catherine), femme de G.-P. Barruel, 174 ; — (Catherine), veuve de Fr. Guillet (la même que la précédente ?), 174 ; — (Charles), 174 ; — (Jacques) 5, 174 ; — (Jean), 161 ; — (Pierre), 164, 174, 194 ; — (Pierre-Joseph), 165.
Vernin (le village), 184.
Vernoille (la), 15.
Vernois (les) (cne de la Prugne), 184.
VERNON (Pierre), 55.
Vernon, 102.
Vernoux, 62, 77
VERNOY (Claude), 9 ; — (Denis), 205 ; — (Gabriel), lieutenant du châtelain de Verneuil, 196 ; — (Gabriel), négociant à Moulins, 162 ; — (Gabrielle), femme de Claude Bardonnet, 163, 164 — (Jacques), 9 ; — (Jean), avocat, 8 ; — (Jean-François), notaire, 178 ; — (Jeanne), femme de J. Berroyer, 178 ; — (Jeanne-Marie), veuve de P.-J.-A. Levaque, 186 — (Pierre), 186.
Vernoy (le) (cne d'Aubigny), 122 ; — (terroir du) cne de la Palisse ?), 128.
Vernue (la), 143
Vernusse, 21, 14.
VÉRON (Jean), 5.
VERRE (Jean de) s. d'Issard, 112.
Verrière ou *Verrières* (Allier), 23, 36, 37, 39, 41, 42 ; — (Nièvre), 56.
VERROUQUIER (Charles), s. de Champamant, 204 , — (Louise-Marie), femme de Fr. Charreton, 204.
Verrye (la), 106.
Versable (dîme d), 199.
Versailles, 104, 146, 189.
Versaugues, 186.
Verseille ou *Versilles*, 102, 145-148, 150-153, 159 160, 196.
VERSEILLES (le sr de). Voir Badier.
VERSIER (Antoine), 8.
Vertaison, 129.
Vervalle (pré de l), 81.
VÉRY (Philippe), 7.
Verzun, 34, 37, 39, 43, 47.
Vesancy, 89.
Veciaco. Voir Veset.
Vesse, 165.
VESSENAT (Jean de) (deux personnages, le père et le fils), 81. Voir Vecenat et Vexenat.
Vesses (bois de), 184.
Vessel, 125, 148.
VESVRE (Marie), 61 ; — (le sr de), 140.
Vesvres (les), 211.
Vêtements (inventaires de), 90, 91, 156.
Veurdre (le), 60, 63, 64, 68, 141, 142, 200.
VEUVAT (Jeanne), veuve de J. Mesnier, 143.
Vexenat, 82, 83, 86. Voir Vecenat.
VEYRANT (Amable), 132.
VEYTARD (Jacques), 41 ; — (Joseph), 209 ; — (Marie-Gilberte), veuve de J. Roubert, 41.
VEZIER (Blaise), 9.
Vézigneux, 107.
VIALLET (Antoine), 161, 173 ; — (Étienne), 30 ; — (terrier), 173.
VIAU (Jean), boucher, 54.
VIAUL (Jean) (le même que le précédent ?), 64.
VICHY (Aliénore de), 82 ; — (Antoine), s. de la Besche, 16 ; — (Marguerite de), dame de Chaulx, 87 ; — (Mayet), s. de la Besche, 119 ; — (Pierre de), 193 ; — (Thomas), s. de la Besche, 16, 17 ; — (de), s. du Monteil, 82.
Vichy, 22, 84, 87, 103, 104, 147, 150, 174, 181, 207 ; — assises du bailliage de Bourbonnais, 82 ; — châtellenie, 49, 97, 108, 148, 168, 181 ; — mesures, 149 ; — grenier à sel (dép. de Moulins), 78, 119, 121, 159, 163, 166, 181 ; — célestins, 25, 36, 49, 50, 132, 172, 198, 210.
Vicq (cant. d'Ébreuil), 176, 183 ; — (cne de S.-Étienne-de-Vicq), 97, 107, 147, 148, 178.
VICT-PONTGIBAUD (Guillaume de), 150.
VIDAILLET (Laurent), 108.
VIDAL (Jean), 171.
Vidault (le pré), 84.
Vidignat, 36.
Vieilles-Vignes (les), 86.
VIENNE (Anne de), femme de L. de La Fayette, 190 ; — (Anne de), femme du s. de Sombernon, 88 ; — (Charlotte de), veuve de J. de

Chabannes, 127 ; — (François de), s. de Listenois, 88, 189 ; — (Françoise de), femme de J. de La Baume-Montrevel, 88 ; — (Jean de), s. de Listenois, 145.
VIERSAT (Antoinette de), femme de J. de Cleix, 147.
VIEURE (Gilbert de), 118, 121 ; — (Jeanne de), veuve de G. de Bressolles, 58 ; — (Paul de), s. de la Salle, 116.
Vieure, 200.
Vigenère, 187.
VIGIER (Blaise), 42 ; — (Étienne), 117, 143 ; — (Gilbert), 143 ; — (Jean), 14 ; — (Marie), 143 ; — (Toinette), femme de J. Chappelle, 178 ; — notaire, 16, 17.
VIGNAL (Claude), 105 ; — (Duret), 134 ; — (Jean), 105.
Vignau (le) (Indre ?), 158, 159.
Vignaud (le) (c^ne de Diou), 199.
Vignauds (les), moulin (c^ne de S.-Clément), 193 ; — terroir (cant. de Chantelle, c^ne de Deneuille), 34.
Vignault, domaine (c^ne de S.-Prix), 128, 131.
Vignaulx (les), terroir (c^ne de Brugheat ?), 83 ; — (les), terroir (c^ne de de Creuzier-le-neuf ?), 149.
Vigne (culture de la), 86.
VIGNEAUX (Charles), 124.
VIGNERON (Catherine), v^ve de G. de Lagarde, 209.
Vignes de Brugheat, 86, 87 ; — de Chantelle, 18, 26, 42 ; — de Creuzier, 153 ; — de Louchy, 36, 46 ; — de Ris, 108 ; — de S.-Pierre-le-moûtier, 54, 55, 58-60, 64, 65 ; — de Seuillet et Billy, 174 ; — d'Yzeure, 14, 17, 19.
Vignolats (les), 197.
Vignole (la), 35. Voir Rigolée (la).
« VIGOCHA » (Eustache de), 203 ; — (Ponce de), 203.
VILAINE (Antoinette de), femme de G. de Mille, 9. Voir Villaine et Villaines.
VILARS (Jean de), 112 ; — (N. de), 112 ; — voir Villard, Villards et Villars.
VILETTE (Brandii de), 18, 21 ; — (Perrin de), 18
VILHARDIN (Claude), s. d'Aubigny, 52 ; — DE MONIGNY (Jean-Baptiste), 47.
VILHON (Colas), 7.
« VILLABONIS » (Jean de), s. du Monteil, 157.
VILLAINE (Jean de), 176 ; — (René de), 15 ; — voir Vilaine et Villaines.
VILLAINES (Esmé de), 69 ; — (Hilaire de), s. de Meray, 62 ; — (Jacques de), s. de Fleury, 62, 63, 69, 74, 77 ; — (Louis de), 176 ; — (Nicolas de), 194 ; — voir Vilaine et Villaine.
VILLARD (François de), 166 ; — (Louis de), 166 ; — voir Vilars, Villards et Villars.
Villard (Allier, c^ne de Périgny), 163 ; — (c^ne de Trezelle), 203 ; — (Nièvre, c^ne de S.-Parize-le-châtel), 62, 64, 65.
Villard-le-franc (Puy-de-Dôme), 84.
VILLARDS (Charles de), 191 ; — (Martin de), 120 ; — (Michelle de), 103 ; — voir Vilars Villard et Villars.
Villards (les) (c^ne de S.-Gérand-de-vaux), 197.
Villaron, 158.
VILLARS (Jean de), 125 ; — (Philippe de), femme de P. de Champropin, 201 ; — voir *Vilars*, Villard et Villards.
Villars (Allier, c^ne de ?), 50 ; — (Loire ?), 94 — (lieu différent des précédents), 155.
Ville (la), 43.
VILLEBAN (François de), 118.
Villeban, 114, 118, 119.
Villecour, 65.
Villederie (la), 189.
Villefranche-sous-Montcelat, 39, 41, 43.
VILLELUME (Antoine de), 42 ; — (Jean de), 42 ; — (Nicolas-Louis de), 40.
Villelume (Nièvre), 53, 56, 58-60, 63-68, 71, 73-77.
Villemier, 119.
Villemont, 203.
Villenelle, 142, 145.
VILLENEUVE (Étienne de), 141 ; — (Jean de), s. de Rangoux, 14.
Villeneuve (?), 92 ; — (la) (Cher), 200.
VILLEPREUX (Péronnelle), 212 ; — (Pierre), 212.
VILLEQUIER (André de), s. de Montrésor, 126.
VILLESAVOYE. Voir La Loire.
VILLET (Étienne), 44 ; — (François), 44.
Villeton, 197.
Villette, 165.
VILLIERS (Blanche de), femme de M. Trinquier, 149.
Vin de Chantelle, 24 ; — de Verneuil, 6, 12, 13.
VINCELLET (François), 104.
VINCENT (Jean), 123 ; — (Louis), 8 ; — (Pierre), 160.
Vincent (le pré), 86.
VINÇON (Pierre), 145.
VINSAC (Diane-Dorothée de), femme de G. Alarose, 141.
VINTIMILLE (régiment de), 146.
Virlobier, 212.
VIRLOGEUX (Gilberte), 116.
VIRY (Jean de), s. de la Forêt, 178.
Viry, 197.
Visitandines de Moulins. Voir Moulins.
VITAL (Étienne), 82 ; — (Pierre), 82.
Vitraux de l'église d'Autry, 116.
VITRY (Louis de l'Hospital, s. de), 155.
VIVIER (Valentin), 186.
« *Vogrineres*, » 126.
VOISIN (Claude-Bernard), 180 ; — (Gilberte), femme de M. Girard, 193 ; — vigneron, 54.
VOIZIN (Lyonnet), s. de S.-Laurent, 47.
Vol de foin, 160 ; — d'un cheval, 190.
Volcac (decima de), 18 ; — voir Voussac.
Volontaires bretons, 152.
« *Volz*, » 196.
Voudelle (forêt de), 160.
VOUET (Blaise), 39 ; — (François de), s. de la Vauvre, 40.

Vougy (le s. de), 146.
« *Voulcyeu*, » 149.
Voulon, 155.
Vouroux, 149, 164, 165, 168, 169, 171, 172, 174, 175, 186.
Vousance (la), rivière, 81.
Voussac, 24, 29, 31-33, 35, 37, 39, 41, 42, 47, 83; — voir Volcac.
Voûte (la), 154. Voir Apchon (d').
Vouzé (bois de la), 85.
Voyer d'Argenson (de), 30.
Voysin de Rancy, 120; — du Razet, 120.
Vrillon (Nicolas), 212.
Vulpillère (la), 126.
Vyais (Michel) 102.

W

W. de Claromonte, subdiaconus, 18.
W. Raphael, *V.*
Walonus, abba, 17.
Widradus, prepositus Evaunensis, 17.
Willelmus de Advenariis, 22.

Y

« *Ygonne*, » 143.
Ygrande, 119, 189.
Ysambert (Mathelin), 58.
Yssello. Voir Ussel.
Yvelin (Gilbert), 8; — (Nicolas), 9.
Yver (Guillaume), 39.
Yzambert (Jean), 48.
Yzeure, 4, 12-17, 51, 79, 115, 161, 176, 180, 181, 184, 198, 202.

Z

Zacquetz (Jean), 117.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
Série D	1
Collège de Moulins	1
Ecole de Brugheat	48
Ecole de Montmaraud	50
Ecoles charitables de Moulins	51
Série E, titres féodaux	53
Seigneuries d'Avril, Baleine, la Barre, etc.	53
— de la Bastisse	77
— de Belair	79
— de Bressolles et de Lys	80
— de Brugheat	81
— du Chaussin, Molles, etc.	86
— de Chézelles et Dompierre	109
— de Chitaing	110
— de Diou, le Theil, etc.	110
— des Fougis	111
— de Gayette	111
— d'Issard	112
— de Lépine	122
— de Naves	123
Marquisat de la Palisse	124
Seigneurie de Pierrefitte	139
Série E, titres de famille	141
Advenier	141
Advignon	141
Alamarion	141
Alarose	141
Alègre	142
Alexandre	142
Alexeline	142
Allègre	143
Allier	143
Allix	143
Amelot	143
Amy	143
Andrault	143
André	143
Armet	143
Arnaison	143
Arnaud	144
Artaud	144

	Pages.
Asnard	144
Aubé	144
Aubery	144
Aubigny	144
Aucouturier	145
Augendre	145
Augerolles	145
Augier	145
Aulenay	145
Aurondat	145
Aurouer	145
Auril	145
Bdier de Verseilles	145
Ballet	160
Baptier	160
Bai	160
Bæal de Jaligny	160
Barathon	160
Barbara de la Grange	160
Barbarin	160
Bardet	161
Bardillet	161
Bardon	161
Brdon du Méage	161
Brdonnet	162
Barême de Cremille	173
Baret	173
Bargoin	173
Baron	173
Barras	173
Barreul	173
Barrin	173
Barrois	174
Barron	174
Barruel	174
Barthelas	174
Barthélemy	174
Bæuel	174
Bssot	174
Btellay	174
Bauchereaul	175

A
DE L'AL

	Pages.
Baudeau	75
Baudereul	75
Baudet	75
Baudinot	75
Baujard	75
Bayard	75
Bazin	75
Beaucaire	76
Beauregard	76
Begon de la Rouzière	76
Belinet	76
Bellenave	76
Bellon	77
Bellot	77
Benoist	77
Bequas	77
Beraud	77
Berchon	77
Bergerat	77
Bergerolle	77
Bergeron	78
Bergier	78
Berier	78
Bernachon	78
Bernard	78
Berroyer	78
Berry	78
Berthelier	78
Berthet	78
Berthollet	79
Berthomier	79
Berthon	79
Bertin	79
Bertine	79
Bertucat	80
Bessejon	80
Bessonnat	80
Betoullat	80
Bichet	80
Bichon	80
Bidon	80
Bigne (pour Bigue)	78
Bignet	78
Bigny	78
Bilhard, *alias* Billard	78
Bilhaud	78
Billon	78
Binville	78
Biotière	78

	Pages.
Blanchard	182
Blanchardet	182
Blanchardon	182
Blein	182
Blondeau	182
Bodin	183
Boffetie	183
Boirat	183
Boireau	183
Boirot	183
Boisset	183
Boissin	183
Bolaton	183
Bonand	183
Bonay	184
Bonitat	184
Bonnay	184
Bonnejournée	184
Bonnet	184
Bonneval	184
Bonnichon	184
Bosredon	184
Bost	184
Boucaud	185
Boucaumont	185
Bouchet	185
Boudet	185
Boudry	185
Bougarel	186
Bouille	186
Bouillé	186
Boulery	186
Bouquet	186
Bourachot, Bourrachot	186
Bourbon	186
Bourbon-Busset	187
Bourbon-Orléans	189
Bourdeix	189
Bourdelet, Bourdellet	189
Bourdier	189
Bourdin	189
Bourgoing	189
Bourguignon	190
Bourlot	190
Bournichon	190
Boutet	190
Bouthonnet	190
Bouys	190
Brâmes	190

	Pages.
Breschard	191
Bretton	191
Brice	191
Brinon	191
Brirot	191
Brizebois	191
Bron	191
Brugière	192
Brun	192
Brunet	192
Brunet d'Evry	192
Burelle	193
Burin	193
Cabanne	193
Cacquin	193
Cadier	193
Cailhot	194
Calhaud	194
Calixte	194
Callemard	194
Camus	194
Cantat	196
Carpot	196
Carré	196
Carrey	196
Casaubon	196
Cathol	197
Caussade	197
Causse	197
Cayot	197
Chabannes	197
Chabert	198
Chabot	198
Chabrier	199
Chacaton	199
Chaillo	199
Challemoux, Chalmoux	199
Challeton	199
Challoux	199
Chambefort	200
Chambonnière	200
Chamborant	200
Chamerlat	200
Champfeu	201
Champier	201
Champropin	201
Chandieu	201
Chanier	201
Chantelot	201
Chantemerle	201
Chaudet	202
Chapier	202
Chapon	202
Charasse	202
Charbon	202
Chardon	202
Chargère-Roudon	202
Charles de la Côte	203
Charlus	203
Charpin	203
Charreton	204
Charrier	204
Charry	204
Chartron	205
Charveron	205
Charvon, Chervon	205
Chaseix	205
Chateaubodeau	205
Chaumont	205
Chaussecourte	205
Chauvigny de Blot	206
Chavagnac	206
Chavenes	206
Chavenon	206
Chaverd	206
Chavaud	206
Chenu	207
Chevallard	207
Chevallier	207
Chevarrier	207
Chevereau	207
Chèche	207
Chéain	207
Chevert	207
Choiseul-Praslin	207
Chomeil, Chomel	207
Chopin	210
Choppin	211
Chrestien	211
Cisternes	211

	Pages
Claines.	211
Claparier	211
Claustre	211
Claveau de la Chapelle	211
Clavel	211
Clémand	211
Clémant	212
Clermont	212
Clostereau	212
Clostre	212
Cloux de Hérouard	212
Cluzel	212
Table générale des noms	213

ERRATA

P. 3, col. 1, art. D. 4. Dates extrêmes : *1604-103* et non : 1607-1703.
P. 5, col. 1, ligne 6. Lire : *le prince de Nerola*, au lieu de : la princesse de Nerola.
— col. 2, ligne 7. Lire : *collège*, au lieu de : collèges.
P. 9, col. 1, ligne 43. Lire : *ledit*, au lieu de ledts.
P. 10, col. 2, ligne 23. Lire : *Reugny*, au lieu de Rougny.
P. 11, col. 1, ligne 24. Lire : *1291*, au lieu de : 151.
P. 13, col. 2, ligne 27. Lire : *1624*, au lieu de : 164.
— — ligne 42. Lire : *52*, au lieu de : 54.
P. 16, col. 1, ligne 25. Lire : *Bagueux*, au lieu de : Bagneux.
P. 18, col. 1, ligne 1. Lire : *Volcac*, au lieu de Voleac.
P. 24, col. 1, ligne 10. Lire : *septiers*, au lieu de septier.
P. 29, col. 2, ligne 30. Lire : *Jaquette*, au lieu de Pâquette.
P. 34, col. 1, ligne 32. Lire : *Roussaut*, au lieu de : Roussant.
P. 37, col. 1, ligne 16. Lire : *Rougier*, au lieu de Rougis.
— — ligne 38. Lire : *Tortesay*, au lieu de: Tortelay.
— col. 2, ligne 46. Lire : *Tixeron*, au lieu de Tixeran.
P. 38, col. 1, ligne 33. Lire : *Châteauneuf*, au lieu de : Châteauvert.
— — ligne 34. Lire : *Jacques Loup*, au lieu de : Jacques ...
— col. 2, ligne 5. Lire : *Tixeron*, au lieu de Tixeran.
P. 39, col. 1, ligne 42. Lire : *Rochedragon*, au lieu de : Rochedragnon.
P. 46, col. 1, art. D. 129. Date : *XVII^e siècle*, et non : XV^e siècle.
P. 53, col. 1, avant-dernière ligne du texte. Lire: *Sechault*, au lieu de : Ferchault.
P. 59, col. 1, ligne 45. Lire *Talou*, au lieu de : Ttout.
P. 64, col. 1, ligne 4. Lire : *Talou*, au lieu de : Tallo.
P. 66, col. 1, ligne 11. Lire : *Chartes*, au lieu de Chartres.
P. 67, col. 2, ligne 24. Lire : *Maubou*, au lieu de Maubon.
P. 69, col. 1, ligne 44. Lire : *Montsaulnin*, au lieu de : Montsaulin.
P. 71, col. 2, ligne 11. Lire : *Livry*, au lieu de : Givry.
P. 74, col. 1, ligne 29. Lire : *Philippe*, au lieu de: Philibert.
P. 75, col. 1, ligne 37. Lire : *ses père et mère*, aulieu de : des père et mère.
— — ligne 39. Lire : *S.-Martin-au-bois*, au lieu de : S.-Martin-au-bode.
P. 76, col. 1, ligne 35. Lire : *Cochet*, au lieu de : Cachet.
P. 77, col. 1, ligne 37. Lire : *Rosemont*, au lieu de : Rosement.
P. 79, col. 1, ligne 45. Lire : *Bagueux*, au lieu de: Bagneux.
— col. 2, ligne 23. Lire *Catherine Blanchet de la Chambre*, au lieu de : Catherine-Blanche de la Chambre.
— col. 2, ligne 32. Lire : *Goziniére*, au lieu de: Goziniac.
P. 80, col. 1, ligne 29. Lire : *Pavye*, au lieu de : Pavyé.
P. 82, col. 1, ligne 43. Lire : *rescision*, au lieu de: *rescission*.
— col. 2, art. E. 100. Dates extrêmes : *1425-192*, et non : 1425-1491.
P. 83, col. 1, ligne 42. Lire : *1492*, au lieu de : 1482.
— col. 2, ligne 40. Lire : *Marzat*, au lieu de : Mazat.
P. 84, col. 1, ligne 29. Lire : *1637*, au lieu de : 137.
P. 87, col. 1, ligne 47. Lire : *Aulenay*, au lieu de Anlenay.
— col. 2, ligne 16. Lire : *Montmorin*, au lieu de : Montmorillon.

P. 88, col. 1, ligne 20. Lire : *Montrond*, au lieu de : Montroud.
— col. 2, ligne 32. Lire : *Gayette*, au lieu de : Séneret.
P. 92, col. 2, lignes 31 et 44. Lire : *Aulenay*, au lieu de : Anlenay.
P. 93, col. 2, ligne 44. Lire : *Nieul*, au lieu de : Niaul.
P. 94, col. 1, ligne 16. Lire : *Cleriador*, au lieu de : Cleriadus.
— — ligne 39. Lire : *Raoul*, au lieu de : Hugues.
— col. 2, lignes 13 et 14. Lire : *Girardière*, au lieu de : Giraudière.
P. 99, col. 2, ligne 13. Lire : *Lavieu*, au lieu de : Lévis.
P. 101, col. 1, ligne 21. Lire : *S.-Marcel-de-Felines*, au lieu de : S.-Michel-de-Fellines.
P. 102, col. 2, lignes 10 et 19. Lire : *Brunot*, au lieu de : Bonnot.
— — ligne 23. Lire : *1531*, au lieu de : 1331.
P. 107, col. 1, ligne 24. Lire : *Saint-André-le-Paignand*, au lieu de : Saint-André-de-...
— col. 2, ligne 21. Lire : « *Mouliers* », au lieu de : Modières.
— — ligne 27. Lire : *Châlus*, au lieu de : Charlus.
P. 108, col. 1, ligne 3. Lire : *Guillermière*, au lieu de : Guyonnière.
— col. 2, ligne 16. Lire : *11 juin 1518*, au lieu de : 15 juin 1525.
P. 111, col. 1, ligne 26. Lire : *Coubladoux*, au lieu de : Combladoux.
— — ligne 40. Lire : *Coudonnier*, au lieu de : Condonnier.
P. 112, col. 2, ligne 3. Lire : *1405*, au lieu de : 1361.
P. 113, col. 1, ligne 23. Lire : *Murat*, au lieu de : Dreuille.
— — ligne 34. Lire : *Jacqueline d'Aulenay*, au lieu de : Catherine d'Anlenay.
— col. 2, ligne 21. Lire : *Aulenay*, au lieu de : Anlenay.
P. 114, col. 1, dernière ligne. Lire : *avril*, au lieu de : aoust.
— col. 2, ligne 32. Lire : *Claude, Jacques et François de Culant, fils de François de Culant, sieur des Hérards ;* au lieu de : Claude, Jacques et François de Culant, sieur des Hérards.
P. 115, col. 1, ligne 14. Lire : *1720*, au lieu de : 1620.
— col. 2, ligne 2. Lire : *1790*, au lieu de : 1890.
— — ligne 45. Lire : *Chabas*, au lieu de : Chabot.
P. 116, col. 1, art. E. 157. Dates extrêmes : *1608-1784*, et non : 1654-1784.
— col. 2, av.-dern. ligne. Lire : *Gérard*, au lieu de : Girard.
P. 119, col. 2, ligne 39. Lire : *Charles*, au lieu de : Jean.
P. 121, col. 1, ligne 38. Lire : *village*, au lieu de : villages.
P. 123, col. 2, ligne 12. Lire : *la Ronze*, au lieu de : la Rouze.
P. 125, feuille 10 de la série E, pages transposées.
— col. 2, ligne 19. Lire : *Morsaigne (?)*, au lieu de : Monsaigue.
P. 126, col. 1, ligne 20. Lire : « *Veçay* », au lieu de : Beçay.
— col. 2, ligne 43. Lire : *7 janv. 1454 n. s.*, au lieu de : 16 janv. 1453.
P. 127, col. 2, ligne 38. Lire : *Friand*, au lieu de : Fuand.
P. 129, col. 1, ligne 11. Ajouter les mots : *(sic, pour Tour-Chalabran)*, après les mots : Tour-sur-Abron.
— — ligne 22. Lire : *Chassin*, au lieu de : Charin.
— — ligne 25. Lire : *Jacquin*, au lieu de : Jean.
P. 134, col. 2, ligne 33. Ajouter les mots : *(sic, pour Lavieu)*, après les mots : Anne de Lévis.
P. 135, col. 1, ligne 23. Lire : *en*, au lieu de : et.
— — ligne 35. Lire : *ferme*, au lieu de : forme.
P. 138, col. 2, ligne 12. Lire : *Ande*, au lieu de : Aude.
P. 140, col. 1, ligne 19. Lire : *263*, au lieu de : 253.
— — 2, lignes 40 et 41 : *de noble Jehan Pesnyer, écuyer*, au lieu de : d'honnête femme Michelette, veuve de Me Pierre Boulet, châtelain de Pierrefitte.
P. 148, col. 2, ligne 10. Lire : *Vessé*, au lieu de : Vesse.

ERRATA.

P. 150, col. 1, ligne 46. Lire : *Fronsac*, au lieu de : Froussat.
P. 154, col. 1, ligne 32. Lire : *rescision*, au lieu de : rescission.
P. 158, col. 2, ligne 3. Lire : *Nuchèzes*, au lieu de : Michèzes.
— — ligne 11. Lire : *Nuchèzes*, au lieu de « Michères ».
— — ligne 25. Lire : *Barbançois*, au lieu de : Barbaurois.
P. 159, col. 1. ligne 22. Lire : *Abin*, au lieu de : Albin.
P. 161, col. 2, ligne 18. Lire : *Rigolée*, au lieu de : Vignole.
P. 162, col. 1, ligne 8. Lire : *François-Iarie*, au lieu de : François-Mars.
— — ligne 16. Lire : *Loutaud*, au lieu de : Lautaud.
P. 164, col. 1, ligne 21. Lire : *Cussel*, aulieu de : Ussel.
P. 167, col. 2, ligne 9. Lire : *la Brosse-laquin*, au lieu de : la Brosse, Raquin.
P. 172, col. 1, av.-dern. ligne. Lire : *163*, au lieu de : 1649.
P. 177, col. 2, ligne 37. Lire : *Rothion*, au lieu de : Rothira.
P. 181, col. 1, lignes 12 et 13. Lire : *Bigne*, au lieu de : Bigne.
P. 183, col. 2, ligne 9. Lire : *Laruas*, au lieu de : Larnas.
P. 184, col. 1, ligne 5. Lire : *Bonand*, au lieu de : Bonard.
— col. 2, ligne 28. Lire : *Montsaulnn*, au lieu de : Montsaulnier.
P. 186, col. 1, ligne 10. Lire : *la Courcelle*, au lieu de : la Courielle.
P. 189, col. 2, ligne 38. Lire : *le Donjon* au lieu de : le Douzon.
P. 201, col. 1, ligne 37. Lire : *Luzeray*, au lieu de : Lucenay.
P. 206, col. 1, ligne 20. Lire : *18 févr. 188*, au lieu de : 18 févr.
P. 211, col. 1, ligne 28. Lire : *Sicaud*, aulieu de : Sicard.

ERRATA.

P. 150, col. 1, ligne 46. Lire : *Frousac*, au lieu de : Froussat.
P. 154, col. 1, ligne 32. Lire : *rescision*, au lieu de : rescission.
P. 158, col. 2, ligne 3. Lire : *Nuchèzes*, au lieu de : Michèzes.
— — ligne 11. Lire : *Nuchèzes*, au lieu de « Michères ».
— — ligne 25. Lire : *Barbançoi*, au lieu de : Barbaurois.
P. 159, col. 1, ligne 22. Lire : *Abin*, au lieu de : Albin.
P. 161, col. 2, ligne 18. Lire : *Rigolée*, au lieu de : Vignole.
P. 162, col. 1, ligne 8. Lire : *François-Marie*, au lieu de : François-Mars.
— — ligne 16. Lire : *Loutaud*, au lieu de : Lautaud.
P. 164, col. 1, ligne 21. Lire : *Cussel*, au lieu de : Ussel.
P. 167, col. 2, ligne 9. Lire : *la Brosse-Raquin*, au lieu de : la Brosse, Raquin.
P. 172, col. 1, av.-dern. ligne. Lire : *1649*, au lieu de : 1649.
P. 177, col. 2, ligne 37. Lire : *Rothion*, au lieu de : Rothira.
P. 181, col. 1, lignes 12 et 13. Lire : *Bigne*, au lieu de : Bigne.
P. 183, col. 2, ligne 9. Lire : *Laruas*, au lieu de : Larnas.
P. 184, col. 1, ligne 5. Lire : *Bonand*, au lieu de : Bonard.
— col. 2, ligne 28. Lire : *Montsaulnin*, au lieu de : Montsaulnier.
P. 186, col. 1, ligne 10. Lire : *la Courcelle*, au lieu de : la Courielle.
P. 189, col. 2, ligne 38. Lire : *le Donjon* au lieu de : le Douzon.
P. 201, col. 1, ligne 37. Lire : *Luzeray*, au lieu de : Lucenay.
P. 206, col. 1, ligne 20. Lire : *18 févr. 188*, au lieu de : 18 févr.
P. 211, col. 1, ligne 28. Lire : *Sicaud*, au lieu de : Sicard.